LA GRÈCE

ET

LA QUESTION D'ORIENT

DEPUIS LA CONFÉRENCE

C'est par habitude et par routine qu'on parle encore de la question d'Orient. Tous ceux qui ont quelque peu étudié les affaires de l'Orient européen savent bien que, depuis une vingtaine d'années, surtout depuis la guerre de Crimée et le traité de Paris de 1856, il n'y a plus, à vraiment parler, de question d'Orient. Il n'y avait de question d'Orient que lorsque les diverses puissances européennes pouvaient hériter de la Turquie, et que les ambitions rivales se disputaient cette succession, avant même qu'elle fût ouverte. L'Autriche a pu l'espérer un instant après les victoires du prince Eugène, au commencement du XVIIIe siècle; mais la Russie, surtout depuis les conquêtes de Catherine II jusqu'à la fondation du royaume de Grèce, a semblé être l'héritière prédestinée et inévitable de la Turquie.

Il peut paraître singulier que je fasse de la fondation du royaume de Grèce la première pierre d'achoppement à l'ambition de la Russie en Orient, le premier obstacle à son entrée à Constantinople, car enfin la Russie a grandement contribué à la fondation du royaume hellénique. Comment croire qu'elle ait aidé à borner elle-même sa fortune en Orient? Nous expliquerons un peu plus loin l'idée que nous nous faisons de la politique de la Russie en Orient,

politique qui n'est ni aussi généreuse que les Grecs l'ont cru pendant longtemps, ni aussi résolûment ambitieuse que le supposent les publicistes de l'Occident.

L'insurrection grecque n'a pas été un mouvement littéraire, accueilli par les poètes et les lettrés de l'Occident, comme on se plaît à le dire aujourd'hui. Il y avait là une nationalité et une foi qui avaient persévéré sous le joug du mahométisme. Le peuple et l'église s'étaient redressés de concert. Cette renaissance a donc été plus qu'une nouvelle édition de Marathon et de Salamine; ç'a été un événement politique plein d'avenir. Aussitôt qu'il y avait quelque part en Orient un peuple chrétien insurgé, ce jour-là un héritier de la Turquie était né, héritier partiel ou intégral, héritier encore au berceau et au maillot, et dont c'était peut-être l'intérêt bien entendu de ne pas presser l'ouverture de la succession avant d'être capable de la recueillir. De cet Orient chrétien insurgé, l'Europe fit un Orient indépendant, et elle eut raison, car qu'en faire autre chose? Le rendre à la Turquie, qui ne l'avait pas pu soumettre? C'était un crime de lèse-nation et de lèse-christianisme. Ces choses-là ne se faisaient pas aisément autrefois. L'opinion publique n'était pas blasée et indifférente sur les effronteries de la politique. Pouvait-on donner la Grèce à quelque puissance européenne et en faire une province autrichienne ou française, anglaise ou russe? Deux difficultés : la Grèce ne s'était pas insurgée pour être donnée à personne autre qu'elle-même; puis, personne ne voulait donner la Grèce à personne. Une fois libre de la Turquie, l'Orient chrétien, si petit qu'il fût, ne pouvait appartenir qu'à lui-même. Le petit état hellénique fut donc fondé, non par une fantaisie poétique des chancelleries européennes (1), mais par une grande nécessité politique, celle de n'ouvrir la succession de la Turquie au profit d'aucune puissance européenne.

On voit que le petit état de la Grèce avait et a encore sa raison d'être politique, et nous défions toutes les mauvaises humeurs de la diplomatie européenne de détruire ce qu'elle n'a pas pu se dispenser de créer.

Il y a sous ce petit état de la Grèce un grand principe qui est, je ne dis pas agréable aux états européens, mais qui leur est néces-

(1) « Les puissances de l'Occident croyaient en 1831 qu'il était utile de donner aux races chrétiennes de l'Orient une preuve positive de l'intérêt que prenaient les nations les plus civilisées à la régénération de la Grèce. L'enthousiasme populaire que cette cause inspirait s'appuyait sur la conviction raisonnée des hommes d'état, qui étaient d'autant mieux disposés à suivre cette politique qu'ils sentaient bien qu'autrement la Russie se serait seule chargée de la protection des Grecs. » Article du *Times* cité dans le *Journal des Débats* du 24 février 1854.

saire et indispensable, celui de l'indépendance de l'Orient. Quiconque a suivi avec un peu d'attention la marche des événemens en Orient depuis la fondation du royaume hellénique sait bien que l'Europe a marché, bon gré, mal gré, dans le sens de l'indépendance de l'Orient. Prenez la question égyptienne, qui a tant agité l'Europe en 1839 et 1840, qui a forcé Paris d'avoir des remparts. D'où vient que l'Europe s'était tout entière coalisée contre nous avec des degrés différens de jalousie et d'aigreur? C'est qu'on était parvenu à lui faire croire que nous voulions avoir en Égypte, sinon la domination, du moins la prépondérance. L'indépendance de l'Orient était en jeu. De même qu'en 1830 personne n'avait voulu que personne régnât en Grèce à la place de la Turquie, qui n'y pouvait plus régner, de même en 1840 personne ne voulait que la France prédominât en Égypte. Seulement en 1840, pour exclure la France de l'Égypte, on s'avisa d'y restaurer la Turquie. On ne voulut pas consolider Méhémet-Ali en lui donnant la Syrie, qu'on aima mieux rendre à l'anarchie ottomane. On manqua l'occasion qui s'offrait de créer encore en Orient une indépendance, c'est-à-dire quelque chose qui, ne pouvant plus être turc à cause de la défaillance matérielle de la Turquie, ne pourrait plus désormais être russe, ou anglais, ou français, ou autrichien, parce que l'Europe ne permettrait aucun agrandissement européen en Orient. J'ai entendu des diplomates d'alors dire qu'il fallait bien se garder de créer dans la Méditerranée un grand état musulman; on avait l'air de craindre que les Sélim, les Soliman ne ressuscitassent en Méhémet-Ali. J'ai toujours pensé qu'on craignait beaucoup moins en lui le serviteur fanatique de Mahomet que le serviteur docile de la France, en quoi on le calomniait; il n'était le serviteur que de son ambition et de son intérêt.

L'événement qui de nos jours a le mieux manifesté l'indépendance inévitable de l'Orient chrétien et la résolution qu'avait prise l'Europe de ne laisser s'ouvrir la succession de la Turquie au profit d'aucune puissance européenne, ç'a été la guerre de Crimée et le traité de 1856.

De même qu'en 1840 l'Europe avait craint, fort mal à propos, que la France ne prît sur l'Égypte une prépondérance dominatrice, de même en 1853 l'Europe craignait, non sans raison cette fois, que la Russie ne s'arrogeât sur la Turquie un droit de prépotence politique et d'ingérence administrative qui détruirait l'équilibre de l'Europe en changeant la Turquie en vassale et la Russie en suzeraine. On se souvient de la mission du prince Menchikof et de l'insolence qu'il y affecta. Ce n'était certes pas une incartade du prince Menchikof, c'était un système convenu. Il ne faut pas oublier que,

de 1848 à la fin de 1853, l'empereur Nicolas avait tout à fait le haut du pavé en Europe. Il avait aidé l'Autriche à soumettre la Hongrie, fatal service qui a été le commencement des malheurs de l'Autriche. Les généraux russes avaient écrit au tsar en lui annonçant la soumission de la Hongrie : « Sire, la Hongrie est aux pieds de sa majesté. » L'empereur Nicolas n'était pas seulement le prince le plus redouté de l'Europe; c'était aussi le grand-pontife de l'ordre et de l'autorité dans le monde. C'était lui, disait-on, qui avait soutenu l'ordre social en 1848, dans cette fatale année qui a encore plus gâté l'avenir par les terreurs qu'elle a inspirées que par les chutes qu'elle a causées. L'empereur Nicolas croyait donc que l'Europe était à la fois envers lui reconnaissante et timide, et qu'il pouvait tout oser en Orient, persuadé que l'Occident tremblerait et applaudirait. Il se trompait. La France et l'Angleterre s'unirent pour défendre la souveraineté et l'intégrité de l'empire ottoman. L'empereur Nicolas pensa que cette alliance ne durerait pas, et qu'on n'oserait pas lui faire la guerre. On osa, et il fut vaincu. Non-seulement il fut vaincu, mais il fut contraint de reconnaître la faiblesse de cette organisation militaire qui faisait sa fierté. L'ordre imposant de ses revues et de ses parades l'avait trompé sur sa force guerrière. Il mourut de la blessure faite à son orgueil.

Juste retour des choses d'ici-bas : en 1840, le tsar s'était applaudi d'avoir pu coaliser l'Europe contre la France de 1830; en 1853, ce fut la France qui coalisa l'Europe contre la Russie et lui infligea l'isolement qu'elle nous avait infligé en 1840. Comme grand-pontife de l'ordre européen, le tsar Nicolas eut la consolation que ce ne fut pas la France de la révolution libérale de 1830, mais la France du coup d'état monarchique de 1851, qui prit contre lui en 1853 la revanche de 1840. Il fut frappé par un de ses disciples (1).

En 1853 comme en 1840, il s'agissait de soustraire l'Orient à l'ascendant d'une puissance européenne. Il fallait enseigner à la Russie et au monde que la Russie, toute voisine qu'elle était de la Turquie, ne serait point son héritière. Les Grecs alors firent une faute : ils crurent qu'il serait de leur intérêt de s'allier à la Russie contre la Turquie, ne comprenant pas, tout Grecs, c'est-à-dire tout intelligens qu'ils étaient, que la Turquie n'était plus pour eux que le mal et le danger du passé, tandis que la Russie était le mal et le danger de l'avenir; qu'empêcher la Russie de régner sur le Bosphore, c'était l'empêcher de régner sur l'archipel et sur Athènes;

(1) « Ni les intérêts ni les principes du gouvernement de sa majesté impériale ne le mettent en antagonisme avec la Russie. » Dépêche de M. Drouyn de Lhuys du 15 juin 1853 à M. le général Castelbajac, ambassadeur de France à Saint-Pétersbourg.

que la victoire que l'Occident allait procurer à la Turquie n'était que le délai d'une agonie, tandis que la victoire de la Russie aurait été l'inévitable et l'irréparable subordination de tout l'Orient chrétien devant la Russie.

I.

L'histoire aura quelque peine à démêler le caractère original de la guerre de Crimée, car cette guerre s'est après coup enveloppée, comme à plaisir, dans une politique de routine; surtout la paix qui l'a terminée, la paix de Paris en 1856, a été depuis treize ans pratiquée dans un esprit de restauration ottomane qui a tout à fait altéré le sens de la guerre de Crimée et de la paix de Paris. Cette vraie politique de 1856, défigurée et obscurcie par treize ans de mauvaise pratique, je voudrais la remettre en lumière et en honneur par quelques citations empruntées aux documens du temps et commentées par quelques réflexions.

C'est dans une dépêche du 13 janvier 1854, adressée par M. Drouyn de Lhuys à M. de Moustier, qui était alors ministre de France à Berlin, c'est dans cette dépêche que se découvre pour la première fois dans les conseils du gouvernement français la politique de la guerre de Crimée et de la paix de Paris. La Prusse était alors une puissance que les roués traitaient de chimérique : elle s'en est corrigée; elle ne demandait pas à Dieu de travailler pour l'agrandir elle-même au nom de l'histoire, et elle se préoccupait très sincèrement du sort des chrétiens d'Orient. La France avait les mêmes sympathies que la Prusse, et elle avait en même temps des intérêts de politique intérieure et extérieure qui s'accordaient avec ces sympathies. Les deux gouvernemens causaient donc sur leur politique orientale avec une confiance qui cette fois ne fut suivie d'aucune duperie. L'intervention de l'Occident en Orient, telle que l'entendaient ces deux états, devait avoir pour ainsi dire deux degrés : l'intervention guerrière pour défendre la Turquie contre la Russie, l'intervention civilisatrice pour protéger les chrétiens d'Orient contre l'oppression de la Turquie. La dépêche du 13 janvier 1854 n'entend point en effet que l'appui que l'Occident est disposé à donner à la Turquie soit donné sans compensation, et la compensation que souhaite la France et dont elle s'entretient avec la Prusse n'est pas une compensation matérielle et territoriale, comme les cherchent souvent les grandes puissances; c'est une compensation plus généreuse et plus désintéressée : c'est l'amélioration du sort des chrétiens d'Orient. « Protéger et défendre la Turquie sans

obtenir d'elle en retour des garanties pour nos frères d'Orient, ce serait comme un abandon des traditions religieuses de l'Europe, et je comprends, dit le ministre des affaires étrangères, M. Drouyn de Lhuys, que les consciences délicates s'en soient émues. »

Le gouvernement anglais n'était pas moins ardent à ce moment que la France et la Prusse pour soutenir à la fois les Turcs contre la Russie et les chrétiens contre les Turcs. Nous trouvons, dans le livre bleu publié dans les premiers mois de 1854 par le gouvernement anglais, une dépêche de lord Clarendon à lord Stratford Canning, en date du 22 juin 1853, dont nous voulons citer quelques passages. Lord Clarendon recommande à lord Stratford de représenter à la Porte que l'opinion arrêtée du gouvernement anglais « est que la Turquie ne peut avoir de garantie de son existence, comme état indépendant, qu'en se conciliant l'attachement de ses sujets chrétiens et en les intéressant à sa conservation; — que quand même la Turquie surmonterait les difficultés de la crise actuelle avec l'aide de ses alliés, elle ne peut pas compter sur l'assistance étrangère comme sur une ressource permanente, mais qu'elle doit se créer une défense plus sûre dans l'affection de la partie la plus intelligente, la plus active et la plus entreprenante de ses sujets; — qu'il est impossible de supposer que la moindre sympathie puisse être ressentie par les chrétiens pour le pouvoir qui les gouverne tant que les chrétiens dans leurs affaires de chaque jour feront l'épreuve de l'infériorité de leur condition comparée à la condition de leurs cosujets musulmans, tant qu'ils seront convaincus que c'est en vain qu'ils demandent justice pour les torts qui leur sont faits, soit dans leurs personnes, soit dans leurs propriétés, et cela parce qu'ils sont regardés comme une race dégradée, indigne d'être mise sur le même pied que les sectateurs de Mahomet. » La dépêche finit par ces paroles significatives. « Votre excellence est autorisée à représenter fortement à la Porte que cet état de choses ne peut pas être supporté plus longtemps par les puissances chrétiennes; la Porte doit décider ce qu'elle aime le mieux : maintenir ses principes erronés ou perdre la sympathie et l'assistance de ses alliés. Vous ferez remarquer à la Porte l'immense importance du choix qu'elle a à faire, et le gouvernement de sa majesté est persuadé qu'un peu de réflexion convaincra les ministres turcs que la Porte ne peut plus compter sur ses sujets musulmans comme sur sa seule sauvegarde contre les dangers extérieurs, et que sans l'appui affectionné de ses sujets chrétiens et sans la puissante sympathie et les secours de ses alliés chrétiens, l'empire turc cesserait bientôt d'exister. »

Il est impossible, quand on lit de pareils documens écrits il y a quinze ans et quand on considère l'état actuel des choses en Orient,

de n'être pas frappé de la ressemblance générale des temps et de la différence des actes entre l'Europe de 1854-1856 et celle de 1869. Voyons d'abord cette ressemblance générale des temps, et, pour la mieux constater et la mieux comprendre, prenons, comme nous l'avons fait pour 1854, des témoignages anglais, c'est-à-dire émanés de la puissance qui semble le moins bien disposée en faveur de la Grèce et des chrétiens d'Orient.

Après la décision prise par la conférence de Paris en 1869 en faveur de la Turquie, voici ce que disait le journal anglais le *Globe* le 18 janvier 1869. « La Turquie va avoir devant elle un certain répit. Le sultan fera bien d'en profiter pour réformer les abus de son administration, qui fournissent un prétexte à la révolte. C'est un fait notoire que l'obstination des fonctionnaires turcs entrave toutes les réformes dont la Turquie a tant besoin. Si la Porte désire établir son autorité sur une base assez ferme pour qu'il lui soit possible de repousser toute agression ou toute invasion et de se débarrasser des révolutionnaires, il faut qu'elle redresse les griefs irritans qui provoquent ses sujets à la désobéissance, il faut qu'elle les rende sourds aux instigations des ennemis de la paix et de l'existence même de l'empire ottoman, il faut qu'elle les attache par un dévoûment intelligent et éclairé à l'autorité dynastique du sultan. »

Quelle ressemblance entre ce langage et celui de lord Clarendon à lord Redcliffe en 1853! En 1869 comme en 1853, l'existence de l'empire ottoman dépend de l'amélioration de la condition des chrétiens en Orient. Si la Turquie ne parvient pas à faire exécuter les réformes qu'elle promet, si elle ne réussit pas à changer ses paroles en actes, elle ne pourra pas assurer son existence en Orient. Elle sera la malade chronique et toujours plaignante que l'Occident aura toujours à soigner et qu'il ne pourra jamais guérir. Voilà la vérité de 1853 et la vérité de 1869.

De cette double vérité découlent naturellement deux réflexions, la première sur l'état de l'opinion en Angleterre à propos des affaires d'Orient. En 1853, la faveur que lord Clarendon témoignait aux populations chrétiennes de l'Orient était une nouveauté, et cette nouveauté pouvait être attribuée aux complications politiques de la guerre de Crimée, qui se préparait. On favorisait l'Orient chrétien pour le détacher de la Russie. Ce qui était peut-être un expédient politique en 1853 est devenu peu à peu une opinion et un système soutenu par une partie de l'Angleterre, et que le dernier ministre des affaires étrangères, lord Stanley, n'a pas craint de proclamer hautement. Le salut de la Turquie ne peut plus dépendre que de ses œuvres, et non plus des secours de l'Occident. Si la

Turquie ne parvient pas à obtenir l'assentiment et l'adhésion sincère de ses sujets chrétiens, elle est perdue. Voilà l'opinion qui s'est accréditée et fortifiée chaque jour davantage en Angleterre. La France ou plutôt le gouvernement français a depuis 1856 passé alternativement de la faveur à la malveillance, du mécontentement à la sympathie. Nous ne voyons pas que l'Angleterre ou le gouvernement anglais ait eu ces brusques changemens d'opinion. Depuis le jour où vers 1853 l'Angleterre a commencé à croire que les populations chrétiennes de l'Orient, pour ne pas aspirer à devenir russes, avaient besoin d'avoir un meilleur état social, soit par la réforme de la Turquie, soit même par leur propre indépendance, depuis ce jour-là la politique anglaise ou du moins une notable portion de l'opinion publique en Angleterre s'est dirigée par un progrès continu, quoique modéré, vers ce nouvel horizon politique ouvert en Orient. Cette Angleterre nouvelle a même conformé ses actes à ses opinions d'une manière éclatante en cédant à la Grèce les îles ioniennes, et par là elle a contredit hautement la politique de la Russie. La Russie avait déclaré par la bouche de l'empereur Nicolas, dans sa fameuse conversation avec lord Seymour, qu'elle ne souffrirait pas que la Grèce eût jamais un avenir territorial important en Orient. La cession des îles ioniennes à la Grèce n'a pas été seulement une générosité calculée pour faire contraste avec l'ambitieux égoïsme de la Russie; ç'a été une réfutation du principe russe; ç'a été la proclamation que la Grèce pouvait s'agrandir sans offenser l'Angleterre et sans l'avoir pour ennemie. De ce principe, proclamé par un acte aussi éclatant que la cession des îles ioniennes, on peut par conjecture tirer quelques conséquences utiles, et des conséquences toutes anti-russes. Ainsi dans une liquidation de l'empire ottoman l'Épire et la Thessalie s'annexeraient d'autant plus aisément à la Grèce que l'Angleterre l'a dotée déjà des îles ioniennes. Nous ne disons pas que cette nouvelle politique anglaise ait complétement triomphé dans le gouvernement anglais; elle lutte contre l'ancienne, mais elle lutte en avançant toujours.

Dès 1854, une partie de l'opinion publique en Angleterre commence à se préoccuper sérieusement de l'avenir que l'intervention de l'Occident en Orient doit ouvrir à la Grèce et aux populations chrétiennes. Dès ce moment, la presse anglaise se met à faire un de ces examens de conscience dont l'Angleterre a la bonne et salutaire habitude. Quand les Anglais s'aperçoivent que leur politique va mal sur un point ou sur un autre, ils ne s'en prennent pas, comme d'autres peuples ou d'autres gouvernemens, à la Providence, qui leur fait injustice; ils ne soutiennent pas contre l'expérience et contre le bon sens que tout va bien quand tout va mal; ils ne disent pas qu'il faut

bénir leur gouvernement, qui a tout prévu et tout dirigé admirablement; non, ils prennent bravement leur parti de reconnaître la vérité qui leur est défavorable; ils la cherchent même au lieu de se la cacher. Ainsi en 1854 je vois dans dans le *Times* un article du 7 juin qui demande comment il se fait que la France et l'Angleterre, qui ont fondé le royaume hellénique, n'aient pas dans ce petit état l'influence qu'y a la Russie, la troisième fondatrice de la Grèce. A qui et à quoi s'en prendre? A l'ingratitude de la Grèce? Pourquoi n'est-elle pas également ingrate envers la Russie? Faut-il attribuer la supériorité de l'influence russe à l'habileté de la diplomatie russe? Pourquoi la France et l'Angleterre ne se donnent-elles pas la peine de choisir aussi d'habiles diplomates? La Grèce est-elle un si petit état qu'il n'y ait pas lieu de s'inquiéter de son opinion? « Grave erreur! dit le *Times;* l'importance du royaume de Grèce réside dans la puissance morale dont il est le siége, étant le centre national d'un peuple dispersé, mais uni cependant dans ses aspirations politiques et dans sa foi religieuse. N'est-ce donc pas un grand reproche à faire à la diplomatie de la France et de l'Angleterre qu'après une expérience de vingt ans nous soyons forcés de reconnaître que cette puissance intellectuelle et morale est dans les mains de la Russie? Tout devrait rattacher la Grèce à la civilisation de l'Europe occidentale plutôt qu'à la Russie. » D'où vient donc qu'il en est autrement? demande hardiment le *Times*, et il répond aussi hardiment : « Cela tient à ce que l'Angleterre et la France ne sont pas assez préoccupées de la condition des populations chrétiennes de l'Orient. Elles nous ont crus leurs ennemis, voyant que nous étions tout au moins indifférens aux misères de leur servitude. De là leurs tentatives de révolte contre la Turquie et leur penchant vers la Russie. Nous accusons la Grèce d'exciter ces révoltes. Comme l'écrivait le 3 mars 1854 lord Clarendon à lord Stratford de Redcliffe, il est inutile de demander au gouvernement grec de ne pas pousser à l'insurrection des provinces turques, si cette insurrction est causée par la corruption et la négligence des autorités turques. »

« Pendant tout le cours de cette guerre, quelque forme qu'elle puisse prendre, nous avons, conclut le *Times* de 1854, deux devoirs et deux intérêts manifestes, mais non pas opposés, à suivre : d'abord empêcher que ces élémens de désaffection des sujets de la Porte ne soient convertis en une machine de guerre à la discrétion de la Russie, ensuite obtenir de la Porte, en retour de notre appui, satisfaction complète pour les droits de ses sujets chrétiens. Il n'est que trop commun en Turquie de voir les promesses faites par le gouvernement dans les jours difficiles révoquées aussi aisément qu'elles ont été faites ou éludées par les autorités locales. La po-

pulation chrétienne sait qu'elle ne peut croire à rien qui ne lui sera pas garanti par les grandes puissances chrétiennes. »

J'ai un certain plaisir, je l'avoue, à rappeler les documens qui témoignent de l'esprit qui en 1854 et plus tard en 1856, au congrès de Paris, inspirait les hommes d'état de la France et de l'Angleterre. Cette politique n'était pas seulement la plus généreuse, c'était la plus habile; c'était celle qui affranchissait le plus sûrement l'Orient chrétien de l'influence de la Russie en substituant les intérêts et les droits de l'Orient chrétien lui-même aux intérêts et aux prétentions de la Russie. Il n'est pas extraordinaire que les Grecs opprimés par les Turcs préfèrent les Russes aux Turcs; mais faites que les Turcs n'oppriment plus les Grecs, et que ceux-ci aient une bonne condition sociale, ou qu'ils soient indépendans : alors ils se préféreront naturellement aux Russes par cette raison prise dans l'étude du cœur humain qui fait que je préfère mon voisin à mon ennemi, mais que je me préfère moi-même à mon voisin. La politique occidentale du traité de Paris en 1856 travaillait à faire en sorte que l'Orient chrétien eût de quoi se préférer lui-même à la Russie. Ce sera notre éternel regret que cette politique, qui est écrite à chaque ligne du traité de Paris, n'ait pas été pratiquée avec persévérance et avec intelligence en Orient par les puissances occidentales depuis 1856 jusqu'à nos jours. — Le traité de 1856, dont vous invoquez l'esprit, me dit-on, contre la politique anti-hellénique de la France et de l'Angleterre, a deux buts parallèles : le premier est de sauver la Turquie du joug de la Russie, le second de relever la condition sociale de l'Orient chrétien et de lui donner un avenir à défendre contre la Russie elle-même. Si l'Orient chrétien, trop préoccupé de ses espérances de régénération et de ses prétentions d'indépendance, travaille contre le salut de la Turquie, si le second but se dresse, pour ainsi dire, contre le premier, n'est-ce pas aux puissances occidentales qu'il appartient de trancher ce conflit mal opportun et de maintenir le sens véritable du traité de 1856?

Voilà l'objection; voici notre réponse, qui touchera deux points différens, la Grèce d'abord et l'insurrection crétoise, — la Russie ensuite et sa politique en Orient, que nous croyons moins machiavélique et moins persévérante qu'on ne le suppose en général.

Nous commençons par reconnaître de bonne foi que la politique de 1856, ayant deux buts différens et qui semblent opposés aux esprits inattentifs, est assez difficile à pratiquer. Il ne faut point en effet faire un pas en avant d'un côté sans en faire un autre en avant aussi de l'autre côté. Il faut soutenir à la fois et presque également la Grèce et la Turquie. L'équilibre n'est pas facile à garder, nous l'avouons; mais si au lieu d'une politique d'équilibre on prend une

politique d'oscillation capricieuse et de bascule imprévoyante, si on se porte violemment tantôt d'un côté et tantôt de l'autre, si on est tour à tour trop grec et trop turc, trop grec pour se punir d'avoir été trop turc, et trop turc pour se punir d'avoir été trop grec, qui ne voit qu'ayant à marcher sur la corde tendue, cette façon de se passer de balancier rend la conduite à tenir plus difficile que jamais? C'est là ce que nous reprochons à la politique de la France en Orient dans ce qui touche particulièrement l'insurrection crétoise.

La France en moins de deux ans a eu trois politiques différentes sur l'insurrection crétoise. Quand éclate cette insurrection, la France la blâme, et M. de Moustier, que l'empereur venait de rappeler de Constantinople pour le faire ministre des affaires étrangères, ne manque pas, en passant par Athènes, de censurer sévèrement la faveur que la Crète insurgée trouve dans la population et dans le gouvernement grecs. Arrivé à Paris, M. de Moustier trouve, soit autour, soit au-dessus de lui, d'autres inspirations, et le langage de la France s'adoucit envers les Crétois et envers les Grecs. A mesure que s'apaise la mauvaise humeur contre l'insurrection crétoise, l'humeur se tourne contre la Turquie. Le consul de France, M. Jorel, que les Grecs accusaient à tort de leur être hostile, avait vu la vérité et l'avait transmise à notre gouvernement. Cette vérité était que, s'il y avait eu çà et là des agens grecs pour exciter les passions patriotiques des Crétois, il y avait eu surtout des fonctionnaires turcs qui par leurs exactions et leurs cruautés avaient révolté tous les intérêts et soulevé toutes les haines. Mieux informé à la fois et mieux inspiré, M. de Moustier commençait à parler de la Turquie et de sa conduite en Crète avec un mécontentement qui s'accroissait de dépêches en dépêches : « il ne suffit pas, disait-il à M. Bourée, notre ministre à Constantinople, de reconquérir l'île de Candie, il faut donner des satisfactions suffisantes aux intérêts des populations crétoises (1). » Le cabinet anglais entrait dans la même voie, et « chargeait lord Lyons d'insister pour que la Porte prît sans retard les mesures les plus propres à améliorer le sort des populations crétoises (2). » Dans une autre dépêche du même jour, le langage de la France est encore plus énergique. « Après bientôt huit mois d'une lutte qui a fait couler tant de sang et qui n'est pas terminée, en présence d'une résistance qui témoigne certainement d'un mal profond

(1) Dépêche du 10 mai 1867.

(2) Dépêche de M. de Moustier à M. Bourée, 17 mai 1867. — *Archives diplomatiques* nos 11 et 12, 1867.

dans la condition des populations, il est une nécessité qui s'impose avant toute autre : c'est de s'éclairer sur l'état des choses en Crète et de se rendre un compte exact des besoins du pays... Le moment nous semble en effet venu de rechercher sérieusement l'origine du mal et les remèdes qu'il comporte. Les populations seules, librement et sincèrement consultées, pourraient l'indiquer. » Enfin l'accent de mécontentement de la France s'élevant toujours, le gouvernement français aboutit à la fameuse déclaration du 29 octobre 1867, rédigée et remise en commun à la Porte ottomane par la France, l'Italie, la Prusse et la Russie. Cette déclaration est l'apogée de la politique de 1856, et la Porte ottomane y est durement mise en demeure d'accomplir les améliorations sociales qu'elle a promises aux chrétiens d'Orient dans le traité de paix de Paris. Pourquoi faut-il que cette déclaration ait été, chose étrange, le point de départ pour la France d'une nouvelle politique, toute contraire à celle qu'exprimait si vivement cette déclaration même du 29 octobre?

Avant d'expliquer, autant qu'il est explicable, le brusque changement qui se fait alors dans la politique orientale de la France, signalons quelques-uns des passages les plus significatifs de la déclaration du 29 octobre.

« Dès le début des regrettables événemens survenus dans l'île de Crète, les grandes puissances se sont émues d'un état de choses qui non-seulement blessait leurs sentimens d'humanité, mais dont le contre-coup parmi les populations chrétiennes de la Turquie pouvait mettre en danger le repos de l'Orient et les intérêts de la paix générale. — Plusieurs d'entre elles se sont concertées pour recommander à la Porte d'arrêter l'effusion du sang et de rechercher en commun avec elles une solution à ce déplorable conflit par une loyale enquête sur les griefs et les maux des Candiotes... — Malgré leurs pressantes instances, aucune réforme organique n'a été appliquée jusqu'ici pour satisfaire aux maux des populations chrétiennes de l'empire ottoman, pour lesquelles le spectacle de cette lutte acharnée est une cause permanente d'excitation. — Dans ces conjonctures, les puissances qui ont offert leurs conseils à la Porte ont la conscience d'avoir accompli ce que leur dictaient leurs sentimens d'humanité et leur sympathie, non pas seulement pour les intérêts généraux des races chrétiennes, mais encore pour l'avenir de la Turquie elle-même, car il est indissolublement lié au bien-être et à la tranquillité des populations placées sous le sceptre du sultan. — Les cabinets appréhendent que la prolongation de ce sanglant conflit et la résistance obstinée de la Porte à d'amicales exhortations ne dissipent chez ces populations, au moment même où elles s'y rattachaient le plus fortement, l'espoir

d'une amélioration véritable de leur sort, précipitant ainsi en Orient la crise qu'ils ont à cœur d'éviter; dès lors, sans renoncer à la mission généreuse que leur conscience leur impose, il ne leur reste plus qu'à dégager leur responsabilité en abandonnant la Porte aux conséquences possibles de ses actes. — Dans la voie qu'il a choisie et dans laquelle il persévère, le gouvernement ottoman ne pouvait certainement pas compter sur une assistance matérielle de la part des puissances chrétiennes; mais les cabinets, après avoir vainement tenté de l'éclairer, croient de leur devoir de lui déclarer que désormais il réclamerait en vain leur appui moral au milieu des embarras qu'aurait préparés à la Turquie son peu de déférence pour leurs conseils (1). »

Quand on compare cette déclaration du 29 octobre 1867 aux documens récemment émanés de la conférence de Paris dans le conflit qui s'est élevé entre la Turquie et la Grèce, on est effrayé de l'instabilité des sentimens et des résolutions de la diplomatie européenne, car enfin que reprochait à la Turquie la déclaration du 29 octobre 1867? De n'avoir rien fait pour remédier « aux abus qui ont provoqué le soulèvement des Candiotes, agité l'Orient chrétien et fixé la sollicitude des grandes puissances européennes. » De quoi cette déclaration menaçait-elle la Turquie? « De l'abandonner aux conséquences possibles de ses actes, de lui refuser leur appui, qu'elle invoquerait en vain au milieu des embarras qu'elle se serait préparés à elle-même par sa résistance obstinée aux exhortations amicales de l'Occident. » Un an à peine s'est écoulé, tout est changé; la Turquie a repris faveur auprès de l'Europe, la Grèce et les populations chrétiennes sont en disgrâce. En 1867, c'était la Turquie qui était au ban de l'Europe; en 1869, c'est la Grèce et les populations chrétiennes. En 1867, la France demandait énergiquement à la Turquie de remédier aux abus qui avaient provoqué le soulèvement des Candiotes; elle excusait donc tout au moins, si elle n'approuvait pas, l'insurrection de la Crète. En 1869, il n'y a plus dans les documens émanés de la conférence de Paris un seul mot d'excuse pour l'insurrection crétoise, un seul mot d'encouragement ou de justice qui puisse faire espérer aux Candiotes un meilleur sort. La déclaration de 1867 respire l'esprit de 1856 et semble vouloir le pratiquer efficacement; les actes et les documens de la conférence de Paris en 1869 semblent s'écarter à dessein de cet esprit comme d'un embarras ou d'un écueil. Le mal en 1867 était dans la résistance obstinée de la Porte à l'esprit de 1856; il est en 1869 dans les sympathies nationales de la Grèce et dans les aspirations imprudentes des populations chrétiennes de l'Orient.

(1) *Archives diplomatiques*, n°s 11 et 12, 1867, p. 1580-1581.

Que s'est-il donc passé de 1867 à 1869 qui ait pu changer ainsi complétement la face des choses et les sentimens de la diplomatie européenne? Rien n'a changé dans les événemens et dans les actes de l'Orient chrétien, rien n'a changé, du moins au vu et su du public. Si même nous prenons les griefs exprimés par la Turquie, nous voyons que « la violation du droit des gens dont elle se plaint contre la Grèce dure depuis deux ans. » Nous ne disons point assurément que la durée de la faute puisse l'excuser, nous ne songeons point à entrer dans l'examen du procès engagé entre la Turquie et la Grèce; nous disons seulement à la diplomatie européenne et surtout à la diplomatie française : Tout cela, vous l'avez vu et vous l'avez su; tout cela, vous le voyiez et vous le saviez quand vous faisiez votre déclaration du 29 octobre 1867. — Je sais bien que vous vous êtes repentis de cette déclaration à peine faite, et que dès le 6 novembre 1867, c'est-à-dire huit jours après la déclaration, M. Bourée écrivait à M. de Moustier : « L'impression trop vive que les ministres du sultan ont reçue de la déclaration... tend aujourd'hui à se calmer. Ils paraissent comprendre que notre démarche était la conséquence naturelle des événemens antérieurs... La Porte sait d'ailleurs que, si elle ne peut raisonnablement exiger de nous un concours qu'elle a elle-même décliné pour l'aider à sortir des embarras que lui causent les affaires de Crète, nous n'avons pas du moins l'intention d'augmenter la somme des difficultés de la situation (1). » Comme dans cette dépêche on voit se diminuer et s'évanouir la déclaration du 29 octobre 1867, à peine vieille de huit jours! Si le cabinet français s'est si vite repenti de sa mauvaise humeur contre la Turquie, quelles sont les causes de ce repentir soudain? Nous ne pouvons pas les discerner, nous ne pouvons pas surtout comprendre comment ces causes, ayant eu un effet si prompt huit jours après la déclaration, n'ont pas pu agir de la même manière huit jours avant. Plus vives à se montrer, elles auraient épargné au cabinet de Paris une inconséquence ou une contradiction trop visible.

Les personnes qui veulent tout savoir expliquent le changement qui a eu lieu dans les sentimens et les résolutions du gouvernement français par la découverte qu'il a faite des intrigues de la Russie. Il paraît que la Russie nous attrapait en Orient. Il y a des gens qui aiment mieux être attrapés par les autres et le dire que d'avouer qu'ils se sont trompés eux-mêmes. Les dupes d'autrui et les dupes de leurs propres calculs se ressemblent fort et se confondent si aisément que ce n'est pas la peine d'en faire beaucoup la distinc-

(1) *Archives diplomatiques*, nos 11 et 12, 1867, p. 1597.

tion. J'aime mieux risquer quelques conjectures sur ces intrigues de la Russie en Orient, qui, une fois découvertes en 1868, ont changé complétement les dispositions du cabinet de Paris, et ont décidé la France, — placée entre les deux pensées contenues dans le traité de 1856, l'appui donné à la Turquie et l'appui promis à l'Orient chrétien, — à revenir à la première et à abandonner la seconde.

C'est, selon nous, une aussi grande erreur de croire que la Russie intrigue toujours en Orient que de croire qu'elle n'y intrigue jamais; mais la plus grande erreur est de croire qu'elle y intrigue toujours avec la même pensée et avec le même dessein. Elle n'a pas un plan et un système arrêtés dont elle poursuive l'exécution sans jamais s'en détourner. Je ne connais ni dans le présent ni dans le passé d'homme d'état qui ait un système invariable. Il n'y a que les esprits chimériques qui aient cette obstination, et c'est par là qu'ils se perdent. Il est possible que la Russie ait songé autrefois à posséder Constantinople; mais depuis trente ans et surtout depuis la guerre de Crimée elle a dû renoncer à cette idée, ou attendre sagement que les occasions la lui rendent. Que la Russie veuille en Orient avoir une Turquie faible, que ce soit là son système et sa volonté persévérante, je le crois avec une profonde conviction; mais qu'elle veuille faire aboutir le plus promptement possible la faiblesse à la mort, c'est-à-dire à l'ouverture de la succession, je ne le crois pas. La faiblesse, la mort, la succession, c'est là la marche de la logique, mais non pas la marche de la politique. Tout ce qui peut affaiblir la Turquie sans la tuer, tout ce qui peut l'empêcher de revenir aux temps de Soliman et de Sélim est bon pour la Russie, et je ne vois même point, à parler franchement, en quoi cela est mauvais pour l'Europe en général. Si la succession de la Turquie venait à s'ouvrir, la plus belle part de l'héritage pour la Russie ne serait pas à Constantinople, part trop en vue et trop enviée; elle serait dans l'Asie-Mineure, dont l'Angleterre, l'Italie, l'Autriche et la Grèce feraient bien cependant de lui interdire le versant occidental, c'est-à-dire l'accès à la Méditerranée.

Si ces conjectures que nous risquons sur la vraie politique de la Russie en Orient ont quelque justesse, il faut en conclure qu'il en faut pas attribuer à la découverte des intrigues de la Russie le brusque changement qui s'est fait dans les sentimens et dans les résolutions du gouvernement français envers la Grèce et les chrétiens d'Orient. Les intrigues de la Russie et les exactions des fonctionnaires turcs font partie du régime ordinaire de l'Orient chrétien depuis longues années déjà. A côté du pacha qui opprime, qui pille, et qui par ses avanies provoque à la révolte, il y a l'agent russe qui entretient les haines, envenime les mécontentemens, tout cela

sans beaucoup d'efforts de sa part, aidé qu'il est dans son métier d'agent provocateur par la brutalité imprévoyante des Turcs. Les intrigues russes ne sont donc point un fait accidentel et imprévu dont la découverte ait pu étonner et irriter la diplomatie occidentale. Ajoutez même que les Russes qui en Orient provoquent les chrétiens à la révolte sont loin d'être tous des agens salariés du gouvernement russe. Il ne faut pas s'y tromper, la haine du Turc et la sympathie pour le chrétien sont des sentimens passés dans le caractère russe. Le Russe en Orient provoque à la révolte contre le Turc par habitude, par goût national, et sans avoir besoin d'instructions particulières de son gouvernement. Cessons donc de croire que le mécontentement des manœuvres russes récemment et inopinément découvertes dans l'Orient chrétien ait pu être pour quelque chose dans le mouvement qui a poussé la France de la sympathie pour les chrétiens à la sympathie pour les musulmans.

Ces brusques changemens d'opinion et de conduite font un tort considérable à l'influence de la France dans le monde oriental. L'Orient chrétien sait bien que la France est très désintéressée dans la protection qu'elle accorde depuis longtemps aux populations chrétiennes. L'Angleterre soutient la Turquie pour en avoir, dit-on, le commerce; la Russie soutient les chrétiens orientaux à cause de la conformité des rites religieux et de la prépondérance que lui donne cette conformité : la France seule protége gratuitement et sans intérêt aucun les chrétiens d'Orient. Quand nous paraissons les abandonner, ils se désespèrent et cherchent en quoi ils ont péché contre nous. Ne trouvant pas que nous ayons aucune raison d'intérêt de nous plaindre d'eux, ils pensent que nous sommes capricieux ou malavisés; ils disent qu'on ne peut pas se fier à nous, et que nous voulons toujours avoir deux cartes dans notre jeu, une carte turque et une carte grecque, dont nous jouons alternativement. Voilà le tort que notre instabilité nous fait en Orient; elle ne nous est pas moins dommageable en Europe. Tant que nous avons été heureux, on prenait nos oscillations pour de savans calculs. Depuis que la fortune ne se pique plus de leur donner un sens en leur prêtant un succès, le public européen, devenu sévère, croit d'avance qu'il y a une faute quand nous changeons de conduite, comme il croyait d'avance aussi autrefois qu'il y avait une habileté.

II.

Résumons et limitons exactement le reproche que nous faisons à la politique française en Orient depuis la déclaration du 29 oc-

tobre 1867 jusqu'à nos jours. La politique du traité de 1856 est, selon nous, et doit être la politique fondamentale de la France en Orient. Cette politique ne doit point être désagréable à l'empereur, car elle exprime l'acte le plus important et la partie la plus brillante de son règne. Nous reprochons au cabinet français d'avoir, de 1856 à 1866, c'est-à-dire jusqu'à l'insurrection de la Crète, laissé flotter au hasard les rênes de cette politique, et de n'avoir fait à Constantinople, pour obtenir et pour réaliser les réformes promises par la Turquie en faveur des populations chrétiennes, que des efforts interrompus et négligens, ou, ce qui est pire, d'avoir envoyé en Turquie des projets de réforme marqués au coin de l'imitation européenne, par conséquent inapplicables et ridicules. Nous lui reprochons, quand a éclaté la rébellion crétoise, qui était un moment de crise pour la régénération partielle de l'Orient chrétien et en quelque sorte un des cas qui rentraient le mieux dans le cercle des prévisions de la politique de 1856, d'avoir d'abord pris parti contre cette insurrection sans prendre l'avis de nos consuls, puis d'avoir plus tard pris parti pour cette insurrection avec une brusque ferveur, et demandé, de la même plume qui avait tout refusé à la Crète souffrante, l'annexion de la Crète à la Grèce et par surcroît de l'Épire et de la Thessalie, d'avoir, dans cet accès de philhellénisme que nous ne blâmons que parce qu'il n'a pas duré, mis la Turquie au ban de l'Europe par la déclaration du 29 octobre 1867, enfin tout à coup, et par un brusque revirement d'opinion, d'être passé de la Grèce à la Turquie.

Voilà l'instabilité que nous reprochons à la conduite du cabinet français en Orient. Nous ne voudrions pas cependant ériger cette instabilité en faute irréparable; nous ne cachons pas qu'en effet elle nous laisse des espérances, et que, comme le cabinet français est livré en ce moment à ses plus grandes prédilections turques, nous le croyons d'autant plus près de retourner aux prédilections grecques. Nous ajoutons que, selon nous, il est juste de tenir compte au cabinet français des efforts qu'il a faits de temps en temps pour obtenir les réformes promises par la Turquie en 1856, et même pour y coopérer par les projets de règlemens et de circulaires qu'il a expédiés à Constantinople. Ces projets, étant conçus au rebours des mœurs et des usages turcs, n'avaient, il est vrai, aucune chance de succès, et l'échec en a été aussi prompt qu'il était prévu. Il ne faut pas moins savoir gré de ses bonnes intentions au cabinet français et l'exhorter à les pratiquer sous une autre forme. Il y a trois moyens d'améliorer le sort des chrétiens d'Orient : le premier est d'établir l'égalité entre tous les sujets du sultan, mahométans ou chrétiens, Bulgares ou Slaves, Arméniens

ou Grecs. C'est sur cette idée que sont fondés la plupart des projets expédiés par la France à Constantinople; l'Angleterre elle-même, quoiqu'elle n'ait pas le fanatisme de l'unité, semble avoir beaucoup espéré de cette réforme. C'est un principe tout européen que l'égalité devant la loi. Il paraît fort simple à proclamer; il est fort difficile à pratiquer dans un pays où la religion est la loi de l'état ou plutôt l'état lui-même. La Turquie cependant a reçu de très bonne grâce tous les projets parisiens fondés sur cette idée, et elle en acceptera autant qu'on lui en enverra. Je crois que ce qui les lui rend agréables, c'est qu'ils sont faciles à imprimer, faciles à faire louer en Europe en temps d'emprunts turcs, et impossibles à exécuter.

Le second moyen d'améliorer la condition des chrétiens d'Orient est la reconnaissance légale des diverses nationalités qui partagent la population de l'empire, et la concession faite à ces nationalités de droits et de priviléges particuliers. Souvent même cette reconnaissance de la nationalité d'une population a fait partie d'un traité conclu avec une puissance étrangère. Cet état de choses répugne aux idées d'égalité politique et civile de l'Occident; il s'accorde avec les idées et les traditions de l'Orient. Les diverses races chrétiennes y sont comme constituées naturellement en corps de nations par la reconnaissance de leurs églises. Ce moyen d'amélioration était donc celui qu'il était le plus raisonnable d'employer en Turquie. C'est de ce côté qu'il fallait pousser le progrès turc après le traité de 1856, afin d'en pratiquer et d'en appliquer l'esprit. L'Occident ne semble pas y avoir pensé.

Le troisième moyen d'améliorer le sort des populations chrétiennes, c'est l'indépendance. C'est le principe qui a été appliqué à la Grèce. Nous avons parfois, et bien malgré nous, contrarié les sentimens de nos amis d'Athènes en n'adoptant pas du premier coup leurs espérances patriotiques pour leurs frères d'Orient. Nous prenions la liberté de leur représenter que l'indépendance n'était pas pour les populations orientales la seule forme de l'amélioration, que l'important était de relever leur condition, de quelque manière que ce fût, — de faire que les chrétiens fussent partout supérieurs en nombre, en richesse, en instruction aux musulmans, et d'attendre l'effet naturel de cette supériorité. Ce que nous disions aux publicistes d'Athènes, qui ne concevaient d'autre amélioration que l'indépendance, nous le dirions volontiers aux publicistes d'Occident, qui ne conçoivent d'autre amélioration que l'égalité devant la loi pour tous les sujets turcs. Cette égalité est assurément une grande amélioration, et si grande même qu'elle nous semble impossible pour le moment en Turquie. Cependant il y a d'autres formes d'amélio-

ration. Le seul engagement que l'Europe ait pris dans le traité de 1856, c'était de faire en sorte que la condition des chrétiens d'Orient fût meilleure après le traité qu'avant. C'est cet engagement que le cabinet français semble avoir oublié de poursuivre de 1856 jusqu'en 1866, c'est-à-dire jusqu'à l'insurrection crétoise. Qui peut douter, si les efforts de l'Occident s'étaient employés après 1856 à procurer à la Crète, non pas l'indépendance, mais une autonomie administrative, qui peut douter que cette concession, faite à temps et dans une étendue déterminée par l'Europe, n'eût apaisé beaucoup de plaintes et prévenu beaucoup de griefs? J'entends souvent critiquer amèrement les fautes et les abus du gouvernement hellénique : eh bien! n'était-il pas facile à la Turquie, aidée des conseils de l'Occident, de donner aux Crétois une administration meilleure que celle de la Grèce, plus protectrice des véritables intérêts populaires? Ne lui était-il pas facile, en agissant ainsi, de faire envier le sort des Crétois aux Hellènes plutôt que de laisser envier le sort des Hellènes aux Crétois?

Donner aux différentes races chrétiennes qui sont sujettes du sultan une autonomie administrative, conférer à ces corps de nation des garanties et des droits égaux dans l'ordre civil à ceux qu'ils ont déjà dans l'ordre religieux sous le nom d'églises, faire pour la Crète par exemple ce qu'on a fait, il y a près de quarante ans, pour Samos, et plus récemment pour le Liban, — ne pas viser à une centralisation contraire au génie des populations et qui ne peut être en Orient que l'unité d'oppression, — s'abstenir d'imitations intempestives de l'administration européenne, que les fonctionnaires turcs ne peuvent ni ne veulent appliquer, ou qu'ils tournent en occasions nouvelles de pillages et d'avanies, voilà quel était le meilleur moyen, après 1856, de donner aux réformes promises par le traité de Paris et garanties par l'Europe une réalité pacificatrice. La Turquie n'a pas cru devoir employer ce moyen, et l'Occident n'a pas cru devoir l'exiger; mais ce qui n'a pas été fait jusqu'ici peut se faire, et c'est sur ce point important, c'est-à-dire sur l'exécution du traité de Paris, que le gouvernement grec, avec beaucoup d'à-propos, a dirigé l'attention des grandes puissances européennes dans sa dépêche du 19 février dernier.

« Il est d'autant plus regrettable, dit le ministre des affaires étrangères de la Grèce, que la conférence ne se soit pas occupée de la question crétoise, qui pourrait, en se renouvelant dans un temps plus ou moins rapproché, produire les mêmes effets, que les grandes puissances, à l'exception de la Grande-Bretagne, ont cru devoir peser en 1867 sur la Porte ottomane pour la déterminer à consentir à un examen des vœux des Crétois... Le gouvernement du roi, comptant

sur les dispositions des six grandes puissances signataires du traité de 1856 en faveur des chrétiens de l'empire ottoman, se flatte qu'elles voudront bien employer leur haute influence afin que le sort des Crétois et de tous les chrétiens, nos coreligionnaires, soit sérieusement amélioré. » Ainsi ce qu'il fallait faire le lendemain du traité de Paris, c'est-à-dire pacifier l'Orient chrétien en améliorant sa condition sociale et en l'affranchissant des incorrigibles exactions des fonctionnaires turcs, le préserver du mal de l'oppression afin de préserver la Turquie du mal des révoltes, empêcher cet Orient chrétien de désirer d'être Russe et même d'être Grec en lui prouvant par les faits qu'il ne perd rien à rester Turc, voilà ce qu'après douze ans de temps perdu pour l'Occident et de souffrances endurées par l'Orient il faut tâcher enfin d'accomplir. Sans cela, l'œuvre de la conférence est une trêve; ce n'est point une paix.

Nous nous reprocherions de finir nos réflexions sur l'état actuel de ce qu'on appelle encore par habitude la question d'Orient sans dire un mot de la circulaire du 21 février de M. de La Valette. Cette circulaire a pour objet de constater l'état dans lequel la conférence laisse la question d'Orient, telle que la considère le gouvernement français. Nous remarquons d'abord le ton de bienveillance avec lequel notre ministre des affaires étrangères parle de la Grèce, et cela nous fait espérer, comme nous le disions plus haut, qu'un nouveau quart d'heure de justice ou de faveur équitable est en train de se lever pour la Grèce. Cet esprit de justice pour la Grèce a régné dans les délibérations de la conférence, si nous en croyons le témoignage de M. de La Valette, car le savant et habile envoyé de la Grèce en France, M. Rangabé, a été, grâce à son absence même de la conférence, « admis à présenter toutes les observations qu'il jugeait utiles aux intérêts de son pays, à traiter même des questions qu'il n'aurait pas été autorisé à aborder devant les plénipotentiaires. » Je suis ravi de ce généreux démenti donné par la conférence au vieux proverbe qui voulait que les absens eussent toujours tort, et j'en suis d'autant plus ravi que cela justifie M. le ministre de Grèce de n'avoir pas voulu siéger dans une conférence où il n'aurait eu que voix consultative. Selon M. de La Valette, l'absence bien avisée de M. Rangabé a donné à sa voix consultative plus d'indépendance et plus d'autorité, en même temps qu'elle a préservé la dignité internationale de la Grèce. M. de La Valette croit que, « quelles que soient les apparences contraires, c'est la Grèce en réalité qui a le plus à se féliciter d'une médiation dont les premiers effets ont été de la dégager des complications de l'affaire de Crète, devenue si onéreuse pour elle, comme de lui épargner les calamités qu'en-

traînait inévitablement une lutte inégale. En rétablissant les relations interrompues entre elle et le gouvernement ottoman, en la défendant contre ses propres entraînemens par les règles tracées à ses rapports avec la Turquie, les puissances lui ont rendu le service le plus signalé qu'elle pût espérer. »

Le ministre des affaires étrangères sait dorer la pilule. Il y a cependant du vrai dans ce qu'il dit : oui, puisque l'Occident, s'éloignant à tort de l'esprit du traité de 1856, abandonnait la cause des Crétois, la défense de cette cause ne pouvait pas rester à la charge de la Grèce toute seule, et il n'était pas juste que ce qui était, ce qui est encore une obligation européenne dans les limites du traité de 1856, devînt seulement une obligation grecque. La Grèce y succombait; il était bon qu'elle en fût dégagée, et sous ce rapport M. de La Valette a raison, et raison honorablement pour la conférence et pour la Grèce.

Je ne crois pas autant que le fait M. de La Valette *aux calamités inévitables de la lutte inégale*, dit-on, que la Grèce allait engager avec la Turquie. Sans doute les grandes puissances ont eu sur les forces respectives des deux états, la Grèce et la Turquie, des renseignemens que nous n'avons pas, et qui leur ont fait craindre que la Grèce ne fût écrasée par la Turquie; mais, si la Turquie est si forte et si puissante, d'où vient qu'elle a souffert que la Crète lui résistât pendant deux ans? D'où vient qu'elle n'a pas, dès les premiers momens, inondé ce coin de terre de ses soldats? D'où vient qu'elle ne l'a point enfermé dans le cercle infranchissable de ses vaisseaux? Dira-t-on que la Grèce soutenait la résistance de la Crète? Mais quoi? si la Grèce pouvait soutenir efficacement la Crète, elle pouvait se soutenir elle-même, au moins pendant quelque temps, et personne ne peut savoir aujourd'hui en Europe ce que produirait une guerre qui durerait plus de six mois.

Outre les bienfaits de la paix, il y a un avantage considérable que la conférence a procuré à la Grèce et même à l'Europe tout entière. Je ne parle pas ici de la pensée du grand amphictyonat européen proposé, il y a déjà quelques années, par l'empereur, et dont tous ses ministres ne manquent pas de faire l'éloge; je veux parler d'un fait important qui s'est manifesté par l'objet même de la réunion de la conférence de Paris. Quand en 1854 une conférence était réunie à Vienne pour empêcher la guerre, c'était bien alors de la question d'Orient qu'il s'agissait, et de la question d'Orient sous son ancienne forme, sous la forme qu'elle avait eue dans la dernière moitié du XVIIIe siècle et dans la première moitié du XIXe, l'envahissement progressif de la Turquie par la Russie. L'empereur Nicolas avait voulu clore cet envahissement centenaire

par une grande et décisive conquête. L'Occident se mit entre lui et sa proie; la Russie fut vaincue et recula. Cette retraite est-elle définitive? Est-ce une abdication? est-ce un ajournement? Faudra-t-il encore une guerre de Crimée pour exclure à tout jamais la Russie de la question d'Orient dans le Bosphore et dans l'Archipel? Je ne le crois pas, pensant que la Russie en Orient a sagement déplacé son ambition. Ce qui est vrai en attendant, c'est que la question d'Orient a changé de face. Ce ne sont plus les Russes et les Turcs qui remplissent le théâtre: ce sont les Turcs, les Grecs, les Crétois, les Serbes, les Roumains; c'est l'Orient enfin et ses peuples qui débattent entre eux leurs destinées parallèles ou opposées. L'Europe est sortie de la question d'Orient, et ne permettra plus qu'aucun intérêt ou qu'aucune ambition européenne puisse y rentrer. La *question d'Orient*, c'est-à-dire la question de savoir à quelle puissance européenne appartiendra l'Orient ou Constantinople, qui pour l'Europe résume l'Orient, la question de savoir au profit de qui sera détruit l'équilibre européen par l'usurpation du Bosphore, cette question est finie, nous l'espérons. Au lieu de la *question d'Orient*, il n'y a plus que la question de l'Orient débattant ses intérêts et son avenir sous les yeux et sous le contrôle de l'Europe. Parmi ces intérêts et parmi ces avenirs, quels sont ceux qui prévaudront? Sera-ce les Turcs corrigés et civilisés? les Grecs soutenus à la fois et contenus? quelque autre population chrétienne qui ne sait pas encore le secret de son avenir? toutes questions ouvertes à la curiosité et au jugement de l'Europe, fermées et interdites à son ambition. Si l'Europe est sage et si la Providence lui est secourable, la guerre de Crimée aura été la dernière intervention guerrière de l'Occident en Orient, et la conférence de Paris de 1869 aura été la première entremise conciliatrice ou juridique. L'Europe a dès ce moment, en prenant son rôle de juge, proclamé son renoncement à tout intérêt et à toute ambition. C'est la signification la plus importante de la conférence de Paris et son plus grand avantage pour la Grèce.

SAINT-MARC GIRARDIN.

LA

BANQUE DE FRANCE

Dans presque toutes les langues, le mot banque et le mot banquier dérivent du vocable qui signifie table ou comptoir : τραπεζίτης chez les Grecs, *mensarius* chez les Romains, *banchiero* chez les Italiens du moyen âge. Le banquier a été primitivement un changeur; il venait s'installer sur la place publique avec un banc où il étalait les monnaies diverses qu'on pouvait avoir à lui demander; peu à peu il prit des fonds en dépôt, fit des avances sur caution, sur marchandises, sur gages, sur titres de propriété, sur papiers de famille (1), et devint bien réellement ce que nous nommons aujourd'hui un banquier. Lorsqu'il avait manqué à ses engagemens, on brisait son comptoir; on disait alors de lui qu'il était l'homme du banc rompu, *banco rotto*, d'où nous avons fait le mot banqueroute. Selon plusieurs écrivains, les *trapézites* et les *mensarii* auraient ignoré toutes les opérations des banques modernes. Cette opinion peut paraître exagérée, et Plaute lui donne un démenti. Dans *les Captifs*, il fait dire à Hégion :

> Ibo intro, atque intus subducam ratiunculam
> Quantillum argenti mi apud trapezitam siet (2).

Il n'est pas douteux que depuis l'antiquité il n'y ait eu en Italie des

(1) Lorsque Louis-Philippe fit peindre au palais de Versailles la salle des Croisades, c'est à Gênes qu'on retrouva une grande partie des papiers appartenant aux croisés. Ces titres avaient été engagés chez les banquiers génois par les seigneurs français comme garantie de l'argent qu'ils empruntaient afin de pouvoir se rendre en terre sainte.

(2) « Je rentre, et vais voir un peu ce qu'il me reste d'argent chez mon banquier. »

établissemens publics faisant des opérations de banque; toutefois il serait difficile de dire à quelle époque remontent les plus anciens. Venise prétend avoir eu une banque municipale dans la première moitié du XIVe siècle, Barcelone trouve dans ses archives quelques traces d'une banque installée en 1349 par la corporation des drapiers; mais il faut, si l'on veut s'étayer sur des documens authentiques, reconnaître que la première banque régulière établie en Europe fut celle que les Génois organisèrent en 1407 sous le nom de *Casa di San-Giorgio*.

Quoique Louis XIV, après la désastreuse année 1709, eût créé du papier-monnaie, et qu'à l'époque de sa mort 492 millions de ces valeurs douteuses circulassent encore, notre première banque fut celle de Law, la fameuse banque du Mississipi, qui a tant fait parler d'elle, qu'on a tant maudite, mais à laquelle cependant il ne faut pas oublier que nous avons dû la Louisiane. Concédée à Law pour vingt ans, par ordonnance des 2 et 20 mai 1716, au capital limité de 6 millions divisés en 1,200 actions de 5,000 livres chacune, elle commença dès le mois de juin des opérations qui, si elles n'eussent point été dénaturées, l'auraient conduite probablement à une prospérité extraordinaire. Ces opérations étaient, à fort peu de chose près, celles-là mêmes qui ont donné à la Banque de France une assiette si solide : escompte des effets de commerce, garde des valeurs en dépôt, paiemens et recouvremens pour les tiers. Son action était très sagement circonscrite par l'interdiction absolue de faire le commerce ou d'emprunter à intérêt. Les débuts furent magnifiques; d'un intérêt mensuel de 2 1/2 pour 100, l'escompte des effets descendit à 6, à 5 et même à 4 par an. Jamais telles facilités n'avaient été offertes au négoce, qui se hâtait d'en profiter.

Malheureusement le succès grisa Law, il engloba la banque dans la compagnie d'Occident, et voulut mettre en pratique le fameux *système*, rêverie socialiste qui devait amener la banque à être l'unique dispensatrice de tout crédit, de toute richesse, de tout travail. Pour satisfaire les besoins factices qu'on venait de créer, pour répondre aux demandes d'une spéculation surexcitée, on émit une quantité folle d'actions, actions-mères, actions-filles, actions-petites-filles. Pareille fureur d'agiotage ne s'était jamais vue. Les grands seigneurs marchaient en tête de cette armée pleine de convoitises âpres et malsaines : le comte de Horn, un parent du régent, assassinait en plein jour, rue Quincampoix; à la fin de février 1720, le duc de Conti faisait enlever 14 millions d'or à la banque, et le 2 mars le duc de Bourbon en retirait 25. On en arriva, pour conjurer une catastrophe imminente, non pas seulement à vouloir imposer le cours forcé de ce papier qui de minute en minute perdait de

sa valeur, mais à interdire la circulation des espèces métalliques, à défendre de placer des fonds à l'étranger, à prohiber l'achat des diamans et de la vaisselle plate. Quand une institution en est là, elle est morte, et nul pouvoir ne saurait la ressusciter. Le désastre fut immense. On n'en riait pas moins, et l'esprit parisien n'abdiquait pas au milieu d'un tel cataclysme. Comme au-dessus de l'hôtel de la compagnie (1) on avait gravé deux L majuscules, initiales du nom de Louis XV, un plaisant écrivit sur la muraille : *ut citius aufugiat*, afin qu'il se sauve plus vite. Law se sauva en effet, mais à grand'peine, c'est miracle qu'il n'ait pas été écharpé; deux ou trois fois il avait été obligé d'aller chercher refuge jusque dans les appartemens privés du duc d'Orléans. Le 13 octobre 1720, on publia un arrêt du conseil, rendu le 10, portant suppression des billets de banque à partir du 1er novembre. D'après la récapitulation qui suit le libellé, il est constant que les billets émis s'élevaient à la somme de 2 milliards 696 millions 400,000 livres.

La chute avait été si profonde qu'on en resta étourdi plus longtemps que de raison. Le seul mot de banque épouvantait tout le monde, et il faut attendre cinquante-six ans avant de voir reparaître une institution qui rappelait de fort loin la première et féconde tentative de Law. Un arrêt du 24 mars 1776 concéda au sieur Bernard un privilége en vertu duquel il pouvait établir une *caisse d'escompte* au capital de 15 millions de livres. Elle vivota plutôt qu'elle ne vécut, paralysée par les exigences du gouvernement et la défiance du public. On peut croire que ses opérations n'étaient pas très fructueuses, car en 1784 il fut de mode pour les femmes de porter des chapeaux sans fond qu'on appelait *chapeaux à la caisse d'escompte;* néanmoins elle subsista tant bien que mal jusqu'à la convention, qui la supprima par décret du 4 août 1793. Sous le directoire, des particuliers, négocians et banquiers, créèrent une *caisse de comptes courans* qui émettait des billets, faisait diverses opérations avantageuses pour le commerce, et qui disparut lorsque Bonaparte, devenu premier consul, appréciant les services que pouvait rendre à la population un établissement de crédit sagement mené, contenu par une loi constitutive dans des limites sévèrement fixées, fonda la Banque de France.

(1) Ancien hôtel de Nevers, annexé aujourd'hui à la Bibliothèque impériale, récemment restauré, s'étendant entre les rues Vivienne et Richelieu, avec façade sur la rue Neuve-des-Petits-Champs.

I.

En 1800, le 24 pluviôse an VIII, plusieurs banquiers à la tête desquels se trouvaient Perregaux, Le Couteulx-Canteleu, Mallet aîné, Récamier, le fabricant de tabacs Robillard, se concertèrent pour arrêter les statuts d'une banque au capital de 30 millions répartis en 30,000 actions nominatives. Les opérations devaient être l'escompte, le recouvrement des effets, les dépôts et consignations, les comptes courans, enfin l'émission de billets au porteur et à vue. Il lui était interdit de faire tout autre commerce que celui de l'or et de l'argent. Dans les statuts primitifs, on retrouve d'une façon embryonnaire, mais déjà très nette, le système de gouvernement qui devait assurer à la Banque une stabilité que rien jusqu'à ce jour n'est parvenu à ébranler. Dès le 28 nivôse (18 janvier 1800), un arrêté consulaire ordonnait que tous les fonds reçus à la caisse d'amortissement fussent versés à la Banque de France. C'est là une consécration importante et qui peut dès lors faire préjuger du succès de l'entreprise. Cette dernière attendit cependant trois années avant de recevoir une constitution organique; ce fut la loi du 24 germinal an XI (14 avril 1803) qui la lui donna.

Par cette loi, le capital est porté à 45 millions, les coupures des billets sont fixées à 1,000 et à 500 francs. Le privilége est accordé pour quinze années; l'universalité des actionnaires est représentée par les 200 plus forts d'entre eux; convoqués en assemblée générale une fois par an, ils nomment au scrutin 15 régens qui administreront la Banque et 3 censeurs qui la surveilleront; les régens et les censeurs réunis forment le conseil-général. L'un des régens est nommé président pour deux ans par le conseil, et pendant toute la durée de ses fonctions il exerce une sorte de pouvoir exécutif. Ainsi qu'il est facile de le voir, nous sommes en république, car dans cette constitution très libérale on n'aperçoit pas l'ingérence de l'état. Il ne révèle pas son influence par des signes extérieurs; s'il l'exerce, c'est d'une façon amiable, mais sans aucun droit reconnu dans les statuts. Les actionnaires de la Banque, représentés par les administrateurs élus, étaient maîtres chez eux, indépendans de tout contrôle direct, et pouvaient n'avoir d'autre guide que leur intérêt particulier.

En 1805, pendant la campagne d'Allemagne, qui devait trouver un si rapide et si glorieux dénoûment à la bataille d'Austerlitz, la Banque traversa une crise difficile. Elle était alors installée dans l'hôtel Maissiac, qui occupe le n° 48 de la rue Pagevin. Chaque jour, la place des Victoires était remplie par des gens inquiets

qui venaient échanger leurs billets contre des espèces. Dans le commerce, le billet de 1,000 francs perdait 20 francs; Joseph, qui, sous le titre de grand-connétable, présidait le conseil des ministres en l'absence de son frère, était fort troublé, et parlait de faire venir des troupes pour déblayer les issues de la Banque obstruées dès le milieu de la nuit. La Banque, voyant son encaisse métallique diminuer à vue d'œil, criait au secours et s'adressait au tribunal de commerce pour qu'il forçât le public à accepter les billets en guise d'argent. En cette circonstance, Napoléon fut très net. Le 20 octobre 1805, il écrivit d'Elchingen à Régnier : « Il faut que la Banque échange ses billets contre de l'argent à bureau ouvert, ou qu'elle ferme ses bureaux, si elle manque d'argent. Quant à moi, je ne veux pas de papier-monnaie. »

Le souvenir de ces désordres passagers a-t-il eu quelque influence sur les résolutions de Napoléon? n'a-t-il pu supporter qu'un établissement qui servait de régulateur au crédit public eût la faculté de se mouvoir en dehors de l'action immédiate de l'état? On ne sait, mais dès le 22 avril 1806 la constitution de la Banque de France est modifiée d'une façon définitive, et devient un type de gouvernement monarchique constitutionnel. Par la nouvelle loi, le privilége est prorogé de vingt-cinq ans au-delà du terme fixé d'abord, le capital est porté à 90 millions; c'est toujours l'assemblée des actionnaires qui élit les censeurs et les régens; mais la présidence échappe à ces derniers. La direction des affaires, que la Banque, en vertu de la loi de germinal, déléguait à son comité central, est désormais exercée par un gouverneur et deux sous-gouverneurs qui sont nommés par l'empereur et prêtent serment entre ses mains. Cette loi, que rien jusqu'à présent n'a modifiée dans ses parties organiques, a été libellée par Mollien, un des esprits les plus fermes et les plus sagaces de son temps. Il est étrange que Napoléon, dont l'horreur pour le système parlementaire s'était si souvent manifestée, ait établi précisément à la Banque le modèle presque parfait de ce genre de gouvernement.

Le gouverneur préside les conseils, approuve ou rejette les dispositions adoptées, nomme, révoque, destitue les agens, signe seul, comme un souverain, tous les traités intervenans, fait exécuter les lois et statuts qui régissent la Banque. Il a droit de *veto*, il peut empêcher l'accomplissement d'une mesure délibérée par le conseil, mais il ne peut contraindre ce dernier à adopter une résolution quelconque, et il doit lui rendre compte de toutes les affaires. Ces deux puissances, l'une législative, l'autre exécutive, se côtoient sans se heurter, tant leurs attributions diverses ont été sagement réglées. En cas de conflit, force resterait toujours au conseil des

censeurs et des régens, qui votent le budget, et peuvent, en le refusant ou en le modifiant, mettre le gouverneur dans l'impossibilité de faire mouvoir le mécanisme de son petit état. Heureusement jamais pareille occurrence ne s'est présentée; le conseil et le gouverneur marchent d'accord : sur chaque question, il y a entente préliminaire. Tout se traite à l'amiable entre gens qui n'ont qu'un but et savent l'atteindre : mettre l'intérêt de l'état en rapport avec celui des particuliers. Par cette loi, on est arrivé à un résultat excellent : la Banque s'administre, l'état gouverne. La Banque de France constitue donc un service public confié à une société privée surveillée par l'état. De cette façon, si par hasard l'esprit mercantile et intéressé des actionnaires, représentés par le conseil, venait à prévaloir, le gouverneur interviendrait pour garantir les droits du commerce et rappeler la Banque à l'esprit de son institution. Cette surveillance de l'état paraîtra indispensable à ceux qui estiment que, pour demeurer stable et sérieux, le crédit public ne doit pas se jeter dans les aventures. Les statuts, rédigés par Gaudin, en date du 16 janvier 1808, et qui sont l'application développée de la loi de 1806, ont dit très sagement à l'article 8 : « La Banque ne peut, dans aucun cas ni sous aucun prétexte, faire ou entreprendre d'autres opérations que celles qui lui sont permises par les lois. » Rien n'est plus juste que cette mesure restrictive. Un établissement chargé de maintenir le crédit ne peut et ne doit rien faire de facultatif.

C'est grâce aux dispositions à la fois très précises et très réservées qui ont présidé à sa fondation, grâce à la sagesse expérimentée de ses fondateurs, grâce à ce gouvernement constitutionnel dont le fonctionnement régulier ne s'est pas ralenti une minute, que la Banque a pu traverser des heures singulièrement douloureuses. Elle a vu s'écrouler des trônes, elle a assisté à l'anéantissement du crédit public, à la disparition des espèces métalliques, elle a été englobée dans des crises financières qui troublaient les états et ruinaient les particuliers; rien n'a pu paralyser son action ni même affaiblir son mécanisme. A un seul jour de notre histoire, le plus triste peut-être, elle crut tout perdu et désespéra. En 1814, la veille de l'entrée des alliés, la Banque fut saisie de panique, et pendant que sur la place Vendôme on jetait au feu des drapeaux, elle brûlait ses billets sous l'impulsion irréfléchie de Jacques Laffitte. Un si profond désarroi ne pouvait durer, il n'était point digne d'hommes qui avaient su aborder de front tant de difficultés; ils reprirent vaillamment la direction du navire qui portait Paris et sa fortune, ils payèrent à caisse ouverte, et par cette mesure ne contribuèrent pas peu à rendre la confiance aux plus timides.

Trente-quatre ans plus tard, une nouvelle crise aiguë mit encore la Banque en péril. On se rappelle l'atonie inconcevable qui suivit la révolution de février 1848. L'industrie, le commerce, la finance, étaient tombés dans un état comateux qui ressemblait de bien près à la mort. Les clairvoyans avaient beau prêcher la confiance, on vivait dans une sorte d'inquiétude somnolente dont on ne parvenait pas à sortir. Le capital, effrayé, se cachait. Le bureau du change de l'hôtel des Monnaies regorgeait de gens affairés qui venaient vendre leurs couverts, et la cour de la Banque était encombrée de personnes réclamant des espèces contre leurs billets. La Banque paya sans désemparer, malgré l'agio sur l'or, qui était monté à 70 francs; mais la réserve métallique s'épuisait. La loi du 10 juin 1847, en autorisant la Banque à émettre des billets de 200 francs, dont la création était depuis longtemps réclamée par le commerce, avait multiplié les signes de la monnaie fiduciaire. Le danger était grand et pouvait conduire tout droit à une catastrophe. Le gouvernement de la Banque et le gouvernement provisoire discutèrent la question, et un décret du 15 mars 1848, tout en évitant de prononcer les mots de cours forcé, décida que les billets de la Banque de France seraient reçus comme monnaie légale par les caisses publiques et les particuliers. L'article 4 du même décret disait en outre que, « pour faciliter la circulation, la Banque de France était autorisée à émettre des coupures, qui toutefois ne pourraient être inférieures à 100 francs. »

Il ne manqua pas de gens qui crièrent aux assignats et prédirent la banqueroute. Ces prophètes malavisés en furent pour leurs sinistres clameurs. Non-seulement la Banque ne sombra point, mais en 1849 ses billets faisaient prime, et elle prêtait à tout le monde avec la générosité d'une Cybèle dont rien ne peut tarir l'inépuisable fécondité : le 5 juin 1848, elle remettait au trésor 150 millions, — le 24 du même mois, 10 millions à la ville de Paris, — le 29 décembre, 3 millions à Marseille, — le 3 janvier 1849, 3 millions au département de la Seine. Cette mesure extrême de décréter le cours forcé eut une conséquence qu'on n'avait guère prévue : loin de déprécier le papier, elle en fit reconnaître la valeur, elle en popularisa l'usage, et il n'est pas aujourd'hui si pauvre hameau qui ne l'accepte comme argent comptant. Non-seulement toutes les coupures de la Banque ont maintenant cours en France, mais elles équivalent à l'or en Allemagne et en Italie. Depuis que des banques ont émis des titres au porteur, nul billet n'a peut-être obtenu et mérité une telle confiance. Le cours légal ne se prolongea pas longtemps; il cessa normalement le 6 août 1850, à la promulgation d'une loi dont l'initiative appartenait à la Banque elle-même.

Le gouvernement provisoire avait pris en outre une excellente disposition par les décrets du 27 avril et du 2 mai, qui réunissaient à la Banque de France les banques précédemment créées à Rouen, à Lyon, au Havre, à Lille, Toulouse, Orléans, Marseille, Nantes et Bordeaux. Toutes ces banques partielles étaient alors indépendantes les unes des autres; elles avaient leur capital et leurs statuts, ne considéraient que l'intérêt local, émettaient des billets qui, par suite du vieil esprit provincial, n'étaient payables qu'au comptoir même d'où ils étaient sortis. C'était en limiter la circulation au point de la rendre illusoire. Un billet de la banque de Lyon, ne pouvant être remboursé qu'à Lyon, constituait un instrument d'échange d'un emploi beaucoup trop restreint. La Banque, prenant à son compte les actions de ces établissemens, a fusionné avec ceux-ci, et les a remplacés par ses succursales, qui sont aujourd'hui au nombre de 62. On ne tardera point, d'après l'esprit de la loi de 1857, à en installer une au chef-lieu de chaque département. Dès lors l'impulsion devient unique et part de la banque centrale, qui fait mouvoir, active ou modère tous ces mécanismes éloignés. Aujourd'hui la Banque de France, dont le privilége a été prorogé jusqu'au 31 décembre 1897, possède un capital représenté par 182,500 actions nominatives, et a été autorisée à émettre des coupures de 50 francs.

La haute direction est représentée par le gouverneur et les sous-gouverneurs. Les régens, choisis par l'assemblée des actionnaires, sont élus pour cinq années, et renouvelés par cinquième. Trois d'entre eux doivent être receveurs-généraux et sont autorisés à habiter Paris. Les censeurs, nommés pour trois ans, sont remplacés par tiers. Les fonctions des uns et des autres sont gratuites. La réunion des censeurs et des régens sous la présidence du gouverneur forme le grand-conseil, qui décide sans appel; mais ce conseil se répartit en un certain nombre de comités qui préparent, sur l'initiative du gouverneur, toutes les affaires dont la Banque peut avoir à s'occuper (1). La Banque représente donc un corps complet; sa tête, son cœur, ses membres, sont le gouverneur, les censeurs et les régens, les comités. Ainsi constituée, elle est l'artisan du crédit public; ses instrumens spéciaux de travail sont les billets qu'elle émet, et qui sont aujourd'hui la plus haute expression de la monnaie fiduciaire.

(1) Les comités sont au nombre de sept : 1° le comité des livres et portefeuilles, 2° le comité des succursales, 3° le comité des billets, 4° le comité des relations avec le trésor, 5° le comité d'escompte, 6° le comité des caisses, 7° le comité de vérification des titres. Tous ces comités fonctionnent à époques fixes, indépendamment des commissions spéciales qui peuvent être inopinément formées pour apprécier des faits provenant de circonstances exceptionnelles.

II.

Il fallait une singulière hardiesse pour jeter des billets de banque dans la circulation aux dernières heures du XVIIIe siècle, lorsqu'on était encore sous le coup de la ruine causée par les assignats. Tout ce qui avait l'air de papier-monnaie semblait frappé à l'avance de discrédit. La république avait sous ce rapport dépassé les folies de Law et de la rue Quincampoix. Très sérieuse dans le principe et appuyée sur des biens nationaux d'une valeur de 10 milliards, l'opération avait sa justification et son fondement, car le papier émis n'était que la représentation mobile de la richesse immobilière possédée par la nation même; mais on ne sut pas s'arrêter en chemin. Il était si facile de pourvoir à toutes les nécessités en faisant imprimer des morceaux de papier auxquels des lois léonines donnaient un cours forcé, qu'on ne put résister à la tentation. L'état prêchait d'exemple, les individus le suivirent, et chacun se fit pour son propre compte fabricant d'assignats. Voici ce que raconte Mercier dans son *Nouveau Tableau de Paris*. « Le dogme de la souveraineté nationale fut confirmé d'une manière assez plaisante, car il fut un temps où chaque particulier se croyait en droit de battre monnaie. La disparition du numéraire avait donné cours à une foule de billets de petite valeur émis par d'obscures maisons de commerce. Les épiciers, les limonadiers, écrivaient leur nom sur de petits morceaux de parchemin, et voilà du numéraire. Le délire fut poussé jusqu'au dernier excès; chacun fit son écu. » Les conséquences ne tardèrent point à se faire sentir. La valeur réelle des assignats n'était plus en rapport avec la valeur nominative. La loi du *maximum* réussit à peine à les soutenir; après le 9 thermidor, la chute dépassa toute prévision : un sucre d'orge de 1 sou coûtait 30 fr. en assignats. Depuis longtemps, les 10 milliards représentant les biens confisqués au clergé avaient été épuisés par des émissions ininterrompues. Dans certaines villes, une pièce de 6 liards valait 300 fr. en assignats. Lorsque le directoire, ne sachant plus de quel bois faire flèche, lança tout à coup 20 milliards de nouveaux assignats, il ne parvint même pas à leur faire produire 100 millions en numéraire. Ce fut le dernier coup, et le 30 pluviôse an IV (19 février 1796) on renonça définitivement à un si déplorable système. Pour employer une expression que le langage populaire a consacrée, on brisa la planche aux assignats. Depuis le décret du 19 avril 1790, qui avait autorisé la première émission, les différens gouvernemens qui s'étaient succédé en France avaient répandu pour 45 milliards 566 millions de francs en papier-monnaie. Entre les mains des ennemis de la convention, les faux as-

signats avaient d'ailleurs été un moyen de guerre plus puissant peut-être que l'invasion, car il avait découragé la confiance et achevé d'énerver le crédit. Il est impossible d'évaluer ce qu'on introduisit de faux billets en France, mais ce dut être pour des sommes très considérables. On en fabriquait publiquement en Angleterre. Le 18 mars 1793, Sheridan dénonçait le fait à la tribune du parlement anglais. « J'ai vu les moulins et les faux assignats, » disait à la même séance un membre du parlement, Ruyler. A Quiberon, après la défaite des blancs et des Anglais, on trouva dans les bagages de Puisaye une somme de 10 milliards en faux papier-monnaie. On restait sous l'impression de ces tristes souvenirs, l'influence révolutionnaire régnait encore dans notre législation, et la peine de mort fut maintenue contre les faussaires. Cela n'eût pas suffi cependant à les faire reculer, et les premiers directeurs de la Banque de France s'ingénièrent à dérouter la contrefaçon à force de précautions habiles et de perfectionnemens dans la fabrication même du billet. On peut l'affirmer sans pécher par excès d'orgueil national, c'est la France qui a créé le plus beau, le meilleur, disons le mot, le seul modèle du billet de banque.

Mais avant de parler de l'impression des billets, il est bon d'expliquer le signalement qui les distingue les uns des autres, et qui, comme point de repère et comme contrôle, a une importance de premier ordre. Lorsqu'on regarde avec soin un billet de banque, quelle qu'en soit la coupure, on remarque qu'il porte une lettre suivie d'un chiffre et deux fois répétée, un chiffre deux fois répété également, enfin, en petits caractères, un troisième chiffre isolé. Ces chiffres constituent l'état civil du billet. Toute émission de billets a lieu par *alphabet* (c'est le mot technique). Chaque alphabet, désigné par un numéro d'ordre, représente 25,000 billets, chaque lettre en représente 1,000. Selon que la lettre est suivie ou précédée d'une autre lettre, suivie ou précédée d'un chiffre, elle peut produire un tel nombre de combinaisons que nos petits-neveux n'en verront pas la fin. Ainsi chaque billet émis est frappé d'une lettre de série et d'un numéro particulier qui change pour chaque billet. En outre le chiffre isolé, adopté seulement depuis un arrêté du conseil de la Banque en date du 20 juin 1867, représente le numéro du billet dans l'ordre de la coupure à laquelle il appartient. Prenons pour exemple un billet de 1,000 francs. Au-dessous de l'énoncé, *Banque de France*, je lis : *Paris, 25 mai 1868;* cela prouve que ce jour-là le conseil-général a décidé qu'on créerait l'*alphabet* dont il fait partie. A gauche, en haut, sur les rinceaux bleus de la bordure, il porte la lettre T, suivie immédiatement du chiffre 32; lettre et chiffre sont répétés à droite en bas; je

sais dès lors que le billet appartient à l'alphabet 32, et dans cet alphabet à la lettre T; à droite en haut et à gauche en bas, je vois le chiffre 369, le billet est donc le trois cent soixante-neuvième de la série T, 32; enfin, au centre du billet, sur un étroit espace laissé libre par l'impression interne des filigranes, j'aperçois le chiffre 0,793,369, qui m'apprend que depuis la première émission des billets de 1,000 francs on en a tiré 793,368 avant celui que j'ai sous les yeux. Tout billet porte donc avec lui un passeport muni d'un signalement où l'on n'a pas oublié les signes particuliers. La lettre de série est le nom de famille, le numéro d'ordre est le nom de baptême, le numéro de coupure donne le rang du billet dans l'espèce générique à laquelle il appartient. Si l'on se trouvait en présence de deux billets identiques l'un à l'autre, il y en aurait donc forcément un qui serait faux, puisque deux billets ne peuvent pas être absolument semblables : ils sont tous jumeaux, d'accord; mais chacun au jour de sa naissance est marqué d'un trait distinctif qui empêche qu'il soit jamais confondu avec ses frères. Ces combinaisons, malgré une extrême simplicité, opposent de très sérieux obstacles aux tentatives des faussaires.

Pour des objets d'une telle valeur, rien n'est à négliger; aussi la fabrication du papier, la gravure de la planche, le tirage, l'impression, sont-ils l'objet de précautions minutieuses. Le papier sur lequel on imprime les billets sort de la fabrique du Marais, près de Coulommiers; il est obtenu par des procédés particuliers, que je n'ai point à révéler ici, dans un local exclusivement réservé au service de la Banque, sous la direction d'un commissaire nommé par le gouverneur, et qui toute l'année habite le bâtiment d'exploitation. Le papier est fabriqué sur des formes, sur des *tamis*, comme on disait jadis, à la main et feuille par feuille. Chacune de ces feuilles représente un billet, et contient à l'intérieur un filigrane visible par transparence et qui varie selon la coupure du billet. Les feuilles sont étudiées une à une au triple point de vue de la solidité, de la dimension, de la pureté. Toutes celles qui laissent apercevoir une imperfection sont dites *cassées* et réservées au pilon; la proportion des rejets est en moyenne de 60 pour 100. Le papier reconnu bon est divisé en rames de 500 feuilles qui sont ficelées séparément, renfermées dans une caisse de fer dont une double clé est à la Banque, scellées du cachet du commissaire et expédiées à Paris à l'hôtel de la rue de La Vrillière. Le conseil de régence charge le comité spécial des billets de recevoir le papier, qui est examiné de nouveau scrupuleusement, et, après procès-verbal, remis au secrétaire-général et au contrôleur, puis enfermé dans une caisse manœuvrant à deux clés qui restent entre les mains des dépositaires.

Il faut donc toujours le concours de deux personnes pour ouvrir les énormes serrures derrière lesquelles le papier attend l'heure où il recevra les signes qui en font la valeur.

Lorsque la quantité de billets fatigués et rentrés fait sentir la nécessité d'en émettre de nouveaux, le gouverneur avise le conseil-général, et lui demande l'autorisation d'en créer. Le conseil indique alors le nombre d'alphabets, la date qui leur sera assignée et les diverses coupures. Deux alphabets ne portent jamais la même date. Si dans la séance du 15 février 1869, le conseil a arrêté qu'on émettrait trois nouveaux alphabets de 1,000 fr., le premier sera daté du 15 février, le second du 16, le troisième du 17. De cette façon, il ne peut y avoir de doute possible, si plus tard on rapporte à la Banque des billets avariés appartenant à ces émissions. Le chef de l'imprimerie se fait alors délivrer, sur récépissé signé de lui, les feuilles qui lui sont nécessaires, et, après les avoir comptées, les remet à ses ouvriers.

L'imprimerie est installée dans les bâtimens de la Banque; nul, s'il n'appartient à ce service spécial, n'a le droit d'y pénétrer. Elle est vaste, très éclairée, comme il convient à des ateliers de ce genre, et munie d'instrumens d'une précision extraordinaire. Les ouvriers chargés de manœuvrer les presses sont choisis avec soin, on peut dire de tous que ce sont des hommes de confiance; ils sont proprets, actifs et silencieux. Aux murailles sont appendus de grands cadres où l'on voit les spécimens des billets que la Banque a fabriqués pour les états pontificaux et l'ex-empire du Mexique; comme la banque dont ils devaient être l'instrument, ces derniers sont restés à l'état de projet. Dans un atelier spécial, on estampe sur des toiles en fils d'archal, nommées *toiles vélines*, les lettres qui doivent former le filigrane intérieur du papier. Les encres et feuilles non distribuées, les matrices des planches, sont gardées et renfermées dans une caisse dont le chef de l'imprimerie a seul la clé, et dont il est responsable. La planche qui sert pour l'impression des billets de 1,000 francs a été livrée en 1842 par M. Barre père, à qui elle a coûté trois années de travail; elle est en acier, et ne passe jamais sous les presses. Elle sert à faire des clichés à l'aide de la galvanoplastie, et ces clichés peuvent sans être trop fatigués tirer 50 ou 60,000 épreuves. C'est là le vieux système; il est délaissé aujourd'hui pour les nouvelles coupures. Maintenant on dessine un [illegible] à une échelle exagérée; par la photographie,

Billet de Banque [illegible]

on le réduit aux dimensions réglementaires, on le grave et on en fait des clichés. Le procédé est plus rapide, plus sûr et moins coûteux. Ce n'est pas à dire cependant que les essais soient moins lents, et qu'on arrive du premier coup à la perfection. La planche

du billet bleu de 100 francs, dont le verso est si gracieux, a exigé cinq années de tâtonnemens; mais on reconnaîtra, si on l'examine à la loupe, qu'on a pris à tâche d'y accumuler toutes les difficultés que peut offrir la gravure.

Après avoir subi une première opération dont je ne suis point libre d'expliquer les détails, la feuille de papier est imprimée par des presses spéciales mues à la vapeur. L'encre est bleue, inaltérable, et la composition doit en être tenue secrète. Comme on exige que chaque billet soit sans défaut, on ne se dépêche pas. Les personnes qui ont vu l'activité fébrile d'une imprimerie ordinaire ne pourraient croire que ce grand atelier paisible, très propre et même élégant, emploie les mêmes procédés de travail. Un inspecteur se promène incessamment, allant d'une presse à l'autre, surveillant chaque mouvement, donnant parfois un ordre bref, et rappelant par la régularité de sa marche, contenue dans d'invariables limites, la promenade monotone des officiers de marine lorsqu'ils sont de quart dans la batterie. Autrefois le numérotage des billets se faisait à la main, méthode lente, défectueuse, et qui, malgré l'attention qu'on pouvait y apporter, amenait souvent des erreurs. Aujourd'hui il n'en est plus ainsi. M. Derriey a inventé une machine qui automatiquement applique aux billets le numéro de série, le numéro d'ordre et le numéro générique. C'est merveilleux à voir. Elle peut numéroter 1,000 feuilles sans qu'on soit obligé d'y toucher; elle fait son travail ponctuellement, et ne se trompe jamais. A chaque billet qui passe sous son timbre mobile, elle change le chiffre des unités; tous les 10 billets, elle change la dizaine, tous les 100 billets la centaine, et cela avec cette intelligence impeccable qui ferait croire à l'âme intelligente de cet être de fer et d'acier. A l'appareil est joint une pompe pneumatique qui déplace chaque feuille dès qu'elle a reçu d'un seul coup la quintuple empreinte dont elle doit être marquée.

Ces divers travaux sont conduits par des hommes qui ont conscience de l'importance exceptionnelle de leur devoir, et il semble qu'ils la fassent partager à leurs machines, tant celles-ci ont des mouvemens doux et onctueux. On ne se presse pas, je le répète, car la perfection qu'on cherche à obtenir ne peut guère s'accommoder d'une trop grande rapidité. Il faut vingt jours pour qu'une simple feuille de papier, déjà munie des filigranes internes, puisse être convenablement imprimée. Est-il nécessaire d'ajouter qu'à chacune des phases différentes qu'elle traverse elle est étudiée et rejetée, si elle n'est pas parfaite sous tous les rapports. Un registre spécial reçoit une sorte de procès-verbal de toutes ces opérations. En le consultant, on pourrait savoir combien on a refusé de feuilles à la

papeterie depuis que la Banque de France existe, combien ont été *fautées* par l'impression, combien par le numérotage. C'est un chef-d'œuvre de contrôle permanent et de comptabilité.

Tous les billets, réunis et classés selon la lettre de série, — mille par lettre, — sont répartis en alphabets; chaque alphabet se compose de vingt-cinq paquets attachés à part. Ils sont livrés en cet état par le chef de l'imprimerie au chef d'un bureau particulier qu'on appelle *la comptabilité des billets*. Celui-ci fait apposer sur les billets la signature du secrétaire-général et celle du contrôleur à l'aide d'une machine mue par une pédale et portant un timbre armé d'une griffe autographique. Si, en cet état, un billet venait à disparaître et était mis en circulation, on reconnaîtrait promptement qu'il a été soustrait, car il lui manque encore la dernière signature, celle du caissier principal, qui est la plus importante, et donne, en s'associant aux deux autres, une valeur de 1,000 francs à ce chiffon de papier. Le chef de la comptabilité ouvre un registre particulier à chaque alphabet; chaque billet y est inscrit par son numéro d'ordre, et l'on constate ainsi ce qu'on appelle une *création*. Cette formalité étant accomplie, les billets, réunis et ficelés par paquets séparés, sont remis au secrétaire-général et au contrôleur, qui les enferment dans leur caisse à double clé jusqu'au jour où l'émission en sera décidée. Cette dernière mesure est provoquée par le caissier principal, qui juge, lorsque le vide commence à se faire dans ses armoires, des besoins auxquels il doit faire face. Par l'entremise du gouverneur, il adresse sa demande au conseil, qui arrête que tel nombre d'alphabets lui seront remis. Dès lors il reçoit les billets des mains de ceux qui les avaient en garde; il les fait timbrer de sa griffe, baptême définitif qui les rend viables, et il les livre au public. En général on fait en sorte d'avoir toujours une grosse masse de billets en réserve, de façon à ne les faire circuler qu'une année au moins après qu'ils sont sortis de l'imprimerie.

Il n'a pas la vie dure, ce pauvre billet de banque; il résiste deux ans, trois ans au plus, et dans quel état il reprend le chemin du bercail qu'il a quitté si coquet, si pimpant! Il rentre criblé de trous d'épingles, percé à l'angle des plis, gris, terne, mou, vieilli avant l'âge par toutes les pérégrinations auxquelles il a été condamné avant de revenir se reposer et mourir aux lieux mêmes où il a pris naissance. Il en est qui ont été si bien modifiés par une longue série d'infortunes qu'il est presque impossible de les reconnaître. Il faut l'œil exercé du chef de la comptabilité pour ne pas hésiter. J'en ai vu qui n'étaient plus que des débris; ils avaient été arrachés du feu, avaient été retrouvés à demi digérés dans l'estomac d'une chèvre,

avaient bouilli dans une lessive avec la veste de toile où on les avait oubliés. Il faut une patience d'OEdipe pour parvenir à rassembler ces fragmens informes, pour y lire un chiffre et pouvoir dire avec certitude : c'est tel numéro de tel alphabet, pour réussir, en un mot, à reconstituer l'état civil de cette épave. On garde avec soin et l'on montre, non sans quelque orgueil, ces impalpables vestiges, collés, réunis sur du papier gommé, vestiges insignifians pour tout autre, mais où la Banque, mue par un haut sentiment du devoir, a pu, au prix de peines infinies, distinguer un signe, une apparence qui lui permît de rembourser la valeur intégrale du billet auquel ce reste seul avait survécu.

Se perd-il beaucoup de billets de banque? Bien moins qu'on ne croit. Il est certain que les incendies et les naufrages ont dû en détruire une quantité appréciable; mais, en remontant aux premières émissions et en consultant le registre qui leur a été consacré, on pourra se convaincre que le chiffre des billets non rentrés est assez minime. Les premiers billets de 1,000 francs, dits premier alphabet romain, ont été créés le 9 messidor an XI; on en a émis 24,000, sur lesquels 23,958 étaient revenus à la Banque au mois de janvier dernier; 42 manquaient encore. La première émission des billets de 500 francs est du 24 germinal an XI; sur 25,000, 24,935 sont rentrés, 65 font défaut. C'est bien peu pour une période de 67 ans que l'absence de 107 billets sur une masse de 49,000. On croit généralement que la Banque peut profiter des billets détruits par accident ou enfouis dans d'introuvables cachettes, en un mot définitivement disparus. C'est là une erreur. En admettant que la Banque vînt à liquider, soit parce que son privilége ne serait pas renouvelé, soit parce qu'elle fusionnerait avec quelque autre institution analogue, on établirait un compte : tant de billets émis depuis l'origine, tant de billets brûlés réglementairement, tant de billets en caisse; le surplus serait forcément considéré comme étant en circulation, et la Banque en devrait la représentation en espèces, en rentes ou en immeubles. Ce n'est donc pas elle qui hériterait des billets morts, c'est cet être de raison qui ne prend jamais fin et qu'on nomme l'état.

Les billets qui rentrent journellement à la Banque n'en sortent de nouveau qu'après avoir été vérifiés et examinés; tous ceux qu'une déchirure ou des taches mettent hors d'usage sont séparés des autres, réunis en paquets, et, ainsi disposés, soumis à l'action d'un emporte-pièce qui, en y découpant un trou large à peu près comme une pièce de 5 francs, leur interdit toute circulation. La place où doit mordre l'emporte-pièce a été choisie de façon à ménager tous les signes qui peuvent être utiles pour déterminer la

personnalité d'un billet. Lorsque ce premier travail a été accompli, les billets sont rendus au chef de la comptabilité, qui les fait classer selon les différens alphabets auxquels ils appartiennent. Dès lors le conseil décide qu'il y a lieu d'annuler tel ou tel alphabet, et avis en est donné au chef de la comptabilité, qui, sur le registre où la création du billet a été relatée, en face même de son acte de naissance, inscrit la date de sa mort; les mois sont désignés non par leur noms, mais par les signes correspondans du zodiaque (1). Ainsi blessés par l'emporte-pièce, annulés par arrêt du conseil, portés comme défunts au livre de l'état civil, les billets sont enfermés dans de larges coffres de chêne où on les accumule par ordre d'alphabet et de numéro. Ils attendent là pendant trois ans, à l'abri des souris, qui ne peuvent parvenir jusqu'à eux, et ils exhalent une forte odeur de crasse, comme tout objet qui a passé dans des milliers de mains. Au bout de trois années révolues, on procède à l'incinération, opération dernière, formalité rigoureuse, mais qui ne détruit rien, car le billet de banque est comme le phénix, il renaît de ses cendres.

Au milieu de la cour située près de l'hôtel du gouverneur, à un endroit qu'il est facile de reconnaître, car les pavés noircis en indiquent clairement l'usage, on amène un vaste *brasero* de fer sur les montans duquel est emmanchée une énorme caisse oblongue, arrondie, composée de deux tissus de mailles métalliques, et qu'on manœuvre exactement comme un moulin à torréfier le café. On allume le feu, un bon feu de bois de sapin qui pétille. On ouvre les portes de la boîte, et, en présence de trois censeurs, l'on y jette des fortunes à payer des empires par 100,000 fr. pour les billets de 100 francs, par 500,000 francs pour les billets de 500 francs, par million pour ceux de 1,000 francs; on y précipite aussi toutes les feuilles qui ont été *fautées* à l'imprimerie. On referme les loquets et l'on se met à tourner. Les mailles des parois sont assez pressées pour que nul fragment de quelque importance ne puisse s'échapper. Les billets se recroquevillent, noircissent sur les bords, donnent une petite flamme bleue hésitante et pâle au-dessus du foyer rouge qui va les dévorer, puis tout prend feu d'un coup et ce n'est plus qu'un grand brasier. Dans le mouvement de rotation, qu'on ne ralentit pas, les parcelles étincelantes, chassées comme des criblures de blé par une machine à vanner, se fraient un chemin à travers les

(1) On se sert des signes du zodiaque pour occuper moins de place sur le registre. La Banque d'Angleterre a un autre système qui est assez ingénieux. Elle a choisi un mot composé de douze lettres différentes, *ambidextrous*, et chacune des lettres correspond à un mois de l'année. Les billets annulés en janvier sont indiqués *a*, en février *m*, et ainsi de suite.

boucles de la cage, sont rapidement poussées vers le ciel par le courant d'air chaud, passent au-dessus des maisons, flottent et retombent dans la rue de La Vrillière, place des Victoires, et les passans disent en secouant cette cendre qui s'attache à eux : « Tiens, la Banque brûle ses billets. » L'annulation est combinée de telle sorte qu'elle laisse toujours une certaine avance à la fabrication. On peut dire qu'en moyenne la Banque imprime 12,000 billets par jour et qu'elle en annule 8,000. On est donc certain de pouvoir répondre à toutes les exigences du public. La création fort intelligemment démocratique des coupures de 100 et de 50 francs rend naturellement les annulations et les incinérations plus fréquentes; il n'est guère de mois où l'on ne brûle de vieux billets (1).

La Banque paraît décidée à ne plus émettre que des billets de 1,000, de 500, de 100 et de 50 francs. Les billets de 100 francs ont rendu ceux de 200 inutiles; aussi on retire ces derniers à mesure qu'ils rentrent dans les caisses. Il est aussi un autre genre de billets auxquels on a essayé d'habituer le public, qui s'y est toujours, et avec raison, montré plus qu'indifférent. Je veux parler des billets de 5,000 francs, billets fort beaux, imprimés en carmin, qui furent créés le 28 mai 1846. On en a émis 4,000, et, à l'heure qu'il est, il n'en reste que 8 en circulation. On en opère le retrait et l'on n'en livre plus. Il y a peu d'années cependant, un homme de lettres pompeux, ayant à donner une dot de 60,000 francs, voulut, par excès de belles manières, qu'elle fût payée en billets de 5,000 francs. La Banque, fort complaisante, lui en remit douze. Le lendemain ils étaient rentrés à la caisse, car on était promptement venu les échanger contre des valeurs moins ambitieuses et plus faciles à faire mouvoir.

Dans le principe, les billets étaient imprimés en noir. L'invention de la photographie et l'extension qu'elle a prise ont forcé la Banque à renoncer à cette vieille méthode. Rien n'était plus facile que d'employer un billet comme cliché, d'en tirer une épreuve qui, devenue cliché à son tour, donnait une reproduction exacte du modèle. Deux couleurs sont absolument réfractaires au procédé daguerrien malgré toutes les améliorations qu'il a subies depuis quelques années : c'est le bleu et le jaune. L'un ne laisse qu'une trace très peu perceptible, l'autre donne des tons invariablement noirs. Partant de ce fait d'expérience, le conseil a décidé dans sa séance du 4 décembre 1862 que désormais tous les billets, quelle qu'en soit la coupure, seraient imprimés en bleu et porteraient une

(1) En 1868, la Banque a émis 2,711,000 billets, représentant une somme de 904,750,000 francs; elle en a annulé 1,739,774, équivalant à 591,250,400 francs, et elle en a brûlé 1,927,192, qui de leur vivant avaient valu 768,854,900 francs.

vignette sur chaque face. Les premiers billets de la nouvelle fabrication ont été versés à la caisse le 3 août 1863. Ainsi disposés, et dans l'état actuel de la science, ils défient la contrefaçon, — par la photographie directe à cause de l'impression en bleu, — comme clichés reproducteurs à cause du verso, qui, mêlant la vignette dont il est orné à celle du recto, produit par transparence une confusion de lignes inextricable. Sous ce double rapport, les billets sont donc à l'abri des faussaires, qui, depuis la loi du 28 avril 1832, ne sont plus punis que des travaux forcés à perpétuité.

On pense bien que la Banque s'ingénie à n'être jamais prise au dépourvu et à savoir d'avance par quels moyens on peut l'attaquer. Elle fait étudier dans ses laboratoires particuliers les manœuvres dont on serait tenté d'user contre elle. Un chimiste fort habile décompose, pour ainsi dire, tous les procédés photographiques connus; il opère non-seulement sur les billets de la Banque de France, mais sur tous les emblèmes de monnaie fiduciaire qui peuvent passer entre ses mains. Plus redoutable que les alchimistes du moyen âge, il ne fait pas de l'or et ne recherche pas la poudre de projection; son grand œuvre est autrement important : il fait le billet de banque, le signe même de la richesse et du crédit; mais toute sa science est mise au service du devoir professionnel et du salut commun. Il découvre les moyens que les faussaires pourraient employer, et sait les neutraliser en faisant modifier la fabrication et en y introduisant des élémens nouveaux devant lesquels les plus habiles criminels seront contraints de s'arrêter. On fait bien de se tenir en garde contre les contrefacteurs, car ils ont parfois livré de rudes assauts à la Banque. Par-ci, par-là, il arrive encore un billet de 100 francs fait à la main. Le malheureux qui a commis le crime a dépensé vingt fois plus de temps et de talent qu'il ne lui en aurait fallu pour gagner la même somme. Ces cas-là sont très rares, et n'inquiètent guère la Banque, qui garde le faux billet comme un spécimen curieux à ajouter à sa collection. Deux fois elle a été attaquée vertement. En 1832, un paquet de douze faux billets de 1,000 fr. fut présenté au bureau du change; ils furent reconnus, une instruction fut commencée, et à la suite d'une enquête secrète activement menée, on acquit une conviction si étrange qu'il fut difficile de pousser les choses à l'extrême. Les billets étaient faits hors de France, par un homme attaché à la maison d'un souverain expulsé de son pays; un ancien directeur de la fabrication d'un des hôtels des monnaies du royaume le secondait dans cette œuvre peu légitime. Le principal agent pour l'émission des billets à Paris était un marquis, maréchal-de-camp, et le détenteur n'était autre qu'un prince, descendant direct d'une famille qui avait régné jadis sur

une partie de l'est de l'Europe. Toute cette histoire est un roman des plus invraisemblables; elle eut un demi-dénoûment en septembre 1832 devant la police correctionnelle, où l'un des inculpés passa sous le surnom de Colette. Antérieurement à cette époque, la même année, tandis que les émeutes politiques et le choléra causaient à Paris une perturbation profonde, un fait très singulier se produisit. Pendant la nuit, on jetait par poignées des billets de banque faux sur le carreau des halles, à la sortie des théâtres, partout enfin où la population se trouvait momentanément agglomérée. Cette mauvaise plaisanterie cessa tout à coup, et malgré les investigations de la police on ne sut jamais quel en était l'auteur.

Ce n'étaient là que des accidens; mais vers 1853 la Banque put croire qu'on allait faire un siége en règle de son crédit. Des billets de 100 francs faux arrivaient dans ses caisses avec une régularité désespérante. On avait beau stimuler le zèle des agens du service de sûreté, inventer des moyens de contrôle et diriger de mystérieuses enquêtes sur toute personne qui prêtait au soupçon, tout demeurait vain. On n'était pas éloigné de croire à une vaste association de malfaiteurs admirablement outillés et aussi hardis qu'habiles. Les billets n'étaient point parfaits, mais ils accusaient une main exercée, et jamais encore on n'en avait vu dont l'imitation fût aussi sérieuse. Tout le monde pouvait y être trompé, à l'exception cependant des employés de la Banque, qui, avec leur habileté ordinaire, avaient promptement découvert un défaut. Près de la tête du Mercure qui sert d'ornement à la console supportant le cartouche où se trouve reproduit l'article 139 du code pénal, apparaissait un point noir, trace visible d'une cheville trop longue oubliée dans la planche. Sans cet indice, il eût été fort malaisé de distinguer les billets vrais et les billets faux. Les années s'écoulaient, les billets étaient présentés avec une persistance inquiétante; la Banque payait, et ne disait mot, car elle craignait, en divulguant ce secret, de voir discréditer toutes les émissions de 100 francs. Enfin en 1861, à la suite de péripéties, de fausses démarches, d'hésitations nombreuses, les recherches, sur l'indication presque prophétique du secrétaire-général, prirent une direction précise, et l'on acquit, après huit années de tentatives infructueuses, la certitude que le coupable était un sieur Giraud de Gâtebourse; le commissaire de police qui fut en partie cause de son arrestation s'appelait Tenaille : deux noms prédestinés. Le métier était bon sans doute, car Giraud menait une vie fort agréable; il avait onze domestiques, dix chevaux et une meute de chiens de Saintonge. C'était un ancien graveur; sous prétexte d'apporter quelques améliorations à la fabrication des billets, il avait été assez adroit pour s'introduire à la Banque et

peut-être pour y surprendre quelques-uns de ses procédés. Arrêté le 23 août 1861, il passa devant la cour d'assises le 14 avril 1862. Les débats constatèrent qu'il avait mis en circulation 1,603 billets de 100 francs et 144 billets de 200, que la Banque avait remboursés par la somme de 189,100 francs. Il fut condamné aux travaux forcés à perpétuité. Transporté à Cayenne en vertu de la loi du 30 mai 1854, il y trouva une fin effroyable. Essayant de fuir vers les possessions hollandaises avec Poncet, qui devait monter plus tard sur l'échafaud, il ne put suivre son jeune et alerte compagnon; englué dans les vases du rivage, il mourut mangé vivant par les crabes.

La leçon coûta cher, mais elle porta ses fruits. La Banque a redoublé d'efforts pour amener ses billets à l'état de perfection; depuis la tentative de Giraud, nul essai sérieux de contrefaçon ne paraît avoir été entrepris. Je crois qu'il est difficile d'accumuler plus de précautions et d'obstacles. A cet égard, la Banque de France ne mérite que des éloges : nos billets offrent des garanties presque certaines. Au point de vue de l'art, on peut trouver qu'ils laissent à désirer. Si le billet de 1,000 fr. a un verso remarquablement beau, le recto a vieilli : il est froid, *poncif*, avec d'anciens emblèmes mythologiques, Mercure, Hercule, l'Industrie, la Science, la Justice, la Loi, l'Amour appuyé sur un lion, le coq gaulois et les mains unies. Le billet de 100 fr., dont le verso est un modèle de gravure, a aussi sur le recto des personnages bien durs et bien guindés. Nous sommes dépassés aujourd'hui sous le rapport de l'apparence plastique du billet, ou, pour mieux dire, la Banque s'est dépassée elle-même. Les billets qu'elle a gravés et imprimés pour le Mexique et pour les états du pape sont d'une beauté qui laisse bien loin celle des nôtres. Or en toutes choses il faut être les premiers. Sans doute c'est une grosse question à résoudre : il y a toujours avantage à laisser à la monnaie fiduciaire l'aspect et la forme auxquels le public est accoutumé; mais ce même public s'est fait sans aucune peine à toutes les émissions de la Banque, même à celle des billets de 200 fr., qui étaient cependant d'une laideur remarquable. Il s'habituerait d'autant mieux à de nouveaux billets que ces derniers seraient plus près encore de la perfection rêvée, car c'est par la perfection seule, par la perfection absolue, s'il est permis de l'atteindre dans les choses humaines, que les contrefacteurs seront définitivement et pour toujours déroutés. La Banque doit au pays et se doit à elle-même de créer des billets qui soient de véritables œuvres d'art, qui se présentent réunies toutes les difficultés que peut imaginer la gravure, et qui offrent une image d'une indiscutable beauté. Si la Banque adoptait ce parti, si le gou-

verneur, prenant cette haute initiative, arrivait à convaincre le conseil-général qu'une refonte de tous les billets ne peut être que glorieuse pour le grand établissement qu'il dirige, si la mesure était décidée, — au nom du XIXe siècle, qu'on abandonne pour n'y jamais revenir la mythologie et les emblèmes surannés qu'elle fournit, qu'on demande à la vie moderne les nobles allégories dont elle abonde, qu'on reconnaisse une fois pour toutes que, sous prétexte d'être catholiques, nous sommes plus païens que Julien l'Apostat, et que, se souvenant des merveilleuses découvertes qui rendront notre siècle plus grand que le XVIe, on crée une monnaie fiduciaire qui soit aux billets actuels ce que les médailles grecques sont à nos pièces de 20 francs. Malgré le côté presque exclusivement pratique de ses opérations, la Banque de France doit savoir et prouver qu'en tout ordre de production le beau n'est pas seulement utile, mais qu'il est indispensable.

III.

Ouverte sur la rue de La Vrillière, appuyée sur les rues Radziwill, Baillif et Croix-des-Petits-Champs, la Banque de France occupe depuis 1811 l'ancien hôtel du comte de Toulouse. L'aspect général est celui d'une prison de bonne compagnie; les grilles et les portes de fer n'y font point défaut, les solides murailles en gros appareil défient les escalades, et les armatures de métal qui ferment toutes les issues sont une défense qu'il ne paraît pas facile de vaincre. C'est la maison de l'activité par excellence, les cours, les escaliers, les couloirs, ne désemplissent pas; deux courans contraires se coudoient partout. On ne voit que gens affairés pour qui le temps est bien véritablement de la monnaie; à chaque porte, à chaque palier, des plantons répondent aux questions et renseignent sur les multiples détours de cet immense dédale. Comme on est en train de reconstruire l'hôtel, qui, suffisant pour loger des princes légitimés, n'était plus depuis longtemps de taille à servir de palais au crédit public, l'encombrement est encore augmenté par des cloisons improvisées, par des escaliers appliqués contre les murs, par mille bâtisses provisoires et parasites qui rendent peut-être la circulation plus facile, mais n'embellissent guère le local. A voir la foule qui se hâte et se presse dans l'enceinte de la Banque, on comprend du premier coup d'œil que c'est une institution vraiment universelle. Toutes les classes de la société y sont représentées, soldats, artisans, bourgeois, — depuis le capitaliste qui vient toucher le dividende de ses actions jusqu'au pauvre petit ouvrier en

chambre qui se hâte de venir payer un effet. Cette première impression est très vive et inspire un grand respect pour cet établissement, qui, n'ayant en vue que l'intérêt public, prête indifféremment son secours à tout le monde.

L'escompte est, de toutes ses œuvres, la plus importante et la plus générale. C'est une opération à l'aide de laquelle on obtient d'une maison de banque, moyennant un droit consenti, l'argent dont on a besoin immédiatement et qu'on ne devrait normalement toucher qu'à une époque déterminée, qui ordinairement est de trois mois. Cet argent est représenté par un effet, — lettre de change, billet à ordre, — qui devient momentanément monnaie fiduciaire à la condition que chaque possesseur successif y mettra non-seulement sa signature, mais encore le nom de la personne à laquelle il le livre: c'est ce qu'on appelle l'*endos*, parce que ces différentes inscriptions sont tracées sur le dos des billets. En terme de métier, l'escompte est la prime payée au banquier qui avance l'argent d'un effet dont l'échéance n'est pas encore arrivée. Le taux de l'escompte est essentiellement variable, puisqu'il répond à des exigences plus ou moins impérieuses, et satisfait des besoins plus ou moins pressans. C'est le conseil-général qui, consultant le marché monétaire de France et d'Europe, fixe lui-même et en toute liberté d'action à quel taux la Banque consent à escompter les billets. L'argent est une marchandise qui perd ou acquiert de la valeur, selon qu'il est abondant ou rare. On peut être certain, lorsqu'on voit l'escompte de la Banque très bas, comme en ce moment, où il est à 2 1/2, que les capitaux accumulés engorgent les caisses particulières, et ne peuvent trouver de débouché offrant assez de sécurité pour les attirer. Tout individu qui fait des affaires et qui par conséquent a besoin de crédit, banquier, négociant, marchand, entrepreneur, a recours à la Banque pour avoir la faculté de faire escompter des billets par elle. Il adresse au conseil une demande qui doit être appuyée par trois notables commerçans. Cette demande est examinée, discutée. Lorsque celui qui l'a signée ne présente pas des garanties de solvabilité suffisantes, elle est repoussée. Si au contraire elle est admise, le postulant a, comme on dit, droit de présentation.

Les billets apportés au bureau d'escompte doivent être à une échéance maximum de trois mois et être revêtus au moins de trois signatures; ils sont réunis et placés dans un bordereau imprimé et formulé qui relate le nom des souscripteurs, des premiers endosseurs, la valeur et la date des échéances, le nombre de jours qui restent à courir avant le paiement, la somme due pour l'escompte. Chaque bordereau est signé par le présentateur. Les billets ainsi contenus dans une feuille de signalement sont remis avant dix

heures du matin au chef du service. Ils sont reçus par des employés dont les doigts habiles comptent les billets avec une rapidité inconcevable, et dont les yeux singulièrement perspicaces savent découvrir au premier regard si les indications du bordereau sont en concordance parfaite avec les énoncés des billets; ceux-ci les passent à d'autres agens qui ont pour mission de rejeter les effets entachés d'irrégularités matérielles. Chacun des billets défectueux est mis à part, et l'on y joint une fiche qui indique le motif du rebut : — échéance trop longue, trop courte, somme surchargée, défaut de date, acceptation irrégulière, timbre insuffisant, signature en souffrance, endossement conditionnel. Chaque motif de refus a une fiche spéciale teintée d'une couleur particulière, de sorte qu'à première vue un présentateur peut voir pourquoi ses billets n'ont pas été admis.

Tous les billets réguliers sont rassemblés alors, réunis au bordereau et expédiés à un bureau mystérieux où ils vont être étudiés, pesés, eût dit Montaigne, non plus sous le rapport des défauts extérieurs, mais au point de vue des qualités morales et de la confiance qu'ils peuvent inspirer. Une grande table couverte d'un tapis vert, contre la muraille des sortes de huches en bois remplies de cartes rangées par ordre alphabétique et portant chacune un nom, c'est là tout le mobilier; mais les billets étalés sur cette table montrent souvent les plaies du crédit de celui qui les a tirés, et les cartes sont le répertoire explicatif de tous les protêts qui ont atteint le commerce de la France entière. Lorsque je suis entré dans ce cabinet, le travail a cessé immédiatement, et les bordereaux, repliés, ont caché tous les billets qu'on examinait. Il devait en être ainsi; il faut que cette redoutable opération reste secrète. Divulguée, elle pourrait pour longtemps compromettre la réputation commerciale d'un homme. Là on connaît avec une sûreté presque diabolique tout ce qui touche au crédit particulier. Pour exercer ces graves fonctions qui sauvegardent la responsabilité de la Banque et aussi l'honorabilité des commerçans, il est nécessaire d'allier une prudence irréprochable à une mémoire prodigieuse; les cartes sont plutôt des archives que des documens à consulter, et il est assez rare qu'on y ait recours. Bien des gens, voulant savoir positivement à quoi s'en tenir sur la situation de tel ou tel négociant, sont venus dans ce bureau, et ont interrogé le chef de service. Jamais, sous aucun prétexte, une réponse n'a été donnée. La Banque est un établissement tellement hors de proportion avec tous les autres, elle est si impersonnelle, elle jouit d'une considération si puissante, que toute parole de blâme émanant directement d'elle est faite pour ruiner d'un seul coup le crédit le mieux établi. Les employés de

ce bureau sont donc tenus à une discrétion absolue; ils ont l'âme du commerce de Paris entre les mains et en sont responsables.

Les effets qui, après examen, paraissent aux agens de ce service ne pas devoir être acceptés par la Banque sont marqués d'un signe convenu et replacés avec les autres dans leur bordereau respectif; mais ils ne sont pas refusés pour cela, car le bureau des renseignemens ne peut émettre qu'un avis, c'est le comité d'escompte qui décide en dernier ressort. Ce comité, auquel les liasses de billets sont immédiatement expédiées après cette opération préalable, siége tous les jours de midi à une heure. Il est composé de quatre régens et de trois actionnaires exerçant le commerce (1). Là tous les billets sont examinés de nouveau, et le comité, dont les décisions sont péremptoires et sans appel, efface sur le bordereau le nom et les sommes des billets qu'il ne veut point accepter. On ne réclame jamais, car on sait que nulle explication ne serait donnée. Le total, rectifié selon les radiations qui ont été faites, est écrit et consigné par un des régens en tête du bordereau; un sous-gouverneur écrit à son tour le chiffre à une place déterminée, et le gouverneur l'approuve en y mettant son paraphe. Ainsi, pour cette opération, l'entente des deux pouvoirs de la Banque de France, du pouvoir délibérant et du pouvoir exécutif, est indispensable. Les billets et les bordereaux sont alors renvoyés au bureau qui les a reçus le premier; on y additionne le total des sommes représentées par les billets non rejetés en ayant soin de défalquer le montant du taux de l'escompte, on inscrit la somme et le nom de la personne qui peut en disposer sur une fiche qu'on lance par une trémie à la caisse spécialement chargée de ce service. On y crédite de la somme indiquée le compte du présentateur, qui est prévenu par un avis émanant du bureau de l'escompte, et il peut le jour même utiliser l'argent qu'on tient à sa disposition.

Cette opération montre avec quel soin, quelle circonspection, la Banque use de l'énorme pouvoir dont elle est dépositaire. Le travail de l'escompte est un des plus considérables qui se puissent voir; il s'est exercé en 1868 sur 2,396,752 effets représentant la somme de 2,221,540,108 francs 6 centimes; sur ce nombre, 32,180 billets équivalant à 24,724,319 francs 78 centimes ont été rejetés. La moyenne de la valeur des effets est faible, puisqu'elle ne s'élève qu'à 928 francs. C'est là principalement qu'apparaît l'importance démocratique de la Banque; si elle reçoit des traites du trésor s'élevant parfois à plusieurs millions, elle accepte, elle es-

(1) Ces trois actionnaires sont pris à tour de rôle sur une liste de douze commerçans présentés par le conseil-général aux censeurs, qui choisissent.

compte sans hésiter des billets de 2 ou 3 francs souscrits par de pauvres diables aux abois (1). Ce sont surtout les petits commerçans, les fabricans infimes, qui ont recours à la Banque; elle se montre bonne mère pour eux et ne les repousse pas. Les hauts financiers, les grands banquiers, ceux qu'on appelle familièrement les gros bonnets, ne s'adressent que bien rarement à elle; ils ont intérêt à faire eux-mêmes l'escompte et à user de leurs capitaux avant de s'adresser à ceux d'autrui.

Tous les billets acceptés sont rangés par ordre d'échéance et enfermés dans ce qu'on appelle le portefeuille; quel abus de mots! Je défie Briarée de le mettre dans sa poche. C'est une immense caisse à doubles murailles de fer, à quadruples serrures, qui remplit à elle seule une chambre entière, chambre en pierres de taille dans laquelle elle est scellée par des crampons gros comme des peupliers de vingt ans. Tous les jours, on fait remettre au bureau chargé de la recette les effets qui échoient le lendemain. Ce bureau offre une physionomie particulière, on l'appelle la *galerie*. Il occupe au rez-de-chaussée une salle immense à laquelle un sous-sol provisoire sert de complément. On y fait le tri des billets, on les divise par quartiers; chaque quartier est remis à un brigadier, qui le distribue à ses hommes. Les garçons de recette de la Banque de France sont bien connus dans Paris. Qui ne les a vus passer, la chaînette du portefeuille pendant à la boutonnière, la sacoche à l'épaule, le tricorne crânement posé sur le coin de l'oreille? Qui n'a été frappé de leurs bonnes figures sans moustaches, de leur allure rapide, de l'air de probité répandu sur leur visage? Leur costume invariable, le grand frac gris à boutons blancs ornés d'une tête de Mercure, est respecté par la population à l'égal de n'importe quel uniforme, et ce n'est que justice, car tous sont de braves gens qui manient des fortunes, portent parfois plusieurs millions dans leurs larges poches, et sont incapables de voler deux sous. Ils sont au nombre de 170 et divisés en quinze brigades correspondant aux quinze zones par lesquelles la Banque a fictivement partagé Paris. Au point du jour, ils partent pour aller présenter à chaque signataire le billet que ce dernier a souscrit et en recevoir l'équivalent. Aux échéances du 15 et de la fin du mois, chacun d'eux a en moyenne cent trente maisons à visiter. Si l'on réfléchit que chaque billet doit être remis au domicile du souscripteur, que ce soit à l'entre-sol ou au sixième, on pourra imaginer que le soir ils ont les jarrets singulièrement fatigués par tous les escaliers qu'il leur a

(1) On a présenté à l'escompte, en 1868, 610 effets de 10 fr. et au-dessous, 80,440 de 11 fr. à 50 fr., 148,230 de 51 fr. à 100 fr., soit plus d'un septième de l'admission générale.

fallu gravir. La Banque les autorise à donner une fiche portant leur nom et le numéro de leur brigade aux personnes qui ne peuvent pas payer immédiatement, afin que celles-ci puissent venir acquitter à l'hôtel de la rue de La Vrillière le montant de leur effet.

La galerie est curieuse à visiter, surtout aux jours des grandes échéances de la fin de juillet et de la fin de décembre. En attendant que les constructions soient terminées, on assemble dans la première cour des baraques séparées par des barrières où l'on parque les retardataires; un grand tableau, visible pour tous, indique les noms des garçons qui, étant rentrés, peuvent encaisser à la Banque les recettes qu'ils n'ont point touchées dans la journée. C'est vers quatre heures que la foule arrive, empressée, inquiète, presque anxieuse, dans la crainte d'être venue trop tard et de ne pouvoir éviter un protêt. En cela, elle a tort; dès qu'elle a pu entrer dans la cour, elle est certaine qu'elle ne sera pas renvoyée au lendemain. Ceci est de principe à la Banque; on sait qu'on appartient au public, et l'on ne s'y couche que lorsque toute la besogne est faite.

La galerie, éclairée par le gaz, qui jette des lueurs blanches sur les murailles neuves, est divisée en 169 petits bureaux. C'est là que le garçon de recette s'installe à sa table, défendu contre les ardeurs indiscrètes du public par un fort treillis de fer qui fait ressembler sa cabane à une cage. Son nom et son numéro, inscrits en gros caractères, servent d'indication à ceux qui le cherchent. Des plantons, des invalides pris pour la circonstance et qui semblent fort ahuris au milieu de ce monde, en présence de ces billets de banque qu'on feuillette d'un doigt rapide, de ces masses d'or qu'on pèse lestement dans des trébuchets, mettent un peu d'ordre dans la foule, ne la laissent entrer que petit à petit. Les zones sont très différentes entre elles. Celle du faubourg Saint-Germain est représentée par des domestiques en livrée, qui viennent payer les billets de leurs maîtres; celle de la rue Notre-Dame de Lorette montre de petites femmes piaillardes, remuantes, jouant des coudes pour avancer; elles tiennent en main 25 ou 30 francs qui doivent acquitter le billet que leur a fait souscrire la marchande à la toilette; celle de la rue Notre-Dame-de-Nazareth est fréquentée par un monde assez sordide, en grande redingote traînante, à longs cheveux gras, ce sont les brocanteurs juifs. Au milieu de tous ces gens qui font queue à chacune des cases et que les garçons de recette se hâtent d'expédier, on rencontre aussi des industriels sans industrie qui viennent tâter le terrain et les poches du voisin. L'endroit n'est pas sain pour eux d'ailleurs, et j'ai vu rôder là certains bourgeois aux pommettes

saillantes, aux larges épaules, aux allures félines, qui pourraient bien avoir dans quelque coin de leur portefeuille une carte d'agent du service de sûreté. Le poisson va toujours à la rivière, et le filou aux endroits où il peut travailler; il est donc naturel que les salles d'attente de la Banque soient très fréquentées par les voleurs. Il y a aussi une autre espèce de gens qui hantent la galerie, se mêlant aux groupes dès qu'un chef de service passe auprès d'eux, flânant, regardant de ci et de là d'un air de nonchalance, et qui attendent l'instant propice pour aller demander aux garçons si tels billets dont ils donnent l'indication ont été remboursés. Ceux-là sont les petits escompteurs, race véreuse, faisant faire des signatures d'endossement pour cinq sous par des écrivains publics, marchands de contre-marques à l'occasion, ne reculant devant aucun bas métier, tombant souvent en police correctionnelle et frisant parfois la cour d'assises; on les appelle les *toupiniers*. Lorsqu'un haut employé les aperçoit et les reconnaît, il les fait jeter à la porte sans plus de cérémonie.

Quand le dernier souscripteur de billet, le dernier voleur, le dernier agent de police, le dernier toupinier, ont quitté la galerie, on ferme les portes; cependant tout n'est pas fini, loin de là. Il faut régler les bordereaux, voir s'ils concordent entre eux, relever les erreurs, compter les billets de banque et peser l'or. Chaque escouade fait ce travail, qui est long et méticuleux, sous la direction de son brigadier. Lorsqu'on s'est mis d'accord, l'argent est porté à une caisse, les billets à une autre; tout est vérifié de nouveau et transmis à la caisse principale. Il faut ensuite distribuer à chaque homme les effets qu'il devra présenter le lendemain. C'est ainsi que souvent, lorsque les échéances ont été lourdes, la galerie est encore éclairée à deux, à trois heures du matin, et que les habits gris, ainsi que les garçons de recette s'appellent entre eux, sont occupés autour de leur petite lampe à faire des calculs et à pointer les chiffres. Chaque jour suffit à sa tâche; quand cette besogne a pris fin, les garçons ont mérité d'aller dormir. Tout n'est pas rose dans leur métier, car ils sont responsables de l'argent qu'ils ont à recevoir, et ils sont obligés d'opérer avec une telle rapidité que les erreurs sont fréquentes. Le fait est douloureux à avouer, mais on les vole beaucoup. Qui? Les fripons qui cherchent fortune dans les rues, les gamins qui se faufilent entre les jambes et excellent à fourrer leurs petites mains dans les poches? Non pas, ils sont volés par les personnes mêmes auxquelles ils ont affaire, et qui, peu scrupuleuses parfois, estimant que tout bien trouvé est un bien gagné, ne s'empressent pas de faire remarquer au garçon de recette qu'il oublie, tant il se hâte, tant il est talonné par l'heure,

de ramasser un billet ou un appoint en écus. Ces pertes sont assez considérables pour la galerie, 25 ou 30,000 francs par an au moins. Elles sont personnelles et retombent tout entières, d'un poids souvent très lourd, sur le pauvre homme qui s'est laissé duper. Heureusement qu'il trouve une compensation parfois importante dans les excédans de recette, que la Banque lui abandonne sans discussion.

Si je me suis si longuement étendu sur l'escompte, c'est que, de toutes les opérations, c'est celle qui fait le plus de bien, qui pénètre le mieux jusqu'aux dernières couches de la société; par les immenses services qu'elle rend chaque jour, elle suffirait à expliquer l'existence de la Banque de France et à justifier le respect dont elle est environnée. Toutefois cette opération, qui est bien réellement la base du crédit et du travail industriels, n'est pas la seule dont la Banque soit le théâtre. Il en est d'autres qui, d'un caractère moins universel, offrent cependant une grande utilité pratique, et dont il convient de dire quelques mots. En première ligne se placent les *comptes courans*. Tout individu, pourvu qu'il ne soit pas failli non réhabilité, peut avoir un compte courant à la Banque; il suffit de remplir certaines formalités faciles et d'adresser une demande au conseil, qui ne refuse jamais. On peut dès lors confier des fonds à la Banque, en disposer selon ses besoins à l'aide de mandats payables au porteur, à la condition expresse que la valeur du mandat ne dépassera jamais celle de la somme déposée. La Banque devient donc dépositaire et caissière; elle est responsable de la somme reçue, touche et paie au lieu et place de celui à qui est ouvert un compte courant. Ce sont les gros négocians, les notaires, les agens de change, qui usent surtout de ce moyen très sûr de garder de l'argent et de le faire mouvoir sans en avoir l'embarras. Pour beaucoup de ces personnes, principalement pour les notaires et les agens de change, les mandats donnés sur la Banque sont des mandats de virement. Si à la suite d'une liquidation un agent de change doit 100,000 francs à l'un de ses confrères, au lieu de le payer en écus ou en billets, il lui remet un bon de virement qui est envoyé à la Banque; on débite le compte du premier agent de change de la somme indiquée, et l'on en crédite le compte du second; le paiement est effectué sans échange d'espèces. Ce système est très pratique, il est d'une sécurité parfaite, et apporte dans les relations financières une économie de temps considérable. Les personnes admises au compte courant et à l'escompte ont aussi la faculté de faire toucher par la Banque les effets qu'elles ont à recevoir; cette opération, qu'on appelle le *comptant*, est absolument gratuite. Ce service prend un accroissement extraordinaire, et pourrait même, par l'encombrement qu'il occasionne, par les frais qu'il

entraîne, causer quelques embarras à la Banque, si elle ne savait toujours se maintenir à la hauteur de sa grande mission (1).

La Banque fait aussi des avances sur des valeurs mobilières qui ont été étroitement déterminées par la loi; de quelque nom qu'on veuille appeler ce genre d'opération, c'est le prêt sur nantissement. Nulle demande d'avances n'est acceptée, si elle n'est accompagnée d'un certificat signé par une personne ayant un compte courant et attestant que le postulant a toujours fait honneur à sa signature. Dans le bureau des avances, de larges ardoises, fixées à la muraille au-dessous de l'énoncé des titres reconnus, relatent le cours de la Bourse pour chacune de ces valeurs et la somme proportionnelle qu'on peut prêter dessus, qui est généralement de 60 pour 100; de cette façon, il n'y a jamais hésitation de la part de l'emprunteur, un seul coup d'œil lui apprend à quoi il peut s'en tenir. Ce service est assez considérable et a entraîné pour l'annnée 1868 un mouvement de fonds de 433,415,450 francs; le prêt a lieu pour deux mois, avec facilité de renouvellement, et est grevé d'un intérêt annuel de 3 pour 100. Comparé aux bureaux de l'escompte, du comptant, à la galerie, ce bureau est d'ordinaire assez silencieux; mais il n'en est pas toujours ainsi. Quand l'état se décide à faire un emprunt, c'est à qui viendra apporter là ses titres de rente, ses actions, ses obligations, ses bons du trésor, pour avoir de l'argent comptant, qui permet de souscrire et de réaliser quelques bénéfices. On a gardé le souvenir de 1852. Ce fut une année exceptionnelle. La presse ne pouvait faire entendre sa voix; nul contrôle n'existait. Cette heure de mutisme et de menace fut celle d'une spéculation effrénée; toutes les nobles aspirations étant comprimées, les mauvais instincts se ruaient à la curée. Les affaires les plus folles, les plus véreuses, s'étalèrent au grand jour. Tous les aventuriers de l'industrie se jetèrent dans la mêlée avec une hâte et une impétuosité qui semblaient signifier : dépêchons-nous de faire fortune pendant qu'on ne peut rien dire. La Banque reçut le contre-coup de toutes ces convoitises dépravées. Les employés du bureau des avances, surmenés par un labeur excessif, avaient à peine assez de la journée pour répondre aux demandes qui les assaillaient.

Si la Banque accorde des avances sur valeurs mobilières, à plus forte raison en fait-elle sur lingots d'or et d'argent et sur pièces étrangères. Cette opération est presque exclusivement exploitée par

(1) La progression du service du comptant est saisissante : en l'an IX, au début, 58,750 effets représentant 122,027,633 francs 72 cent.; — en 1848, 368,984 effets et 420,784,165 francs 03 cent.; — en 1868, 1,890,515 effets et 2,297,304,296 fr. 33 cent. Cette proportion toujours croissante a obligé la Banque à se pourvoir récemment de quarante nouveaux garçons de recette, et il est à présumer qu'on n'en restera pas là.

les banquiers et les changeurs, qui font le commerce des monnaies et gardent souvent leurs métaux précieux avant de les envoyer à l'hôtel du quai Conti, mais les mobilisent en quelque sorte en empruntant une somme à peu près égale à la valeur du nantissement. Les diverses opérations que je viens d'énumérer sont actes de banquier; la Banque de France intervient aussi comme simple dépositaire, et se charge des objets précieux qu'on lui confie. Elle devient alors comme une caisse de sûreté dans laquelle chacun a le droit de faire enfermer ses diamans, bijoux et objets précieux, excepté toutefois l'argenterie, lorsqu'elle présente un volume qui ne permet pas de faire passer dans l'escalier de la caisse les boîtes où elle est contenue. Le droit de garde auquel les dépôts sont assujettis est fort minime, et équivaut jusqu'à un certain point à une prime d'assurance. Il est de 1 fr. 25 cent. pour 1,000; mais la valeur d'un dépôt est toujours censée représenter au moins 5,000 fr. Le déposant signe sur un registre l'acte de dépôt, en regard duquel il applique un cachet analogue à celui qui scelle la boîte renfermant les objets, qui ont été vérifiés en sa présence. Le dépôt est fait pour six mois, c'est-à-dire que, ne serait-il laissé que vingt-quatre heures à la Banque, il est frappé d'un droit représentant une demi-année de garde. Presque tous les diamans appartenant à des personnes qui vont d'habitude à la campagne passent l'été dans les armoires de la Banque. Si la caisse des dépôts pouvait parler, elle fournirait plus d'un curieux chapitre à l'histoire contemporaine. Elle dirait qu'il y a longtemps, — je me hâte d'ajouter que c'est avant notre douloureuse expédition du Mexique, — elle a contenu toutes les dépouilles de la cathédrale de Mexico : ostensoirs garnis d'émeraudes et de diamans, crucifix, statuettes d'or, encensoirs de vermeil, bagues à chaton d'améthiste, crosses pastorales émaillées. Que sont devenues ces richesses ? Il est difficile de le savoir; mais les brocanteurs, les joailliers, les changeurs, les petits banquiers de Paris, pourraient peut-être en raconter quelque chose.

Nulle prescription ne peut atteindre un dépôt, et il y en a dans les caisses de la Banque qui y sont pour jamais. Ce sont des titres au porteur émis, au moment du grand agiotage de 1838, par des sociétés industrielles pour lesquelles des asphaltes imaginaires, des bitumes problématiques et d'invraisemblables charbons étaient un sûr moyen de vider les poches d'actionnaires plus cupides que clairvoyans. Quelques-uns des titres dont ces compagnies avaient inondé la place de Paris ont été déposés jadis à la Banque comme un bien précieux. Les propriétaires les y laissent sans mot dire, car ces paperasses n'ont plus aucune valeur, pas même celle du droit de garde qu'il faudrait acquitter, si on les voulait retirer. Ce sont jus-

qu'à un certain point les premières actions dont la Banque ait eu le dépôt. Aujourd'hui un service spécial, créé en 1853 et fort surchargé, est consacré au dépôt des titres qui sont indéterminés, et n'ont, sous ce rapport, aucune ressemblance avec ceux sur lesquels on fait des avances. En 1868, la Banque a reçu à Paris 22,860 dépôts volontaires, formant ensemble 661,939 titres de valeurs françaises et étrangères, de 924 natures différentes. Non-seulement la Banque garde ces actions, ces obligations, mais elle en touche les arrérages pour le compte des propriétaires, qui viennent les recevoir lorsque l'heure de l'échéance a sonné. L'année dernière, ces arrérages se sont élevés à la somme de 62,903,993 francs. La caisse où les dépôts sont conservés s'appelle *la serre;* c'est du reste le nom que la Banque donne à toutes les caisses qui, n'étant pas destinées à la dépense ou à la recette, sont réservées à la garde des valeurs non circulantes, comme papiers pour billets, billets imprimés, billets non encore émis. Cette fois du moins, le nom est bien trouvé, car le local lui-même fait illusion, et c'est bien une serre qu'on a sous les yeux. C'est une vaste salle oblongue assez semblable à une galerie, éclairée par un jour d'atelier et garnie d'énormes armoires dont les légers montans de fer sertissent des glaces transparentes. Le bâtiment est récent, et l'on peut voir quel soin la Banque apporte à ses nouvelles constructions : il ne contient pas un atome de bois; il n'y entre que du fer, de la pierre, du verre, de l'ardoise. L'incendie serait habile, s'il pouvait mordre sur de tels matériaux. On ne saurait du reste s'entourer de précautions trop minutieuses pour défendre un tel trésor. Lorsque j'ai été admis à le voir, il représentait 1,240,159,863 francs, au cours de la Bourse du jour, et se composait de 2,383,561 titres.

Non loin du dépôt s'ouvre le bureau des actions, qui sont, d'après la loi, au nombre de 182,500, dont 124,613 inscrites à la banque centrale, et 57,887 dans les succursales. Le registre sur lequel elles sont relatées en contient l'historique depuis l'origine jusqu'à l'heure présente, et l'on peut, en le consultant, savoir entre quelles mains elles ont passé, combien ont été transférées volontairement, combien à la suite de décès, combien atteintes d'oppositions. Elles ont le privilége de pouvoir être assimilées à un immeuble et, comme telles, d'être frappées d'hypothèques, de servir à un emploi de régime dotal, de former un majorat. L'héritier d'un des grands noms du premier empire a encore aujourd'hui son majorat constitué de la sorte. Le registre ou, pour mieux dire, le grand-livre, ce fameux grand-livre dont on a si souvent parlé, est composé de seize énormes volumes qui pèsent chacun une vingtaine de kilogrammes. Ils sont en double, et chaque soir, au moment de la fermeture du

bureau, on en met un exemplaire complet sur des brancards, et on le porte à l'autre extrémité de la Banque : si un incendie se déclarait pendant la nuit, il faudrait qu'il embrasât instantanément tous les bâtimens pour que les titres des actionnaires, — originaux ou copies, — fussent détruits. Au bout de la galerie des actions, dont l'aspect n'a rien de particulier, le bureau des succursales montre orgueilleusement ses salles nouvellement construites. C'est de là que part l'impulsion donnée aux banques de province, et c'est là que ces dernières envoient journellement le procès-verbal de leurs opérations, qui sont, dans des limites naturellement plus restreintes, les mêmes que celles dont nous nous occupons. Quatre inspecteurs visitent à époques indéterminées les succursales, en apprécient les besoins, en examinent le fonctionnement, et aident à leur donner tout le développement qu'elles peuvent comporter.

La Banque ne paie jamais qu'en billets, excepté, bien entendu, les appoints au-dessous de 50 francs; mais, comme ses billets sont au porteur et qu'on peut immédiatement les convertir en espèces, elle a un bureau de change qui est fort occupé et regorge de monde à chaque heure du jour. Toute somme inférieure à 10,000 francs est changée à ce bureau; pour les sommes supérieures, on doit s'adresser à la caisse principale. Le maniement de fonds exigé par le change des billets en or a été pendant l'année 1868 de 722,715,000 francs, dont 374,208,000 francs pour la caisse d'échange et 348,307,000 francs pour la caisse principale. A propos de ce bureau et de toutes les autres caisses de la Banque, il existe dans le public une opinion qu'il convient de rectifier. On croit généralement et l'on dit volontiers que tout versement fait par la Banque est considéré comme définitif, et que, si par distraction le caissier a payé plus qu'il ne doit, la somme totale est légitimement acquise à celui qui l'a reçue. Il n'en est rien, et, comme les caissiers sont personnellement responsables de leurs opérations, ils réclament par tous les moyens en usage, et font rentrer les *erreurs en trop*, que la probité la moins chatouilleuse devrait engager à restituer sans délai.

Toutes les affaires d'une nature litigieuse sont transmises à un bureau de contentieux qui ne manque pas d'occupation. La façon de procéder de la Banque en certaines matières mérite d'être expliquée. Lorsque la Banque est forcée de poursuivre un débiteur, elle fait la grosse voix, elle menace beaucoup; mais en réalité elle fait plus de bruit que de besogne, car elle a pour principe de ne jamais pousser les choses à l'extrême et de ne pas arriver aux dernières rigueurs; même dans les plus mauvaises époques, en 1848 par exemple, où tant de gens ont argué de la révolution pour ne

pas payer leurs dettes, elle ne s'est jamais montrée créancière implacable. Elle prend ce qu'on appelle en langage de procureur toutes les mesures conservatrices, protêt, dénonciation de protêt, saisie-arrêt, inscriptions hypothécaires; mais jamais elle n'a provoqué une vente mobilière ou immobilière, requis l'emprisonnement, fait déposer un bilan. Sa mansuétude est inaltérable; comme un géant qui ne s'abaisse pas à frapper un être faible, elle retient ses coups et se laisse rire au nez par ses débiteurs, qui lui disent parfois avec impudence : Je vous défie de me faire mettre en faillite. En cela, il faut reconnaître qu'elle agit avec autant d'esprit que de générosité.

Tels sont en somme les travaux de la Banque. Aucune de ces opérations, si minime qu'elle soit, fût-ce l'enregistrement d'un effet de 1 fr. 25 cent., ne peut être faite par un seul employé. Toutes les écritures sans exception exigent le concours de plusieurs agens. Ce système de formalités méticuleuses peut paraître empreint d'exagération; mais il constitue un contrôle permanent et assure une régularité infaillible, puisqu'il engage plusieurs responsabilités intéressées à se surveiller mutuellement. Les résultats d'une pareille organisation sont tels qu'une erreur est chose rare à la Banque, et que dans le bureau de l'escompte, où il passe annuellement plusieurs millions d'effets qui sont examinés un à un, on n'a depuis vingt ans égaré qu'un seul billet, lequel valait 20 francs. La comptabilité est excellente, car chaque caissier est teneur de livres; cependant on ne s'en rapporte pas à eux, et le soir toutes les écritures de la journée sont transmises au bureau de la balance, qu'on appelle plus communément *les livres*. Là, des employés spéciaux, qu'on nomme *balanciers*, prennent ces innombrables paperasses écrites au courant de la plume, les réunissent, repassent tous les chiffres, refont tous les calculs, ne jugent que sur pièces à l'appui, comme ferait une cour des comptes, et relèvent les erreurs, s'il y en a. Il suffit parfois d'une virgule mal placée pour mettre en déroute une colonne de deux cents chiffres. Un effet de 16 fr. 55 a été inscrit 1,655 fr.; il faut tout recommencer, tout reprendre, et arriver à force de soins, de patience, de perspicacité, à découvrir pourquoi les totaux ne sont pas en concordance exacte. On peut dire que la Banque ne se couche qu'après avoir mis ses comptes à jour : tant qu'une erreur n'est pas rectifiée, on veille et l'on travaille, quand même le gaz éteint aurait fait place au jour. Grâce à cette façon de procéder, la Banque sait toujours où elle en est. Chaque soir, son passif est aligné en balance avec son actif. A quelque heure que ce soit, elle est prête à liquider, à rendre compte de sa gestion, car à chaque minute elle sait combien elle a de billets en circula-

tion, combien en caisse, ce que valent son portefeuille, sa réserve métallique, combien elle possède à Paris, combien dans les succursales. Quand on pense aux millions qui se brassent chaque jour à la Banque, aux opérations nombreuses dont elle est le théâtre, on est confondu que les comptes soient apurés tous les soirs. C'est là le triomphe de l'ordre, de l'activité et de la prudence.

IV.

Presque tous les bureaux où se préparent et s'exécutent les différentes opérations de la Banque de France sont munis d'une caisse qui, selon les besoins qu'elle doit satisfaire, est appelée caisse de recette ou caisse de dépense. Ces caisses partielles sont les succursales de la caisse principale, qui, pour éviter l'encombrement, leur a délégué une partie de ses pouvoirs. Chaque matin, avant l'ouverture réglementaire de la Banque, les caissiers se réunissent à la caisse principale, où on leur remet les sommes dont ils ont besoin pour leur exercice quotidien; ils comptent les billets, les appoints en monnaie, et enferment le tout dans un solide portefeuille qu'ils font porter dans leur bureau par un garçon qui les accompagne. Les caisses sont aujourd'hui disposées de telle sorte qu'on peut s'y rendre sans franchir les cours. Autrefois il n'en était pas ainsi, et le caissier s'en allait seul, portant sous le bras les fonds nécessaires à la dépense de la journée. Une tentative violente fit prendre des précautions plus sérieuses. Au mois de décembre 1837, M. Bouron, caissier, ayant en main un carton qui contenait 1,100,000 francs en billets de banque, au sortir de la grande cour, qu'il était obligé de traverser, fut accosté dans un couloir étroit par deux individus qui se jetèrent sur lui et voulurent lui arracher son portefeuille. Il se défendit, appela au secours, tomba, entraînant ses agresseurs avec lui. Selon une vive expression d'un rapport de police, ils pataugeaient à travers les billets de banque. Un des malfaiteurs put s'échapper, l'autre fut saisi et conduit chez le commissaire de police, où il se brûla la cervelle. Cette aventure fut un avertissement sévère, et maintenant les caissiers sont toujours escortés par un garçon solide, et ne se rendent à leur bureau que par les salles intérieures de l'hôtel. Le maximum des sommes qu'un caissier peut donner est limité, et celles qui dépassent 20,000 francs doivent être acquittées par la caisse principale. Tous les jours, lorsque les bureaux sont fermés, les caissiers secondaires rapportent à la caisse principale le reliquat de la journée, de sorte que chaque soir tout l'argent, tous les billets de la Banque sont centralisés au même endroit, sous la même surveillance, sous la même responsabilité.

Elle est curieuse à visiter, cette caisse principale : le mouvement y est incessant et considérable; il devient parfois excessif au moment des fortes liquidations. Dans la journée du 5 décembre 1868 par exemple, il a été de 550,559,509 francs 18 centimes. C'est alors un va-et-vient perpétuel, et, sous forme de billets, le Pactole coule par les guichets devant lesquels s'entasse le public. J'ai vu là, sur de grandes tables où on les compulsait, 105 millions répandus. J'étonnerai peut-être le lecteur en lui avouant qu'un tel spectacle ne produit aucun effet. Autant l'on est ébloui par la vue de quelques centaines de mille francs en pièces d'or, scintillantes et sonores, autant on reste calme en présence de ces feuillets de papier. Un million en billets de banque épinglés et ficelés ne fait pas grand embarras, comme on dit vulgairement; dans la main, c'est fort léger, 1,644 grammes, et à l'œil cela figure à peu près le volume d'un gros in-octavo. Il y a quatre ou cinq ans, un tanneur de Dijon, ayant dit que le budget représentait en billets de banque la hauteur du clocher de Saint-Bénigne, fut traduit en police correctionnelle sous l'inculpation de propos séditieux. Devant le tribunal, il soutint son opinion avec vigueur, et fut acquitté. Les juges ont montré de l'esprit en cette circonstance, et de plus ils ont implicitement reconnu que le prévenu n'avait pas tort. Mille billets de 1,000 francs placés à plat ont précisément 10 centimètres de haut. En donnant au budget 2 milliards en chiffres ronds, les billets de banque qui le composent superposés les uns aux autres atteindraient une hauteur de 200 mètres; or, d'après l'*Annuaire du Bureau des longitudes*, la tour de Saint-Bénigne n'a que 92 mètres 09 cent.; le tanneur de Dijon était donc bien au-dessous de la vérité.

Quoique la caisse principale soit amplement fournie de manière à faire face aux nécessités de chaque jour, il arrive parfois qu'elle se trouve inopinément dépourvue, et qu'on est obligé d'aller puiser dans la grande réserve qui est déposée dans les caves. Les caves de la Banque! ce sont-là cinq mots magiques qui ouvrent un horizon sur le pays des *Mille et une Nuits*. On s'imagine que dans ces souterrains, qui devraient, comme le trésor des Niebelungen, être gardés par des génies, les pièces d'or et les écus d'argent sont jetés en tas ainsi que l'avoine dans les greniers. Il n'en est rien, et il en faut rabattre. Nul endroit n'est plus triste, plus terne, moins fait pour tenter. Les doubles portes qui en protégent l'entrée sont formidables, et nulle forteresse n'est défendue par de telles murailles de fer, par de si gros verrous, par de si puissantes serrures. On y descend par un escalier en vrille, tout en pierres de taille assemblées au ciment romain, défiant le pic et la pioche; il est si étroit que deux personnes n'y peuvent passer de front. Quatre

portes de fer armées chacune de trois serrures se présentent ensuite. Pour les ouvrir, il faut le concours du caissier principal et du contrôleur-général. Lorsque tous les obstacles sont franchis, on pénètre enfin dans ces caves mystérieuses. On s'attend à se trouver dans le domaine même des éblouissemens, à voir les masses d'or et d'argent briller à la lueur des bougies en étincelles éclatantes, et l'on se trouve en présence de hautes caisses en plomb qui cachent hermétiquement ce qu'elles contiennent, et ne le laissent soupçonner que par l'étiquette écrite à la main qu'on a collée dessus. C'est l'argent qui est là, monnayé et enfermé dans de grands sacs qui tous invariablement tiennent 10,000 francs. Ceux de nos lecteurs qui, visitant un navire de guerre, sont descendus dans la soute à l'eau, peuvent se faire une idée très exacte de l'aspect général de ces caves, à cette différence près que les caisses, au lieu d'être en fer boulonné et rivé, sont en plomb. Les sacs d'or, d'une valeur de 10,000 francs aussi, sont gerbés les uns sur les autres, comme des bûches dans un chantier, par larges tas grisâtres, sans caractère et sans originalité. Lorsqu'on les remue un peu vivement, ils rendent un petit son aigrelet qui rappelle le métal et l'idée de la richesse. Les lingots d'argent, appartenant aux banquiers et aux changeurs qui les ont déposés à la Banque contre avances, sont symétriquement rangés, et ont l'air de briques d'un blanc verdâtre. Seuls les lingots d'or, jetant des lueurs fauves quand on les éclaire, semblent des carrés de feu immobilisés et représentent bien la matière précieuse. En somme, l'aspect est décevant et la dernière des vitrines de la galerie d'Apollon, au Louvre, montrant des buires en cristal de roche et des statuettes en sardoine, produit une impression bien plus profonde et bien plus durable. Lorsque je les ai visitées, les caves contenaient 726,275,666 fr. 68 centimes; mais il faut une certaine réflexion pour comprendre que ces caisses de plomb, ces tas de sacs au milieu desquels on se promène, constituent une fortune sans pareille.

Quels sont les moyens que la Banque tient en réserve pour empêcher qu'on ne pénètre dans ses caves, ou pour neutraliser les intentions mauvaises de ceux qui seraient parvenus à s'y introduire? Il est difficile de le dire, car elle n'est point bavarde à cet égard; mais on peut penser qu'il lui est facile d'asphyxier ou de noyer l'imprudent qui s'y serait hasardé dans des intentions coupables. Les tuyaux à gaz et les conduites d'eau seraient en ce cas d'excellens auxiliaires. De plus elle peut, dans un laps de temps très court, ensabler complétement l'escalier, et, comme il n'y a pas d'autre voie pour entrer dans les caves, l'accès en deviendrait absolument impossible. La Banque fait bien d'être en mesure de protéger son encaisse

métallique, qui est la fortune d'autrui bien plus que la sienne, et qui est la garantie des billets en circulation. Dans les circonstances ordinaires, elle est suffisamment défendue par une compagnie de soldats d'abord et aussi par un poste permanent de pompiers. Chaque nuit, des garçons de recette désignés veillent près du vestibule de la caisse principale, que des hommes de confiance ne quittent jamais. D'heure en heure, les garçons font une ronde qui embrasse les cours, les écuries, les jardins, les couloirs, les combles. Partout ils ont à prouver leur régularité en remontant des cadrans qu'on a placés dans les endroits les plus écartés les uns des autres. Ils doivent à chaque ronde tirer une sonnette qui correspond au poste des pompiers comme pour leur dire : nous veillons, veillez-vous? En outre, par un guichet semblable à la bouche d'une boîte à lettre, ils jettent un *marron*, sorte de plaque de zinc carrée, qui glisse jusque dans la chambre de l'officier de service au poste des soldats. Il est curieux de faire cette ronde, de revoir dans le sommeil de la nuit les lieux qu'on a visités pendant le jour, lorsqu'ils étaient animés par le travail, par la foule, par une activité toute-puissante. Dans les galeries, dans les couloirs, dans les vastes salles désertes, plane une odeur fade et neutre, celle de la poussière; les pas retentissent sur les parquets de bois et éveillent des échos sonores; le gaz tremble devant les fenêtres entr'ouvertes; parfois, derrière une croisée, on aperçoit une ombre noire qui se promène régulièrement : c'est un planton qui toute la nuit arpente une terrasse par où l'on pourrait peut-être s'introduire dans l'hôtel. Des chats effarés se sauvent, et au bruit des portes qu'on ouvre des araignées filent lestement le long des murs pour aller se cacher derrière leurs toiles tissées à l'angle des plafonds. C'est en parcourant ce grand désert silencieux, en montant dans les greniers, où souffle l'aigre brise de la nuit, qu'on peut apprécier les précautions que la Banque a prises pour se défendre contre l'incendie. Dans chaque salle, des pompes sont gréées; partout où il y a des pans de bois, des haches sont appendues aux murailles, de longues conduites d'eau rampent comme des serpens le long des piliers de pierre, et aboutissent à des robinets dont chacun a un numéro d'ordre. Vingt-quatre réservoirs contenant 72,000 litres d'eau sont toujours pleins et prêts à toute éventualité. Ce n'est pas assez; à chacun des angles du quadrilatère de la Banque, une prise est directement branchée sur la conduite d'eau de la ville, et la pression y est suffisante pour qu'au besoin le jet liquide dépassât la partie la plus élevée des constructions. Tout cela est fort bien et peut, dans un moment donné, être très utile; mais ce qui vaut mieux encore, c'est la surveillance journalière, ce sont les soins as-

sidus, la prudence que rien ne met en défaut, et qui est telle que l'on n'a pas gardé à la Banque le souvenir d'un commencement d'incendie.

Les employés sont profondément dévoués à l'institution qu'ils servent, et c'est justice, car elle est pour eux pleine de prévoyance et très maternelle. Elle n'admet pas cette mesure égoïste du surnumérariat, par laquelle plus d'une grande administration ne craint pas d'accepter un travail sans compensation. La Banque exige un service régulier, fatigant, souvent excessif dans les heures de presse; mais elle sait le reconnaître, et ses agens entrent dans les bureaux avec un minimum fixe de 2,000 fr. Une caisse de retraite parfaitement organisée permet de donner une situation acceptable à de vieux serviteurs, et il est rare, pour ne pas dire sans exemple, que le conseil n'ajoute pas à la pension une somme annuelle fixée selon la durée et l'importance des services rendus (1). L'avancement y est normal, et les hauts employés, ceux qui aujourd'hui remplissent les fonctions les plus importantes, — le secrétaire-général, le caissier principal et d'autres, — sont entrés jadis comme petits commis aux écritures, et ont fait leur chemin, un chemin brillant et fort envié, à travers les bureaux, dont ils ont franchi successivement toute la hiérarchie. Par suite d'une combinaison ingénieuse, tout fonctionnaire, depuis le gouverneur jusqu'au dernier garçon de recette, est soumis à un cautionnement qui, selon la situation administrative des individus, est représenté par un plus ou moins grand nombre d'actions de la Banque. Les employés, étant propriétaires dans l'établissement qu'ils servent, ayant une part du fonds social, ont un intérêt direct et permanent à ne pas négliger un travail qui peut avoir une certaine influence sur leur propre fortune. Aujourd'hui le personnel attaché à la Banque possède 9,175 actions, représentant au cours actuel 27,973,750 francs. La Banque ne néglige pas non plus d'entrer dans les petits détails, et elle a fait établir dans le sous-sol un restaurant dont la carte, fixée d'avance, permet aux employés de trouver pour un prix relativement minime une nourriture qui n'est pas à dédaigner.

Si j'ai réussi à bien faire comprendre le mécanisme de la Banque et les opérations dont elle est l'âme, on admettra qu'à une largeur de vues incontestable elle ajoute une prudence à toute épreuve. Bien des financiers de l'école moderne, école qui souvent a montré une hardiesse dangereuse, trouvent que *la vieille*, c'est ainsi qu'ils

(1) Les garçons de recette, en dehors des droits qu'ils ont à une pension de retraite, ont fondé le 1er avril 1829 une caisse de secours qui leur permet de donner 10 francs de rente par année de service, avec réversibilité sur la veuve et les orphelins, à ceux qui en font partie.

appellent la Banque, devrait sortir de son cercle d'action habituel et entrer sans hésitation dans le mouvement des affaires. En la pressant, fort heureusement en vain, de soutenir des opérations d'intérêt général touchant à l'agriculture et au commerce, ils obéissent à l'ancienne idée latine, catholique, essentiellement française, en vertu de laquelle on a toujours recours à l'ingérence du gouvernement, qui tue l'initiative individuelle. La Banque a résisté, et elle a bien fait. *Mole sua stat.* Elle veut simplement, mais elle veut avec une inébranlable fermeté, que son billet soit bien réellement de l'or pour tout le monde. Ce résultat, qui pourrait nier qu'elle ne l'ait toujours obtenu? Si jamais ce vieux monument se laissait envahir par les plantes parasites, il ne tarderait pas à être couché dans la poussière. C'est pour avoir voulu généraliser ses opérations que Law a jeté la France dans une banqueroute formidable. L'argent de la Banque ne lui appartient pas; elle en est le dépositaire, on le lui a confié, et il est la garantie de sa monnaie fiduciaire. Le jour où elle consentirait à se départir de ce principe, elle entrerait dans la vie d'aventure, qui mène au port quelquefois et le plus souvent au naufrage.

En dehors des conseillers trop intéressés pour être écoutés et qui veulent la forcer à rompre brusquement avec ses sages traditions, la Banque a des ennemis qui verraient volontiers dans sa ruine un nouvel élément de prospérité publique. De ceux-là, il faut sourire, car ils ne sont point dangereux. Un agitateur célèbre, montrant du doigt l'hôtel de la rue de La Vrillière, a dit : « C'est là qu'il faut faire la prochaine révolution! » Niaiserie d'un niveleur excentrique et d'un sophiste enivré de son propre paradoxe! La Banque est le cœur même de la vitalité commerciale et industrielle de la France; c'est la bourse toujours ouverte où les petites gens vont puiser. Qu'un coup violent vînt à la briser, tout succomberait aussitôt avec elle, et les auteurs d'un tel crime seraient les premiers à mourir de faim sur les ruines qu'ils auraient faites. Il n'y a rien à craindre de semblable, et, en admettant qu'une révolution soit possible, elle n'atteindrait pas plus la Banque que 1830 ou 1848 ne l'ont atteinte. Elle est et elle restera l'exemple d'un établissement qui a pu traverser sans péril des crises que l'on croyait mortelles, que le cours forcé de ses billets a popularisé, et qui, par sa moralité, par l'excellent mécanisme constitutionnel du gouvernement qui dirige ses destinées, est devenu pour le crédit public un organe d'une puissance unique au monde.

MAXIME DU CAMP.

ÉTUDES ET PORTRAITS

DU

SIÈCLE D'AUGUSTE

III.

LE RÈGNE DE CLAUDE ET DES CÉSARIENS.

I.

Le jour de la mort de Caligula est un jour unique et solennel dans les annales du peuple romain. Lorsque Chéréa, tribun d'une légion prétorienne, Sabinus, tribun d'une autre légion, Clémens, préfet du prétoire, s'élancèrent dans les rues de Rome en brandissant leurs épées ensanglantées et en criant : « Rome est libre, » ce n'était point un vain mot. Rome était libre en effet, et rarement l'on trouvera un affranchissement aussi complet dans l'histoire des révolutions. Il n'y avait point de prétendant, point de fils légitime ou adoptif d'un empereur; les conspirateurs n'avaient aucun plan, et leur seule pensée était la vengeance; aucune tête ne s'élevait au-dessus des autres, Tibère et Caligula avaient fauché les pavots de Tarquin. Partout était établie cette égalité qui naît de la servitude; la société romaine était aplanie, comprimée, soumise à une tranquillité morne et étouffante comme la surface de la mer avant l'orage. On n'avait à redouter ni un héros, ni un de ces grands

hommes qui sont l'écueil le plus funeste pour les nations et leur font payer chèrement la gloire de les avoir produits.

C'était la troisième fois que la destinée offrait au peuple romain l'occasion de s'affranchir. La première fois, après la mort d'Auguste, on pouvait hésiter, car dans le palais de Nola veillait la terrible Livie; la seconde fois, au retour de Germanicus, c'était Germanicus lui-même qui avait fait défaut à sa fortune et à son parti; mais aujourd'hui rien ne pouvait faire défaut au peuple que sa propre volonté et son courage. On était le 24 janvier de l'an 41 à une heure après midi. Il faisait froid, mais le froid n'est pas toujours un calmant pour les natures méridionales, les folies du carnaval moderne et du Corso en sont la preuve; l'exaltation naturelle aux Romains leur tient lieu de soleil. Matériellement et moralement rien ne s'opposait à l'essor de la liberté.

La première impression fut la stupeur. Les uns disaient que Caligula vivait et voulait éprouver les sentimens secrets de ses sujets; les autres peignaient l'avenir sous des couleurs sinistres; les plus prudens se demandaient quel serait le nouveau maître. Le peuple se défiait du sénat, le sénat des chevaliers, les chevaliers du peuple, tous des soldats prétoriens. On était rassemblé au théâtre, car c'était un jour de représentation. Tout à coup se montre la cohorte la plus féroce de la garde, les Germains, qui parlaient à peine la langue de Rome et ne connaissaient que l'empereur. Furieux d'avoir laissé tuer leur maître, ils avaient battu le palais et la ville, cherché partout les conspirateurs, égorgé trois ou quatre sénateurs qu'ils avaient trouvés sur leur chemin et dont ils apportaient les têtes; ils bloquaient les vomitoires du théâtre, avec menace de tout massacrer. Ce fut une explosion de gémissemens, de supplications, de protestations d'innocence, de regrets et d'éloges à l'adresse du prince immolé: on finit par attendrir les Germains, qui jetèrent sur un autel les têtes qui embarrassaient leurs mains, et, comme de bons dogues désarmés, retournèrent au Palatin. Aussitôt le peuple se répandit dans les rues et courut au Forum. Là, plein de ses émotions récentes, d'autant plus furieux qu'il avait eu peur, il voulut venger le cher et divin Caligula, le pourvoyeur de ses plaisirs et de ses fêtes, le sage qui avait dévoré les riches au profit des pauvres, satisfaisant ainsi aux lois essentielles de la démocratie impériale. Déjà commençait la réaction. « Le meurtrier de Caïus? quel est le meurtrier de Caïus? » criait-on. Alors un Gaulois, Valérius Asiaticus, personnage considérable, qui avait été deux fois con- [illegible] s'élança à la tribune : « Plût aux dieux que ce fût moi! » sui, [illegible] de présence d'esprit, en forme d'exorde. Ce mélange d'audace [illegible] temps, prit propre à sa race déconcerta les fanatiques. Pendant ce [illegible]

les sénateurs arrivaient; ils promettaient des vivres, des jeux, des largesses : on fit silence, et lorsque les cohortes urbaines, qui détestaient les prétoriens, entourèrent le Capitole pour protéger le sénat, aussitôt la foule d'applaudir Chéréa, qu'elle voulait massacrer un instant auparavant.

Mais les chevaliers, où sont-ils? ils courent çà et là, dans les basiliques, cachés sous les portiques. Ils s'inquiètent; de grandes affaires sont compromises, la rentrée des impôts sera difficile, leurs opérations de banque sont en danger, leurs spéculations sur les grains et les huiles peuvent échouer; ils veillent à leurs intérêts et n'ont point souci des intérêts publics.

Les sénateurs, au contraire, ont été convoqués par les consuls, non dans la curia Julia, qui rappelle le souvenir des césars, mais sur le Capitole, berceau de la grandeur romaine. A peine réunis, ils discourent, ils se comptent, ils s'exaltent, ils s'enivrent de leur propre éloquence, ils proposent et votent les mesures les plus hardies. Ils déclarent l'empire aboli, annulent les honneurs rendus aux empereurs, ordonnent de renverser leurs statues, condamnent à mort la veuve de Caligula et sa fille, à qui un centurion brise la tête contre un mur. Après ces représailles, que réclament avec le plus de fracas ceux qui portent gravée sur leurs bagues l'image de Caligula, on donne aux cohortes urbaines ce mot d'ordre pompeux : liberté; l'on croit ou l'on feint de croire que la révolution est accomplie et que la patrie est libre à jamais. Au fond, l'on n'a rien fait : les âmes ont pris déjà le pli de la servitude et ne savent plus se porter aux résolutions sérieuses et politiques. Il fallait, non point perdre un jour entier en vaines paroles, mais agir, et surtout agir vite. Il fallait que le sénat appelât auprès de lui toutes les troupes disponibles, les cohortes des vigiles et les cohortes urbaines, qui étaient composées d'affranchis latins auxquels on aurait promis des récompenses et des honneurs militaires; il fallait appeler par une levée extraordinaire tous les citoyens aux armes, ordonner aux chevaliers d'amener leurs chevaux au Champ de Mars et les faire passer en revue par les consuls, appeler les marins d'Ostie, envoyer des ordres à la flotte de Misène, un chef sûr à l'armée d'Illyrie, qui était la plus voisine, pour la ramener contre les prétoriens. Il fallait occuper le peuple, lui rendre par l'action le sentiment de ses droits politiques, convoquer les comices, procéder immédiatement à l'élection de magistrats nouveaux selon les antiques usages. Il fallait promettre à cette multitude, gâtée par la paresse et les plaisirs, que les distributions ne cesseraient pas et que les provinces [illegible] qui avaient alimenté le fisc impérial alimenteraient [illegible] désormais un fisc populaire distinct de celui du sénat. Il

fallait écrire aux municipes voisins, s'assurer du concours de leurs magistrats. Il fallait négocier avec les prétoriens, leur offrir de grosses sommes pour rentrer dans leurs foyers, ou des terres pour former des colonies. S'ils refusaient, il suffisait de fermer les portes de Rome : le camp prétorien était hors des murs. Certes une ville qui renfermait plus d'un million d'habitans pouvait se défendre contre dix mille hommes jusqu'à ce qu'on fût en force pour exterminer ou rejeter hors de l'Italie ces tristes suppôts de l'empire.

On ne prit aucune de ces mesures. On parla, on délibéra; mais l'on se garda bien d'agir. La nuit était tombée; le sénat discutait toujours sur le Capitole quelle forme de gouvernement était la meilleure pour le bonheur du monde. Reviendra-t-on à l'empire? La république durera-t-elle? Quel bon empereur pourrait-on élire? Minucianus et Valérius Asiaticus avaient même déjà quelques partisans. Spectacle honteux et affligeant qui apprend à l'humanité ce que devient un peuple lorsqu'il a laissé briser entre ses mains tous les ressorts politiques! — Rome en effet avait traversé trois crises de durée inégale, mais également funestes. Pendant quarante-cinq ans, sous le joug d'Auguste, elle avait été rongée par une fièvre lente, bénigne, cachée, et par une diète qui l'énervait en l'accoutumant aux douceurs empoisonnées de la servitude. Pendant vingt-trois ans, sous Tibère, elle avait été soumise au marasme, à une compression croissante qui avait achevé d'étouffer en elle la vigueur et la vie, tandis que des saignées à outrance lui enlevaient le plus pur de son sang. Pendant trois ans, sous Caligula, elle avait été en proie au délire, à la plus violente folie, à des bouleversemens furieux qui avaient achevé de dévorer sa constitution. Après soixante et onze ans de pareilles épreuves, c'est trop demander peut-être à la faiblesse humaine que de dire tout à coup, sans préparation, à un peuple avili : « Lève-toi, marche, et sois digne de la liberté. »

La liberté est le fruit des bonnes mœurs politiques, elle repose sur des institutions honnêtes; on ne la saisit pas aux cheveux comme l'Occasion que chantent les poètes grecs; il faut qu'elle soit préparée, gagnée, méritée. De même qu'on n'a point d'athlètes sans une gymnastique de tous les jours, de même qu'on n'a point de soldats capables de supporter le poids des armes et les fatigues de la guerre sans un exercice assidu, de même il faut, pour qu'un pays soit libre et garde sa liberté, une pratique régulière, une éducation politique, l'habitude de la vie civile et de ses luttes, le sentiment constant de la responsabilité et la préoccupation du bien de tous; il faut que chaque citoyen veille, pense, agisse dans la limite de ses droits et de ses devoirs; il faut que chaque cœur soit rempli par ce patrio-

tisme sincère, tranquille, sans bruit, qui n'est ni un effort sublime, ni un accès d'un jour, mais qui circule comme la séve dans un arbre vigoureux, ou la santé dans un corps bien fait.

Ceux qui aiment véritablement leur patrie, qui travaillent tous les jours pour elle, fût-ce dans la plus humble mesure, qui sont jaloux de ses intérêts, de ses institutions, de son honneur, qui la contemplent avec cette satisfaction de conscience qui est un bien-être moral, ceux-là sont capables d'être libres. Pour un tel peuple, la liberté est plus qu'une récompense, c'est une justice; mais les peuples qui sont livrés au luxe, à la cupidité, à la mollesse, qui, pour mieux vaquer à leurs affaires privées ou à leurs plaisirs, ont abdiqué leurs droits et remis le glaive dans la main d'un seul maître, ils sauront trop tard ce qu'il en coûte, et ils voudront trop tard rejeter une servitude qui n'est que l'expression de leur propre lâcheté. Après deux générations, il n'y a plus de tradition, plus d'exemple, plus de courage : les hommes mûrs sont pires que les vieillards, les jeunes gens sont pires que les hommes mûrs. La servitude est sœur de la volupté; si elle n'a pas les mêmes causes, elle produit les mêmes effets. Sur ce lit plein d'éclat et de charme où l'on s'étend, les articulations se nouent, les muscles perdent leur ressort, les reins se brisent. Quand le danger apparaît plus tard, il n'est plus possible de se relever ni d'agir. En vain on se retourne, en vain on appelle d'autres forces à son secours, il n'y a plus de secours, il n'y a plus d'appui, il n'y a plus d'armes. L'égoïsme du maître, égal à l'égoïsme de ceux qui lui ont jeté le fardeau de leurs devoirs et de leurs droits, a agi avec une puissance formidable. Il a délié, détaché, dénaturé, dissous tout ce qui tenait à la vie politique; les institutions qui servaient de soutien aux mœurs ont été peu à peu faussées ou supprimées. La vie administrative a pris la place de la vie politique; une immense machine a étendu sur le pays son réseau savant, compliqué, qui absorbe tout, se substitue à tout et obéit à une seule main. Cette main, qui est celle du maître, n'a qu'à faire un geste : tous les rouages se mettent en jeu, se commandent de proche en proche et fonctionnent. Magnifique système qui charme un peuple vieilli, l'endort, le berce, l'étouffe comme le lierre étouffe le chêne qu'il paraît soutenir! Splendeur matérielle qui cache la décrépitude morale! Éclat trompeur qui fait oublier quelque temps à une nation le mal qui la mine jusque dans ses entrailles! Luxe mensonger qui pare la décadence jusqu'à ce que cette décadence apparaisse incurable!

Oui, les Romains, dans la journée du 24 janvier de l'an 41, donnent au monde une leçon terrible. Ils sont libres de fait, mais impuissans à jouir de leur liberté. Semblables au vieillard qui contemple suspendues à la muraille les grandes épées qu'il maniait

dans sa jeunesse et qu'il n'ose même plus soulever, ils pâlissent devant la fortune qui leur sourit. L'effort les effraie, l'action les fait reculer, l'idée de gérer leurs affaires par eux-mêmes les confond : ils sentent qu'ils ont reçu pour jamais l'empreinte de la servitude.

Où est Tacite, l'historien ému, l'honnête patriote, le grand peintre qui avait retracé l'agonie suprême de la liberté? Son récit est perdu, malheureusement pour la postérité, qui y trouverait un enseignement si clair et si philosophique qu'elle pourrait s'y reconnaître elle-même comme dans un miroir et y chercher le remède ou la consolation de ses propres plaies. Ajoutons, pour comprendre cette époque, que les Romains avaient toujours été sanguinaires, que, même sous la république, leurs guerres civiles avaient été aggravées par les proscriptions, et que sous les empereurs ces proscriptions avaient été plus atroces encore. Il y avait donc eu une effrayante moisson d'hommes. Le sénat avait été renouvelé deux fois, par César, puis par Auguste; Tibère et Caligula y avaient fait de tels vides que leur successeur allait être forcé de le recomposer encore. On devine ce qu'était une aristocratie politique choisie par la main du maître, et ce qu'elle valait.

L'ordre des chevaliers avait été décimé dans la même proportion; la plupart de ceux qui mouraient avaient été remplacés par des créatures des empereurs, par des affranchis, par des intrigans de la plus basse extraction. Leur patriotisme était à la hauteur de leur honnêteté. L'empereur Claude, au commencement de son règne, découvrit plus de quatre cents affranchis qui s'étaient glissés parmi les chevaliers romains. Quant au peuple, fainéant, corrompu, mercenaire, il était comme la meute affamée qui ne peut se passer du maître qui la caresse, la nourrit, et lui donne les plaisirs de la chasse. Tout était spectacle, même les supplices et les crimes, pour cette foule à qui le cirque et l'amphithéâtre ne suffisaient plus. Le titre de citoyen romain avait été prodigué ou usurpé avec une telle licence qu'il n'y avait plus de vrais citoyens, tandis que la conquête du monde avait fait la patrie si vaste qu'il n'y avait plus de patrie. Ainsi s'était formé cet immense désert politique et moral que masquaient la majesté des ruines et les habiles impostures du régime impérial, mais qu'un seul jour d'interrègne faisait apparaître dans son horreur. Les institutions avaient été énervées, corrompues, détruites, jusqu'à ce qu'il ne restât plus en présence que deux choses : un principe et une force. L'accord de ce principe et de cette force constituait l'empire. Le principe, c'était la volonté d'un seul homme qui était assimilé à un dieu; la force, c'était l'épée toujours tirée de soldats privilégiés, campés à la porte de Rome comme l'ennemi; en haut un maître absolu, en bas une armée permanente qui n'obéissait qu'à lui. L'empereur mort, c'est-à-dire le principe,

il ne restait que la force, c'est-à-dire les prétoriens. De fait ils régnaient, ils étaient les seuls maîtres, ils étaient dix mille empereurs. Ils avaient égorgé trop de sénateurs pour subir la loi des survivans, traîné aux gémonies trop de chevaliers pour ne pas rire de l'ordre équestre, trop fréquenté la plèbe de Rome pour croire aux droits du peuple romain. Les lois seules auraient pu leur imprimer quelque respect : ils ne connaissaient même pas les lois.

Voici ce qui s'était passé sur le Palatin, tandis que le sénat discutait au Capitole et que le peuple attendait au Forum. A la nouvelle de la mort de Caligula, les prétoriens s'étaient répandus dans les rues de Rome, avaient couru au palais, inquiets, indignés, furieux. — « Qui nous paiera? qui nous gorgera? qui veillera à nos besoins comme à nos plaisirs? » Tout en échangeant leurs alarmes, les soldats s'étaient mis à piller. Le raisonnement aurait pu leur démontrer que, césar mort, ils étaient les héritiers de césar; mais le raisonnement n'était point nécessaire pour justifier à leurs yeux le pillage : ils pillaient d'instinct. Dans un corridor obscur, sur quelques marches qui conduisaient à la porte d'une salle close, pendait une tapisserie qui servait de portière, et derrière laquelle on apercevait deux pieds. Ces deux pieds tremblaient, tandis qu'un grand corps invisible agitait les plis de la tapisserie. En ce moment passait un soldat prétorien dont l'histoire n'a point assez glorifié le nom, puisqu'il a donné à Rome un empereur et au monde un sujet d'admiration de plus : ce soldat s'appelait Gratus. Gratus aperçoit la cachette, il croit y trouver un assassin de Caligula, il tire et amène au jour un pauvre diable éperdu, pâle, décomposé par la terreur, qui se jette à ses genoux et lui demande d'épargner sa vie. Gratus reconnaît ce singulier personnage, le remet sur jambes à grand'peine et le salue empereur. Sa trouvaille n'était autre que Claude, l'oncle de Caligula, Claude, le neveu de Tibère, le jouet de la cour et la fable de la ville, Claude qui certes n'avait jamais prévu qu'il régnerait un jour. Gratus l'emmène, le montre à ses camarades, leur raconte ce qu'il a fait; ils l'approuvent, jettent Claude plus mort que vif dans une litière, parce que la terreur ne lui permettait plus de se soutenir, et l'emportent sur leurs épaules comme une proie. Le misérable était si pâle et si lamentable que les passans le plaignaient, croyant qu'on le menait à la mort. Les soldats le conduisaient dans leur repaire, au camp prétorien; là, moitié riant, moitié sincères, ils l'établirent au prétoire et le saluèrent empereur.

Le sénat ne prit point au sérieux cette nouvelle; il ne crut point que Rome accepterait pour empereur celui que les empereurs eux-mêmes avaient rejeté de leur famille comme indigne. Un tribun du peuple fut envoyé simplement à Claude pour le convoquer

en qualité de personnage consulaire et lui enjoindre de venir siéger au Capitole avec le sénat. Claude, toujours éperdu, répondit que les soldats le retenaient de force, ce qui était la vérité. Le sénat sourit, les plus prudens ressentirent quelque inquiétude, ils la cachèrent, et l'on passa outre; mais laissons faire la nuit, la nuit cette mauvaise conseillère, qui inspire les grands coups aux scélérats et les grandes lâchetés aux honnêtes gens. Demain, au lever du jour, il ne viendra pas cent sénateurs au Capitole; demain, les mariniers du Tibre, les gladiateurs, les habitans des faubourgs, se précipiteront vers le camp prétorien pour acclamer Claude; demain, les cohortes urbaines, découragées par l'inaction de leurs chefs, iront se joindre aux prétoriens, les chevaliers se dirigeront sagement du côté du plus fort, les mêmes sénateurs qui se moquent du prétendant et vantent la république seront aux pieds de Claude, et c'est lui qui les protégera contre la colère de ses soldats.

II.

Quel était donc ce maître improvisé, ce fils adoptif de la force, cet empereur de hasard, ce client du soldat Gratus, dont une poignée de mercenaires faisait sa créature? Que valait-il? Quel était son mérite, son caractère, son prestige? quel était son passé? Il était fils du grand Drusus, qui avait promis à Rome la liberté, mais quel fils! Il était frère de Germanicus, idole stérile, espoir déçu des Romains, mais quel frère! Pour le juger, nous n'écouterons ni les satiriques, ni même les historiens les plus dignes de foi; nous écouterons le témoignage de ses parens et les aveux de sa propre famille.

Dès sa naissance, le pauvre enfant traversa une série de maladies graves qui altérèrent également sa santé et sa raison; aux infirmités s'ajoutait la faiblesse de l'esprit, et les Romains ne pardonnaient pas plus l'une que les autres. On l'abandonna aux soins d'un palefrenier qui le corrigeait comme ses bêtes : Claude lui-même, dans ses mémoires, se plaint des mauvais traitemens de ce singulier précepteur. Quand il eut grandi, son extérieur disgracieux et sa niaiserie ne lui concilièrent pas davantage l'affection de ses proches. Antonia, sa mère, honnête femme et vraie matrone romaine, qui pratiquait dans la retraite les vertus de la famille, l'appelait elle-même un avorton, un opprobre de la nature; elle en faisait un point de comparaison, et, dès qu'il s'agissait d'un sot, elle ajoutait : « Il est plus sot que mon fils Claude. » Livie, son aïeule, lui témoignait en toute occasion le plus tranquille mépris. Quant à Auguste, malgré le respect dont il voulait entourer sa famille et la famille de sa femme, afin de fonder sa dynastie et de

l'entourer de prestige, il parlait de Claude avec embarras, il n'osait le produire. Il exprime ses craintes dans trois lettres que Suétone a copiées et dont je citerai des fragmens, car il est toujours intéressant de connaître la pensée d'Auguste. La première lettre est adressée à Livie.

« J'ai consulté Tibère, comme tu me l'as demandé, ma chère Livie, sur ce que nous ferons de Claude aux fêtes de Mars. Nous sommes d'avis qu'il faut prendre un parti une fois pour toutes. Si nous voulons lui reconnaître les droits d'un héritier, il faut le faire passer par les fonctions et les honneurs qui ont été accordés à son frère. Si nous sommes convaincus de son incapacité et de la faiblesse de sa santé aussi bien que de son esprit, il ne faut point l'exposer et nous exposer nous-mêmes avec lui à la risée des hommes, qui ne manquent jamais de saisir de telles occasions, car nous serons toujours en émoi si nous attendons chaque circonstance pour nous décider, au lieu de le reconnaître absolument incapable d'exercer les emplois. Cependant, dans la conjoncture présente, il ne nous déplaît pas qu'aux fêtes de Mars il préside la table des pontifes, à la condition qu'il ait auprès de lui le fils de Silanus, son parent; Silanus l'empêchera de rien faire qui soit déplacé ou ridicule. Nous ne voulons pas qu'il assiste aux jeux du cirque dans notre tribune : il y serait trop exposé aux regards des spectateurs. Enfin il n'ira ni aux sacrifices du mont Albain ni aux féries latines... Telle est notre décision commune, ma Livie, et nous désirons que notre conduite envers Claude soit réglée d'une manière absolue, afin de ne pas flotter toujours entre la crainte et l'espérance. Tu peux communiquer à Antonia, si tu le trouves bon, cette partie de ma lettre. »

Une autre fois, Auguste écrit à Tibère : « Pendant ton absence, j'inviterai tous les jours à souper le jeune Claude, de peur qu'il ne soupe seul avec son Sulpicius et son Athénodore. Je voudrais que ce pauvre misérable (*miscllus*) choisît moins sottement ceux dont il imite les gestes, la tenue, la démarche. Il est par trop malencontreux, quoique son esprit, lorsqu'il n'est point égaré, fasse souvenir parfois de sa naissance. » Enfin, dans le troisième fragment, nous voyons Auguste tout surpris d'avoir découvert quelque qualité dans le fils de Drusus. « Que je meure, ma chère Livie, si je ne suis pas le plus étonné du monde d'avoir entendu déclamer Claude, ton petit-fils, et de l'avoir entendu avec plaisir! Comment se fait-il que lui, qui parle d'ordinaire avec si peu de clarté, se fasse entendre si clairement lorsqu'il déclame? » Livie aurait pu répondre à Auguste que, dans la vie ordinaire, un sot, quand il est bien stylé, peut répéter une leçon tout comme un autre, que Claude avait la passion de l'éloquence, qu'il s'entourait de précepteurs ou de collaborateurs qui le préparaient de mille façons

avant de le produire en public, enfin que l'on sait comment se fabriquent les discours, les répliques, les mots profonds, heureux et même imprévus de la plupart des princes. Du reste, le parti d'Auguste était pris; il ne laissa Claude exercer aucune fonction, ne lui accorda d'autre honneur que le titre de prêtre et d'augure, afin qu'il participât au caractère sacré de la famille; dans son testament, il ne lui légua qu'une somme de 16,000 francs.

Tibère fut aussi réservé envers son neveu; il lui conféra les ornemens consulaires, mais lui refusa tout pouvoir, et comme Claude, excité par ses familiers, écrivait à Tibère pour demander le véritable consulat, l'empereur lui répondit simplement : « Je t'envoie quarante écus d'or pour célébrer les saturnales. » Le sénat, qui ne reculait devant aucune bassesse, essaya bien de faire quelque chose pour Claude; mais Tibère s'y opposa en alléguant sa stupidité. Claude perdit courage et se retira dans une maison des faubourgs, qu'il quittait l'été pour se rendre en Campanie. Là il vivait entouré d'esclaves, d'affranchis, de parasites, délaissé par les honnêtes gens, flatté, amusé, bafoué par la fleur de la canaille de Rome. Il aimait la grasse chère, les femmes, le jeu (il a écrit un traité sur le jeu de dés). L'amour des lettres ne le corrigeait point de ses habitudes grossières parce que les lettres ne passaient qu'après les plaisirs matériels.

Sous Caligula, la fortune parut lui sourire. L'empereur, se souvenant que Claude était son oncle, le fit consul pour deux mois, et l'on rit longtemps de son consulat; mais lorsque le sénat, voulant faire complimenter Caligula sur les bords du Rhin, lui envoya Claude, le divin Caïus fut tellement blessé qu'il fit jeter dans le Rhin ce triste ambassadeur. On le repêcha, mais il ne retrouva plus sa faveur perdue; au contraire il devint le jouet de la cour. Arrivait-il en retard pour un festin, on s'arrangeait de façon à ne lui laisser aucune place partout où il espérait en trouver, et il était forcé de tourner autour des tables d'un pas chancelant. S'endormait-il à la fin du repas, selon son habitude, ses voisins lui jetaient des noyaux d'olives et de dattes à la figure; les baladins le cinglaient avec leurs lanières de cuir; ou bien on glissait au bout de ses deux mains des brodequins détachés des pieds d'un esclave, et quand le malheureux se réveillait en sursaut, il se frottait les yeux avec ces brodequins. Enfin les embarras matériels s'ajoutaient aux mauvais traitemens. Caligula laissa mettre en vente les biens de son oncle, qui avait voulu devenir prêtre du nouveau culte, lorsque césar s'était déclaré dieu, et avait fait 800,000 fr. de dettes pour inaugurer son sacerdoce, à la grande joie du peuple et des soldats. Voilà donc comment le malheureux Claude était traité par les siens voilà quel témoignage sa famille a porté contre lui, soit par ses écrits, soit par ses actes.

Cet innocent avait cependant de bons côtés. Après avoir vu son honnête ambition repoussée sous tous les règnes, il se consola par l'amour des lettres, et cultiva la science avec une certaine application. Tite-Live l'avait même engagé à écrire l'histoire, chose difficile pour le pauvre Claude, s'il n'avait eu auprès de lui des précepteurs, des secrétaires, des affranchis grecs. Apollodore et Sulpicius Flavus, dont Auguste parle avec une mince estime, étaient ses collaborateurs après avoir été ses maîtres; Polybe était un de ses secrétaires les plus intelligens. Claude n'était indifférent ni aux éloges qui lui étaient prodigués par ses familiers, ni à la gloire qu'il rêvait et qui était un lot moins certain. Du moins la liste de ses ouvrages dénote-t-elle des efforts considérables. D'abord il avait commencé par écrire l'histoire des guerres civiles, et il parlait naturellement de César, sujet lugubre et périlleux, qui a toujours porté malheur à ceux qui ont osé en faire l'apologie, et que ceux-là seuls ont le droit de traiter qui jettent sur cette série d'attentats et de crimes les clartés de la morale. Claude avait rédigé les deux premiers livres de ce récit lorsqu'il fut arrêté par le bon sens des femmes qui veillaient de loin sur lui. Livie lui défendit de s'occuper de matières trop délicates pour un sot, et qu'il était prudent de laisser à jamais dans l'ombre; Antonia lui rappela durement qu'Antoine était son grand-père et qu'il ne pouvait prendre parti ni pour lui contre Auguste, ni pour Auguste contre lui. Claude choisit alors l'époque que l'on appelait dans le langage officiel du temps *la pacification du monde*, ce qui signifiait le règne d'Auguste, et il composa une histoire divisée en quarante et un livres. Il rédigea aussi ou fit rédiger huit livres de *Mémoires sur sa vie*. Le seul jugement qu'en porte Suétone, qui les a lus, c'est qu'ils étaient dénués d'esprit, mais non d'élégance. Rien ne s'explique mieux : le fond était de Claude, la forme de ses collaborateurs.

Il avait quelques prétentions en matière de grammaire et d'orthographe. Il prouva que l'alphabet latin était trop pauvre et proposa d'y introduire trois lettres. On ne connaît que deux de ces lettres; l'une c'est le *ps* (ψ) des Grecs, la seconde le digamma (F) aspiré des Éoliens. Claude savait le grec comme tous les jeunes gens de son siècle; il le lisait, il le parlait, il l'écrivait. Ce fut dans cette langue qu'il composa huit livres sur Carthage et vingt livres sur les Étrusques, — grande compilation où les écrivains postérieurs ont puisé quelquefois. Des affranchis ou des esclaves carthaginois avaient traduit sans doute les principaux manuscrits rapportés après la conquête de l'Afrique, tandis que des archéologues avaient initié Claude à la connaissance des antiquités étrusques. Nous dirons plus tard quel singulier succès obtinrent ces deux ouvrages. Ainsi le frère de Germanicus était à la fois studieux et incapable de s'occuper d'af-

aires, lettré et niais, plein de zèle et de ridicule, adonné au travail, plus adonné aux plaisirs grossiers, partagé entre l'esprit et la matière, mais inclinant surtout vers la matière, bon vivant et malheureux, timoré parce qu'il était rudoyé par ses égaux, qui ne lui pardonnaient pas plus ses infirmités physiques que son infirmité morale, vaniteux parce qu'il n'était entouré que de subalternes qui le flattaient, exploité, dupé par tous, plastron perpétuel, bouffon involontaire dont la famille impériale rougissait et qu'épargnèrent les plus féroces tyrans, tant ils le savaient inoffensif.

On peut tracer, d'après Suétone, une ébauche de ce personnage malencontreux : le portrait n'a rien de flatteur. Claude était âgé de cinquante ans quand son neveu Caligula fut assassiné. Il ne manquait pas d'une certaine dignité extérieure lorsqu'il était assis ou debout, c'est-à-dire au repos. Sa taille était grande sans trop de maigreur, son cou gras : il avait assez bon air et de beaux cheveux blancs; mais lorsqu'il marchait, ses genoux étaient chancelans. Bien des infirmités le rendaient grotesque dans les actes sérieux comme dans la vie familière. Il avait le rire laid et bête, la colère dégoûtante; sa bouche avait alors le *rictus*, l'ouverture de gueule d'un animal; elle se bordait d'écume, ses narines devenaient humides. D'ordinaire sa langue était embarrassée et le trahissait; sa tête était agitée par un tremblement continuel qui redoublait quand il se mettait en action. Gourmand, il mangeait avec excès et s'endormait à table. Il aimait les femmes sans choix, brutalement; il aimait surtout les jeux de hasard, et même en voiture il fallait qu'il jouât aux dés. Les spectacles du cirque et de l'amphithéâtre lui inspiraient une passion plus forte encore : il arrivait le premier pour prendre sa place, dès le point du jour, se retirait le dernier, et contemplait curieusement le visage des gladiateurs expirans jusqu'à la fin de leur agonie.

Les monumens figurés nous permettent de contrôler jusqu'à un certain point le témoignage écrit des auteurs. Il est vrai qu'à mesure qu'on avance dans l'histoire de l'empire, il faut se défier des fictions officielles et des complaisances imposées aux artistes. L'idéal vient sans cesse corriger la réalité; comme la divinité des empereurs devient un fait régulier, nécessaire, inévitable, l'art se prête à les embellir ainsi qu'il convient à des dieux. Il faut faire la part de cet idéal, c'est-à-dire de la fiction politique, et démêler soigneusement ce qui reste de réalité. Les monumens doivent donc être soumis à une critique sévère : ceux-là seuls seront admis et comparés qui offriront un caractère net, un type individuel, des particularités conformes à l'histoire. Les statues de Claude ne sont pas rares : il y en a au Vatican, au musée de Saint-Jean de Latran, au musée de Naples et dans quelques palais de Rome. La plus belle

et la mieux conservée est celle que possède le musée du Louvre. Je ne parle point de celle qui représente Claude revêtu d'une cuirasse et du costume militaire; elle est d'un style lourd. Je signale la statue qui fait pendant au Germanicus et qui a été trouvée dans les ruines de Gabies par le prince Borghèse : de la villa Borghèse, elle a passé dans le palais du Louvre.

Claude est debout, en costume héroïque, c'est-à-dire le torse nu, tandis que le manteau qui couvre le bas du corps est rejeté sur le bras gauche. C'est l'attitude de la magnifique statue d'Auguste trouvée récemment dans la villa de Livie. La main gauche tient l'épée courte (*parazonium*), qui est le symbole d'un chef militaire; le bras droit est levé avec majesté comme pour commander à l'univers. A travers cette conception tout idéale, on croit sentir dans les hanches un certain embarras, et il semble que la jambe droite s'appuie sur le tronc de palmier qui sert de piédestal avec plus de rigidité qu'il n'est nécessaire. A part ce trait caractéristique, on n'est frappé que par l'expression de la tête, qui présente l'accent de vérité le plus imprévu. Avant de la décrire, jetons un regard sur les autres portraits de Claude : rien ne fera mieux comprendre l'importance qu'il faut attacher à ce beau marbre.

Le célèbre buste que l'on voit à Madrid est de proportion colossale; il représente Claude divinisé. Sa tête est couronnée de rayons, comme le dieu-soleil; le torse, terminé et enveloppé par une guirlande de lauriers, repose sur un trophée d'armes et un aigle impérial. La figure du nouveau dieu a quelque chose de radieux; l'œil se dilate et regarde avec une sorte d'extase comme s'il voyait le ciel s'entr'ouvrir. Cette œuvre est une fiction religieuse qui n'a rien de commun avec la réalité. On sait en effet qu'elle a été trouvée sur la voie Appia, à Bovillæ, où s'élevait le tombeau de la famille Julia; elle est restée assez longtemps au palais Colonna, jusqu'à ce que le cardinal Ascanio Colonna en fît présent à Philippe IV, roi d'Espagne. Il faut examiner avec la même réserve les camées commandés par les empereurs, exécutés sous leurs yeux, destinés à figurer dans leur collection du Palatin. De telles représentations sont dictées par la flatterie, surveillées par mille regards intéressés, et si l'artiste qui les exécute a pour principal talent la patience, l'art lui-même tient en quelque sorte à la domesticité. Ainsi le camée célèbre du musée de Vienne, qui représente le buste de Claude monté sur une corne d'abondance et les profils symétriquement disposés de trois membres de la famille impériale, offre des traits transfigurés par l'idéal grec : on ne reconnaîtrait pas même Claude sans le pli traditionnel qui contracte le coin de sa bouche et rappelle le *rictus* dont parle Suétone. La même réflexion s'applique aux camées de notre Bibliothèque impériale qui portent les n°s 220 et 221,

où l'empereur est couronné de lauriers et porte l'égide. Le n° 222 est un peu plus vrai, parce qu'il vise moins à copier Alexandre ou tout autre type héroïque, avec une tête bien pleine, une chevelure abondante, un menton d'une mâle fermeté. Le grand camée qui a longtemps été dans le cabinet de Louis XIV, et dont la monture en émail est si élégante, fait exception. L'artiste, en représentant Claude, lui a laissé la tête mesquine, la figure tirée, le menton fuyant, qui constituent son caractère iconographique. Ce camée a souffert, et le fond a dû être restauré. C'est une sardoine à quatre couches, qui a huit centimètres de diamètre dans son petit axe, huit centimètres et demi dans son grand axe. L'empereur est représenté sur un char traîné par des dragons ailés comme le char de Cérès. Sur son bras gauche, le manteau est rejeté de manière à former de grands plis, dans lesquels il prend du blé qu'il fait le geste de semer. Il est donc assimilé à Triptolème, bienfaiteur des hommes. A côté de lui, Messaline, tenant d'une main des épis et de l'autre le rouleau sacré des mystères d'Éleusis, est assimilée à Cérès venant répandre l'abondance sur le monde.

Les médailles ont plus de sincérité que les camées, parce qu'on en frappait un grand nombre, à la hâte, dans des lieux très divers, en employant des artistes nombreux à qui l'on oubliait souvent d'imposer des altérations flatteuses du visage impérial. Si l'on parcourt du regard une certaine quantité de monnaies frappées sous Claude, qu'elles soient d'or, d'argent ou de bronze, on voit promptement se dégager quelques traits essentiels, qui sont comme une résultante et constituent le type : le profil doux, l'œil creux, les coins de la bouche tombans, le menton qui se dérobe, et surtout un muscle du cou tordu et accusé à l'excès, comme pour indiquer le mouvement de cette tête toujours branlante.

Ainsi armés par une étude comparative, nous revenons aux bustes de grandeur naturelle et aux statues. Le musée du Louvre possède quatre bustes de Claude (1), soit en marbre, soit en bronze. Le plus frappant, qui est sur le poêle de la salle des bronzes antiques, vient du château d'Écouen ; mais la tête de la statue qui est dans la galerie des Empereurs, et que j'ai déjà mentionnée, reproduit surtout les caractères qui ressortent de l'examen des médailles. Elle offre une expression générale de douceur, de bienveillance, un mélange d'application studieuse et de bestialité. Le nez est bien fait, un peu lourd quand on le regarde de profil; la bouche a de la

(1) Claude était né à Lyon. Les Gaulois, qu'il a favorisés, visités, honorés, à qui il a ouvert l'accès régulier du sénat, avaient dû lui élever beaucoup de statues; c'est pourquoi nos musées en possèdent un certain nombre. On consultera encore la statue drapée du Vatican, la statue assise du musée de Naples, la statue restaurée et défigurée de la villa Albani, le torse brisé du musée de Latran.

bonté, mais les coins sont comme affaissés, les muscles sont épais, leur jeu pénible, ils rappellent la lourde mâchoire qu'Auguste reprochait à Tibère. On sent que ce mécanisme exagéré devait produire une ouverture de gueule immense et ridicule, lorsque le bonhomme avait de ces spasmes de colère dont parle l'histoire, bien plus, qu'il avouait lui-même. En effet, une fois sur le trône, il avait promulgué un édit par lequel il promettait à ses sujets que ses colères seraient aussi rares que possible, et surtout justes. Les lèvres sont sensuelles, sans finesse, incertaines et entr'ouvertes; le menton n'a aucune fermeté. La face porte les traces de fréquentes contractions, mais, au repos, elle est vide; l'espace qui s'étend de la joue à l'oreille n'est animé par aucune saillie; en un mot, il n'y a point de physionomie. Les oreilles sont larges et renversées en avant, comme celles d'un bon animal; l'œil est à la fois bénin et plein d'une défiance qui s'adresse surtout à soi-même. Le regard a quelque chose de tendu et de morne; on y devine un effort assidu pour comprendre; le front est plissé, laborieux, rebelle aux idées, stérile en résolutions. Les cheveux ne signifient rien, ils sont traités comme tous les cheveux de ce temps, sur le modèle des cheveux d'Auguste; c'était l'uniforme dynastique. Nous savons cependant que Claude avait très peu de cheveux et qu'ils étaient d'un beau blanc. Ainsi, à travers la diversité des représentations, nous retrouvons l'unité; à travers un certain idéal qui veut faire un dieu, on démêle la vérité qui trahit un sot. Les femmes, qui ont un don spécial de clairvoyance sur ce point, ne s'y trompaient pas : Livie et Antonia n'ont jamais cherché à cacher la bêtise de Claude, qui était leur fils; celles qui l'épouseront seront autrement implacables et le lui témoigneront.

Tel est l'homme qui va régner, tel est cet empereur d'occasion, fruit d'une heure de pillage, ramassé derrière une portière, emporté comme une dépouille dans le nid des vautours, et le lendemain proclamé le maître de l'univers. Le peuple se réjouit sincèrement; il ne lui fallait qu'une courte réflexion pour reconnaître que le soldat Gratus avait eu la main heureuse. Claude était le frère de Germanicus, et son avénement improvisé réveillait dans la mémoire populaire tout ce qu'il y avait encore de passion pour cette famille adorée. Il semblait que le frère de Germanicus allait apporter au monde les bienfaits dont Germanicus n'avait pu donner que l'espérance. Il aura sa douceur, ses vertus, sa faiblesse charmante. On avait été déçu, il est vrai, par Caligula; mais la fortune n'en devait qu'une compensation plus ample.

Aussitôt, avec cette vivacité d'imagination qui se manifeste à certains jours chez les peuples, on reconstruit ce fétiche dynastique dont les nations en décadence et les soldats ont toujours besoin.

L'âge d'or va renaître avec ce nouveau produit de la famille libérale de Germanicus. Certes Claude est un sot, il n'en sera que plus bienveillant; il est faible, le peuple en profitera; il est gourmand, on fera bonne chère dans l'empire; il ne hait pas assez les plaisirs, tous ses sujets vivront en liesse; il aime le cirque et l'amphithéâtre, il y convoquera sans cesse les Romains; il est vieux, donc il sera moins prompt à se laisser corrompre par le pouvoir et à se transformer en tyran; il est ridicule, on s'en amusera, et jamais on n'aura vu un règne aussi gai. La fable de Phèdre est renversée : les grenouilles qui demandent un roi obtiennent de Jupiter non pas une hydre après un soliveau, mais le soliveau après l'hydre, c'est-à-dire après Caligula.

III.

Si la royauté limitée et un prince qui s'efface sont un bien dans un état sagement constitué, on est curieux d'apprendre comment il conduit les hommes, le chef absolu qui n'a jamais su se conduire lui-même, et jusqu'où tombe l'empire quand l'empereur est incapable de gouverner. Le despotisme exige une tête forte et une main ferme : cette nécessité est dure pour le peuple qui a abdiqué, elle est pleine de périls pour l'usurpateur qu'enivre une puissance sans contrôle, elle est funeste aux états que l'orgueil d'un seul homme conduit souvent à l'abîme; mais c'est une nécessité. Lorsque la tête du despote est faible et sa main tremblante, la machine administrative, perfectionnée pendant plusieurs siècles, est toujours prête à fonctionner : il lui faut toutefois un moteur. — Quel sera ce moteur? La vie mécanique substituée à la vie politique a étendu sur tout le pays un réseau de rouages savans qui se transmettent le mouvement : un seul doigt imprime ce mouvement. Quel sera ce doigt?

Il est évident qu'avec un prince tel que Claude le moteur est déplacé. Alors trois combinaisons se présentent : ou bien le gouvernement d'un premier ministre, qui fait de son maître un sujet, l'intimide, l'entraîne, le persuade, le surveille et s'épuise à le reconquérir tous les jours, ainsi qu'une propriété précaire, ou bien le règne des favoris, des femmes légitimes et des maîtresses, ou enfin une camarilla de valets, domesticité toute-puissante qui tient le despote prisonnier, le caresse, le joue, le trompe et fait autour de lui aussi bonne garde qu'une garnison défendant sa forteresse. Dans les trois cas, ces agens du pouvoir sont irresponsables, principe insensé, fertile en périls pour le souverain, en afflictions pour le pays. Cette irresponsabilité s'aggrave d'autant plus que le niveau moral des agens s'abaisse davantage et que la lie de la société re-

monte à la surface. L'impudence devient une force, le mépris des lois une vertu, le vice une garantie, et bientôt la camarilla a formé autour de son maître un cercle impénétrable aux honnêtes gens, à l'opinion publique et à la vérité.

Claude, tel que nous l'avons décrit, étranger aux affaires, incapable, crédule, poltron, tiré du mépris et de l'obscurité, ne peut manquer de tomber dans les mains les plus viles à la fois et les plus audacieuses : il est destiné à être le jouet de ses femmes et de ses esclaves.

La femme remplit un grand rôle dans les sociétés en décadence. A mesure que l'homme s'affaiblit, la femme domine; à mesure qu'il rompt avec le devoir, elle rejette tout frein; à mesure qu'il s'avilit, elle descend avec ivresse jusqu'à la fange, passionnée, prompte à s'emporter, voulant dépasser en tout, dans le mal comme dans le bien, l'homme qu'elle méprise, et se jetant avec la même facilité dans les deux extrêmes. Ce serait une intéressante histoire que celle des femmes romaines depuis les plus beaux temps de la république jusqu'aux plus mauvais jours de l'empire. Quelle galerie que celle où l'on aurait d'un côté les images de Lucrèce, de Cornélie, mère des Gracques, d'Octavie sœur d'Auguste, d'Agrippine femme de Germanicus, d'Arria femme de Pétus, de l'épouse et de la fille de Thraséas, de l'autre les scélérates, depuis Tullie, femme de Tarquin, jusqu'à Livie, type de l'ambition, jusqu'à Julie, type de l'impudence spirituelle, jusqu'à Messaline, type de la brutalité. Dans les temps de vertu et d'héroïsme, les femmes sont capables d'égaler les hommes; dans les temps de crime, elles essaient de les surpasser.

Or l'empereur Claude méritait avec beaucoup plus de raison que le Tibre l'épithète d'*uxorius* que Virgile donne à ce fleuve. Si quelqu'un était *uxorius*, c'est-à-dire d'une pâte faite pour obéir aux femmes, c'était assurément le bon Claude. Il s'est fiancé et marié aussi souvent que l'ont voulu ses parens et ses affranchis. Tout jeune encore, on le fiança à Émilia Lépida, petite-fille d'Auguste; mais, la famille de Lépida ayant encouru la disgrâce du prince, le mariage fut rompu, et Claude fiancé avec Livia Médullina, qui eut comme un pressentiment de sa triste destinée et dont les parques bienveillantes tranchèrent la vie le jour même de ses noces. Alors on maria Claude avec Plautia Urgulanilla, âme résolue, que la sottise de son mari rendit criminelle. Si elle n'eût été qu'adultère, Claude se serait contenté d'exposer, comme il l'a fait, l'enfant qu'elle avait eu de l'esclave Mnester; mais elle fut accusée d'homicide, et Claude la répudia. Il épousa aussitôt, car la place ne pouvait jamais rester vide, Ælia Pætina, qui plut moins aux affranchis et aux familiers de la maison, et qu'on poussa Claude, sans qu'il sût

trop pour quels griefs, à répudier à son tour. Sa cinquième femme fut Messaline, et la sixième, Agrippine : c'est ici qu'intervient l'histoire.

Messaline était fille de Valérius Messala Barbatus, cousin de Claude. Elle lui donna deux enfans dont la destinée fut également malheureuse, Octavie et Britannicus. Messaline avait un excès de séve qui avait besoin d'être réprimé, un tempérament que les principes et la surveillance la plus sévère auraient eu quelque peine à contenir. Jetée sur le trône à l'improviste, elle s'enivra du droit de tout oser, se livra à ses instincts, qui se développèrent, à ses passions, qui se multiplièrent avec furie. Il est inutile de démontrer l'influence du pouvoir suprême sur des corps qui commandent à l'âme au lieu de lui obéir : les temps modernes aussi bien que l'antiquité sont féconds en exemples; il n'est pas besoin de remonter jusqu'à la mythologie et de regarder Phèdre ou Pasiphaé pour savoir ce que deviennent ces bacchantes de l'amour quand elles sont élevées au-dessus des lois humaines.

Ce qui rendait Messaline incapable de gouverner l'empire, c'est qu'elle ne pouvait se gouverner elle-même. Dans son âme, si toutefois il lui restait une âme, les âcres plaisirs des sens et la fureur du tempérament avaient absorbé, dénaturé, assimilé, dévoré les autres forces. On ne trouvait chez elle ni l'amour des arts et des lettres, ni l'esprit, ni cette délicatesse intellectuelle qui tient lieu parfois de morale, ni cette fierté féminine dont le masque ressemble encore à la vertu. Elle était esclave de la matière, servante de son corps, et n'avait plus conscience que de la volupté. La volupté était l'unité et la formule suprême de cet être qui, n'étant plus soumis à aucune pression, s'était gonflé comme une tumeur monstrueuse. Toutes les passions qu'un pouvoir sans bornes lui permettait de satisfaire se ramènent fatalement à cette unité. La jalousie, c'est la volupté menacée, — la colère, la volupté gênée, — la vengeance, la volupté ravie. La cupidité n'existe que pour acheter le plaisir, l'ambition pour l'imposer, l'amour du luxe pour le parer avec plus de magnificence. La cruauté elle-même devient une sorte de jouissance pour ces natures où la violence des sensations a tué tout sentiment et étouffé l'humanité.

Aussi Messaline a-t-elle été funeste à quiconque l'a approchée ou s'est trouvé sur son chemin. Ils ont péri également, ceux qui ont été ses amans et ceux qui ont refusé de l'être : Vinucius, neveu de Claude, Silanus, beau-père de Messaline, parce qu'ils ont repoussé ses avances, Montanus, bel innocent qu'elle chasse dès la première nuit, Mnester le comédien, Pompée, Sabinus, Silius, pour avoir cédé à ses prières ou à ses menaces. Elle-même fait tuer

Polybe l'affranchi, pour se délivrer de ses plaintes, et le chef des prétoriens, Catonius, pour s'assurer de son silence. Elle désire les jardins de Lucullus : Asiaticus, qui les possède, est accusé, traîné dans la chambre de Claude, il faut qu'il se tue. En vain il a plaidé sa cause avec une éloquence qui arrache des pleurs aux assistans. Messaline sort en essuyant ses beaux yeux qu'a mouillés une émotion inconnue; d'une voix attendrie elle dit à son complice Vitellius : « Surtout, veille à ce qu'il meure. » La pitié n'avait été pour elle qu'une agréable sensation.

Les femmes ne sont pas épargnées. Je ne parle point des plus belles et des plus nobles, qu'elle forçait de partager ses débauches et de se prostituer sous les yeux de leurs maris. Julie, sœur de Caligula, hardie et ambitieuse, lui inspire des alarmes : elle la fait exiler de nouveau et tuer peu après. Une autre Julie, fille de Drusus et cousine de la précédente, a le même sort. Poppæa Sabina, honnête patricienne qui refuse de figurer dans les orgies du Palatin, est frappée à son tour. A quoi bon répéter le détail des fêtes, des fantaisies, des rapines, des crimes de cette impératrice à jamais fameuse, que les poètes satiriques, le grave Tacite et le flatteur Aurélius Victor se sont accordés à flétrir? Les souvenirs sont plutôt trop vifs sur ce point, et notre tâche est de rechercher quelle clarté jettent sur le personnage historique les monumens figurés, et comment le témoignage involontaire des artistes fortifie ou contrarie le témoignage réfléchi des écrivains. Les camées, les médailles, les statues qui frappent nos regards nous laissent une impression qui complète l'histoire et fait revivre le type.

Le grand camée de la Bibliothèque impériale qui représente Messaline sur le même char que Claude a été décrit précédemment. L'impératrice, assimilée à Cérès, tient des épis et apporte aux mortels le blé qui les nourrit. C'était à Rome, non point une fiction poétique, mais une terrible réalité; une populace innombrable n'y vivait que des distributions des césars. Sur les monnaies de la ville de Nicée, en Bithynie, Messaline est identifiée à Junon, l'inscription en fait foi. Sur le camée de la Bibliothèque, comme sur celui de Vienne, on ne remarque qu'un caractère idéal, c'est-à-dire conventionnel, trop plein des traditions grecques pour dégager vivement la personnalité du modèle. La même remarque s'applique aux médailles de petit module où Claude et Messaline sont représentés; il est difficile d'y chercher une ressemblance bien exacte à cause de l'exiguïté des dimensions; lorsqu'on voit que ces médailles ont été frappées dans des villes de l'Orient, à Ascalon, à Alexandrie par exemple, il est naturel de penser que dans des pays lointains les graveurs avaient moins de souci de la ressemblance. Ce-

pendant l'ajustement, la coiffure, les lignes générales, suffisent pour donner une idée de la beauté de Messaline. Malheureusement les monnaies gravées à Rome par l'ordre du sénat sont inconnues aux modernes. Après la mort de Messaline, Agrippine, qui lui succéda, eut soin de faire refondre les monnaies qui portaient l'image de sa rivale. C'est ainsi que Messaline avait fait fondre les monnaies de bronze (1) de Caligula, et avait employé le métal à élever des statues sur les places de Rome à l'acteur Mnester, son amant.

Sur le camée de Vienne, la figure de Messaline, quoiqu'elle ne soit qu'au second plan, est d'une élégance et d'une pureté conformes aux habitudes des artistes grecs et surtout des graveurs de camées; mais le plus remarquable travail de ce genre, consacré à la glorification de Messaline, est le grand camée de la Bibliothèque impériale qui porte le n° 228. C'est une sardoine à trois couches qui a 68 millimètres de hauteur dans son grand axe sur 54 millimètres de largeur dans son petit axe. La beauté de ce camée a tellement frappé Rubens qu'il a voulu le copier lui-même, ajoutant par là à sa célébrité. L'impératrice porte une couronne de lauriers attachée par un double rang de perles; sa chevelure est épaisse, ondulée; en avant, se rangent sur le front de petites boucles légères et détachées comme sur les coiffures dites aujourd'hui à la Sévigné; la masse des cheveux, tournée négligemment, est rejetée derrière l'épaule. Une corne d'abondance se dresse derrière le buste; du sommet de cette corne sort un petit enfant qui est Britannicus, alors l'espoir des Romains. Dans le champ est une petite figure casquée où l'on a voulu quelquefois reconnaître Octavie, et qui paraît être plutôt la déesse Rome.

Ainsi avertis par les médailles et les matières rares, guidés avec une sécurité croissante vers les monumens plus importans, nous arrivons à la sculpture proprement dite, qui exprime les types individuels avec cet accent de vérité qui est le propre de l'art romain. Or le musée du Louvre, parmi ses richesses, compte trois statues de femmes de la famille d'Auguste, les plus belles et les plus caractéristiques que l'on connaisse avec la statue d'Agrippine : c'est Livie, Julie et précisément Messaline. Cette dernière statue a été apportée en France au XVIIe siècle; elle vient de Rome; elle est en marbre pentélique; elle est restée longtemps à Versailles. C'est une figure drapée, aux plis nombreux et abondans; un voile couvre la tête; il est ramené par la main droite avec un geste de matrone. Sur le bras gauche, le petit Britannicus est assis comme Bacchus

(1) Les monnaies retrouvées par les modernes prouvent que cette opération n'a eu lieu qu'à Rome, et a été fort incomplète.

sur le bras de Cérès, comme Hercule sur le bras de Junon, comme Jupiter enfant sur les bras d'une des nymphes ses nourrices; mais l'attention se porte aussitôt sur le visage, car c'est le visage qui exprime, c'est le visage qu'il faut pénétrer. Ce qui nous frappe tout d'abord dans l'aspect général de Messaline, c'est un type réel, toujours vrai, tout à fait romain, qui se rencontre aujourd'hui encore dans les rues de la ville éternelle, type vulgaire et beau qui appartient plutôt aux paysannes des bords du Tibre qu'à l'aristocratie. Il faut considérer avec un peu de recueillement cette tête qui n'a rien de saisissant; il faut laisser le marbre, matière incolore et pleine d'abstractions, nous pénétrer lentement par son rayonnement doux, qui peu à peu devient un langage. Alors seulement nous sentons se dégager l'expression du caractère et de la vie.

Le cou est puissant, souple et solidement attaché. Le visage est rond, ce qui est rare dans les statues grecques et romaines, d'une égale plénitude, luxuriant de santé. La bouche est jolie, sans finesse, savoureuse; elle hume le plaisir. La peau, traduite par l'épiderme du marbre, manque de transparence, elle est gonflée par l'habitude du désir et la fatigue amoureuse; les muscles sont engourdis, somnolens en apparence, non visibles et comme noyés. L'expression est véritablement nulle. Dans la vie ordinaire, Messaline devait, comme sa statue, montrer une sorte de stupeur molle et agréable. L'esprit n'a rien à trahir. Tout le tourbillon est intérieur; la flamme court avec le sang et ne brûle que les veines. C'est une vérité reconnue dans tous les temps que la plupart des grandes courtisanes ont pour privilége la tranquillité, la fraîcheur, la jeunesse prolongée et comme perpétuelle. — Il faut bien en effet qu'elles bravent les années et se conservent par leurs excès mêmes, ces natures qui n'ont d'autre malheur que d'avoir une trop belle constitution.

Le front est bas : c'est le front de la courtisane populaire, de la fille de la *Suburra*. Les cheveux doivent être noirs; cela se sent à leur qualité, à leur grain, à leur épaisseur; ils doivent ressembler à la plume du corbeau; ils sont épais, plantureux, matelassés; ils ondulent comme une mer agitée. Là surtout se manifeste la séve puissante, rustique, qui rappelle l'athlète. Les yeux sont beaux, ronds, saillans; ils n'ont ni lumière ni ténèbres, ni bonté ni méchanceté; ce sont les yeux d'un animal superbe qui n'est régi que par l'impétuosité de ses instincts, ou bien ils rappellent les yeux de ces statues archaïques qu'on trouve dans la Phénicie et dans l'île de Chypre, et qui représentent *Vénus Astarté*, type asiatique, sensuel et sanguinaire, qui veut un culte mêlé de supplices et de volupté.

Contemplez ce marbre à loisir, à la clarté de l'histoire, vous verrez sous la beauté des formes percer le monstre, créé non par la na-

ture, mais par l'irresponsabilité et l'ivresse de la toute-puissance. Honte à ceux qui veulent commander aux autres quand ils ne sont pas capables de se commander à eux-mêmes! Messaline, dira-t-on, avait un tempérament; mais d'autres Romaines n'ont-elles pas eu autant de vigueur, un sang aussi généreux, des sens aussi ardens, et ne sont-elles pas restées des honnêtes femmes? Agrippine, la chaste veuve de Germanicus, n'a-t-elle pas avoué un jour à Tibère qu'elle avait des sens et qu'il lui fallait un époux? N'est-elle pas restée cependant solitaire, pure, irréprochable, sans reculer devant l'exil et la mort? Tandis que Messaline, à peine sur la scène, a fait de la pourpre une litière, est devenue l'opprobre de son sexe et restée le modèle féminin de toutes les infamies impériales.

En vain le sculpteur, avec un art merveilleux, a idéalisé cette beauté roturière et charnelle; en vain il a emprunté, pour l'en revêtir, les attributs des divinités chastes, de Junon et de Cérès; en vain il a multiplié les draperies abondantes, les plis charmans, tout ce qui rehaussait les plus belles statues de la Grèce; en vain il a prêté à son modèle un geste décent, un voile épais, l'attitude de la matrone des beaux temps de la république; en vain il a placé sur son bras le petit Britannicus, qui consacre par une innocente caresse le caractère maternel : l'art est impuissant à masquer la vérité. Ils tombent, ils s'évanouissent, ils n'arrêtent plus votre regard, les voiles mensongers, l'idéal, la pudicité feinte, et tout l'entourage qui déguise la courtisane effrénée. La louve se montre, elle apparaît nue et frémissante, telle que l'a peinte Juvénal, le vengeur, le poète inspiré par l'indignation, dernière vertu des peuples en décadence : elle apparaît dans un lieu infâme, échappée furtivement du palais, escortée par une servante qui la surpasse en débauche, cachant ses cheveux noirs sous une perruque blonde, les deux seins soutenus par une bandelette d'or, éclairée par une lampe fumeuse, répondant au nom de *Lycisca* (la petite louve) qu'elle a tracé à la craie sur sa porte, à l'encan, attendant les passans, les appelant, réclamant son hideux salaire, toujours prête, jamais fatiguée et jamais assouvie, livrant aux portefaix de Rome les flancs qui ont porté Britannicus. Voilà le type consacré, voilà l'œuvre du grand peintre qui complète celle du sculpteur et vivra plus longtemps que le bronze ou le marbre, voilà l'image vraie, saisissante, éternelle, qui restera comme un châtiment jusqu'à la dernière postérité!

Une telle femme, je me trompe, une telle créature est incapable de conduire les affaires et de présider au gouvernement de l'empire. Elle peut brusquer, effrayer, enivrer, asservir un prince aussi faible que Claude; mais elle est elle-même frappée d'impuissance par ses appétits et la tyrannie de ses passions. Elle n'est point un

moteur, elle n'est qu'un instrument. Il faut donc descendre plus bas encore et chercher dans les profondeurs du palais ces moteurs qui se dérobent et le secret du pouvoir absolu qui tombe de main en main.

IV.

Il y avait à Rome une loi libérale et vraiment belle, si elle avait été appliquée avec sincérité. Lorsqu'un esclave avait rendu pendant six ans des services signalés à son maître, lorsqu'il avait fait un dur noviciat dans sa nouvelle patrie, il pouvait être affranchi et devenir un citoyen. L'esclavage était alors pour les captifs une initiation; l'affranchissement était pour la cité un mode de recrutement. Malheureusement, avec la corruption des mœurs, le principe s'était altéré. Ce n'étaient point leurs vertus qui faisaient obtenir aux esclaves la liberté, c'étaient leurs vices. En outre, comme on les avait relégués dans les quatre tribus urbaines, dont le vote était collectif, ils n'avaient aucune influence et se rejetaient sur d'autres moyens de parvenir. Ils restaient les familiers de leur ancien maître, se chargeaient de ses affaires, des plus délicates comme des plus honteuses, étaient les agens de ses spéculations et de ses intrigues, s'enrichissaient par l'industrie, le commerce, les finances, envahissaient peu à peu les charges subalternes, mais lucratives, se poussaient dans l'administration, et, une fois riches, se glissaient dans l'ordre des chevaliers et même dans le sénat. Les guerres civiles avaient fait surgir des affranchis tout-puissans, qui avaient exploité la gloire et le crédit de leurs maîtres. Chrysogon était le ministre secret de Sylla, Hipparque celui d'Antoine, Démétrius celui de Pompée.

L'importance des affranchis s'accrut encore sous l'empire : leur obscurité rassurait les césars, leur bassesse les rendait commodes, leur intelligence utiles, leur droit de familiarité nécessaires, leur corruption charmans. Prêts à tout, ils s'entremettaient, s'imposaient, flattaient, dénonçaient, ouvraient les sources les plus imprévues de plaisirs et de richesses; on ne pouvait se passer d'eux. Capables du reste, lettrés, actifs, hardis, rompus aux affaires, ils s'emparaient de toute l'administration, hormis des charges curules. A mesure que les citoyens asservis se montraient plus indignes de s'administrer eux-mêmes, les affranchis grandissaient et prenaient leur place dans leurs affaires, dans leur maison, souvent dans leur couche; ils finirent par la prendre sur le trône.

S'il y eut à Rome un palais où les affranchis purent s'abattre comme un essaim de guêpes sur un tronc vermoulu, ce fut le palais de Claude. Claude était sans défense, il était riche, il appartenait

à la famille impériale, qui le méprisait assez publiquement pour ne lui laisser d'autres amis que des subalternes. Tous les esclaves qui avaient joué avec lui dans son enfance, tous les affranchis de sa mère Antonia et de son frère Germanicus, s'étaient groupés autour de lui. La plupart étaient des Grecs, des Syriens, des Asiatiques; ceux même qui étaient nés dans la maison appartenaient à ces races fines, élégantes, promptes à tout comprendre et à tout oser. Les affranchis étaient la fleur des troupeaux d'esclaves que possédaient les patriciens romains. C'étaient les plus intelligens, les plus beaux, les plus séduisans par la culture de l'esprit ou la grâce du corps. Ils étaient, comparés aux Latins, ce que les Gallo-Romains seront plus tard aux Francs ou les Grecs du Phanar aux Turcs. Déjà les comédies de Térence et de Plaute montrent les esclaves se moquant des pères ou les abusant par mille ruses, tandis qu'ils corrompent les fils dont ils sont les complaisans instituteurs. Sous l'empire, les affranchis sont bien supérieurs et à leur condition et à leurs maîtres. Un préjugé moderne leur prête je ne sais quelle bassesse de traits égale à la bassesse de leur âme. C'est une injustice et une erreur historique. On dit proverbialement *une tête d'affranchi*, et l'imagination évoque une figure sournoise, un front bas, des cheveux courts, des oreilles larges, une expression fine et ignoble. Rien n'est plus opposé à la vérité. Il faut imaginer au contraire un beau visage, toujours souriant, de grands yeux intelligens, profonds, animés par le désir de plaire, des proportions élégantes, une démarche souple et non sans noblesse, des vêtemens riches et tous les signes du luxe. Leur origine servile n'avait pu effacer l'aristocratie native de leur race. Certes les Ioniens, les Grecs, les Syriens, qui circulaient par milliers dans les rues de Rome, avaient un autre air que les descendans des vieux habitans du Latium, de l'Ombrie ou de l'Étrurie. La culture de l'esprit, la connaissance approfondie des langues, des lettres et des arts, le goût de l'intrigue, l'habitude des grandes spéculations, le sentiment de leur supériorité intellectuelle, un raffinement singulier de corruption, la science de tous les plaisirs, développaient encore la distinction de leur type. Les plus vicieux avaient l'audace et les séductions de nos roués politiques; les plus honnêtes étaient des hommes de lettres et des savans. Tiron, l'affranchi de Cicéron, Phèdre, l'affranchi d'Auguste, et l'exquis Térence devraient nous faire mieux juger la valeur et le rôle des affranchis.

C'était à de telles mains que Claude était livré. Il vivait avec ses affranchis dans la plus entière familiarité. Rebut de la cour, il trouvait en eux des secrétaires, des intendans, des collaborateurs, des compagnons de travail, de jeu, de table, de plaisir. Dans la société antique, la femme n'était point associée à la vie de l'homme,

qui était tout extérieure. Le patron avait donc plus d'intimité avec ses affranchis qu'avec sa propre femme : ils l'accompagnaient partout, à l'assemblée, au cirque, à l'amphithéâtre, au bain, à la basilique, à la promenade, en voyage. Claude avait le goût de la déclamation et la passion d'écrire l'histoire; ils participaient à ses travaux, préparaient ses compilations, traduisaient les manuscrits étrusques et carthaginois, écrivaient sous sa dictée, corrigeaient ou rédigeaient à nouveau ses œuvres grecques. Ils devenaient ensuite ses auditeurs, l'applaudissaient, l'enivraient par leurs éloges tantôt sans mesure, tantôt assaisonnés d'un encens délicat. Ils pourvoyaient aussi à ses besoins, à ses appétits, à ses vices, car la vie matérielle n'était point sacrifiée aux travaux de l'esprit. En vérité, Claude était heureux au milieu des serviteurs et des parasites que Rome méprisait, mais qui étaient ses seuls amis.

On devine quel coup de théâtre ce fut dans la maison du faubourg lorsqu'on apprit subitement que Claude était empereur. Tous ses esclaves, tous ses affranchis, se précipitent sur le Palatin. On s'empare de Claude, on l'entoure, on le garde, on le félicite, on l'intimide, on le protége, on le conseille, on l'empêche pendant un mois d'aller au sénat, parce que les sénateurs n'auraient pas manqué de prendre un facile ascendant sur ce cerveau dont la faiblesse est trop connue. Claude est une proie qui des mains des prétoriens passe aux mains de ses affranchis. Il est si bien fait à leur joug! ils lui sont si nécessaires, si dévoués! C'est à eux qu'il faut confier sa personne, ses intérêts, l'administration du trésor, les emplois, les ressorts essentiels et secrets du gouvernement. Que d'autres, issus de familles illustres, obtiennent les magistratures vaines, les fonctions pompeuses, toutes les apparences du pouvoir! c'est au Palatin que reste la toute-puissance, partagée entre les affranchis. Ils se liguent avec Messaline, qu'ils ont toujours ménagée et dont ils ont caché ou favorisé les premiers écarts : ils se réservent l'empire, sans querelle, sans ostentation, sans paroles, sans décrets, et ils ont la sagesse de le garder indivis. Je ne saurais mieux comparer Claude, si l'on me permet un anachronisme, qu'à ces frères de sultan qui sont tirés du harem et jetés sur le trône par une révolution : leurs yeux sont aveuglés par l'éblouissement de la toute-puissance, comme ceux du hibou qu'on chasse en plein jour de son trou. Incapables et tenus dans une enfance perpétuelle, ils confient les affaires à leur barbier ou à un porteur d'eau, et se replongent dans leur harem qu'ils n'ont fait qu'agrandir.

Voilà donc les nouveaux maîtres du monde, maîtres d'abord ignorés, bientôt célèbres, redoutés, caressés par la foule clairvoyante des courtisans! Voilà les moteurs que nous cherchions! Ce sont eux qui donnent l'impulsion à la machine administrative, et

régissent l'empire. L'histoire ne s'occupe que des grands : voilà donc les hommes qui méritent l'attention de l'histoire! Pourquoi les préjugés romains s'opposaient-ils à ce qu'on dressât des statues publiquement à ces collègues non avoués du césar ? Pourquoi ne figurent-ils point gravés sur les monnaies? Nous aurions leur image, immortalisée comme leur mémoire, et il serait plus facile de les faire revivre. Les écrivains latins, retenus par les mêmes préjugés, ont été trop silencieux ou trop sobres de détails. Je suis donc forcé de tracer des esquisses plutôt que des portraits et de dresser une liste incomplète de ces usurpateurs d'un nouveau genre, de cette société d'abord anonyme qui a gouverné l'univers pendant près de dix ans.

Celui qui est cité le plus souvent, c'est Narcisse, le compagnon inséparable de Claude, celui qui reçoit toutes ses lettres, y répond, admet ou écarte les affaires, dicte ou inspire les résolutions : il est secrétaire d'état. Narcisse a un caractère triste et des mœurs graves : vertu facile, s'il est vrai qu'il soit eunuque, comme l'affirme le scoliaste de Juvénal. La bonne chère qu'on est forcé de faire chez Claude et les festins prolongés le consolent, mais lui donnent la goutte; les accès de ce mal redoublent son humeur morose. Il est laborieux, assidu, ne perd jamais Claude de vue dans les circonstances difficiles; il le suit au sénat, le surveille dans les réunions publiques, il est son assesseur dans les jugemens; il lui résume la cause quand il s'est endormi; il le souffle, il l'avertit, il le contient. Il joue le rôle de pédagogue qu'Auguste faisait jouer au fils de Silanus lorsqu'il lui confiait Claude pendant les fêtes de Mars. Il ne dédaigne pas les honneurs, car il s'est fait conférer les insignes de la questure (le *subsellium* et les faisceaux); mais il aime surtout l'argent. Tous les moyens lui sont bons pour s'enrichir; les plus expéditifs sont les immenses travaux qu'il a fait entreprendre à Claude dans le port d'Ostie et sur le lac Fucin. Déjà sa fortune est égale à sa puissance, et son trésor surpasse celui des rois de l'Orient.

A côté de lui paraît Pallas, ancien esclave d'Antonia, camarade d'enfance de Claude, qui a grandi avec lui et le tient sous un joug aussi étroit. Pallas s'est réservé les finances : il est intendant du fisc impérial. Il n'a pas les mêmes raisons que Narcisse pour être vertueux. C'est le financier fier, fastueux, galant, séducteur. Sans scrupules, d'une avidité effrénée, il s'entend avec Narcisse pour les bonnes affaires; il est aussi riche que lui, sans avoir besoin de voler aussi publiquement, puisqu'il tient la clé du trésor. Son orgueil ne connaît plus de bornes lorsque le sénat déclare qu'il descend des rois d'Arcadie. Virgile, quand il chantait Évandre et Pallas, ne se doutait pas qu'il préparait une telle généalogie. Depuis qu'il

est issu de sang royal, Pallas n'est plus abordable. Les princesses du sang sont seules dignes de devenir ses maîtresses; Agrippine, la fille du grand Germanicus, sera admise à cet insigne honneur. De nombreux esclaves s'agitent autour de lui sans obtenir une parole qui profanerait cette bouche auguste; il ne leur commande que du geste, en détournant les yeux; si l'ordre est trop compliqué, il trace quelques mots sur ses tablettes et les jette à son ancien compagnon de chaîne. Narcisse se contente des insignes de la questure, Pallas exige ceux de la préture, que le sénat ne tarde pas à lui offrir. Les lois interdisent aux affranchis l'accès des grandes magistratures; mais Pallas se venge des lois sur les magistrats qui se morfondent dans son atrium et sur les patriciens qu'il daigne à peine saluer quand ils se précipitent et se courbent vers lui. Un jour, par l'ordre d'Agrippine, que Pallas a fait épouser à Claude et dont il est resté l'amant, le sénat vote à ce fidèle serviteur de césar des actions de grâces et un présent de 4 millions. Pallas, qui a provoqué cet élan patriotique, refuse avec ostentation. « Heureux de servir césar et son pays, il garde sa pauvreté! » Néron, qui le fera tuer pour hériter de lui, fera l'inventaire de cette honnête pauvreté, et nous apprendra que Pallas possédait 60 millions, c'est-à-dire dix fois cette somme en monnaie de nos jours : 60 millions amassés en moins de quatorze ans !

Ensuite vient Calliste, affranchi et ancien secrétaire de Caligula. On l'avait trouvé établi au Palatin, il avait toujours protégé Claude pendant le règne de son terrible neveu, il avait le droit de faire ses conditions. Les affranchis de Claude avaient besoin de lui; c'était un initiateur nécessaire, car il connaissait bien des secrets, expliquait aux nouveau-venus les rouages occultes du gouvernement, faisait tomber les masques de tous les visages, tenait le nœud de toutes les intrigues. On lui a fait royalement sa part. Il est associé au grand Pallas et au tout-puissant Narcisse, partage leur crédit, leurs bénéfices, et est déjà aussi riche qu'eux. Tous les trois, ils forment un triumvirat que les autres affranchis reconnaissent tacitement et auquel ils obéissent. Ils réunissent une fortune qui égale les revenus du fisc impérial et qui équivaut à plus d'un milliard de notre temps. Quand Claude se plaint d'être gêné: « Obtenez de vos affranchis, lui dit un plaisant, qu'ils vous associent à leurs affaires. » Calliste n'en est pas plus fier : il a trop tremblé sous Caligula. Il a des manières discrètes et une gravité charmantes; il rappelle volontiers qu'il a connu l'ancienne cour; il a la tradition, il est le grand-maître des cérémonies, il ne se compromet jamais et ne voudrait compromettre personne; c'est le tombeau des secrets, le canal des pétitions et des grâces; il traite admirablement, son palais est d'une magnificence qu'il met à la

disposition de tous par l'hospitalité. Quels soupers dans cette salle à manger, soutenue par trente colonnes d'onyx, que les naturalistes auront soin de décrire et de faire admirer à la postérité la plus reculée!

Après les triumvirs, leurs amis ou leurs subordonnés ont part à la curée. En première ligne, le frère de Pallas, Félix, le beau Félix, plus glorieux encore que son frère et plus soucieux des formalités légales. Il ne se contente pas de princesses ou d'impératrices pour maîtresses, il lui faut des reines pour épouses légitimes. Tacite affirme qu'il en a épousé jusqu'à trois : nous n'en trouvons que deux citées par les historiens, Drusille, petite-fille de Cléopâtre et d'Antoine, parente par conséquent de Claude, une autre Drusille, fille du roi Hérode Agrippa, que Félix a enlevée de force au roi d'Émèse, son mari. Un descendant des rois d'Arcadie devait tenir à ne point se mésallier. Pour soutenir ses grandes alliances, Félix pille les provinces dont il est le procurateur. La Judée et la Syrie, que l'on avait jusque-là sagement administrées, n'ont jamais été soumises à pareille épreuve. Pallas, à Rome, couvre toutes les exactions et arrête jusqu'à l'idée de se plaindre. Félix est donc à la fois un grand voleur, ce qui est le mot d'ordre du temps, et un séducteur d'une espèce rare, qui ne consent à épouser que des reines.

Polybe, secrétaire et collaborateur de Claude, est un autre potentat. Il a l'oreille du prince. Il est spirituel, pénétrant, vaniteux, homme de cour, désintéressé peut-être, parce qu'il cultive les lettres et parce qu'il est amoureux. Messaline lui a inspiré une passion insensée : elle n'est point cruelle, et ses bras n'ont jamais refusé de s'ouvrir à personne; mais il est jaloux, et à quelle épreuve n'est point mise sa jalousie! Il est affable, obligeant, et tous les solliciteurs de Rome heurtent sa porte. Sénèque est de ses amis : Sénèque, exilé en Corse, apprend qu'il a perdu un frère chéri, et rédige aussitôt son éloquent traité intitulé *Consolation à Polybe*. Les flatteries qu'il lui adresse et celles qu'il ajoute pour Claude sont perdues : Polybe n'usera point de son crédit pour le faire rappeler, car c'est Messaline qui a exilé Sénèque. Le peuple, qui n'aime point Polybe, l'a montré du doigt au théâtre, quand l'acteur a déclamé ce vers grec : « insupportable est le grenier d'étrivières que la fortune élève! » Polybe, assis auprès de Claude, a pâli de rage; mais son orgueil l'a soutenu, et il a répliqué tout haut par cet autre vers grec qui aurait dû avertir son souverain : « on a vu des chevriers devenir rois. »

L'eunuque Posidès est le compagnon de guerre, le camarade de tente de Claude dans sa grande expédition contre les Bretons, qui a duré seize jours; l'héroïsme de Posidès a été récompensé par le don d'une lance sans fer (*hasta pura*), un des honneurs militaires

recherchés par les généraux de l'ancienne Rome. L'argent a suivi les honneurs et les avait précédés.

Harpocras ne le cède en rien à Posidès; il est riche comme tous ses associés, mais plus épris de popularité. Pour gagner la faveur populaire, il donne des spectacles; il a obtenu de Claude ce droit qui n'est accordé qu'à des magistrats spéciaux, de même qu'il se fait insolemment porter en litière dans les rues de Rome, par une faveur inouie de l'empereur. La canaille le connaît bien et l'applaudit : il veille à ses plaisirs et il accompagne Claude lorsqu'il assiste aux jeux, ce qui n'est pas une sinécure, car le bon Claude arrive dès l'aurore et ne part que le dernier.

Que dire de Myron, du brillant Myron, si ce n'est qu'il est honoré comme Polybe des faveurs de Messaline, et que cette gloire lui coûtera bientôt la vie? Que dire de Boter, si ce n'est qu'il a été l'amant de la première femme de Claude, Urgulanilla, et que l'enfant qu'il a eu d'elle a été exposé publiquement? L'histoire n'oubliera pas non plus Evodus, l'homme de confiance de Narcisse, qui surveille les centurions chargés de tuer et rend compte de leurs expéditions, ni l'eunuque Halotus, panetier et échanson de l'empereur, qui déguste tous les mets, mais dont la vigilance sera déjouée par l'adresse d'Agrippine.

Nous n'avons nommé que la fleur : derrière ces grands personnages s'agitait une légion d'affranchis qui devenaient leurs ministres, leurs secrétaires, leurs intendans, leurs flatteurs, qui employaient, à leur tour, d'innombrables esclaves; c'était un monde occulte et tout-puissant. On en comptait de toute provenance, de toute race, de tout âge, de tout sexe, on en comptait même qui n'avaient pas de sexe. Pour les principaux, aucune des satisfactions extérieures de l'orgueil ne manquait : ils avaient des palais, des villas, des œuvres d'art; ils donnaient des festins somptueux et des fêtes; ils avaient une suite, ils avaient une cour formée par l'empressement spontané de tout ce que Rome avait de plus noble. L'empereur était inabordable, comme un captif entouré par mille gardiens qui se succèdent et ne s'endorment jamais. Les citoyens se rejetaient sur les gardiens qui possédaient ce précieux otage, et qui, semblables aux nuages qui interceptent le soleil, étaient les seuls dispensateurs de la pluie; mais du moins quelle belle curée! quel pillage admirablement organisé! quelle dilapidation grandiose de l'administration, des droits des citoyens, de l'honneur et de la richesse publiques! Tout se vendait, les charges, les gouvernemens, les grâces, la justice; tout se rachetait, les violences, le vol et les crimes; le droit de cité se donnait pour un collier de verre, disait le proverbe du temps. Les décrets impériaux étaient violés, aussi bien que les lois, à prix d'or. Claude signait, sans s'en apercevoir, l'ordre le plus contraire

à l'arrêt qu'il avait promulgué la veille. On surprenait l'aveu du pauvre imbécile, le plus souvent on s'en passait, pour les confiscations, les proscriptions, les assassinats sans jugement. Les proscriptions étaient du reste rarement une vengeance, — c'était un moyen plus court de s'enrichir. Les gens de l'empereur aimaient assurément le plaisir, les femmes, le pouvoir; ce qu'ils aimaient pardessus tout, c'était l'argent. L'argent était le dieu du règne; il semblait que tous, inspirés par une fureur prophétique, voulussent remplir leurs coffres le plus vite possible, moins pour jouir du présent que pour conjurer l'avenir et se trouver pourvus en cas de malheur.

Telle est cette aristocratie de valets, cette domesticité étalée sur la pourpre, cette ligue du mal public, qui rappelait les trente tyrans d'Athènes, ou plutôt les compagnons d'Ulysse se jetant sur les troupeaux d'Apollon et égorgeant avec ivresse tout ce qu'ils rencontrent de plus gras et de plus succulent. Mais que dit le troupeau, c'est-à-dire le peuple romain? Le troupeau est heureux, satisfait comme toujours, et il serre ses rangs à mesure que les victimes y font un vide. Jamais il n'y a eu plus de gaîté à Rome, si ce n'est sous l'excellent Caligula. Tout est spectacle, tout est fête; on rit des affranchis triomphans et l'on rit des patriciens qui se morfondent, on rit surtout de l'empereur, et chaque jour circule une histoire plus risible sur ce bouffon couronné. Les citoyens, quel que soit leur rang, chérissent du reste, dès qu'ils sont en leur présence, les fidèles serviteurs de Claude. Ils les admirent, ils les supplient, ils remplissent leur atrium dès le matin, ils ne leur cachent point qu'ils sont la source des faveurs; ils savent qu'ils tiennent entre leurs mains le nerf de l'empire. César compte à peine : ce sont ses ministres qui règlent la destinée du monde. Quand césar invite un citoyen à souper et qu'un affranchi l'invite le même jour, chez qui court l'hôte empressé? Chez césar? Non, césar attend et se morfond tandis qu'on se réjouit chez Narcisse ou chez Calliste. Pallas veut-il se montrer en public, les deux consuls le guettent à sa porte et l'escortent servilement dès qu'il s'avance dans la rue. Vitellius, père du futur empereur, ne se contente pas de porter sur sa poitrine un brodequin de Messaline et de baiser ce brodequin en public; il a élevé chez lui, dans le sanctuaire des lares, deux statues à Narcisse et à Pallas; il leur offre des sacrifices et les honore comme ses dieux protecteurs.

Dion Cassius donne à cette horde d'affranchis qui ont pris d'assaut l'empereur et l'empire le nom collectif de *césariens*, nom heureux, expressif, qui délivre la mémoire d'une nomenclature compliquée, et que je voudrais prendre dans le sens le plus dérisoire. Ils sont les partisans de césar parce que césar est leur gage,

leur instrument, leur jouet. Ils ne sont plus ses affranchis, ils sont ses maîtres: ils ne sont plus la propriété de césar, césar est leur propriété : saluons donc l'avénement des *césariens*.

La seule personne avec laquelle les césariens doivent compter, c'est Messaline; mais elle est leur complice, ils lui font la part du lion, ils travaillent pour elle. Ils lui assurent le silence pour ses débauches, l'impunité pour ses crimes; ils lui accordent tout ce qu'elle souhaite, les parures, les jardins magnifiques, l'or à flots, le luxe insensé; ils l'aident à proscrire ceux qu'elle hait, à dépouiller ceux qu'elle envie, à violenter ceux qu'elle aime, à tuer ceux qui la dédaignent ou lui résistent. Elle a le titre d'*augusta*, comme l'a eu Livie; le jour de sa naissance est célébré par des fêtes aussi pompeuses que le jour de la naissance de l'empereur; elle monte en char au Capitole quand Claude triomphe des Bretons. Les césariens n'ignorent pas qu'une créature aussi dissolue, absorbée par ses sens, partagée entre la langueur et le désir, n'a point le temps d'être ambitieuse. Ils lui laissent ce qui charme les femmes, les apparences et la vanité du pouvoir; ils en gardent la réalité. Elle trône, mais ils règnent.

Et le bonhomme Claude? Quelle part lui fait-on dans cette vaste saturnale? La meute gorgée, que reste-t-il à l'innocent chasseur? Que lui réserve-t-on dans l'empire qu'il a conquis sans le savoir? Les césariens lui prodiguent aussi les apparences extérieures du pouvoir; ils l'occupent, le produisent en public sans cesser de l'entourer, ils l'amusent, ils remplissent ses journées; ils lui laissent à peine le temps de respirer. Ceux qui réglaient la vie de Sancho Pança dans l'île dont on l'avait fait souverain n'avaient pas plus d'art pour le dégoûter de son gouvernement que les césariens n'en déployaient pour que Claude fût enchanté du sien.

En première ligne venaient les plaisirs. Il aimait la table : on lui donnait des festins de six cents couverts, et, dès qu'il s'y endormait, on le faisait vomir en glissant délicatement une plume dans sa bouche ouverte, de sorte qu'il recommençait à manger aussitôt. Il aimait les femmes : Messaline avait soin de s'entourer de belles esclaves, et les césariens plaçaient auprès de lui des concubines dont ils étaient sûrs, qui ne pouvaient saper leur crédit; les deux favorites, qui s'appelaient Cléopâtre et Calpurnie, obéirent aux césariens dès qu'ils leur ordonnèrent de dénoncer Messaline. Claude aimait le jeu, surtout le jeu de dés : les césariens avaient inventé un moyen ingénieux de le faire jouer, même en voiture; ils pouvaient dès lors l'emmener, le transporter à leur gré sans qu'il murmurât. Il aimait le cirque et l'amphithéâtre : on multiplia les spectacles, et, comme à l'heure où le peuple allait dîner l'empereur ne voulait point quitter la place, pendant l'entr'acte on faisait com-

battre les machinistes et les employés dont il avait été mécontent.

Après les spectacles, le meilleur passe-temps était la justice. Claude avait la même rage que le juge des *Guêpes* et celui des *Plaideurs;* il aurait jugé le monde entier. Les journées s'écoulaient sans qu'il se fatiguât d'entendre les avocats et de trancher les causes les plus délicates. Le soir, en rentrant au Palatin, il était discuté, critiqué, loué par les césariens : par exemple le jour où, par un trait de génie, il condamna une mère qui reniait son fils à l'épouser. L'état de béatitude de Claude siégeant sur son tribunal était tel qu'on pouvait alors tout oser impunément. Un chevalier qui plaidait, exaspéré par l'ineptie de ses questions, lui jetait ses tablettes d'ivoire et son poinçon à la tête. Les avocats le clouaient sur sa chaise curule quand il voulait se lever, ceux-ci le saisissant par ses vêtemens, ceux-là par les pieds; mais rien ne pouvait le retenir, si l'odeur de quelque festin préparé par les prêtres du temple voisin arrivait jusqu'à lui : il levait la séance et courait s'inviter. Souvent le bonhomme s'endormait, laissant béante sa bouche baveuse, et Narcisse, qui était son assesseur, lui rendait compte de l'affaire à sa façon quand il s'éveillait. C'est ainsi que, les députés de la Bithynie étant venus dénoncer Junius Cilo, créature des césariens, qui les avait pillés sans merci : « Que veulent-ils? demanda Claude, qui n'avait rien entendu. — Ils te rendent grâce et louent Junius Cilo, répondit Narcisse. — Eh bien! dit Claude, je continue à Junius Cilo son gouvernement pour deux ans. »

Une troisième occupation, ce fut la censure, que Claude se mit en tête d'exercer sérieusement. Il voulut faire un dénombrement complet des citoyens, se rendre compte de leur fortune, de leur origine, chasser les intrus (c'était la majorité), les affranchis, pénétrer toutes les fraudes. Ce fut un dédale inextricable, et le pauvre archéologue eut beau ressusciter l'ancien cérémonial, planter sa chaise curule pendant des mois entiers en plein Champ de Mars, ce ne fut qu'une longue mystification. Les césariens le poussaient et le laissaient faire. Les seules lois bonnes et efficaces qu'ils l'aidèrent à promulguer pendant sa censure, ce furent les lois sur l'affranchissement, sur la protection des esclaves; ils connaissaient la matière et devaient bien cela à leurs frères restés dans l'infortune.

La guerre eut son tour parmi les occupations ménagées à Claude. Les césariens l'envoyèrent à l'extrémité du monde, contre le roi des Bretons, Cynobeline. Le voyage fut long, mais égayé par d'innombrables parties de dés, l'expédition courte, car tout avait été préparé par Plautius, même la victoire. Au bout de seize jours, Claude revint enivré, casque en tête, couronné de lauriers, égal en gloire aux plus illustres triomphateurs, revêtant volontiers dès lors

la cuirasse du guerrier : c'est ainsi qu'il s'est fait représenter sur les camées.

Après Mars vient Minerve. Les lettres, l'histoire, l'archéologie, remplissaient les heures de loisir. Les césariens n'avaient perdu ni leur goût fin, ni leur science littéraire, ni l'art d'assaisonner des éloges capables de satisfaire un auteur. Les œuvres de Claude étaient récitées, que dis-je! déclamées en public par les plus habiles orateurs du temps. Elles obtenaient un succès prodigieux, et Claude jouissait de sa gloire en même temps que de son propre génie. Les Grecs d'Alexandrie lui causèrent même une de ces joies que jamais n'a éprouvées peut-être un écrivain couronné. Ils fondèrent dans le Musée d'Alexandrie deux académies spéciales qui prirent le nom de *Claudiennes*. Elles se réunissaient à des époques régulières, et leur seule tâche était de lire dans leurs séances, l'une l'histoire des Étrusques, l'autre l'histoire des Carthaginois, écrite en grec par l'empereur. C'était long, mais le zèle des associés était à la hauteur de leur tâche. Les séances se suivaient, et les académiciens se relayaient jusqu'à ce qu'on eût achevé cette lecture, qui recommençait l'année suivante. Évidemment les Grecs d'Alexandrie avaient une vertu inconnue aux modernes. Jusqu'ici du moins, quoiqu'il n'ait pas manqué de souverains qui aient écrit l'histoire, il ne s'est point trouvé de corps assez convaincu pour se soumettre à une pareille épreuve, ni de ministre assez *césarien* pour la provoquer.

Les travaux publics étaient une des occupations qu'on avait imaginées pour Claude. Il y prenait goût, car c'est le plaisir d'un sot aussi bien que d'un homme d'esprit. Les particuliers les plus niais se ruinent le plus volontiers en constructions; les princes les plus médiocres se croient grands quand ils inspectent de vastes chantiers où s'agite une légion de maçons, quand ils voient la matière leur obéir, s'accumuler, se dresser jusqu'au ciel pour annoncer à la postérité leur nom avec la ruine de leur peuple. Les césariens trouvaient leur compte dans ces entreprises somptueuses : ce sont des gouffres qui permettent les grands vols, les cachent, les justifient. Les trois entreprises principales du règne de Claude, un port, un aqueduc, un émissaire, étaient inutiles et gigantesques; elles ont dévoré des sommes immenses.

Le port est celui d'Ostie, dont il ne reste rien, parce que la nature a repris ses droits et comblé ce que la main de l'homme avait creusé, comme à Tyr, à Utique, à Carthage. Il y avait eu famine à Rome, et la multitude avait poursuivi Claude de ses huées en lui jetant des morceaux de pain à la tête. Les césariens profitèrent de l'épouvante du maître; ils lui démontrèrent que la faim était la seule question politique pour un pouvoir absolu, qu'il fallait

prouver à cette foule inactive et vicieuse qu'on s'occupait uniquement d'elle et de ses besoins, qu'on assurait l'approvisionnement de Rome en creusant à grands frais un port à l'embouchure du Tibre. On ouvrit un bassin près d'Ostie, on le fit communiquer avec le fleuve et avec la mer par un double canal; on construisit deux digues qui arrêtaient les flots; on remplit et on coula le navire colossal qui avait apporté d'Égypte l'obélisque de Caligula, et sur ce noyau on bâtit une île qui arrêtait les sables, un phare qui guidait les navigateurs attardés. Deux bas-reliefs du musée du prince Torlonia, à la Lungara, trouvés à Porto, deux mosaïques d'Ostie, dans la maison que M. Visconti appelle *les Thermes maritimes*, des monnaies de Néron, donnent une impression très sommaire de ce travail, qui n'avait rien de nécessaire, car l'embouchure du Tibre était aussi accessible que l'ouverture du canal qui menait au bassin de Claude.

Le pain assuré, il fallait procurer à la multitude l'eau en abondance. Déjà sept aqueducs en amenaient à Rome un volume si considérable que l'on comptait par jour plusieurs mètres cubes d'eau pour chaque habitant. On feignit de croire que cette quantité ne suffisait pas, et on témoigna une touchante sollicitude pour abreuver ceux qu'on avait nourris. On reprit les plans de Caligula, qui n'était point un modèle de raison, et l'on alla chercher sur la route de Sublaqueum (*Subiaco*), au 38e mille, à gauche de la route, trois sources, la Curtia, la Cærulea, l'Albudina, que l'on réunit dans un huitième aqueduc sous le nom d'*eau claudienne*. Les constructions avaient 46 milles de longueur, c'est-à-dire 36 milles sous terre et 10 milles à ciel ouvert sur des arcs ou des substructions. Un neuvième aqueduc amena les eaux de l'Anio, détournées au 62e mille et clarifiées préalablement dans des réservoirs; le parcours était de 58,700 pas, dont 9,400 pas étaient édifiés sur le sol. Il était facile, sur une étendue aussi vaste, de multiplier les gains illicites, les erreurs de comptes, la falsification des mortiers, la dépréciation de la qualité ou l'augmentation du prix des matériaux. Ce qui prouve que les césariens avaient fait de trop larges détournemens à leur profit, c'est que peu d'années après Vespasien fut obligé de restaurer une œuvre si simple qu'elle devait demeurer inaltérable pendant bien des siècles. D'un autre côté, comme l'art romain a mis sur ces constructions inutiles le sceau de la grandeur, la beauté des ruines ferme la bouche aux critiques des modernes. L'aspect saisissant de la Porte-Majeure, où se réunissent les aqueducs, la hardiesse des arcs, qui s'élèvent à 109 pieds romains dans les airs, leur suite pittoresque, qui longe les murs de la ville, les anciens jardins d'Héliogabale, le couvent de Sainte-

Croix de Jérusalem, et se perd dans le lointain comme les arches d'un pont gigantesque jeté sur la campagne de Rome, tout désarme le voyageur; il n'ose condamner trop haut les intrigues ou les projets intéressés qui ont produit de si beaux résultats.

Enfin l'émissaire du lac Fucin était une spéculation pure où Narcisse commit des vols si audacieux que l'impératrice Agrippine les lui reprocha publiquement le jour même de l'inauguration. Les Marses, riverains du lac Fucin, demandaient depuis longtemps qu'on leur laissât dessécher le lac, qui gagnait peu à peu sur leurs terres et répandait au loin la fièvre. Les césariens engagèrent Claude à prendre à sa charge le travail en stipulant que les terres ainsi reconquises lui appartiendraient : de la sorte les césariens pouvaient spéculer à la fois sur les terrains et sur la dispendieuse exécution de l'émissaire. On employa en effet 30,000 hommes pendant onze ans. On creusa un canal voûté à travers la montagne, afin de jeter les eaux dans le Liris (Garigliano). Pour travailler plus vite, on creusa de toutes parts des puits, des escaliers, des approches perpendiculaires. Le rocher fut ainsi percé sur une longueur de 3,500 pas, et l'on déboucha à 20 mètres au-dessus du Liris, obliquement, afin que la chute de l'eau ne troublât pas le cours de la rivière. Le tunnel, que le savant historien de l'architecture, Hirt, a mesuré en 1796, a 19 pieds de hauteur sur 9 de large. Au milieu est une rigole supplémentaire d'un demi-pied de profondeur qui nous est expliquée par les récits des anciens. Le jour de l'inauguration, un combat naval devait être livré sur le lac avant qu'il fût subitement desséché. On était accouru de Rome et de toute l'Italie. Une flotte rhodienne et une flotte sicilienne, de 50 galères chacune, avaient été construites. 19,000 condamnés devaient monter ces galères et s'entr'égorger. Au moment où les malheureux défilèrent devant l'empereur en prononçant les paroles consacrées : *Ave, Cæsar, morituri te salutant*, le bonhomme Claude, qui était dans le ravissement, leur répondit avec un signe de tête amical : *Avete vos* (portez-vous bien vous-mêmes). Aussitôt les condamnés posent leurs armes et déclarent que l'empereur leur a fait grâce de la vie. Cris, confusion, menaces, refus; Claude se précipite en traînant la jambe, il va dans les groupes, il supplie, il s'irrite, il écume, il dit mille niaiseries aux condamnés pour qu'ils consentent à mourir. Narcisse avait fait dresser sur un promontoire des balistes et des catapultes; la garde prétorienne cernait le lac. Cette précaution eut plus de succès que les argumens du grotesque césar : on se battit. La fête finie, on démolit les bâtardeaux, et les eaux s'écoulèrent en partie; mais, soit que les niveaux eussent été mal calculés, soit que Narcisse eût fait de trop gros bénéfices sur la

main-d'œuvre, une nappe considérable resta sur la vallée plate et égale comme une plage. Il fallut recommencer, et l'on creusa alors la rigole supplémentaire qui a été observée par Hirt, et dont profitent sans doute les spéculateurs modernes qui ont voulu dessécher de nouveau le lac reformé au moyen âge par l'obstruction de l'émissaire.

A l'aide de ces entreprises, ruineuses pour le trésor public, productives pour le trésor des administrateurs, les césariens amusaient Claude, lui créaient des soucis agréables, multipliaient des voyages qui le tenaient en haleine et en appétit; mais leur moyen d'action le plus puissant, c'était la peur. La peur était pour Claude une source inépuisable d'émotions; la peur remplissait sa vie de drames sans cesse renouvelés. Par leurs mensonges, par leurs délations, par les contes les plus ridicules, les césariens troublaient le faible cerveau de Claude, et l'accord de leurs récits ne laissait aucun refuge à son bon sens. Claude était naturellement lâche, comme tous les niais, naturellement cruel, comme tous les Romains. La vue des gladiateurs l'avait accoutumé au sang; il se penchait avec avidité sur le visage des mourans quand il assistait aux combats de l'amphithéâtre; il attendit un jour entier, à Tibur, devant le poteau auquel était lié un condamné, parce qu'il avait envie d'assister à un supplice dont la mode était perdue, et parce qu'il avait envoyé chercher à Rome le bourreau.

De plus sa propre lâcheté le rendait féroce, et les césariens n'avaient point de peine à pousser au meurtre l'âme qu'ils avaient eu soin de remplir de terreur. Ils évoquaient sans cesse l'image de Caligula assassiné sous ses yeux; ils lui montraient partout des ennemis, des complots, des poignards. Personne n'approchait de lui sans être fouillé, les femmes comme les hommes; il était toujours entouré de gardes, même à table. Les apparences les plus futiles suffisaient pour lui arracher un arrêt de mort. Messaline accourt un matin éplorée : elle l'a vu en rêve assassiné par son beau-père Silanus. Narcisse entre chez Claude à son tour, le visage décomposé : il a fait le même rêve. A point nommé se présente Silanus, que les deux complices ont fait inviter la veille à se trouver au Palatin dès la première heure. Il n'en faut pas davantage, Silanus est mis à mort sans procès. La crédulité de Claude était telle qu'un plaideur eut l'art de lui raconter un rêve du même genre et de lui donner, comme signalement de l'assassin qu'il avait entrevu, la description exacte de son adversaire. Lorsque l'adversaire se présenta pour plaider sa cause, l'empereur épouvanté reconnut le personnage du rêve et le fit tuer aussitôt. Une autre fois, un agitateur populaire nommé Camille lui écrivit pour lui enjoindre d'abdiquer. Claude rassembla

son conseil et délibéra longtemps pour savoir s'il ne devait pas lui obéir. Les césariens avaient soin de prolonger ces discussions et la terreur de leur maître par une contenance soucieuse. Chaque accès de ce genre était l'occasion d'une liquidation générale; chaque césarien apurait ses comptes par la proscription, la confiscation, la mort. Ils étaient si expéditifs que plus d'une fois les centurions se présentèrent pour rendre compte d'une exécution avant que Claude l'eût ordonnée; alors les césariens présens louaient le zèle des centurions et faisaient doubler la récompense. Plus d'une fois césar invita à souper des citoyens qui avaient été tués par son ordre, sans qu'il le sût. Il n'y avait plus de jugement en matière politique ou criminelle, les accusés étaient traînés dans le palais, condamnés, frappés; c'était la justice sommaire des sauvages. Le sénat n'avait plus besoin de se déshonorer par des sentences iniques; cette formalité était superflue, tout se passait à huis clos, dans la chambre de l'empereur.

Or la plus odieuse et la plus intolérable des tyrannies est celle qui supprime les formes juridiques. Certes un chef absolu ne manque ni d'armes tirées de l'interprétation des lois, ni de limiers ardens, ni de magistrats complaisans ou timides; l'accusé qu'il veut atteindre lui échappe rarement : le règne de Tibère en est la preuve; mais les tribunaux sont une dernière garantie, la défense une dernière consolation, la publicité une dernière pudeur. Tous les arrêts rendus par ce césar imbécile sont des attentats à la justice; toutes les exécutions qu'il a commandées sont des assassinats. Il assassinait pour le compte d'autrui; il était l'instrument de Messaline et des césariens; on le trompait, dira-t-on; sa stupidité en fait presque un innocent. Eh bien! veut-on savoir ce que coûte de sang à un peuple un despote faible et incapable? Sous le règne de Claude, on a exécuté trente-cinq sénateurs, trois cents chevaliers romains, trouvé ou supposé plus de parricides en cinq ans qu'on n'en avait supplicié pendant trois siècles; toutes les prisons étaient pleines; on a pu rassembler un jour dix-neuf mille proscrits sur les flottes du lac Fucin; enfin le sang des condamnés ruisselait dans l'amphithéâtre avec une telle abondance qu'on dut voiler la statue d'Auguste, afin de ne point souiller la face de ce dieu clément. Voilà où peut conduire un gouvernement irresponsable, quand la sottise du souverain sert de manteau à toutes les infamies de ses valets. Les césariens n'étaient point responsables devant la constitution; Claude, infirme d'esprit, n'est plus responsable devant la morale, il n'avait même plus conscience qu'il était un bourreau.

Pauvre misérable! *misellus* selon l'expression d'Auguste! Que ne restait-il obscur dans la condition privée? Il aurait vécu doucement,

trompé par ses femmes, joué par ses esclaves, amusé par ses affranchis et ses parasites; il aurait compilé quelques livres de plus, et il aurait disparu sans laisser un sillon ensanglanté dans l'histoire. Son mauvais génie, sous la forme du prétorien Gratus, l'a jeté sur le trône. Tous ses vices ont pris aussitôt une importance funeste. Les Arabes ont un proverbe. « Chacun, disent-ils, porte ses défauts serrés sous l'aisselle; mais celui qui fait le geste du commandement les montre tous, dès qu'il lève le bras.» Dénué de sens moral et de fierté, lâche, cruel, crédule, cachant une âme servile dans un corps grotesque, Claude a contribué plus encore que Caligula à l'avilissement du pouvoir. Il a révélé aux Romains de la façon la plus hideuse quelle est la récompense des entraînemens populaires vers une race préférée, quel est le danger du fétichisme, où conduisent la passion d'obéir et la rage de la servitude. Voilà donc le maître du monde! voilà donc le frère de Germanicus! voilà donc le produit de ce sang bien-aimé! Sur cette tête hébétée, frappée de la foudre, mue par un tremblement perpétuel, cent vingt millions d'hommes ont les yeux fixés avec crainte ou avec espoir! Pour cet idiot, il y a un public, l'univers; il y a une histoire, elle est écrite dans toutes les langues; il y a une postérité, puisque nous l'étudions; il y a une apothéose, car il sera fait dieu, comme les autres césars. Et cependant ce rejeton d'une race tant souhaitée a été aussi funeste que les tyrans les plus exécrés. Il a versé des flots de sang, il a favorisé le développement d'une corruption effrénée. C'est le soliveau de la fable que les grenouilles escaladent et insultent; mais sous le soliveau des hydres innombrables se tiennent enlacées et dévorent le peuple. Les césariens ont célébré pendant la plus grande partie de ce règne de véritables saturnales. Les prétoriens ne s'y sont pas trompés lorsqu'ils huaient Narcisse qui voulait les haranguer et lui criaient, comme au jour de la fête des esclaves : *Io! io! saturnales!* C'est en effet la plus honteuse des orgies et la plus prolongée que celle de ces valets impudens qui ont tout vendu, tout dilapidé, tout énervé, tout confondu dans l'état. Ils ont achevé d'un seul coup l'œuvre d'Auguste et de Tibère; ils ont infligé à des hommes libres le dernier affront qu'ils puissent subir, obéir à des esclaves et les flatter! Néron peut paraître désormais avec son armée d'histrions, de mimes, de cochers, d'eunuques, de courtisanes, de baladins : le règne des césariens explique son règne, leur triomphe prépare son avénement.

BEULÉ.

LA

QUESTION DE L'OR

III.

LES DIFFÉRENS SYSTÈMES DE MONNAIE INTERNATIONALE.

Dans la question monétaire, telle qu'elle se pose aujourd'hui, il y a deux points de vue, le point de vue français et le point de vue international. Nous avons traité le premier dans une précédente étude (1). En combattant le double étalon et en nous prononçant pour l'étalon d'or unique, nous nous sommes pénétré d'abord de l'intérêt français. Il pourrait y avoir dommage, disions-nous, pour notre pays à rester plus longtemps avec un système qui ne lui laisse jamais dans la circulation que le métal le plus déprécié, tantôt l'un, tantôt l'autre, suivant les oscillations du marché. Puisque nous avons la chance d'avoir aujourd'hui celui qui nous convient le mieux, l'or, celui qui est le plus en rapport avec les progrès de la civilisation, pourquoi cet état de choses ne serait-il pas consacré par une loi, et l'argent ne cesserait-il pas d'être la monnaie principale de la France? Il ne peut y avoir à cela aucun inconvénient. Tous les services que nous rend la monnaie d'argent nous seraient aussi bien rendus par la monnaie d'or. S'agit-il de nos rapports avec les pays qui n'ont que l'étalon d'ar-

(1) Voyez la *Revue* des 15 octobre et 15 novembre 1868.

gent, ces pays acceptent déjà notre or, ils l'acceptent même plus facilement qu'ils ne le font pour notre monnaie d'argent lorsque celle-ci n'est pas frappée au même type que la leur. Se préoccupe-t-on du besoin de se procurer ce métal afin de l'envoyer dans des contrées qui n'en connaissent pas d'autre, qui n'en veulent pas d'autre, on peut être sûr qu'il restera toujours, comme toute marchandise qui a son utilité et son placement, et on le trouvera sous forme de lingot autant qu'on le voudra. L'Angleterre nous en fournit la preuve. Ce pays n'a que l'étalon d'or, et cependant c'est celui qui trafique le plus avec les peuples qui n'ont que la monnaie d'argent, avec l'extrême Orient surtout, et il n'est pas embarrassé pour ses paiemens. On ajoute, il est vrai, qu'il s'appuie sur la réserve métallique de la France, que c'est nous qui lui fournissons le métal d'argent dont il a besoin, et que, si cette réserve venait à disparaître par la suppression du double étalon, l'Angleterre elle-même serait livrée aux plus grands embarras. L'argument est singulier. Il est curieux d'entendre dire que nous conservons l'étalon d'argent pour la plus grande satisfaction des intérêts anglais, et ce qui est plus curieux encore, c'est que les Anglais ont l'air de peu se soucier du service que nous leur rendons. Ils sont les premiers à nous presser de nous défaire du double étalon comme d'un système tout à fait suranné. Il ne peut en effet entrer sérieusement dans l'esprit de personne que, le jour où l'argent serait démonétisé en France et même ailleurs, on ne le trouverait plus à l'état de marchandise. Il se dépréciera, continue-t-on, s'il cesse d'être à l'état monétaire. Sans doute il se dépréciera, surtout si la mesure se généralise; mais qu'y faire, si cela résulte de la plus grande utilité de la monnaie d'or, de l'extension que celle-ci est appelée à prendre? Peut-on lutter contre la force des choses? Croit-on que, parce que nous nous obstinerons, au grand préjudice de nos intérêts, à laisser notre marché ouvert à la monnaie d'argent, nous empêcherons cette dépréciation de se produire? Autant vaudrait dire qu'on peut arrêter un fleuve dans son cours en lui opposant un barrage plus ou moins élevé. Le fleuve se répandra toujours, seulement les obstacles artificiels qu'on lui aura créés feront qu'il submergera tout ce qui l'entoure. Tel est le danger qui nous menace avec le double étalon. Les autres nations, mieux avisées, démonétiseront leur argent à nos dépens, et un beau jour nous serons inondés de ce métal, qui n'aura plus de valeur légale que chez nous. C'est là une perspective grave à laquelle ne peut se soumettre un gouvernement soucieux des intérêts du pays, et qui a le sentiment de sa responsabilité.

Voilà le point de vue français de la question. Il en est un autre

non moins intéressant, dont on s'est beaucoup occupé depuis quelques années : c'est celui de la monnaie internationale (1). L'adoption d'un étalon unique est le préliminaire indispensable d'une réforme de ce genre. On peut discuter sur les mérites de cette réforme; mais, si on les admet, et quel que soit le système que l'on propose pour la réaliser, on reconnaît que la première chose à faire, c'est de s'entendre pour n'avoir qu'un étalon. Avec les deux, on serait soumis à toutes les variations qui résulteraient de la différence du rapport existant entre eux, et on n'aurait jamais de base certaine. Cette vérité n'a pas besoin d'être démontrée, elle saute aux yeux. Voyons les avantages de la monnaie internationale.

I.

Le premier avantage, qui est incontestable, c'est une plus grande facilité fournie au commerce extérieur. Il est évident que, si partout on avait une monnaie semblable, un même type de valeur auquel on pût rapporter le prix des choses, on s'entendrait mieux sur tous les marchés du monde; on saurait mieux où l'on peut acheter et où l'on peut vendre. Quand un commerçant français lit dans un journal que le prix du café à Cuba est de 20 piastres fortes le quintal ou les 100 kilogrammes, et celui du coton à la Nouvelle-Orléans de 80 dollars la balle de 145 kilogrammes, il est obligé de faire un calcul de réduction de ces monnaies en monnaies françaises, il est plus embarrassé que s'il voyait du premier coup d'œil qu'il s'agit de 116 francs pour le café et de 424 francs pour le coton. Aussi le commerce avec l'étranger est-il presque partout le monopole des grandes maisons, précisément parce qu'elles ont des moyens que n'ont pas les autres, qu'elles peuvent faire les frais de commis spéciaux qui leur traduisent les mercuriales du dehors. Elles se servent de ce monopole pour augmenter le prix de leurs services. Si l'appréciation de ces mercuriales était à la portée de tout le monde, on n'aurait plus autant besoin d'intermédiaires, et on pourrait faire directement sa vente ou sa commande. Il en résulterait dans les prix un abaissement calculé non-seulement sur l'économie de ces commis spéciaux, mais sur les effets ordinaires de la concurrence. Le commerce extérieur se démocratiserait, et en se démocratisant il profiterait à plus de monde.

Je ne mentionne qu'en passant un autre avantage de la monnaie

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1er août 1867, un excellent travail sur *la Monnaie internationale*, par M. de Laveleye.

internationale, qui permettrait d'établir de la même manière tous les comptes financiers, commerciaux et statistiques. On comprend que ce serait plus commode. Si au lieu de lire, par exemple, que le budget de l'Angleterre est de 70 millions de livres sterling, celui de l'Autriche de 437 millions de florins, celui de la Prusse de 160 millions de thalers, et celui de la France de 2 milliards de francs, on les voyait tous exprimés par les mêmes chiffres, on ferait bien plus vite la comparaison. J'arrive au plus grand argument en faveur de la monnaie internationale, à celui pour lequel il faudrait l'établir, quand même il serait le seul : elle supprime les frais de change qui résultent de la différence des monnaies. Le délégué américain à la conférence de 1867, M. Rugles, dans un rapport à son gouvernement, a dit que les changeurs, qui trafiquent de cette différence des monnaies, prélevaient chaque année sur le monde commerçant et voyageur, en Europe et en Amérique seulement, une somme de 2 millions de dollars, soit plus de 10 millions de francs, et il ajoutait qu'il en coûterait à peine autant pour refondre tous les systèmes monétaires et adopter un même type. Cette déclaration, plus ou moins exacte dans les chiffres, est vraie au fond. Il y a en effet des gens qui vivent des obstacles mis à la libre circulation de la monnaie, comme il y en a qui vivent des barrières encore dressées aux frontières des états, ou de la diversité des langues. Ce sont autant d'impôts levés sur les préjugés et l'ignorance.

Nous n'allons pas jusqu'à prétendre assurément que, si on avait partout la même monnaie, on aurait supprimé le change, et qu'à Paris la livre sterling vaudrait toujours 25 francs 20 centimes, le florin de Hollande 2 francs 13 cent. Le taux du change résulte de plusieurs élémens. La différence de monnaie est un des plus importans, mais il n'est pas le seul. Il faut tenir compte en outre des frais de transport pour le numéraire à envoyer au dehors, des risques que l'on fait courir lorsqu'on donne une traite sur l'étranger, surtout si elle est à longue échéance. Ces considérations feront toujours varier le taux du change; mais il baisserait forcément, si chacun pouvait envoyer sa propre monnaie, si elle était reçue partout sans passer par la refonte et sans subir les frais que celle-ci entraîne. Ainsi la livre sterling, qui intrinsèquement vaut 25 francs 20 cent., n'est reçue à notre hôtel des Monnaies, d'après les tarifs, qu'à 25 francs 10 cent. Ajoutez à cela la perte d'intérêt pendant le temps nécessaire à la refonte, peut-être 5 cent. encore; voici cette pièce réduite à 25 fr. 5 cent., c'est-à-dire ayant perdu plus de 1/2 pour 100 par le simple fait de la différence du type monétaire des deux pays. Il en est de même pour notre monnaie

d'argent lorsqu'elle va en Allemagne, et pour notre monnaie d'or quand elle est en Angleterre. C'est ce qui explique comment quelquefois nous payons la livre sterling jusqu'à 25 fr. 35 cent., même 25 fr. 40 cent., et pourquoi nous subissons une réduction de 1 1/2 à 2 pour 100 dans la conversion de nos francs en florins. Nous préférons acheter une traite à ce taux plutôt que de faire une expédition d'or ou d'argent qui, avec les frais de transport et ceux de refonte, nous reviendrait encore plus cher. Du reste, cet inconvénient est tellement senti que déjà l'on arrive par la force des choses à créer une espèce de monnaie internationale avec le lingot. On s'en sert pour les forts paiemens, et il donne lieu à un trafic de plus en plus considérable. Les tableaux officiels nous apprennent qu'en France, pendant l'année 1868, sur une importation de métal d'or de 491 millions, 200 sont arrivés à l'état de lingots. Pour l'argent, la proportion est de 64 millions en lingots contre 127 en monnaie. A l'exportation, les résultats sont sensiblement moindres en ce qui concerne l'or : 22 millions en lingots contre 266 en monnaie. L'exportation en numéraire d'argent a été de 52 millions contre 22 en lingots; mais c'est un fait exceptionnel dû à des besoins particuliers de l'Italie. Depuis quelques années, chez nous, l'exportation en lingots domine; elle a été de 45 millions en 1867 contre 18 en numéraire, et de 111 millions en 1866 contre 93. La raison en est facile à donner. Nous sommes pour l'or de grands consommateurs et nous avons intérêt à le monnayer, d'abord pour notre propre circulation, qui s'en enrichit chaque année, ensuite parce que notre monnaie est de plus en plus acceptée dans les divers pays d'Europe. C'est le contraire pour l'argent : on nous envoie plus de lingots, et nous envoyons moins de monnaie. Cela prouve entre parenthèses, comme je l'ai démontré dans un précédent travail, que, lorsque l'argent n'a plus les mêmes débouchés au dehors, il reflue en France à cause de la valeur légale que nous lui maintenons. Cet exemple est significatif, et il devrait faire comprendre aux défenseurs du double étalon le danger où nous met ce système. Le lingot d'argent abonde chez nous, et nous en avons de moins en moins le placement sous forme de monnaie.

En Amérique, cette transmission du lingot se fait sur une très large échelle; on va même jusqu'à le certifier comme poids et comme titre aux hôtels des monnaies, afin de le faire circuler plus facilement. Ce procédé est utile assurément, et il simplifie quelques opérations de change; mais il ne peut pas tenir lieu de monnaie internationale. Il ne convient que pour les gros paiemens, il n'est pas à la portée de tout le monde, et il devient le monopole de ceux qui font en grand le trafic des monnaies, c'est-à-dire encore des chan-

geurs ou des banquiers. Si j'ai 1,000 francs ou 2,000 francs à payer à Londres, puis-je envoyer un lingot? Il n'y en a point d'aussi petit. Au contraire le changeur, qui sert d'intermédiaire à plusieurs personnes, qui délivrera 200,000 francs de traites à la fois, trouvera aisément un lingot de cette somme, et conservera pour lui seul tout le bénéfice qui résulte de ce mode de paiement. Le lingot n'est donc pas la solution du problème; il ne satisfait pas mieux aux exigences de la circulation métallique internationale que des billets de banque de 5,000 et de 10,000 francs ne feraient face seuls à toutes celles de la circulation fiduciaire. Il faut quelque chose qui réponde mieux aux besoins de détail, les plus nombreux en définitive et les plus considérables. On ne peut pas non plus envoyer des lingots sur toutes les places : on en expédiera bien à Paris, Londres, New-York, Amsterdam, Hambourg; mais on ne pourrait en adresser dans des villes secondaires, il n'y aurait personne pour les recevoir. Il faut donc absolument un type monétaire qui soit accepté partout, qui partout serve à la libération des engagemens. L'unité de ce type sera choisie plus ou moins forte suivant le point de vue auquel on se placera; mais elle devra servir aux petits paiemens comme aux gros.

Un négociant considérable de Bradford et de Manchester, M. Behrends, a fait dans l'enquête anglaise une déposition qui montre les inconvéniens du change actuel. Ayant à effectuer un paiement de 97 livres sterling à Luxembourg, et ne sachant pas exactement quelle était la monnaie du pays, il avait d'abord envoyé une traite en francs, subissant un change pour cette conversion. Le banquier auquel elle était adressée refusa de la recevoir, parce que la monnaie du pays était le thaler prussien. Il fallut alors faire une seconde conversion, et le résultat fut une dépense de 45 francs. Le président de l'enquête demanda si M. Behrends aurait évité ce change exorbitant avec une monnaie internationale. — Assurément, dit-il, j'aurais délivré immédiatement en cette monnaie une traite de 2,425 francs, correspondant à 97 liv. sterl., et je n'aurais eu rien de plus à payer. — Cet exemple est saisissant, il illumine la question, et il se reproduit, sauf la différence des proportions, dans la plupart des paiemens qu'on doit faire à l'extérieur. Le change est comme un droit de péage qu'on est obligé d'acquitter pour passer d'un pays dans l'autre. Il y a même ceci de particulier, que les Anglais, qui montrent en ce moment le plus de résistance à l'adoption d'une monnaie internationale, à moins qu'on ne prenne la leur, sont le plus victimes de la différence des types monétaires. Leur livre sterling, qui vaut intrinsèquement 25 francs 20, n'est acceptée chez nous que pour 25,10, soit à l'hô-

tel des Monnaies, soit chez les changeurs, et quand on veut la donner directement dans les relations commerciales ou pour des dépenses de voyage sur le continent, elle n'est prise que pour 25 francs, avec une perte de 3/4 pour 100. Le rapport sur l'enquête anglaise nous apprend également que, dans les arrangemens intervenus entre le gouvernement anglais et le gouvernement français pendant la dernière exposition de 1867 pour les ordres de paiement, la livre sterling n'était acceptée que pour 25 francs. Ce qui arrive pour la livre sterling arrive aussi pour le thaler, le florin d'Allemagne, pour notre monnaie à nous-mêmes, excepté dans le groupe des états qui ont adhéré à la convention de 1865. Partout ailleurs, la pièce de 10 ou de 20 fr., sans parler de la monnaie d'argent, subit une dépréciation qui n'a d'autre raison d'être que la différence du type monétaire.

Mais, dit-on, le nombre de ceux qui trafiquent avec le dehors et qui voyagent est très restreint, comparé à ceux qui n'ont aucune relation avec l'étranger, qui ne sortent pas de chez eux. Est-il nécessaire, pour satisfaire quelques personnes, d'imposer à plusieurs peuples le trouble qu'occasionne forcément un changement de monnaie? Nous reviendrons tout à l'heure sur cette perturbation qu'on redoute. Elle est incontestable; seulement les avantages qui seront la conséquence de la réforme se feront sentir à ceux même qui ne paraissent pas devoir en éprouver les effets. L'adoption d'une monnaie internationale abaisserait les frais nécessaires pour acquitter une dette au dehors. Or tout abaissement de frais dans les relations internationales, comme dans les relations intérieures, aboutit naturellement à un développement de trafic. Autrement pourquoi aurait-on demandé avec tant d'ardeur la diminution et même la suppression des droits de douane, l'abolition des passeports? Pourquoi, par des conventions postales entre nations, aurait-on rendu les correspondances moins coûteuses? Pourquoi des conférences entre délégués des divers chemins de fer européens ont-elles procédé à l'établissement de taxes uniformes et aussi réduites que possible? Évidemment on sent qu'avec le progrès de la civilisation il faut donner au développement des transactions le plus de facilité possible. Et s'imagine-t-on que cette diminution des droits de douane, les conventions postales, les abaissemens de tarifs sur les chemins de fer, ne profitent qu'à ceux qui voyagent, qu'à ceux qui ont des marchandises à envoyer au dehors ou à en recevoir? Ce serait une grande erreur. Le paysan au fond de sa province, qui n'a jamais quitté le sol natal, qui ne le quittera jamais, qui n'a point de correspondance avec l'étranger et point de marchandises à faire passer par la ligne des douanes, le paysan y gagnera comme

tout le monde. Il vendra ses denrées plus cher, et s'approvisionnera plus aisément et à meilleur marché. Eh bien! il en sera de même pour les effets de la monnaie internationale; par cela seul qu'elle apporterait de nouvelles facilités dans les relations avec l'extérieur, elle profiterait à tous. Ce sera un trouble, dit-on, apporté dans les habitudes existantes. Cela est possible; mais quel est le progrès qui n'a pas été un trouble à l'origine? Les chemins de fer, le plus fécond de tous les progrès assurément, ont bouleversé les rapports économiques, sans parler des anciens modes de transport, qu'ils ont plus ou moins ruinés. Ils ont déplacé la richesse, ils l'ont portée là où elle n'existait pas, au détriment souvent d'autres pays qui avaient le monopole de certains débouchés. Cependant qui ne s'applaudit aujourd'hui de la création des chemins de fer? On s'est remis du trouble, et chacun apprécie les bienfaits immenses et durables dont ils ont doté les nations. Certainement une nouvelle monnaie que l'on ne connaît pas, venant en compétition avec celle dont on a l'habitude, causera dans le premier moment quelque embarras; mais nous ne croyons pas nous hasarder beaucoup en disant que ces embarras seront momentanés, et qu'on arrivera bien vite à les surmonter. Il n'y a rien de tel qu'une utilité bien reconnue pour triompher de tous les obstacles. Un déposant dans l'enquête anglaise est venu dire que, lorsqu'on assimila la monnaie d'Irlande à la monnaie anglaise, la première perdait 1 penny par shilling, soit plus de 8 1/2 pour 100. Cependant l'assimilation se fit sans difficulté, et au bout d'un an on n'y pensait plus. Nous-mêmes nous avons vu dans la première partie de ce siècle les pièces de 24 et de 48 francs en or circulant conjointement avec celles de 20 et de 40 francs, celles de 6 francs, 3 francs, 30 sous et 15 sous en argent avec celles de 5 francs, 2 francs, 1 franc et 50 centimes. Les monnaies les plus utiles, les plus conformes au progrès, ont pris le pas sur les autres, et aujourd'hui on n'a plus souvenir de l'ancien système. Il a fallu très peu de temps pour s'habituer au nouveau. Ne nous exagérons donc point la difficulté de vaincre des habitudes prises et de faire pénétrer dans les masses une monnaie nouvelle. Ce serait plus facile qu'on ne pense.

On ajoute, car je ne veux omettre aucune objection, que l'adoption de la monnaie internationale ne signifie rien, n'a pas d'importance réelle, tant qu'on n'a pas le même système de poids et mesures; il faudrait avant tout chercher à s'entendre sur ce dernier point, la réforme monétaire viendrait ensuite beaucoup plus utilement. — Il est certain que le progrès serait plus complet, si à la même monnaie on ajoutait le même système de poids et mesures; mais dans ce monde tout ne s'opère pas à la fois, et l'expérience

enseigne que les réformes les meilleures, les plus assurées, sont celles qui s'accomplissent degré par degré. L'esprit s'habitue mieux aux petits changemens qu'aux grands, une réforme en amène une autre, et le progrès général de l'humanité s'accomplit ainsi sans secousse et avec un caractère durable. Nous ne rechercherons donc pas s'il vaudrait mieux commencer par le système des poids et mesures ou par la monnaie; nous proposons la monnaie, parce que l'attention nous paraît plus portée de ce côté en ce moment, que la question est discutée tous les jours, et qu'elle l'a été notamment avec une certaine solennité dans la conférence internationale de 1867 à Paris. D'ailleurs la monnaie joue aujourd'hui dans les rapports internationaux un rôle qu'elle n'avait pas autrefois. Les métaux précieux voyagent et s'échangent dans des proportions considérables. Un auteur que j'ai déjà eu occasion de citer avec éloge pour ses études statistiques des plus consciencieuses, M. Clément Juglar, nous apprend que, dans la période de 1841 à 1847, le mouvement des métaux précieux en France a été en moyenne par an de 276 à 292 millions; dans l'année 1866 seule, il s'est élevé à 1,554 millions, dont plus des 2/3 en monnaie métallique, c'est-à-dire en monnaie qui, pour entrer dans la circulation des pays où elle arrive, a besoin de se transformer et de subir tous les frais que cette transformation entraîne. On peut juger par là de l'importance et de l'urgence de la réforme, et il ne faut pas trop s'étonner qu'on lui donne la préférence même sur l'unité des poids et mesures. Cette dernière d'ailleurs a déjà été consacrée légalement par 300 millions d'individus dans le monde, qui adoptent notre système métrique : ils en font plus ou moins usage; mais, du moment que la loi n'y est plus opposée, ils finiront bien un jour par s'y rallier complétement. L'unité monétaire, telle qu'elle résulte de la convention de 1865, n'a encore que 100 millions d'adhérens; c'est donc de ce côté qu'il faut diriger les plus pressans efforts.

II.

Plusieurs systèmes ont été mis en avant pour réaliser cette unité. Nous nous proposons d'examiner les principaux, et nous allons commencer par le plus radical, par celui qui consiste à ne tenir aucun compte des monnaies actuelles et à prendre le poids comme base de la réforme. L'unité de poids, d'après le système métrique, est le gramme avec ses multiples et ses sous-multiples. On propose de l'appliquer à la monnaie et de frapper des pièces sinon d'un gramme, ce qui en or, — car on veut l'étalon d'or unique, — serait

beaucoup trop petit et correspondrait à une valeur d'environ 3 fr., au moins de 5 et 10 grammes et même de 2; au-dessous, on conserverait la monnaie divisionnaire d'argent. On trouve aussi opportun dans ce système de pouvoir fabriquer des pièces d'argent d'un poids et d'un titre déterminés sans cours légal, de pouvoir certifier également des lingots du même métal, et de laisser chacun libre de stipuler dans les contrats avec lequel des deux métaux il entend être payé. De cette manière, l'on donne satisfaction à ceux qui prétendent qu'on ne peut pas rejeter absolument l'argent, qui a son rôle utile dans la circulation. De plus on a un système logique qui cadre avec l'ensemble de notre système décimal. On suppose qu'on n'aurait pas de peine à le faire accepter, et qu'on échangerait bien vite aussi facilement un hectolitre de blé contre 6 grammes 451 milligr. d'or qu'on l'échange aujourd'hui contre 20 francs. Ce système, mis en avant par un ingénieur en chef des ponts et chaussées, M. Léon, a été particulièrement défendu par un économiste éminent qui a acquis une grande compétence en ces matières, et qui donne toujours aux idées qu'il patronne une grande autorité, M. Michel Chevalier. Il mérite donc d'être examiné sérieusement.

La première objection qu'il rencontre est assurément de celles auxquelles on ne s'attendait pas. On le présente comme un système de conciliation en présence de toutes les susceptibilités nationales qu'éveille le choix de la monnaie universelle. Les Anglais ne veulent pas de notre franc, nous ne voulons pas de leur souverain; les Américains proposeraient volontiers leur dollar, et les Allemands leur thaler. Comment s'entendre au milieu de ces prétentions diverses? L'unité de poids a paru tout concilier, parce qu'elle repose sur une base qui n'appartient à personne, ou plutôt qui appartient à tout le monde, et voilà qu'on répond de l'autre côté du détroit qu'il n'y a pas d'unité de poids et de mesure absolue s'imposant par elle-même, comme s'imposent, par exemple, l'or et l'argent pour servir de signe monétaire. Le mètre, qui est le point de départ de tout le système, est une mesure de convention. On a pris, pour l'établir, la quarante millionième partie du méridien terrestre passant par la France entre Dunkerque et Formentera; mais le choix de cette unité est arbitraire. Les Anglais vous disent que leur *yard*, comme mesure de longueur, et leur *livre troy* subdivisée en grains, comme mesure de poids, sont aussi rationnels que notre mètre et notre gramme, et beaucoup plus usuels. Ils ajoutent que le gramme, ramené au système métrique parce qu'il est la centième partie d'un mètre cube d'eau distillée à la température de 4 degrés au-dessus de zéro, est non moins arbitraire. Nous ne voulons pas assurément nous faire l'écho des reproches adressés au système métrique, nous croyons

qu'il prévaudra malgré tout; mais il n'en est pas moins vrai qu'il a été conçu d'une pièce et un peu trop scientifiquement. On n'a pas assez tenu compte des anciens usages et des raisons qui les avaient fait établir. Il en résulte que toutes les unités sur lesquelles il repose sont ou trop faibles ou trop fortes pour les usages ordinaires. Le gramme, comme unité de poids, est incontestablement trop faible; aussi a-t-il beaucoup de peine à pénétrer dans la pratique, et on compte toujours par livre et par once. Ces mesures sont plus naturelles, elles correspondent, à de légères différences près, avec celles de la plupart des peuples (1). Ce n'est pas le hasard qui fait de tels rapprochemens, ce sont les besoins. Il en est de même de ce qu'on appelle le pied de roi comparé au mètre; cette dernière mesure est souvent trop forte. Enfin le litre ne remplace pas aisément la bouteille, et l'arpent subsiste à côté de l'are et de l'hectare. Ce système ne représente donc pas l'idéal, et il prête à la critique. Il a toutefois un avantage que personne ne conteste, c'est la décimalité. Il permet, moyennant de simples déplacemens de virgule, de calculer très vite les sommes les plus considérables. Toute la question est de savoir si l'on peut obtenir cet avantage avec les monnaies actuelles, et cela n'est pas douteux. Il importe peu en effet qu'elles répondent en poids à un chiffre rond ou à un chiffre fractionnaire. Il suffit, pour qu'elles rentrent dans le système décimal, qu'elles puissent se multiplier et se diviser par 10 et par 100. Le franc ne répond pas à un chiffre rond comme poids, puisqu'il représente 4 grammes 1/2 d'argent pur, — notre pièce d'or de 10 francs pèse 3 grammes 225, celle de 20 francs 6 grammes 451. Cela ne les empêche pas d'être parfaitement décimales. Que manque-t-il à la livre sterling, au florin, au thaler, pour qu'ils le soient également? Il leur manque d'avoir des multiples et des sous-multiples qui soient exprimés en monnaie. Le dollar américain est décimal, parce qu'il a une monnaie divisionnaire qu'on appelle le cent, qui en est la centième partie. Par conséquent le système du

(1) Voici en effet les étalons de poids des différens pays, comparés au kilogramme :

Autriche, Bavière.	0,56	centièmes du kilogr.
Bohème.	0,51	—
Francfort.	0,50	—
Danemark, Hanovre, Hollande.	0,49	—
Hambourg, Suisse, France ancienne.	0,48	—
Espagne, Prusse, Saxe.	0,46	—
Angleterre, Portugal.	0,45	—
Russie.	0,41	—

Le pied, comme mesure de longueur, est également presque partout le même, et varie de 30 à 33 centimètres.

gramme ne simplifie rien, il se présente au contraire comme une complication de plus; enfin lui-même n'est pas complétement décimal. Ainsi on ne pourrait pas fabriquer des monnaies de l'unité adoptée, c'est-à-dire du gramme; on en fabriquerait encore moins d'un décigramme et d'un centigramme, et quant aux monnaies divisionnaires d'argent, il n'y en a point qui soient en poids rond la 10e partie de la monnaie d'or. La valeur du décigramme d'or est représentée par un poids d'argent de 1 gramme 55 centigrammes.

On dit que ce système est le plus logique. D'abord on se demande ce que signifie la logique quand il s'agit de sciences sociales, qui s'appliquent à ce qu'il y a de plus relatif, qui doivent tenir compte des goûts, des habitudes et des traditions. Et puis quelle est cette logique qui fait rétrograder la civilisation? La monnaie de poids est celle des sociétés primitives, celle qu'on a lorsqu'on est obligé de faire la vérification par soi-même, et qu'il n'y a pas de garantie dans le contrôle de l'état. Elle est encore en usage en Chine, où chacun a sa balance pour peser le lingot qu'il reçoit. A mesure qu'on avance en civilisation, la monnaie de poids disparaît pour faire place à la monnaie de convention, c'est-à-dire à une monnaie plus simple, dûment certifiée par l'état, et que tout le monde accepte sur la foi de cette garantie. Elle a sur l'autre l'avantage qu'a dans la langue la parole sur le signe. Le signe est peut-être plus expressif, mais il est moins rapide, et quand on s'entend avec la parole, l'autre moyen devient inutile. De même pour la monnaie de convention : quand on sait ce qu'elle vaut par rapport à telle ou telle marchandise, cela suffit. Du reste, il faut bien que l'idée du gramme ait paru d'une application difficile, car jusqu'à ce jour elle a rencontré peu d'adhérens, elle a été à peine indiquée dans la conférence de 1867, et n'a pas été soutenue du tout dans la dernière enquête anglaise.

Voyons maintenant un autre système, celui qui a été mis en avant dans cette conférence de 1867, réunie, comme chacun sait, avec un certain éclat sous la présidence du prince Napoléon et provoquée par M. de Parieu, qui a déjà eu le mérite d'attacher son nom à la première base de l'unité par la convention de 1865. Elle était composée des hommes les plus compétens de l'Europe délégués par tous les pays. On a dans cette conférence, qu'on me pardonne le mot, un peu battu les buissons. On s'abordait sans avoir rien préparé à l'avance, on craignait la résistance que soulèveraient les innovations trop radicales, et on a cherché une solution qui pût satisfaire tout le monde. On a proposé la pièce de 25 francs pour plaire à l'Angleterre, celle de 15 francs pour être agréable à l'Allemagne, on a parlé de la pièce de 10 francs, et enfin on s'est arrêté

à celle de 5 francs, comme étant un diviseur commun pour toutes les autres. On s'est ensuite séparé, afin que chacun pût en référer à son gouvernement; mais aussitôt que dans les divers états des commissions furent saisies de la question, on s'aperçut que la pièce de 5 francs n'avait aucun avantage essentiel et qu'elle n'atteignait pas le but qu'on se proposait. D'abord elle n'est pas décimale par elle-même, elle n'est qu'un multiple par cinq d'une unité décimale, le franc; puis elle a paru, dans certains états, représenter un chiffre trop faible. On a trouvé qu'elle n'était pas en rapport avec le progrès de la richesse, qui se compte maintenant par milliards, et avec les développemens économiques de toute nature. Cette objection a surtout été présentée par les Anglais, qui ont déclaré que leur livre sterling était à peine assez forte. Nous avons vu, dans un pays du nord, en Suède, sur le rapport de son délégué à la conférence, établir une monnaie d'or de 10 francs comme devant constituer l'unité monétaire du pays. Enfin on a fait à la pièce de 5 francs, au point de vue de la circulation, une dernière objection: on a dit que, frappée en or, elle serait trop petite, facile à perdre et trop prompte à se détériorer. Un économiste distingué en Angleterre, M. Jevons, a établi dernièrement un calcul assez curieux. Il a rapproché les souverains et demi-souverains qui sont en circulation depuis un certain nombre d'années, et il a constaté que le demi-souverain s'usait moitié plus vite que la pièce entière, que l'une pouvait rester dans la circulation dix-huit ans sans descendre au-dessous du poids légal de tolérance, tandis que l'autre n'y restait que dix ans. Cette expérience prouve qu'avec la pièce de 5 francs l'usure serait plus rapide encore, et que les nations perdraient chaque année, du fait de leur monnaie internationale, une somme assez considérable. Les inconvéniens de la pièce de 5 francs sont si généralement sentis que, dans l'enquête qui vient d'avoir lieu en France sur le double étalon, la plupart des autorités consultées ont cru devoir l'exclure, tout en se prononçant pour la monnaie d'or. On avait été conduit à choisir la pièce de 5 francs parce qu'on supposait qu'elle s'adapterait mieux avec les monnaies actuellement en cours dans les divers pays; on trouvait qu'elle était une division de la livre sterling réduite à 25 fr., qu'elle en était une également des termes de l'équation que les Allemands avaient établie en 1857 pour mettre leurs monnaies d'accord. Cette équation se formule ainsi: 4 thalers = 6 florins du sud, = 7 florins du nord, = 15 francs de monnaie française; elle paraissait enfin se rapprocher assez du dollar américain et de la piastre espagnole pour qu'il n'y eût pas une trop grosse difficulté à les fondre ensemble. On n'avait pas suffisamment réfléchi que l'assimilation était plus apparente que réelle, et

qu'il en coûterait autant pour ramener la livre sterling à 25 fr. que pour créer tout autre type monétaire, qu'il faudrait toujours la refondre, et les Anglais ne paraissent pas du tout disposés à rien retrancher de leur livre sterling, qui est la base de tous les contrats. Il en serait de même du dollar américain, qui vaut 5 fr. 30 cent., et de la piastre espagnole, qui est du même prix. En outre, avec ce système, l'unité n'est pas faite. Quel est le premier avantage qui doit en résulter? C'est que tous les comptes soient établis de la même manière et avec les mêmes chiffres. Or, si les uns sont exprimés avec l'unité de 25 francs, les autres avec celle de 15 francs, d'autres avec celle de 10 francs, il faudra toujours des calculs pour les ramener au diviseur commun de 5 francs. Si simples et si faciles que soient ces calculs, ils n'en seront pas moins un obstacle à l'identité absolue des comptes, qu'on ne pourra pas saisir du premier coup d'œil. Maintenant a-t-on considéré que, comme les subdivisions de la pièce de 5 francs ne répondent à aucune des monnaies aujourd'hui existantes, excepté dans le groupe des adhérens à la convention de 1865, on ne s'entendrait pas pour les valeurs inférieures à ce chiffre, qu'on n'aurait aucun moyen de les indiquer de la même manière? Et en définitive ces valeurs sont les plus nombreuses et les plus intéressantes, celles qui, dans les mercuriales et les circulaires, indiquent le prix des marchandises. On ne peut pas ne faire l'unité que pour les gros comptes, il faut la faire aussi pour les petits. Voilà les objections qu'a rencontrées immédiatement et presque partout la pièce de 5 francs, et qui l'ont fait écarter. Alors il n'y a plus eu de système ayant, pour ainsi dire, une autorité quasi officielle; chacun s'est retrouvé en face de son inspiration, et c'est ainsi que nous avons vu se produire d'abord le système du gramme dont nous avons parlé tout à l'heure, puis un autre système exclusivement anglais qu'il nous reste à examiner.

Ce système, présenté dans l'*Economist* et soutenu par un homme considérable, directeur de ce recueil, M. Walter Bagehot, n'a pas pour but de réaliser l'unité absolue; il s'adresse à la race anglo-saxonne, et lui propose une union monétaire pour elle seule, sauf aux autres peuples à l'adopter, si cela leur convient. Voici quel serait le plan : la livre sterling, telle qu'elle est, n'est pas décimale, il n'y a dans la monnaie anglaise aucune division par 10, par 100 ou par 1,000, à laquelle elle corresponde; il faudrait d'abord la rendre décimale. C'est un avantage essentiel pour la simplicité des comptes, et les Anglais le reconnaissent comme tout le monde. On la rendrait décimale en l'appuyant sur le *farthing*, qui est la plus petite monnaie de nos voisins et le quart d'un *penny*; mais la livre sterling ne vaut aujourd'hui que 960 farthings. Pour qu'elle en valût 1,000,

il faudrait lui ajouter 10 deniers ou 40 farthings, c'est-à-dire l'augmenter d'un peu plus de 4 p. 100. Ceci fait, et nous verrons tout à l'heure si cela est facile, on se tourne du côté des Américains, et on leur dit : Notre nouvelle livre sterling, augmentée de 10 deniers, équivaudra exactement à une monnaie que vous avez, et qui sera l'unité monétaire, c'est le demi-aigle de 5 dollars, et comme, aux termes d'un acte de votre congrès, le dollar vaut 4 shillings 2 deniers, les 5 dollars seront la représentation exacte de la nouvelle livre sterling. Vous pourriez donc conserver tout votre système monétaire, et votre *cent*, qui est la centième partie du dollar, sera la 500e partie de l'unité. On divisera cette unité par 10 et par 100, et à chaque division il y aura une monnaie correspondante. De plus le *cent* sera l'équivalent du *half-penny* anglais, de sorte que, pour les subdivisions comme pour la monnaie principale, l'assimilation sera complète, et on s'entendra parfaitement dans les deux pays. Quant aux Anglais, s'ils sont obligés de modifier leur livre sterling, ils conservent au moins leur monnaie divisionnaire, leur *penny* surtout, auquel ils tiennent beaucoup, et qui est l'âme de leur système. On ne se dissimule pas que ce plan n'a pas beaucoup de chances d'être adopté par ce qu'on appelle la race latine; mais on en prend son parti. En définitive, dit-on, la race anglo-saxonne est la plus industrieuse et la plus commerçante du monde, celle qui fait le plus d'affaires, et du moment qu'elle aurait son union monétaire, le problème serait à peu près résolu, la dissidence des autres nations n'aurait pas grande importance.

Nous voulons, en examinant ce système, nous dégager de toute idée française, supposer que nous n'appartenons pas à cette race latine dont on fait si bon marché, et voir si, au point de vue anglais et américain, il a toutes les qualités qu'on lui suppose. D'abord on dit aux Américains qu'on ne leur demande aucune modification, qu'on les laisse dans leur *statu quo* monétaire; c'est une erreur. Les Américains ont bien en effet un dollar qui, aux termes d'un acte du congrès, vaut 4 shillings 2 deniers; mais c'est le dollar d'argent. Il n'est plus guère en circulation, et il tend à y être de moins en moins. Le dollar en or, qui est la monnaie usuelle, ne vaut pas 4 shillings 2 deniers, il vaut tout au plus 4 shillings 1 denier. Cette différence vient de ce que l'or en Amérique est tarifé légalement seize fois le prix de l'argent, et, comme cette valeur est supérieure à celle qu'il a réellement, le dollar d'or n'est pas l'équivalent du dollar d'argent, pas plus que naguère chez nous la pièce d'or de 5 francs n'était dans le commerce l'équivalent de la pièce d'argent du même chiffre. Il faut donc que les Américains augmentent un peu la valeur de leur dollar d'or, qu'ils l'augmentent d'environ

2 pour 100, pour le mettre en harmonie avec le nouveau système. Ils n'ont pour cela qu'un moyen, c'est de le refondre ainsi que les aigles et les demi-aigles, et d'y ajouter le penny qui leur manque. Or c'est une grosse affaire, et les Anglais, qui se montrent si susceptibles pour l'intégrité de leurs contrats, lorsqu'on leur parle d'enlever quelques centimes à la valeur de leur livre sterling, n'ont pas l'air de se douter du trouble qu'ils apporteraient sous ce rapport en Amérique, et cela pour une unité partielle, pour l'unité de la race anglo-saxonne.

Ce que les Anglais proposent n'est pas non plus très facile à réaliser pour eux-mêmes. On ajoutera 10 deniers à la livre sterling, et on la fera reposer sur 1,000 farthings au lieu de 960, afin qu'elle ait des divisions décimales; mais ces 10 deniers entraînent une refonte complète du système monétaire. D'abord c'est la livre sterling qui disparaît, cette ancienne livre sterling si connue, et qui règle à elle seule, dit-on avec fierté, plus de transactions que toutes les autres monnaies du monde; puis que deviendra le shilling? à quoi répondra-t-il? Il ne sera plus, comme aujourd'hui, la 20e partie de la livre, il en sera la 20e partie et 10/12e, c'est-à-dire qu'il n'aura plus aucun rapport avec elle. Le penny et le farthing restent seuls. Sans doute, pour parer à ces inconvéniens, qui sont considérables, on a imaginé de faire de la nouvelle monnaie une unité de compte qui n'entrerait pas dans la circulation, qu'il ne serait pas nécessaire de frapper, et qu'on exprimerait par des équivalens. On écrirait 1 livre sterling 0 shilling 10 deniers toutes les fois qu'on voudrait l'exprimer, et les choses resteraient comme elles sont. On continuerait à avoir des livres sterling et des shillings pour les monnaies usuelles, et chacun posséderait une table de conversion pour l'unité internationale. Ce plan n'est assurément pas très praticable. Quoi! on suppose une monnaie de compte purement conventionnelle qui n'aurait aucune représentation effective! Il n'y aurait pas de pièce de 1 livre sterling 0 shilling 10 deniers! Si cela est possible, il est inutile d'agiter les peuples et de leur demander de créer un même type monétaire en modifiant un peu le leur. On n'a qu'à leur proposer une unité de convention que chacun sera libre d'exprimer en sa propre monnaie. Si cette unité est de 50 francs par exemple, les Anglais l'exprimeront par 1 livre sterling 19 shillings 8 pence, les Américains par 9 dollars 49 cents ou 9 dollars 1/2, les Russes par 12 roubles 1/2, les Prussiens par 13 thalers 16 gros, les Allemands du sud par 25 florins. On pourrait bien en effet s'entendre ainsi pour les statistiques, les comptes budgétaires et même les valeurs commerciales; mais on serait loin d'avoir résolu toutes les difficultés que présente la situation actuelle. On n'aurait toujours

pas une même monnaie à transmettre d'un pays dans un autre, et il faudrait comme aujourd'hui recourir aux changeurs toutes les fois qu'on traverserait la frontière. Par conséquent l'unité vraie, l'unité féconde, celle dont tout le monde a besoin, ne serait pas faite. Il n'y aurait qu'une unité de convention, qui aurait bien de la peine à se maintenir en présence des embarras qu'elle susciterait. On peut considérer comme certain que, si les Anglais arrivaient à faire prévaloir le système qu'ils mettent en avant, ils devraient commencer par refondre toutes leurs monnaies, excepté le penny et le farthing. Sont-ils résignés à cet immense sacrifice? Si encore il s'agissait de faire l'unité absolue, de mettre tous les peuples d'accord, le dessein serait grand, et on pourrait louer nos voisins de proposer une pareille modification de leur livre sterling; mais pour unir la race anglo-saxonne seulement, pour laisser en dehors toute l'Europe et notamment le groupe de la race latine, qui a déjà 100 millions d'adhérens, et qui, quoi qu'on fasse, ne se ralliera jamais à un pareil système, les Anglais y regarderont à deux fois avant de chercher à mettre cette conception en pratique.

III.

La critique faite de tous les systèmes qui ont été proposés, nous nous retrouvons en face de l'unité des 100 millions d'adhérens à la convention de 1865, c'est-à-dire de l'unité de notre pays avec le franc pour base. Est-ce celle-là qui est appelée à triompher? Nous ne demanderions pas mieux, quant à nous, puisqu'elle ne changerait rien à notre système; mais si déjà la pièce de 5 francs, indiquée par la conférence de 1867, a paru une unité trop faible, si de l'autre côté du détroit on trouve la livre sterling à peine suffisante, le franc prête encore plus à l'objection. Jamais les Anglais ne se résigneront à écrire que leur budget est de 1 milliard 764 millions de francs, au lieu de 70 millions de livres sterling, et de même dans la plupart des pays. C'est comme si, pour mesurer des surfaces considérables, on proposait d'employer le pouce au lieu du mètre ou de la toise; les comptes en seraient trop compliqués, et un des effets de l'unité monétaire doit être de les simplifier. Il faut donc renoncer à faire du franc la base de l'unité; mais on peut trouver dans le système lui-même une autre combinaison qui satisfasse tous les intérêts. Cette combinaison serait l'adoption de la pièce de 10 francs. Cette pièce est complétement décimale dans ses multiples et ses sous-multiples. Elle représente une unité assez forte pour répondre à bien des besoins; de plus elle est en rapport assez exact avec des

divisions monétaires existant dans plusieurs pays, et enfin elle jouit d'une certaine notoriété, puisque c'est une des monnaies du groupe des adhérens à la convention de 1865. Quelle objection peut-on lui faire?

On dit d'abord, au point de vue anglais, car c'est toujours de là que vient l'opposition, on dit qu'elle se rapprochera trop du demi-souverain de 12 fr. 50 cent., qu'il y aura danger de confondre les deux pièces, et que les caissiers seront peu disposés à les accepter l'une et l'autre. Cette objection n'est pas sérieuse. La distinction peut être assurée de bien des manières. Elle peut se faire par une épaisseur plus grande et une dimension plus faible, par une tranche et une empreinte particulières. Il nous semble qu'ainsi le danger de la confusion serait facile à éviter. Quand nous avions en France les pièces de 24 et 48 francs en concurrence avec celles de 20 et de 40, personne ne s'y trompait, et ne les prenait l'une pour l'autre malgré le rapprochement de poids; il y avait des différences qu'on saisissait au premier coup d'œil. Il en sera incontestablement de même pour la nouvelle pièce de 10 francs vis-à-vis du demi-souverain. On ajoute qu'en la donnant comme l'équivalent de 8 shillings pour la rendre décimale et la faire reposer sur le penny, qui en serait la 100e partie, on affaiblit singulièrement la valeur de cette dernière monnaie. Le shilling étant de 12 *pence*, 8 shillings représentent 96 *pence*, soit 4 pour 100 de plus que la division centésimale de la pièce de 10 francs. Il en résulte que tous les intérêts qui reposent sur le penny seront sacrifiés, qu'ils éprouveront un préjudice considérable, et alors on fait l'énumération de ces intérêts, parmi lesquels on cite les péages sur les ponts et routes, les tarifs des chemins de fer pour les transports à petite vitesse. On peut répondre que c'est là une anomalie qui tient à ce que le penny vaut un peu plus au détail que lorsqu'il est converti en shillings, mais que dans la pratique personne n'y fait attention. Il est impossible en effet de considérer le penny en lui-même, abstraction faite du rapport qu'il présente avec le shilling. Intrinsèquement il n'a, pour ainsi dire, aucune valeur, comme toute monnaie de billon; la plus-value qu'on lui attribue est purement arbitraire, et n'a aucune conséquence. On n'exigera point 12 *pence* au lieu d'un shilling, on ne se refusera même point à prendre un shilling pour 2 ou 3 *pence* et à rendre le surplus. Il n'y a donc pas de distinction à faire entre les deux monnaies, et quant aux minces perceptions sur les ponts et sur les chemins de fer, elles arrivent bien vite à se grouper assez pour être payables en shillings. Enfin personne ne se soucierait d'encaisser une quantité considérable de cette menue monnaie pour l'avantage de 4 pour 100 qu'on pourrait

avoir à l'utiliser en détail. La seule différence à considérer, c'est celle qui existe avec la valeur intrinsèque des 8 shillings dont la pièce de 10 francs serait l'équivalent. Or cette différence est de 3/4 pour 100, comme celle de la livre sterling par rapport à la pièce de 25 francs. Est-ce là une différence suffisante pour troubler toutes les relations, modifier sensiblement les contrats et empêcher que la nouvelle monnaie ne cadre dans une certaine mesure avec le système anglais? Nous ne le pensons pas.

On a proposé de frapper la nouvelle monnaie simplement comme une monnaie d'appoint, qui ne serait reçue dans les paiemens à l'intérieur que jusqu'à concurrence de 4 livres sterling. C'est en effet un moyen d'éviter les embarras qui résulteraient des droits acquis; mais, allât-on jusqu'à lui donner une existence légale absolue, cela ne serait pas encore une difficulté. On recourrait alors pour les contrats existans à la compensation. En somme, rien n'est plus juste. On change la valeur de la monnaie avec laquelle le créancier devait être payé, il est naturel qu'on lui accorde une compensation. Nous savons bien qu'il y a des hommes d'une certaine autorité qui ont prétendu, comme M. Shermann dans un rapport au congrès des États-Unis, que, l'état ayant toujours le droit d'établir un impôt sur les propriétés privées, il pourrait à ce titre supprimer la compensation. Cette théorie est trop rigoureuse. L'état a incontestablement le droit d'établir des impôts sur les propriétés privées, et il peut en frapper les contrats comme les autres choses; mais il doit le faire dans l'intérêt général et non dans celui du débiteur exclusivement, au préjudice de son créancier, comme cela arriverait par la suppression de la compensation. Nous savons encore que, lorsque la Hollande, en 1839, a diminué le poids de sa monnaie de 1 1/2 pour 100, elle n'a accordé aucune compensation. Nous aimons mieux l'exemple de la France, qui, lors de la conversion de l'ancienne livre tournoi en francs, établit une échelle de conversion pour tous les contrats en cours d'exécution. La différence était de 1 1/4 pour 100, 100 francs valaient 101 1/4 livres tournois. Il est vrai que la compensation, facile pour certains contrats, ne le serait pas pour tous. On ne pourrait pas l'établir pour ceux inférieurs à 5 shillings, car elle ne représenterait pas même la moitié d'un penny. Il y aurait dans ce cas une perte; mais quels sont dans une société les contrats dont l'importance ne dépasse pas 5 shillings? Ils sont très peu nombreux, et ils n'ont jamais qu'une durée bien éphémère. Il suffirait de les renouveler pour les mettre en rapport avec la nouvelle monnaie. Quant aux autres, rien ne sera plus facile que d'établir cette compensation. La Banque d'Angleterre s'en chargera pour les titres de rente, les sociétés industrielles ou finan-

cières pour les valeurs qui leur appartiennent, et quant aux fermages des terres et aux locations des maisons, on se servirait d'un tarif de conversion. Ainsi, soit qu'on fasse de la nouvelle monnaie internationale une monnaie d'appoint, soit qu'on en fasse une monnaie légale avec les mêmes droits que les autres, il ne peut y avoir de difficulté dans l'exécution. Quelle autre objection peut-on faire encore? Qu'elle n'est pas une unité suffisante, et qu'il en faudrait une plus forte; mais au moyen de la décimalité de la pièce de 10 francs, on peut, si l'on veut, avoir 100 francs comme monnaie de compte, on n'a qu'à opérer un simple déplacement de virgule. Il ne sera même pas nécessaire de frapper cette pièce, il suffira d'en avoir la division exacte. Que peut-on désirer de mieux, et quelle est la combinaison qui présente de pareils avantages?

Les Anglais ne contestent pas que le système de la pièce de 10 francs ne soit très estimable. Il a été présenté par leurs propres délégués à la conférence de 1867, et soutenu par les hommes les plus autorisés dans leur dernière enquête. Seulement ils voudraient qu'il leur fût démontré qu'il n'y en a pas d'autre se rapprochant davantage de leur système monétaire qui ait quelque chance de succès. Cette démonstration nous paraît résulter de tout ce que nous avons dit. Que les Anglais cèdent, et l'unification ne trouvera plus d'obstacle. Ce ne sont pas Américains qui s'y opposeraient, eux qui dans le premier moment étaient décidés à changer leur dollar et à le mettre en rapport avec notre pièce de 5 francs. S'ils ont été arrêtés dans cette voie, c'est parce qu'ils ont vu les objections de l'Angleterre, et qu'ils ont compris, ce qui était juste, que leurs plus grands intérêts étaient de ce côté. Du moment que les Anglais céderaient, les États-Unis n'élèveraient plus de difficultés. L'Allemagne n'en ferait pas non plus, bien que sa monnaie ne cadre pas beaucoup avec le système nouveau, que ni le thaler, ni le florin, ne soient des divisions exactes de la pièce de 10 fr. Elle a senti les inconvéniens de ses différences monétaires, et ce que nous proposons vaudrait mieux pour elle que son équation de 1857, qui n'est pas très exacte, et qui, nous le croyons, n'a pas très bien réussi. En adoptant la pièce de 10 francs, les Allemands ne seraient obligés pour cela d'abandonner ni leur thaler, ni leur florin; ils pourraient parfaitement les conserver, comme l'Angleterre son shilling et sa livre sterling. Ils n'auraient qu'à frapper la nouvelle pièce avec des divisions décimales, et alors leurs monnaies, aujourd'hui rebelles à l'unité sur quelque base qu'on la propose, s'adapteraient à merveille avec cette pièce; le thaler représenterait 34 centièmes de la monnaie universelle, le florin du nord 21 centièmes, celui du sud 25. On s'entendrait donc pour les

petits comptes comme pour les gros, et chacun aurait dans la monnaie nationale un point de repère pour les règlemens avec le dehors. Quant à la Russie, il y a lieu de croire qu'elle ne ferait pas difficulté d'adopter un système qui la mettrait en rapport avec l'Europe et avec le monde entier. Cela lui serait d'autant plus facile que, malheureusement pour elle, elle ne connaît guère aujourd'hui la monnaie métallique; elle est livrée au papier-monnaie, et son rouble perd dans les échanges de 12 à 15 pour 100. Le jour où elle répudierait le papier, et il faut espérer que ce jour viendra, elle n'aurait pas de frais de transformation à subir, elle n'aurait qu'à frapper la nouvelle monnaie au lieu de l'ancienne. Je ne parle pas des autres petits états, qui en Europe comptent par ducats, rixdalers et piastres; ils feraient tout naturellement ce que feraient les grands. Ainsi la pièce de 10 francs se présente avec les avantages suivans, qu'aucune autre ne possède au même degré; elle est parfaitement décimale, cadre assez bien avec tous les systèmes, et elle donne une unité suffisamment forte, aussi forte qu'on le désirera. Il va sans dire qu'on ne serait pas obligé de s'en tenir à cette pièce, qu'on pourrait en frapper de 20 francs et même d'une valeur plus élevée, à la condition de se renfermer dans le système décimal. On éviterait ainsi l'usure trop forte.

Restent à examiner maintenant les questions accessoires de dépense et de susceptibilité nationale. Nous avons dit que le délégué américain, en estimant à 2 millions de dollars ce qui était prélevé chaque année par les changeurs à cause de la différence des monnaies, avait prétendu qu'il n'en coûterait pas davantage pour réaliser l'unité monétaire. Si l'on réfléchit en effet qu'il ne serait pas nécessaire de refondre toutes les monnaies, qu'il serait possible de les laisser coexister à côté de la monnaie internationale, et qu'il n'y aurait à créer que celle-ci dans la mesure des besoins, on peut supposer que la dépense ne serait pas très considérable. Si l'on évalue les besoins immédiats à 5 milliards, et qu'on compte le prix de monnayage à 1/5 pour 100, prix de la fabrication des pièces d'or en France, ce serait une dépense exacte de 10 millions pour tous les états qui accéderaient à l'unité, et répartis d'après l'importance de chacun. Encore faut-il ajouter qu'elle pèserait non sur les gouvernemens eux-mêmes, mais bien sur les particuliers, qui feraient fabriquer la monnaie internationale, comme cela se pratique dans la plupart des états. Le fait de convertir un lingot en monnaie, de le frapper à une effigie quelconque, d'en garantir le titre et le poids, constitue un service. Le métal ainsi frappé et garanti circule plus facilement que le lingot, et entre mieux dans les relations commerciales. — Pourquoi donc l'état rendrait-il ce

service gratuitement? Dans un pays voisin, l'Angleterre, et c'est le seul à notre connaissance, on ne prélève aucun droit pour fabriquer la monnaie; mais c'est une libéralité qui n'est fondée sur rien et qui ne s'explique pas. Si on prélevait un droit pour frapper la monnaie anglaise, droit léger bien entendu, celle-ci acquerrait aussitôt une plus-value proportionnelle. Elle ne l'a pas aujourd'hui par la raison suivante qu'en a donnée M. Stuart Mill dans un exemple saisissant. « Supposons, dit-il, que le gouvernement ait une boutique où, sur la délivrance d'une quantité de drap donnée, il vous rendrait la même quantité en vêtement, le prix du vêtement sur le marché ne serait pas plus cher que celui du drap; mais, s'il faisait payer, comme cela est juste, le prix de la fabrication, le vêtement vaudrait immédiatement plus que le drap. » Il en serait de même du lingot converti en monnaie. Je sais bien que vis-à-vis de l'extérieur cette conversion ne signifie rien du tout, qu'elle n'ajoute rien à la valeur du métal, car dans la plupart des cas la monnaie doit être refondue pour passer dans la circulation des autres pays. Cela même fait que le lingot est souvent plus recherché. La livre sterling vaut aujourd'hui 25 francs 20 cent.; c'est à cause de la quantité d'or qu'elle renferme. Elle ne vaudrait ni plus ni moins, si elle avait dû acquitter un droit de monnayage; mais ce qui est vrai pour les monnaies nationales, qui n'ont pas cours au dehors, ne l'est plus pour une monnaie internationale, qui passerait les frontières et qui serait reçue partout sans difficulté. Elle acquerrait immédiatement une plus-value par cela même qu'elle serait appropriée à des usages universels, et elle pourrait parfaitement supporter la dépense occasionnée par la refonte sans qu'il y eût préjudice pour personne. Il serait absurde de mettre gratuitement les hôtels des monnaies à la disposition du public. L'Angleterre elle-même serait bien obligée de se soumettre à cette nécessité, si elle ne voulait pas faire à elle seule les frais de la fabrication de la nouvelle monnaie. Il n'y a donc pas de difficulté quant à ces frais; il ne peut pas y en avoir davantage quant à la quantité dont on suppose qu'il faudrait augmenter le stock métallique actuel pour créer la nouvelle monnaie. Cette augmentation ne serait pas nécessaire, on frapperait tout simplement un peu moins de livres sterling, de dollars, de thalers, etc.; l'innovation serait aussi peu gênante que possible.

Il y a encore la question des susceptibilités nationales. Cette question a son importance, et nous n'en méconnaissons pas la portée. Les nations ont le droit de montrer des susceptibilités de ce genre, qui tiennent à leur caractère propre et constituent ce qu'on appelle le patriotisme. On aime sa monnaie, comme on aime son drapeau,

comme on aime sa langue, et tant que les frontières n'auront pas disparu, que le monde ne sera pas confondu dans un cosmopolitisme universel, il faut s'attendre à des jalousies d'influence, à ce que le point de vue anglais ou allemand ne soit pas le point de vue français. Il ne faudrait pourtant pas exagérer ce sentiment et l'appliquer là où il n'a que faire. Dans l'espèce, à moins de bouleverser tous les systèmes monétaires, on devrait se rapprocher plus ou moins d'un système en vigueur. Nous avons proposé la pièce de 10 francs parce que c'est elle qui cadre le mieux avec les usages établis et qui présente le plus d'avantages. On dit qu'elle est d'origine française. L'assertion n'est pas absolument exacte, nous n'avons pas d'unité de ce chiffre, il nous faudrait nous-mêmes consacrer une innovation. Et puis l'origine française est devenue celle de tout le groupe qui a adhéré à la convention de 1865, c'est-à-dire de 100 millions d'individus. C'est bien quelque chose pour atténuer les susceptibilités particulières. On peut hésiter à adopter la monnaie d'un peuple, on a moins de répugnance à adopter celle de plusieurs. On pourrait en outre trouver une transaction qui changerait en quelque sorte l'origine française ou latine de la pièce de 10 francs. Pourquoi ne l'appellerait-on pas une *victoria*, afin de plaire à nos voisins et de rendre hommage à leur souveraine? Si cette appellation excitait d'autres ombrages, on chercherait sur un terrain neutre un nom bien connu et sans caractère national qui satisfît tout le monde? Ne pourrait-on prendre, par exemple, celui du grand empereur qui a régné autrefois sur l'Occident, celui de Charlemagne; on dirait des charlemagnes, comme on dit des napoléons et des frédérics. La qualification seule indiquerait l'universalité. Enfin, si on voulait faire quelque chose de complétement neuf, qui empêcherait de donner à la nouvelle monnaie une empreinte et un nom symboliques rappelant l'idée de progrès à laquelle elle se rattache? Il serait facile de s'entendre sur ce point.

Par toutes ces raisons, nous croyons que la pièce de 10 francs offre la véritable solution de la monnaie internationale. Plus on y réfléchira, plus on sera frappé des avantages qu'elle présente. Il n'y a que la routine, que les préjugés, qui puissent, je ne dirai pas en empêcher, mais en retarder l'adoption. Ce sont là malheureusement des obstacles très puissans. Si on voulait faire l'histoire des progrès de l'humanité, on verrait combien, parmi les plus légitimes, ont été entravés par la force d'inertie qui naît d'habitudes prises. On a démontré l'iniquité des tailles et des anciennes corvées un siècle avant de les faire abolir et d'établir l'égalité des taxes. On a vécu avec le droit régalien du travail, avec les maîtrises et les jurandes, bien qu'il fût reconnu et proclamé de-

puis longtemps par les philosophes et les économistes que la première de toutes les libertés était celle du travail. Que d'efforts n'a-t-il pas fallu pour abaisser les barrières qui séparent les peuples, pour supprimer le droit d'aubaine, les passeports! On se souvient encore des luttes qui ont précédé l'application des chemins de fer et celle de tant d'autres réformes utiles. Il ne faut pas s'en étonner. L'homme est un être d'habitude, il craint ce qu'il ne connaît pas, même lorsqu'il sent les inconvéniens de ce qu'il connaît. Il est assurément désagréable à tout le monde d'être obligé de changer de monnaie lorsqu'on traverse la frontière et d'avoir à subir la rançon des gens qui vivent de ce trafic, il est désagréable aussi de payer les lettres de change sur l'étranger plus cher qu'on ne le devrait parce qu'on n'a pas la même monnaie, désagréable enfin de ne pouvoir lire avec les mêmes chiffres les statistiques et les mercuriales de tous les pays; mais on est habitué à cette situation, et il faudra un grand effort pour la changer. C'est le fait des mauvais impôts; personne ne les aime, tout le monde les critique, et on les garde néanmoins par cela seul qu'ils existent. Il y a d'ailleurs une résistance plus forte que celle de la routine, c'est celle des intérêts opposés. Les deux mille changeurs qui vivent de la différence des monnaies, le nombre non moins grand de banquiers qui trafiquent du change, ne sont pas disposés à accepter une amélioration qui serait la ruine de leur industrie. Ils combattent très vivement la monnaie internationale, et cela se comprend; ils agissent comme ont pu agir autrefois les maîtres de poste et les entrepreneurs de diligences lorsqu'il a été question de la création des chemins de fer. Il ne faut pas attacher à cette opposition plus d'importance qu'elle n'a.

Dernièrement, dans l'enquête qui a eu lieu sur le double étalon, on a demandé l'avis de la Banque de France, comme on avait demandé celui des receveurs-généraux et des chambres de commerce. Cet avis s'est trouvé favorable au maintien du *statu quo* et en contradiction avec celui de la majorité des autorités consultées. Était-ce là une opinion parfaitement désintéressée? Certes les hommes qui composent le conseil de régence de la Banque sont des hommes très honorables, très indépendans, très éclairés; mais ce sont en majeure partie des banquiers : quelque abnégation qu'on leur suppose, il est impossible que, lorsqu'une question leur est soumise, ils ne l'envisagent pas à travers leurs lunettes particulières. L'homme est ainsi fait, il se persuade aisément que ce qui est son intérêt doit être celui de tout le monde. Supposez pour un moment que le conseil ait été composé autrement, et que l'élément banquier y ait été moins prépondérant. Il est douteux que la réponse eût été

la même, car en définitive la Banque de France est sans intérêt dans la question, ou plutôt elle n'en a qu'un, qui est celui de tout le monde; elle sait parfaitement que, si elle a 300 millions d'argent dans ses caves, le jour où ce métal serait démonétisé on les lui rembourserait au pair. On aura beau faire, quand une idée est mûre, comme l'est celle de la monnaie internationale, on ne l'écarte pas aisément. Elle triomphe de tous les obstacles, de la routine comme des intérêts opposés. On réalisera celle-ci avec la pièce de 10 fr. ou avec une autre combinaison; mais à coup sûr le monde ne se résignera pas plus longtemps à subir des frais exceptionnels de change quand il peut faire autrement.

Si nous voulions en finissant jeter un regard sur l'avenir et prévoir ce qui se passera lorsqu'on aura adopté une monnaie internationale, nous n'hésiterions pas à dire que les avantages en seront tellement appréciés qu'on n'en connaîtra bientôt plus d'autre, et qu'on verra disparaître successivement florin, thaler, ducat, dollar, livre sterling et même franc, pour faire place à la seule monnaie universelle avec ses multiples et ses sous-multiples. La même unification se produira infailliblement pour le système des poids et mesures. Le jour où ces deux progrès seront accomplis, les nations auront fait un grand pas vers les idées de confraternité qui tendent à les unir malgré tout. L'époque où nous vivons présente en effet ce caractère particulier : en même temps que les peuples sont entraînés à des querelles et à des divisions, poussés à la guerre par leurs gouvernemens, ils sentent une force de sympathie qui au contraire les retient et les rapproche. Cette force est l'honneur de la civilisation, c'est elle qui maintient la paix en neutralisant tous les desseins ambitieux.

VICTOR BONNET.

HISTOIRE NATURELLE

GÉNÉRALE

ORIGINES DES ESPÈCES ANIMALES ET VÉGÉTALES.

IV.

DISCUSSION DES THÉORIES TRANSFORMISTES.

L'ESPÈCE ET LA RACE.

I. *De l'Origine des espèces*, par C. Darwin, traduction de Mlle Royer. — II. *De la Variation des animaux et des plantes sous l'action de la domestication*, par C. Darwin, traduction de M. Moulinié. — III. *L'Homme avant l'histoire*, par sir John Lubbock, traduction de M. Barbier. — IV. *De la Place de l'homme dans la nature*, par Th. H. Huxley, traduction de M. Dally. — V. *Mémoire sur les microcéphales ou hommes-singes*, par C. Vogt. — VI. *Animaux fossiles et géologie de l'Attique*, par M. A. Gaudry.

M. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire, après avoir comparé dans les moindres détails les doctrines émises relativement à l'espèce depuis Linné et Buffon par les botanistes et les zoologistes les plus éminens (1), résume sa remarquable discussion en des termes qui, dans la bouche du fils d'Étienne Geoffroy, ont une importance qu'on ne saurait méconnaître, une signification trop souvent oubliée. « Telle est l'espèce et telle est la race, dit-il, non-seulement pour une des écoles entre lesquelles se partagent les naturalistes, mais pour toutes, car la gravité de leurs dissentimens sur l'origine et les phases antérieures de l'existence des espèces ne les empêche pas

(1) Voyez la *Revue* du 1er mars.

de procéder toutes de même à la distinction et à la détermination de l'espèce et de la race. Tant qu'il s'agit seulement de l'état actuel des êtres organisés (accord d'autant plus digne de remarque qu'il n'existe guère qu'ici), tous les naturalistes pensent de même, ou du moins agissent comme s'ils pensaient de même (1). » Ces paroles posent nettement la question, et renferment un grave enseignement. Elles nous rappellent que souvent il y a pour ainsi dire deux hommes dans le même naturaliste, selon qu'il étudie le monde organique avec la seule intention de le connaître tel qu'il est, ou qu'il s'efforce d'en scruter les origines pour l'expliquer. Elles nous apprennent que les écoles existent seulement lorsqu'on se place en dehors des temps et des lieux accessibles à l'observation, qu'elles s'effacent dès qu'on rentre dans la réalité. Alors, « de Cuvier à Lamarck lui-même, il n'y a plus qu'une manière de concevoir l'espèce (2). » C'est que les faits s'imposent aux esprits les plus prévenus; en présence de ce qui est, il n'est pas possible d'arguer de ce qui pourrait être. Or, à moins de supposer dans les lois générales du monde organique des changemens que rien n'indique, il faut bien admettre que les choses se sont passées autrefois comme elles se passent aujourd'hui, et par conséquent que l'espèce et la race sont de nos jours ce qu'elles ont toujours été. Pour savoir ce que sont ces deux choses telles que les ont comprises Linné comme Buffon, Cuvier aussi bien que Geoffroy Saint-Hilaire et Lamarck, interrogeons donc le présent. Lui seul peut nous éclairer quelque peu sur le passé. Comme j'ai du reste abordé cette question ici même avec détail (3), je serai bref, et insisterai seulement sur quelques considérations nées des dernières controverses auxquelles ont donné lieu quelques faits récemment acquis.

I.

D'après M. Büchner, qui reproduit ici une opinion exprimée par un éminent professeur de Heidelberg, G. Bronn, « l'idée d'espèce ne nous est pas donnée par la nature même. » S'il en était ainsi, on ne trouverait pas un si grand nombre d'espèces portant des noms particuliers chez les peuples les plus sauvages et chez nos populations les plus illettrées. La notion générale de l'espèce est au contraire une de celles qu'on ne peut pas ne point avoir, pour peu que l'on regarde autour de soi. La difficulté est de la formuler nette-

(1) *Histoire naturelle générale des règnes organiques*, t. III, chap. XI, 7.

(2) Isidore Geoffroy.

(3) Voyez, dans les livraisons de la *Revue* du 15 décembre 1860 au 15 avril 1861, la série intitulée *Unité de l'espèce humaine*.

ment, de lui donner la précision scientifique, et cette difficulté est très réelle. Elle tient à ce que l'idée générale repose sur deux ordres de faits de nature fort différente et qui semblent assez souvent être en désaccord. Présentez au premier paysan venu deux animaux entièrement semblables, sans hésiter il les déclarera de même espèce. Demandez-lui si les petits d'un animal quelconque sont de même espèce que ses père et mère, il répondra oui à coup sûr. L'immense majorité des naturalistes pense et parle au fond comme le paysan. Un bien petit nombre seulement n'a vu avec Flourens que le côté physiologique de la question; d'autres, un peu plus nombreux, entraînés par les habitudes ou forcés par la nature de leurs travaux à ne voir que la forme, se sont placés exclusivement au point de vue morphologique, et parmi eux nous rencontrons quelques paléontologistes ou géologues justement célèbres. Quant aux naturalistes proprement dits, ceux qui s'occupent essentiellement des espèces, qui les étudient à l'état vivant et sont par suite amenés à tenir compte de tout, ils sont ici pleinement d'accord. Lorsqu'ils ont voulu définir l'espèce, ils se sont tous efforcés de faire entrer dans leurs formules les deux notions de la ressemblance et de la filiation. Ainsi ont fait Buffon et de Jussieu, Lamarck et Blainville, Cuvier et de Candolle, Isidore Geoffroy et A. Richard, Bronn lui-même et C. Vogt, J. Muller et M. Chevreul. Sans doute les termes employés diffèrent. Cette variété d'expressions qu'on a voulu présenter comme une divergence de doctrines n'a rien que de très naturel. On sait combien une bonne définition est difficile à trouver lors même qu'il s'agit des choses les plus simples, combien la difficulté s'accroît à mesure qu'il s'agit d'embrasser un plus grand nombre de faits ou d'idées. Or la notion de l'espèce est forcément des plus complexes. Voilà pourquoi tant d'hommes éminens, essentiellement d'accord sur les points fondamentaux, ont varié dans la traduction des idées accessoires. D'ailleurs les sciences marchent, et, venu après eux, j'ai cru pouvoir, moi aussi, proposer une définition de plus.

Les deux idées qui concourent à former l'idée générale d'espèce ne sont nullement simples. Dès le début, et à ne tenir compte que des phénomènes les plus communs, les seuls connus au temps de Linné et de Buffon, l'idée de ressemblance fut nécessairement complexe; elle dut embrasser la famille entière avec les différences que comportaient les sexes et les âges. Le père et la mère ne se ressemblent pas; pendant une période plus ou moins longue de la vie, les fils et les filles diffèrent quelquefois beaucoup de l'un et de l'autre. Le faon se distingue au premier coup d'œil du cerf et de la biche. Les métamorphoses de certains insectes offraient à nos prédéces-

seurs un premier degré de complication : il y a une énorme distance de la larve à l'insecte parfait, de la chenille au papillon. Or de nos jours le nombre et la diversité des formes comprises dans une seule famille physiologique se sont multipliés d'une façon inattendue. Il a bien fallu tenir compte des faits nouveaux acquis à la science. Le premier, Vogt eut le mérite de comprendre dans sa définition de l'espèce la notion des phénomènes de *généagenèse* (1); mais il laissa en dehors ceux qui se rattachent au *polymorphisme*, dont divers travaux récens, en particulier ceux de Darwin, ont montré la haute importance. Au fond, tous ces phénomènes, considérés au point de vue où nous sommes placés en ce moment, aboutissent à élargir de plus en plus l'idée qu'on se faisait autrefois de la famille physiologique.

Dans les cas de généagenèse même les plus compliqués, nous trouvons en effet toujours, à l'ouverture d'un cycle de générations, un père et une mère caractérisés par la présence des élémens reproducteurs. Une *méduse femelle* pond des œufs que féconde une *méduse mâle*. De chacun de ces œufs sort un être semblable à un infusoire, *fils immédiat* des parens. Celui-ci se fixe et se transforme en une sorte de polype qui produit par bourgeonnement un nombre indéterminé d'individus sans sexe. A son tour, l'un de ces individus se métamorphose, et se fractionne en méduse chez qui reparaissent les élémens nécessaires à une nouvelle fécondation. Il est évident que tous les individus sortis du même œuf, quelles que soient leurs formes, quel que soit l'ordre dans lequel ils se succèdent, sont les *fils médiats* de la mère qui a pondu l'œuf, du père qui l'a fécondé. Ils sont au même titre les frères de tous les individus produits par une même ponte. Les rapports physiologiques n'ont pas changé de caractère. La famille s'est agrandie, elle s'est, pour ainsi dire, fractionnée; mais elle est au fond restée la même.

Bien que compliquant parfois d'une manière étrange les phénomènes de la reproduction ordinaire ou de la généagenèse, le polymorphisme ne change rien à cette conclusion. Dans une ruche, les neutres, les mâles et les femelles, issus de la même reine-mère fécondée par un seul père, appartiennent à la même famille. Il en est de même dans une termitière pour les grands rois et les grandes reines, les petits rois et les petites reines, les ouvriers et les soldats, ailés ou non (2). Darwin a constaté des changemens non moins re-

(1) Pour Vogt, l'espèce est « la réunion de tous les individus qui tirent leur origine des mêmes parens et qui redeviennent, par eux-mêmes ou par leurs descendans, semblables à leurs premiers ancêtres. » (*Lehrbuch der Geologie*, Isidore Geoffroy.)

(2) Ces diverses expressions sont celles qu'a employées M. Lespès dans son beau mémoire sur le *termite lucifuge*. (*Annales des sciences naturelles*, 1856.)

marquables en étudiant quelques-unes de nos plantes les plus communes, la primevère, le lin, les plantains, la salicaire. Chez ces végétaux, les graines fournies par une seule et même plante-mère donnent naissance à des plantes sœurs dont les organes floraux essentiels, le pistil et les étamines, diffèrent d'une manière très marquée. Certaines fleurs d'orchidées poussent sur le même pied, et sont cependant si diverses d'aspect qu'on les avait regardées comme caractérisant deux genres distincts tant qu'on ne les avait vues que sur des plantes séparées (1). Enfin des phénomènes bien plus complexes ont été découverts chez les champignons parasites par M. Tulasne et les botanistes entrés après lui dans cette nouvelle voie de recherches. La généagenèse et le polymorphisme se compliquent ici d'une façon en apparence toute nouvelle. Ils se rattachent à des migrations et à des changemens de sol et de milieu d'une manière qui a dû surprendre les premiers observateurs; cependant ils ne présentent au fond rien de plus étrange que les phénomènes de la reproduction des vers intestinaux. Or ces végétaux qu'on a pu attribuer à des genres, parfois à des familles taxonomiques différentes, ces animaux tellement dissemblables qu'on les a longtemps placés dans des classes distinctes, n'en doivent pas moins être mis à côté les uns des autres et avec leurs parens dans la même famille physiologique. Celle-ci embrasse donc toutes les générations médiates, parfois nombreuses, toutes les formes d'évolution si disparates qu'enfantent la généagenèse et le polymorphisme. Dans le monde étrange où règnent ces deux phénomènes, la ressemblance disparaît du père et de la mère aux enfans, du frère au frère, lorsqu'ils apparaissent à des époques différentes du cycle; elle n'existe qu'entre les descendans plus éloignés et les collatéraux, et toujours dans des familles physiologiques différentes. Au point de vue de l'espèce, celles-ci apparaissent comme un élément fondamental dont il faut tenir le plus grand compte. Voilà pourquoi, sans m'écarter des conceptions de tant d'illustres prédécesseurs, j'ai cru devoir introduire le terme de famille dans la définition que j'ai proposée ici même. Pour moi, l'espèce est « l'ensemble des individus plus ou moins semblables entre eux qui sont descendus ou qui peuvent être regardés comme descendus d'une paire primitive unique par une succession ininterrompue de familles (2). »

En atténuant dans cette formule l'idée de ressemblance, je ne songeais pas seulement aux phénomènes que je viens de rappeler.

(1) *De la variation des animaux et des plantes*, t. II, chap. XIX, et Mémoire sur l'hétéromorphisme des fleurs (*Annales des sciences naturelles. — Botanique*, 4e série, t. XIX).

(2) *Revue des Deux Mondes*, 15 décembre 1860.

J'avais aussi en vue des faits bien plus simples et journaliers. Blainville lui-même, pour qui l'espèce n'était que l'individu se répétant dans l'espace et dans le temps, acceptait par cela même la possibilité de modifications morphologiques considérables, car chez tous les êtres organisés l'individu subit des métamorphoses plus ou moins étendues depuis le moment de sa première formation jusqu'à celui de sa mort. Avec tous les naturalistes, il a reconnu l'existence des variétés comprises comme je l'ai moi-même défini (1); il a admis la formation et la durée des races. Sur ces deux points, l'accord entre toutes les écoles, entre les botanistes et les zoologistes, est aussi complet que possible, et les définitions en font foi. Dans la formule que j'ai proposée, j'ai seulement cherché à préciser plus que mes devanciers la notion d'origine. « La race, disais-je, est l'ensemble des individus semblables appartenant à une même espèce, ayant reçu et transmettant par voie de génération les caractères d'une variété primitive. »

Ainsi l'espèce est le point de départ; au milieu des individus qui composent l'espèce apparaît la variété; quand les caractères de cette variété deviennent héréditaires, il se forme une race. Tels sont les rapports qui, pour tous les naturalistes, règnent entre ces trois termes, et qu'on doit constamment avoir présens à l'esprit dans l'étude des questions qui nous occupent. Il en résulte premièrement que la notion de ressemblance, très amoindrie dans l'espèce, reprend dans la race une importance absolue. De là il suit également qu'une espèce peut ne comprendre que des individus assez semblables pour qu'on ne distingue pas même chez eux de variétés, qu'elle peut présenter des variétés individuelles dont les descendans rentrent dans le type spécifique commun, mais qu'elle peut aussi comprendre un nombre indéfini de races. Toute exagération, toute réduction, toute modification suffisamment tranchée d'un ou de plusieurs caractères normaux, constituent en effet une variété, et toute variété peut donner naissance à une race. En outre chaque race sortie directement de l'espèce peut à son tour subir de nouvelles modifications se transmettant par la génération. Elle se transforme alors, et une série nouvelle prend naissance, distincte de la première par certains caractères et méritant au même titre le nom de race. Ainsi se forment les races secondaires, tertiaires, etc. On peut donc se figurer les espèces dont le premier type n'a pas varié comme un de ces végétaux dont la tige est toute d'une venue et ne présente aucune branche, les espèces à races plus ou

(1) La variété est « un individu ou un ensemble d'individus appartenant à la même génération sexuelle qui se distingue des autres représentans de la même espèce par un ou plusieurs caractères exceptionnels. » (*Revue des Deux Mondes*, 15 décembre 1860.)

moins nombreuses comme un arbre dont les branches-mères se subdivisent en branches secondaires, en rameaux, en ramuscules plus ou moins multipliés. A travers quelques différences de langage, il est facile de reconnaître que tous les naturalistes s'accordent encore sur les points que je viens d'indiquer.

Par cela même qu'on accepte l'existence des races, on reconnaît que le type spécifique est variable. La discussion ne peut porter que sur le plus ou le moins d'étendue qu'atteint la variation. Sur ce point encore, on est bien près de s'entendre. Sans doute, emporté par l'ardeur des polémiques, Cuvier n'avait pas assez apprécié la valeur des modifications que présentent nos animaux domestiques; cependant il reconnaissait que, chez le chien, la distance de race à race égale souvent celle qui dans un genre naturel sépare les espèces les plus éloignées (1). Ses disciples les plus fidèles ont compris qu'il fallait aller plus loin. Il est impossible en effet de méconnaître aujourd'hui que les dissemblances tant extérieures qu'anatomiques existant parfois entre animaux de même espèce, mais de races différentes, sont telles que, rencontrées chez des individus sauvages, elles motiveraient justement l'établissement de genres distincts et parfaitement caractérisés. Les chiens, chez les mammifères, pouvaient déjà servir d'exemple. Le magnifique travail de Darwin sur les pigeons a prouvé que dans cette espèce le champ de la variabilité n'est pas moins étendu. Certainement, si l'on ne connaissait leur origine commune, aucun naturaliste n'hésiterait à placer dans des genres différens le *messager anglais* et le *grosse-gorge*, dont Darwin nous a donné les portraits et fait connaître l'organisation. Là toutefois paraissent s'arrêter les modifications. Du moins on ne connaît encore aucun exemple d'une race assez éloignée de son point de départ pour présenter les caractères d'une famille taxonomique naturelle à part.

Constatons dès à présent un fait d'une grande importance et dont nous aurons à rechercher plus tard la signification. Chez les espèces sauvages, on ne rencontre que bien rarement des variations comparables à celles qui viennent d'être indiquées, si ce n'est chez les animaux inférieurs et les végétaux. En tout cas, lorsque la même espèce compte des représentans restés sauvages et des représentans cultivés ou domestiqués, ceux-ci varient dans une proportion infiniment plus considérable que les premiers. On pourrait citer ici toutes celles de nos plantes potagères dont l'origine est connue; les animaux offriraient des faits semblables. Assez souvent des races naturelles de mammifères ont été prises d'abord pour des espèces

(1) *Recherches sur les Ossemens fossiles*, t. Ier.

distinctes, parce qu'on ne connaissait pas les termes intermédiaires; on n'a jamais eu la pensée de les placer dans des genres différens. De l'Inde au Sénégal, le chacal a changé, sans atteindre même le degré de variation qu'admettait Cuvier. L'hélice lactée, espèce d'escargot comestible très estimé des Espagnols, originaire d'Espagne et du nord-ouest de l'Afrique, a été transportée dans notre département des Pyrénées-Orientales, et en Amérique jusqu'à Montevideo. Elle a donné naissance à des races bien caractérisées, et la race montévidéenne surtout aurait été certainement regardée comme une espèce distincte, si on n'eût connu son origine; mais elle n'a pas franchi pour cela les bornes qui séparent les hélices proprement dites des genres les plus voisins.

On voit que la ressemblance entre individus représentans d'un même type spécifique n'est que relative, que l'*espèce* est variable dans des limites assez étendues et quelque peu indéterminées. La *variété* et la *race* ne sont autre chose que l'expression de cette variabilité s'accusant par des caractères individuels dans la première, héréditaires dans la seconde. Au contraire, l'idée de ressemblance est le fondement même de la race, puisque, les caractères venant à varier, il se forme une race nouvelle, se rattachant à l'espèce par l'intermédiaire de toutes les races apparues avant elle. Toute race fait donc partie de l'espèce dont elle est dérivée, et réciproquement toute espèce comprend, indépendamment des individus qui ont conservé les caractères primitifs du groupe, tous ceux qui appartiennent aux races primaires, secondaires, tertiaires, dérivées du type fondamental. Pour citer un exemple frappant, aujourd'hui incontestable grâce au travail de Darwin, il n'est pas un de nos pigeons qui ne descende du biset, et cette espèce, la *columba livia* des naturalistes, se compose à la fois de tous les bisets sauvages et des cent cinquante races distinctes et ayant reçu des noms particuliers qu'a étudiées le savant anglais. Dans ce chiffre ne sont pas comprises, bien entendu, les variétés individuelles qui se produisent fréquemment et dont Darwin fait connaître de nombreux et curieux exemples.

Quand il s'agit de l'espèce, la notion de filiation se présente avec un caractère bien plus précis que la précédente, quoique les discussions aient porté et portent encore principalement sur elle. Évidemment, entraînées par leurs doctrines générales, les écoles opposées se sont laissées aller sur ce point à des exagérations en sens contraire dont se préserve aisément quiconque étudie les faits sans parti-pris. Constatons d'abord que personne ne croit plus à la fécondité du croisement entre animaux appartenant à des classes ou à des familles différentes. Réaumur, fût-il encore témoin des étranges

amours d'une poule et d'un lapin, n'espérerait plus en voir naître « ou des poulets vêtus de poils ou des lapins couverts de plumes, » pas plus que je n'ai cru qu'il résulterait un être intermédiaire de celles d'un chien et d'une chatte que j'ai moi-même constatées. En revanche, si Frédéric Cuvier vivait encore, il ne dirait plus, en exagérant les doctrines de son illustre frère : « Sans artifice ou sans désordre dans les voies de la Providence, jamais l'existence des hybrides n'aurait été connue (1). » Duvernoy n'écrirait plus : « L'animal a l'instinct de se rapprocher de son espèce et de s'éloigner des autres, comme il a celui de choisir ses alimens et d'éviter les poisons (2). » Le fait est que de genre à genre les unions sont fort rarement productives. Entre espèces de même genre, quelque voisines qu'elles soient par l'ensemble des caractères morphologiques, la très grande majorité des mariages sont inféconds. Lorsque le croisement est possible, la fécondité est d'ordinaire amoindrie, et parfois dans une mesure notable. Tels sont les faits incontestés que présente tout d'abord l'hybridation, c'est-à-dire le croisement entre individus faisant partie d'espèces différentes, et cela chez les végétaux aussi bien que chez les animaux. Ils contrastent déjà d'une manière remarquable avec les phénomènes qui accompagnent les métissages, c'est-à-dire le croisement opéré entre individus de même espèce, mais de races différentes. Ici, quelque opposés que soient les caractères morphologiques, les unions sont faciles et toujours fécondes. Les expériences faites au Muséum par Isidore Geoffroy ne peuvent laisser de doute sur ce point quand il s'agit des animaux (3). Les faits recueillis par une foule de botanistes, et en particulier par M. Naudin (4) et par Darwin lui-même, sont tout aussi concluans en ce qui touche aux végétaux.

Les premiers pas faits dans la voie du croisement établissent donc entre l'espèce et la race des différences qui grandissent et se précisent rapidement lorsqu'on examine non plus les parens, mais les fils. Quelque rapprochées que soient les deux espèces croisées, quelque régulièrement féconde que soit leur union, l'*hybride* qui en résulte peut rarement se reproduire. Tel est le mulet, fils de l'âne et de la jument. La fécondité est au moins presque toujours considérablement réduite; elle diminue encore rapidement dans les

(1) *Histoire naturelle des Mammifères;* sur un mulet de macaque.

(2) *Dictionnaire universel d'Histoire naturelle,* article Propagation.

(3) Les expériences d'Isidore Geoffroy ont porté sur les races les plus diverses des espèces chien, chèvre, porc, poule, et surtout sur les races ovines.

(4) *Mémoire sur les caractères du genre Cucurbita* (*Annales des sciences naturelles. — Botanique,* 4e série, t. VI). — Les observations de M. Naudin ont porté sur plus de 1,200 individus en une seule année.

enfans de l'hybride de premier sang, et disparaît au bout d'un fort petit nombre de générations. C'est ce que savent fort bien les innombrables expérimentateurs, hommes de science ou simples amateurs, qui ont tenté le croisement entre des espèces d'oiseaux, entre le serin des Canaries, par exemple, et le chardonneret. Les métis au contraire, ces enfans de races différentes d'une même espèce, sont généralement tout aussi féconds, parfois plus féconds que leurs parens, et transmettent d'une manière indéfinie à leurs descendans les facultés reproductrices dont ils jouissent eux-mêmes. Tels sont les faits généraux, ils suffiraient pour établir entre l'espèce et la race, au point de vue physiologique, une profonde et très sérieuse distinction. Les exceptions apparentes ne font que confirmer cette conclusion par des phénomènes nouveaux.

Remarquons toutefois que ces exceptions ne portent nullement sur la fécondité des métissages, c'est-à-dire des croisemens entre races d'une même espèce. Darwin lui-même accepte franchement le fait, quelque contraire qu'il soit à ses doctrines. « Je ne connais, dit-il, aucun cas bien constaté de stérilité dans des croisemens de races domestiques animales, et, vu les grandes différences de conformation qui existent entre quelques races de pigeons, de volailles, de porcs, de chiens, ce fait est assez extraordinaire et contraste avec la stérilité qui est si fréquente chez les espèces naturelles les plus voisines, lorsqu'on les croise. » Il cite bien un fait emprunté à Youatt et d'où il résulterait que dans le Lancashire le croisement du bétail à cornes longues et courtes aurait été suivi d'une diminution notable dans la fécondité à la troisième ou quatrième génération; mais, avec cette bonne foi que n'imitent pas toujours ses disciples, il oppose à ce témoignage celui de Wilkinson, qui a constaté sur un autre point de l'Angleterre l'établissement d'une race métisse provenant de ce même croisement. Il rapporte et interprète dans le même esprit un certain nombre d'observations faites sur des végétaux. Sa discussion, où l'importance de quelques faits me semble légèrement exagérée, ne peut pourtant le conduire au-delà de cette conséquence, que le croisement entre certaines races de plantes est moins fécond que celui qui s'opère entre certaines autres. Cette conclusion, qu'accepteront certainement tous les naturalistes aussi bien que tous les éleveurs, n'a, on le voit, rien qui soit en désaccord avec le fait général indiqué plus haut.

Le croisement entre animaux de même espèce, mais de races différentes, provoque l'apparition de certains phémonènes parmi lesquels il en est qui doivent arrêter notre attention. Chacun des deux parens apportant à peu près la même tendance à transmettre ses caractères propres aux enfans, il s'ensuit chez ceux-ci une sorte de

lutte qui s'accuse par des modifications diverses, par la fusion, la juxtaposition plus ou moins complète des traits spéciaux aux deux races. Pendant quelque temps, on constate des oscillations plus ou moins étendues, et ce n'est qu'au bout d'un nombre indéterminé de générations que la race métisse s'assied et s'uniformise; mais, quelque constance qu'elle acquière dans son ensemble, il arrive presque toujours que quelques individus reproduisent à des degrés divers, parfois avec une surprenante exactitude, les caractères de l'un des ancêtres primitivement croisés. C'est là ce que les physiologistes français ont désigné par le mot d'*atavisme*, ce que les Allemands appellent d'une manière très pittoresque le *coup en arrière* (*Rückschlag*). L'atavisme se produit souvent au milieu des races les plus pures en apparence et à la suite d'un seul croisement remontant à plusieurs générations. Darwin cite un éleveur qui, après avoir croisé ses poules avec la race malaise, voulut ensuite se débarrasser de ce sang étranger. Après quarante ans d'efforts, il n'avait pu encore y réussir complétement; toujours le sang malais reparaissait dans quelques individus de son poulailler. L'histoire de toutes nos races domestiques présenterait des faits analogues. Chez le ver à soie, l'atavisme se manifeste après plus de cent générations.

Quant à l'hybridation, elle présente, avons-nous dit, des phénomènes exceptionnels qui pourraient faire croire au premier abord qu'entre certaines espèces les choses se passent comme entre races, et qu'on peut obtenir des races hybrides. Dans quelques rares unions croisées de ce genre, on a vu la fécondité de la mère se conserver, puis persister chez les fils et chez les petits-fils, qui peuvent s'unir entre eux et donner naissance à de nouveaux produits. Plus fréquemment surtout, on a obtenu un résultat analogue en croisant les hybrides de premier lit avec des individus appartenant à l'une des espèces parentes. Ces hybrides, qui eussent été inféconds entre eux, retrouvent par ce procédé en partie ou entièrement la faculté de se reproduire, et donnent naissance à des quarterons qui possèdent trois quarts de sang de l'une des espèces et seulement un quart de sang de l'autre. Ceux-ci sont plus ou moins féconds entre eux et transmettent à leur postérité la faculté qu'ils ont retrouvée.

II.

Tels sont les faits acceptés aujourd'hui par tous les naturalistes et sur lesquels on se fonde souvent pour affirmer qu'on a obtenu des races hybrides. Ceux qui s'expriment ainsi oublient deux phé-

nomènes, les plus frappans peut-être de tous ceux qu'engendre l'hybridation. Ils oublient la *variation désordonnée* qui se manifeste dès la seconde génération et qui enlève toute communauté de caractère à ces descendans d'espèces différentes; ils oublient surtout qu'après quelques générations, ordinairement fort peu nombreuses, ces hybrides perdent leurs caractères mixtes, et *retournent* en totalité à l'une des espèces parentes ou se partagent entre les deux souches-mères, si bien que toute trace d'hybridation disparaît. Comme il s'agit ici de faits fondamentaux, il est nécessaire de citer quelques exemples pris dans les deux règnes et de résumer quelques observations trop souvent tronquées dans les citations qu'on en a faites.

Quand il s'agit de l'hybridation chez les végétaux, on ne saurait invoquer une autorité plus sérieuse que celle de M. Naudin. Ses premières recherches sur ce sujet datent de 1853. Depuis cette époque, il n'a guère cessé de multiplier des expériences dont la précision et l'importance ont placé son nom à côté de ceux de Koelreuter et de Gærtner. Voici une de celles qu'il a citées comme exemple de ce qu'il a nommé si justement la *variation désordonnée*. M. Naudin croisa la linaire commune avec la linaire à fleurs pourpres. Il obtint de cette union un certain nombre d'hybrides dont il suivit sept générations sur plusieurs centaines de plantes. Les fils immédiats des espèces croisées, les hybrides de premier sang, furent presque intermédiaires entre leurs parens, et présentèrent une remarquable uniformité de caractères; mais dès la seconde génération il n'en fut plus ainsi, les différences s'accusèrent de plus en plus. A chaque génération, plusieurs individus reproduisaient les caractères de l'espèce paternelle ou maternelle. Les autres, extrêmement dissemblables entre eux, ne ressemblaient pas davantage aux hybrides de premier sang. A la sixième ou septième génération, ces plantes présentaient la confusion la plus étrange. « On y trouvait tous les genres de variation possibles, des tailles rabougries ou élancées, des feuillages larges ou étroits, des corolles déformées de diverses manières, décolorées ou revêtant des teintes insolites, et de toutes ces combinaisons il n'était pas résulté deux individus entièrement semblables. Il est bien visible qu'ici encore nous n'avons affaire qu'à la *variation désordonnée*, qui n'engendre que des individualités. »

Cette dernière observation de l'éminent naturaliste est d'une haute importance. Elle établit entre les variétés qui se manifestent spontanément dans une espèce et les formes plus ou moins disparates produites par l'hybridation une différence physiologique radicale. Les premières seules se transmettent et forment des races.

Cette distinction ne pouvait échapper à M. Naudin, et il y revient en terminant son beau mémoire. « Les espèces, dit-il, lorsqu'elles varient en vertu de leurs aptitudes innées, le font d'une manière bien différente de celle que nous avons constatée dans les hybrides. Tandis que chez ces derniers la forme se dissout, d'une génération à l'autre, en variations individuelles et sans fixité, dans l'espèce pure au contraire, la variation tend à se perpétuer et à faire nombre. Lorsqu'elle se produit, il arrive de deux choses l'une : ou elle disparaît avec l'individu sur lequel elle s'est montrée, ou elle se transmet sans altération à la génération suivante. Et dès lors, si les circonstances lui sont favorables et qu'aucun croisement avec le type de l'espèce ou avec une autre variété ne vienne la troubler dans son évolution, elle passe à l'état de race caractérisée, et imprime son cachet à un nombre illimité d'individus. » En d'autres termes, les espèces proprement dites peuvent seules donner des *races;* les hybrides ne produisent que des *variétés*, et l'uniformité ne s'établit dans leur descendance « qu'à la condition que celle-ci reprenne la livrée normale des espèces, » c'est-à-dire qu'elle subisse la loi de retour au type.

Nous venons de voir le retour aux types des parens s'effectuer partiellement et pendant plusieurs générations successives. On peut montrer par un autre exemple intéressant ce même phénomène s'effectuant brusquement, après avoir été précédé des particularités qui caractérisent d'ordinaire l'hybridation. M. Naudin avait choisi cette fois le *datura stramonium*, dont la plupart de nos lecteurs connaissent sans doute la belle tige arborescente, et le *datura ceratocaula*, espèce « à tige traînante, ordinairement simple et probablement celle de tout le genre qui a le moins d'affinité avec le *datura stramonium*. » Celui-ci jouait le rôle de mère. Dix fleurs furent préparées avec les soins nécessaires, et furent fécondées artificiellement avec le pollen du *datura ceratocaula*. L'opération réussit sur toutes, et l'expérimentateur put récolter dix capsules mûres; mais aucun de ces fruits n'avait la grosseur normale. Les plus développés atteignaient à peine à la moitié du volume ordinaire de la *pomme épineuse*. Le développement des graines était en outre fort inégal; une bonne moitié avait avorté, et n'était représentée que par des vésicules aplaties et ridées; d'autres, bien conformées extérieurement, quoique plus petites que les graines normales, ne contenaient pas d'embryon, et par conséquent étaient infertiles. En somme, les dix capsules ne fournirent à M. Naudin qu'une soixantaine de graines paraissant arrivées à un complet développement, au lieu de plusieurs centaines qu'il aurait recueillies sur l'une ou sur l'autre espèce non croisée.

Ces soixante graines produites par le croisement furent toutes semées. Il n'en germa que trois. L'un des hybrides ainsi obtenus périt; les deux autres se développèrent avec une vigueur supérieure à celle des deux plantes parentes. En revanche, la fécondité se trouva remarquablement diminuée (1). Un grand nombre de fleurs ou ne se formèrent pas ou avortèrent au sommet et dans le bas de la tige. Celles qui se développèrent produisirent des fruits de grandeur normale et des graines parfaitement conformées. Ces graines furent mises en terre en deux fois les années suivantes; plus de cent pieds sortirent de ces deux semis. Tous présentèrent sous le rapport du développement et de la fécondité des organes floraux exactement les mêmes caractères que les *datura stramonium* cultivés à côté d'eux comme termes de comparaison. D'un seul bond, toute cette postérité des deux hybrides était revenue à l'espèce maternelle primitive. Le retour n'a pas toujours lieu avec cette brusquerie. Il exige parfois plusieurs générations. Souvent aussi la descendance des premiers hybrides se répartit entre les deux espèces parentes; mais en résumé, nous dit M. Naudin, « les hybrides fertiles et se fécondant eux-mêmes reviennent tôt ou tard aux types spécifiques dont ils dérivent, et ce retour se fait soit par le dégagement des deux essences réunies, soit par l'extinction graduelle de l'une des deux. »

Les expériences de ce genre sont généralement plus longues et par cela même plus difficiles à exécuter chez les animaux que chez les plantes. Toutefois les oiseaux offrent aux expérimentateurs des facilités que plus d'un naturaliste, et Darwin entre autres, ont su mettre à profit. Parmi les invertébrés, un certain nombre de groupes se prêteraient aussi très bien sans doute à cet ordre de recherches. Ce qui s'est passé au Muséum est de nature à encourager ceux qui seraient disposés à entrer dans cette voie. En 1859, M. Guérin-Méneville eut l'idée de croiser les papillons du ver à soie de l'ailante (*bombyx cynthia*) avec ceux du ver à soie du ricin (*bombyx arrindia*). Ces unions furent fécondes. Les œufs qui en résultèrent furent déposés au Muséum dans le local destiné aux reptiles vivans et élevés par M. Vallée, gardien de cette partie de la ménagerie. Grâce à des soins intelligens, ces hybrides se propagèrent pendant huit années. Malheureusement la dernière génération périt tout entière dévorée par les ichneumons. Voici les faits qu'a présentés cette

(1) C'est là chez les hybrides un fait général, dont le mulet offre un exemple chez les animaux. Les organes et les fonctions de la vie individuelle semblent gagner en activité et en énergie ce que perdent les organes et les fonctions de propagation de l'espèce. C'est un cas très remarquable d'application de la loi du balancement organique et physiologique.

expérience, comparable à tous égards à celles qu'on a exécutées sur des végétaux.

Tout en réunissant des caractères empruntés aux deux espèces, les hybrides de premier sang tenaient plus du bombyx de l'ailante que de celui du ricin. Ce cachet général se retrouvait dans les papillons et jusque sur les cocons. Ils étaient d'ailleurs assez semblables entre eux. « Il n'en a pas été de même, dit M. Guérin-Méneville, des métis (*hybrides*), issus de l'alliance des métis (*hybrides*) entre eux. Les produits de cette génération ont montré un mélange dans la couleur des cocons et des papillons qui est allé en augmentant à mesure que les générations entre métis se succédèrent. Ainsi chez les derniers, ceux de la troisième génération entre métis, il s'est trouvé la variété la plus grande possible, et le phénomène le plus intéressant a été de voir des métis prendre entièrement le caractère soit du type ailante, soit du type ricin. » Nous retrouvons ici, on le voit, dès la seconde et la troisième génération la variation désordonnée et le *retour* que nous avions vus se manifester chez les plantes. Ces phénomènes se sont développés de plus en plus chez ces hybrides d'invertébrés. En même temps l'empreinte du ver du ricin s'est de mieux en mieux accusée, et a fini par prendre si bien le dessus que la dernière éducation a donné presque en totalité des cocons appartenant au type qui semblait d'abord avoir été presque effacé.

Les expériences d'hybridation chez les vertébrés ont été bien plus nombreuses que dans l'autre sous-règne. Il est peu d'amateurs d'oiseaux qui n'en ait tenté quelqu'une. Malheureusement nous n'avons pas sur cette classe d'observations précises et propres à éclaircir les questions qui nous occupent en ce moment. Il en est autrement pour les mammifères. Nous rencontrons chez eux un certain nombre de faits qui sont fort loin toutefois de présenter le même intérêt, et dont quelques-uns sont évidemment apocryphes. Isidore Geoffroy avait déjà fait justice du prétendu croisement fécond entre le taureau et l'ânesse, entre la chevrette et le bélier. Les renseignemens qu'a bien voulu me donner M. de Khanikoff montrent qu'il faut mettre dans la même catégorie celui du dromadaire et du chameau. Les fameuses expériences de Buffon sur le croisement du loup et du chien ont malheureusement été interrompues avant qu'elles pussent permettre de conclure, et n'ont été reprises par personne. Les détails précis manquent sur quelques autres faits cités par divers auteurs, et la seule conséquence qu'on puisse en tirer, c'est que chez un certain nombre d'animaux, comme chez le chien qu'on marie au loup, le croisement des espèces n'annihile pas la fécondité dans les descendans pendant trois ou quatre

générations, ainsi qu'on l'avait soutenu à tort. Or il n'y a là rien qui dépasse les résultats fournis bien des fois par le croisement des espèces végétales.

Cependant deux expériences ont été poussées assez loin pour qu'on puisse en tirer des conclusions précises. Ce sont celles qui ont porté sur le croisement de la chèvre et du mouton, d'où résultent les *chabins* ou *ovicapres*, et sur le mariage du lièvre et du lapin, qui donne naissance aux *léporides*. Toutes deux ont souvent été invoquées à l'appui de doctrines opposées à celles que je défends. On le pouvait peut-être à l'époque où M. Broca publiait son livre sur l'hybridité, car on ne possédait pas encore un certain nombre de faits que le temps seul a permis de constater. Il n'en est pas de même aujourd'hui. Quiconque examinera sans parti-pris l'ensemble des données maintenant recueillies reconnaîtra que les chabins et les léporides, malgré la prédominance de l'un des deux sangs (1), présentent exactement les mêmes phénomènes que les végétaux et les papillons. Je n'insisterai pas sur l'histoire des premiers. Il suffit de rappeler le témoignage de M. Gay, attestant que chez eux le retour aux espèces primitives s'effectue après quelques générations, et qu'on est obligé de recommencer la série de croisemens assez compliquée qui donne à ces hybrides la proportion des deux sangs nécessaire pour atteindre le but industriel qu'on se propose (2). L'histoire des léporides est aujourd'hui aussi complète, plus complète même que celle des chabins. Le travail de M. Broca a eu le double mérite d'éveiller l'attention du monde savant en rappelant des faits oubliés, en faisant connaître ceux qu'on observait à ce moment même loin de Paris, et de provoquer des expériences nouvelles dont quelques-unes se poursuivent encore. Quelques détails sont donc ici nécessaires.

Le croisement du lièvre et du lapin a été tenté sur bien des points du globe et par bien des hommes de science ou de loisir. Il a généralement échoué, par exemple au Muséum à diverses reprises entre les mains de Buffon et d'Isidore Geoffroy. Le premier exemple connu de cette hybridation remonte à 1774, et fut constaté près du bourg de Maro, situé entre Nice et Gênes. Une jeune hase, élevée avec un lapereau de son âge par l'abbé Dominico Cagliari, s'accoutuma si bien à son compagnon qu'elle en eut deux fils qui semblent

(1) Les chabins ont trois huitièmes de sang de bouc et cinq huitièmes de sang de brebis. Au Pérou, on renverse le rôle des espèces, et l'on croise le bélier avec la chèvre, tout en conservant la proportion des deux sangs. Les léporides ont trois huitièmes de sang de lapin et cinq huitièmes de sang de lièvre.

(2) La toison des chabins présente un poil à la fois long et souple, ce qui fait employer la peau tannée de ces hybrides à une foule d'usages.

s'être partagé les caractères extérieurs du père et de la mère. Ainsi prit naissance une famille hybride dont les membres, livrés à eux-mêmes, se reproduisirent pendant un certain nombre de générations. Examinée en 1780 par l'abbé Carlo Amoretti, naturaliste d'un certain mérite, elle montra une grande variété de teintes et de mœurs. On y voyait des individus blancs, d'autres noirs, d'autres tachetés. Les femelles blanches creusaient des terriers pour mettre bas à la manière des lapins, les autres laissaient leurs petits à la surface du sol, comme font les lièvres. Ces renseignemens permettent de reconnaître que chez les léporides de l'abbé Cagliari la variation désordonnée s'était produite comme chez les végétaux étudiés par M. Naudin, comme chez les hybrides de papillons obtenus par M. Guérin-Méneville.

M. Broca cite trois autres observations qu'il reconnaît être ou douteuses ou trop peu complètes pour mériter une attention sérieuse. Il s'arrête avec raison aux expériences de M. Roux, président de la Société d'agriculture de la Charente. Il s'agit ici en effet d'une hybridation élevée à l'état de pratique industrielle et comparable à ce point de vue au croisement de la chèvre et du mouton. Dès 1850, paraît-il, M. Roux avait été amené par ses propres expériences à croiser le lièvre et le lapin précisément dans la proportion que nous avons vue être la plus favorable à la production des chabins. Ses léporides avaient trois huitièmes de sang de lapin, cinq huitièmes de sang de lièvre. Dans ces conditions, d'après les détails donnés sur place à M. Broca, ils se propageaient régulièrement. Les portées étaient de cinq à huit petits, qui s'élevaient sans difficulté, et acquéraient à la fois un poids plus considérable que celui de leurs ancêtres lièvres ou lapins, une chair qui, quoique blanche comme celle de ces derniers, était bien plus agréable au goût, une fourrure supérieure en qualité à celle du lièvre lui-même. Ces avantages réunis donnaient aux léporides de M. Roux sur le marché d'Angoulême une valeur double de celle des plus beaux lapins domestiques. Enfin l'avenir de cette industrie paraissait assuré, car en 1859, époque du voyage de M. Broca, dix générations de léporides s'étaient déjà succédé sans manifester, au dire du producteur, la moindre tendance à retourner soit à l'une, soit à l'autre espèce.

Ces faits semblaient bien établis, et on comprend qu'ils aient motivé quelques assertions fort exagérées sans doute, mais qui du moins paraissaient reposer sur des données précises. Cependant dès 1860, Isidore Geoffroy déclarait que les léporides « retournent assez promptement au type lapin, si de nouveaux accouplemens

avec le lièvre n'ont pas lieu (1). » Cette déclaration avait d'autant plus de portée que, dans son livre d'*Histoire naturelle générale*, Isidore Geoffroy avait admis avec pleine confiance les faits attestés par M. Roux; il était allé jusqu'à dire que « le moment ne semblait pas éloigné où une véritable race hybride serait issue de deux animaux dont les naturalistes ont dit si longtemps et redisent encore: leur accouplement même est impossible (2). » Le retour au type maternel venait démentir cette prévision; mais en homme de science et de bonne foi, Isidore Geoffroy n'hésitait point à constater tout le premier le fait qui condamnait une opinion prématurément émise. Au reste, le doute ne fut bientôt plus possible. A mesure que les documens devinrent plus nombreux et plus précis, on apprit que l'industrie des léporides était loin d'atteindre l'importance qu'on lui avait prêtée; on apprit que la mortalité était chez eux considérable. Le fait du retour fut reconnu au Jardin d'acclimatation, qui possédait deux léporides, fils de ceux qu'avait élevés M. Roux lui-même (3). A la Société d'agriculture de Paris, un de ces hybrides fut examiné avec soin, puis mangé dans un repas de corps: il parut ne pas différer d'un simple lapin (4). M. Roux, interpellé à diverses reprises et mis officiellement en demeure de s'expliquer par la Société d'acclimatation, se renferma d'abord dans un silence qui fut sévèrement interprété. Il paraît s'être décidé plus tard à reconnaître lui-même ce qu'avaient eu d'exagéré et d'inexact ses premières assertions (5).

Pour avoir à peu près échoué au point de vue industriel, l'expérience de M. Roux n'en était pas moins intéressante. Il était à désirer qu'elle fût reprise, et divers expérimentateurs tentèrent de la reproduire. M. Gayot seul, croyons-nous, y a réussi. Il en a communiqué plusieurs fois les résultats à la Société d'agriculture de Paris, et il mit entre autres sous les yeux des membres de cette société, le 11 mars 1868, un individu, fils d'une femelle demi-sang croisée

(1) *Bulletin de la Société zoologique d'acclimatation*, séance du 28 décembre 1800.

(2) *Histoire naturelle générale des règnes organiques*, t. III, chap. x, 14. — Ce volume porte la date de 1862, mais on sait que l'impression n'en fut terminée qu'après la mort de l'auteur, qui n'a même pu l'achever. Les retards inévitables en pareils cas expliquent la date inscrite sur le titre; mais Isidore Geoffroy nous apprend lui-même qu'il écrivait le passage cité en 1859, qu'il empruntait les faits qui semblaient motiver sa prévision au mémoire encore inédit de M. Br ca.

(3) *Note sur les lapins-lièvres*, par M. Jean Reynaud (*Bulletin de la Société d'acclimatation*, séance du 12 décembre 1862).

(4) Cette expérience culinaire, répétée à Paris sur un des léporides que M. Roux faisait vendre au marché, donna lieu à la même appréciation.

(5) E. Faivre. *La variabilité des espèces et ses limites*, chap. VIII.

avec un mâle lièvre pur. Ce léporide avait donc trois quarts de sang de lièvre et un quart seulement de sang de lapin. Son pelage présentait quelque analogie avec celui de son père. Pourtant il ressemblait tellement au lapin sous tous les autres rapports que la société jugea nécessaire de le faire examiner de près et par comparaison. M. Florent Prévost, dont la vie entière s'est passée à la ménagerie du Muséum, et qui joint à l'expérience d'un aide-naturaliste émérite celle d'un chasseur, fut chargé de ce soin. « Occupé de cette intéressante question, dit-il dans son rapport, j'ai quitté de bonne heure la société pour aller dans plusieurs marchés et chez quelques personnes examiner tous les lapins, morts ou vivans, que j'ai pu rencontrer, pour les comparer à celui qui occupait la société. Sur le grand nombre d'individus que j'ai observés, huit ou dix avaient les mêmes caractères que j'avais remarqués sur celui auquel je venais de les comparer, et cependant ce n'étaient que des lapins domestiques (1). » Ainsi, dès la seconde génération et malgré ses trois quarts de sang de lièvre, ce léporide était redevenu en tout semblable à un lapin pur, au jugement d'un homme dont la compétence en pareille matière est certainement indiscutable.

Ce phénomène du retour aux types parens, que nous retrouvons chez les animaux invertébrés ou vertébrés comme chez les végétaux, mérite toute notre attention. Seul il explique un fait qui sans cela serait fort étrange. Le nombre des hybrides féconds est sans doute extrêmement restreint; pourtant il est loin d'être nul. Comment se fait-il donc qu'il soit à peu près impossible d'obtenir une véritable race hybride, c'est-à-dire une suite de générations reproduisant d'une manière plus ou moins complète les caractères mixtes empruntés à deux espèces différentes? Malgré les efforts de tant d'expérimentateurs, on n'en connaît pas un seul exemple chez les animaux; chez les végétaux, qui se prêtent bien plus aisément à l'expérimentation, on n'a réussi qu'une seule fois : les quarterons de blé et d'ægilops comptent aujourd'hui chez M. Fabre et chez M. Godron plus de vingt générations consécutives. Je reviendrai plus tard sur cette exception remarquable. Je me borne pour le moment à constater que, si l'on ne connaît pas d'autre fait de même nature, c'est que la loi de retour aux types parens vient constamment contre-balancer la loi de l'hérédité, en dépit de la sélection, en dépit même de la prédominance d'un des deux sangs, comme chez le léporide de M. Gayot.

Ce dernier fait, celui que j'empruntais plus haut aux expériences

(1) *Bulletin des séances de la Société impériale et centrale d'agriculture de France*, mars 1868.

de M. Naudin sur les daturas, une foule d'exemples pareils que l'on trouverait dans les écrits du même expérimentateur, dans ceux de M. Lecoq et de leurs émules, conduisent à une conséquence qu'il me semble difficile de repousser, c'est que le retour aux espèces primitivement croisées est complet. On ne peut évidemment ici invoquer la *dilution* de l'un des deux sangs; on ne peut assimiler ce qui se passe chez ces demi-sang, chez ces quarterons, à la transformation progressive produite par des croisemens successifs, opérés toujours dans le même sens, et qui conduiraient de génération en génération d'un type à l'autre, expérience qu'on a aussi faite bien souvent. Dans ce dernier cas, pourrait-on dire, la prédominance de l'un des deux sangs en arrive à masquer l'existence de l'autre, bien que celui-ci persiste. Il n'y a rien de pareil dans ces *datura stramonium*, dans ces lapins, fils d'hybrides, qui reproduisent pourtant en totalité le type d'une seule des espèces croisées. La brusquerie du phénomène nous en révèle la nature. Il est évident qu'il y a ici soit rejet et expulsion, soit absorption ou destruction, en tout cas annihilation par un procédé physiologique quelconque de l'un des deux sangs dont l'association anormale donnait à l'hybride ses caractères mixtes.

La physiologie, venant ici à l'appui de la morphologie, confirme de tout point cette conclusion, et montre tout ce qu'il y a de radical dans ce retour aux types. On ne connaît pas un seul cas d'atavisme par hybridité. L'observation chez les animaux est pourtant déjà ancienne. Les Romains savaient produire des chabins, et distinguaient par des noms spéciaux le produit du croisement selon que le père ou la mère étaient empruntés à l'espèce ovine ou à l'espèce caprine (1); mais, en Italie comme dans le midi de la France, la loi de retour les a ramenés entièrement aux deux espèces primitives, et les effets du croisement ont totalement disparu. Jamais on n'a parlé d'agneaux nés d'une chèvre et d'un bouc, pas plus que d'un chevreau fils d'un bélier et d'une brebis. Certes un pareil fait, fût-il même fort rare, n'eût pas manqué d'éveiller l'attention, et on peut dire qu'ici l'observation négative équivaut à une affirmation. Quant aux végétaux, l'expérience directe a répondu dans le même sens. « J'ai plusieurs fois semé les graines des hybrides entièrement revenus aux types spécifiques, m'écrivait à ce sujet M. Naudin, et

(1) Isidore Geoffroy cite les deux vers suivans empruntés à Eugenius, auteur du VIIe siècle, qui a écrit une très curieuse pièce de vers : *De ambigenis*.

Titirus ex ovibus oritur hircoque parente,
Musmonem capra verveco semine gignit.

(*Histoire naturelle générale des règnes organiques*, t. III, ch. x, 5.)

il n'en est jamais sorti que le type pur et simple de l'espèce à laquelle l'hybride avait fait retour. Jusqu'ici je ne vois rien qui puisse me faire supposer que, dans cette postérité revenue à une des espèces productrices, il puisse jamais se trouver un individu reprenant, par atavisme, les caractères de l'autre espèce. » Darwin lui-même déclare que, soit dans le règne animal, soit dans le règne végétal, jamais il ne s'est produit un fait de ce genre (1).

Quelque étrange que puisse paraître le phénomène de retour, il n'est pas sans analogie avec un fait bien connu des physiciens et des chimistes. Sans vouloir établir une comparaison rigoureuse et surtout une assimilation, on peut rapprocher ce qui se passe dans la succession des générations hybrides de ce que présente une dissolution de deux sels, tous deux cristallisables, mais à des degrés différens. On sait que, pour les séparer, il suffit d'opérer un certain nombre de cristallisations successives, et que ce procédé permet d'obtenir des produits d'une très grande pureté. Le retour aux formes parentes, surtout quand il se manifeste brusquement et en faveur d'un seul type, pourrait tenir à quelque chose d'analogue. Il suffirait d'admettre que l'un des types, ayant la faculté de se réaliser plus promptement que l'autre, l'emporte par cela même sur son antagoniste, comme dans un gazon les plantes vigoureuses et précoces étouffent les espèces plus faibles et tardives. Le phénomène de retour se trouverait ainsi ramené à un simple fait de *lutte pour l'existence,* et rentrerait par conséquent dans l'ordre de ceux qu'ont si bien expliqués les belles recherches de Darwin.

On a voulu comparer à la variation désordonnée et au retour tel qu'on l'observe dans l'hybridation quelques-uns des phénomènes présentés par le métissage. On a, par exemple, assimilé à la première la lutte entre les caractères des deux races parentes observés à peu près toujours chez les métis. Pour montrer combien ce rapprochement est peu fondé, il n'est pas même nécessaire de recourir aux nombreux faits de détail que l'on pourrait invoquer. Il suffit de rappeler la pratique industrielle journalière. A chaque instant, on voit des éleveurs croiser des races parfois très différentes, tantôt pour relever un type inférieur, tantôt pour obtenir une race intermédiaire entre deux autres. Ils n'agiraient pas de même, si ces croisemens avaient pour résultat de produire un désordre comparable, même de bien loin, à celui que signale M. Naudin. Ils s'attendent sans doute à des irrégularités plus ou moins accentuées dans les premières générations métisses; mais ils savent aussi qu'après quelques oscillations la race s'assoira. Ces oscillations pourront aller

(1) *De la variation des animaux et des plantes,* t. Ier, chap. VIII, *le Paon.*

jusqu'à ramener quelques descendans des premiers métis à l'une des deux races parentes. Est-ce un véritable retour? Non, car le sang de l'autre race reparaîtra bien souvent parmi les fils ou petits-fils de ces individus. Ici encore les exemples abonderaient au besoin. J'en ai emprunté un tout à l'heure à Darwin; j'aurais pu rappeler également les expériences de Girou de Buzareingues et en particulier la généalogie qu'il a donnée d'une famille de chiens dans laquelle s'étaient mélangés par portions, paraît-il, à peu près égales le sang du braque et celui de l'épagneul. Un mâle, braque par ses caractères, uni à une chienne braque de race pure, engendra des épagneuls. Ce dernier sang, on le voit, n'avait point été annihilé, et le retour n'était qu'apparent. Je me borne à indiquer ces cas. Ils permettent de conclure que le vrai retour aux types et la véritable variation désordonnée n'ont encore été constatés comme règle générale que dans l'hybridation, et qu'en revanche l'atavisme ne s'est montré que dans le métissage.

On peut ramener à un petit nombre de propositions simples et brèves les deux ordres de faits que je viens de résumer. L'espèce est variable, et cette variabilité s'accuse par la production des variétés et des races. Les races, simples démembremens d'un type spécifique, restent physiologiquement unies entre elles et au type qui leur a donné naissance. Ce lien physiologique se montre dans le métissage par la facilité et la fécondité des unions entre les races les plus différentes de formes (1), par la persistance de la fécondité chez les métis, par les phénomènes de l'atavisme. Entre les espèces, le lien physiologique fait défaut, et de là résultent dans l'hybridation l'extrême difficulté et l'infécondité habituelle des unions, la stérilité de la plupart des hybrides, les phénomènes de variation désordonnée et de retour, l'absence d'atavisme chez les descendans d'hybrides revenus au type spécifique. Les races métisses se forment aisément, spontanément, en dehors de l'action de l'homme et parfois malgré ses efforts. En dépit d'innombrables tentatives, l'homme n'a encore obtenu qu'une seule race hybride comptant une vingtaine de générations, et il n'a pu la conserver jusqu'ici que par des soins incessans et minutieux. Voilà les faits que présente la nature actuelle. On ne saurait les perdre de vue lorsqu'on aborde d'une manière quelconque les problèmes qui touchent à l'origine, à la constitution des espèces, car ils représentent tout

(1) Je n'ai guère parlé ici que des *formes* intérieures ou extérieures. Quand il s'agit de comparer l'espèce et la race, cet ordre de caractères est ordinairement seul pris en considération; mais on sait que chez les animaux et les végétaux des modifications fonctionnelles devenues héréditaires caractérisent fort bien certaines races, et qu'il en est de même chez les animaux pour les modifications de l'instinct, des habitudes, etc.

ce que l'expérience et l'observation nous ont appris sur ces sujets difficiles. Ce sont eux qui nous serviront de guides pour la suite de cette discussion.

III.

Dans les théories qui reposent sur l'idée d'une transformation lente, toute espèce nouvelle est représentée d'abord par un individu possédant quelque caractère qui le distingue du type spécifique antérieur. Ce caractère, à peine sensible d'abord, s'affermit et s'accuse de génération en génération. Lamarck répète bien souvent que ce procédé de transformation est seul en harmonie avec les lois de la nature, et Darwin n'insiste pas moins pour montrer qu'il est la conséquence forcée de la sélection. En d'autres termes, ils admettent l'un et l'autre que toute *espèce* a son origine dans une variété, et passe par l'état de race avant de s'isoler, de prendre rang dans le tableau général des êtres. De là à considérer la race et l'espèce comme deux choses identiques, ou peu s'en faut, il n'y a qu'un pas. Aussi Lamarck est-il allé jusqu'à penser que les espèces ne sont en réalité que des races, et emploie-t-il même de préférence ce second terme dans ses ouvrages dogmatiques. Darwin admet que les races ne sont que des espèces en voie de formation, et il conclut à chaque instant des unes aux autres.

Or cette assimilation entraîne une autre conséquence facile à prévoir. J'ai montré plus haut comment la notion de l'espèce relève à la fois de la morphologie et de la physiologie, combien la forme est variable dans certains cas sans que l'unité spécifique puisse être mise en discussion. J'ai rappelé comment au contraire les races se caractérisaient par leurs formes mêmes. Du moment où on substitue l'idée de race à celle d'espèce, du moment où l'on assimile ces deux choses, la morphologie doit nécessairement faire oublier, ou tout au moins placer à un rang très subordonné les considérations physiologiques. Cette tendance se retrouve en effet dans tous les écrits transformistes. J'en ai cité récemment un exemple emprunté à Darwin, j'en trouverais bien d'autres chez lui-même et chez Lamarck; mais nulle part peut-être cette influence de la doctrine fondamentale n'est aussi accusée que dans un des plus beaux travaux de M. Naudin, dans celui-là même où, en résumant ses consciencieuses recherches, il fournit aux doctrines pour lesquelles je combats quelques-uns de leurs plus sérieux argumens. Après avoir rappelé, en le confirmant, ce qu'il avait dit de la loi de retour, il n'en arrive pas moins à déclarer que « l'espèce est avant tout une collection d'individus semblables, » et que « la délimitation des es-

pèces est entièrement facultative (1). » Quand il écrivait ces paroles, M. Naudin donnait à la morphologie une prédominance que je ne puis admettre. Je suis au contraire pleinement d'accord avec lui quand, prenant pour exemple trois formes de courges comestibles assez semblables pour avoir été réunies par Linné en une seule espèce, il montre que ces plantes refusent de donner des hybrides par croisement mutuel, et en conclut qu'il y a là « trois autonomies spécifiques » parfaitement distinctes, ou bien lorsque, rappelant ses expériences sur les daturas, il tire les mêmes conséquences des phénomènes de retour et des troubles manifestés par les hybrides dans la végétation.

Il me semble en effet impossible de ne pas accorder aux caractères physiologiques tirés des phénomènes de reproduction une importance tout autre qu'à ceux qu'on peut emprunter à la forme. Nous voyons chaque jour celle-ci varier entre les mains de nos éleveurs, de nos jardiniers, de nos simples maraîchers, sans que jamais homme de science ou de pratique ait la pensée de faire une espèce à part des produits les plus aberrans, lorsque la filiation en est bien connue. L'autorité des faits l'emporte sur toutes les théories, et ramène à des conclusions identiques les esprits les plus divergens. On ne regardera pas davantage comme appartenant à la même espèce, quelque voisines qu'elles semblent être, des formes héréditaires entre lesquelles il est impossible d'obtenir des unions fécondes. En pareil cas encore, la réalité domine toutes les subtilités d'école. Ainsi, en présence des faits, les morphologistes les plus ardens acceptent la supériorité des caractères physiologiques empruntés à la fonction qui perpétue les êtres vivans.

Au fond, la grande question est donc de savoir au juste jusqu'à quel point l'expérience peut nous éclairer sur la nature de ces deux groupes, jusqu'à quel point sont constans les phénomènes du métissage d'une part, de l'hybridation de l'autre. Darwin lui-même ne s'y est pas trompé. Sans doute dans son livre sur l'*Espèce* il a, comme Lamarck, parlé de ces espèces douteuses qui embarrassent les naturalistes par l'incertitude des caractères morphologiques; il a invoqué surtout le témoignage des botanistes, et cité le nombre assez considérable des types qui, en Angleterre seulement, ont été considérés tour à tour comme espèce et comme race. Toutefois il insiste assez peu sur cet ordre de considérations, tandis qu'il consacre en entier un de ses quatorze chapitres à la seule question de l'hybridité. Dans son second ouvrage, cinq chapitres sont employés

(1) *Nouvelles recherches sur l'hybridité dans les végétaux*, § VIII (*Annales des sciences naturelles*, 4e série, t. XIX).

à exposer les résultats du croisement, à en apprécier les conséquences, indépendamment des études particulières consacrées à diverses espèces animales domestiques ou à des plantes cultivées, et dans lesquelles ces questions sont bien souvent examinées. Évidemment un travail de cette nature fait par un naturaliste qui regarde les races comme des espèces en voie de formation devait avoir pour but de montrer d'un côté que le croisement entre races n'est pas toujours possible, de l'autre que le croisement entre espèces peut donner naissance à des races hybrides. Telle est en effet la tendance générale de l'ouvrage; mais telle est aussi la parfaite loyauté de l'auteur qu'il est souvent le premier à montrer ce qu'ont d'insuffisant les faits qui pourraient le plus être invoqués en faveur de ses doctrines générales, et que, pour le combattre, on n'a bien des fois qu'à lui emprunter des armes.

Quand il s'agit du croisement des espèces entre elles, Darwin ne cite et ne pouvait citer aucun exemple de race hybride fourni par l'histoire des espèces sauvages livrées à elles-mêmes. Il tire surtout ses argumens de quelques espèces animales soumises à la domestication, de végétaux transformés par la culture ou soumis aux pratiques de l'hybridation artificielle; suivons-le donc sur ce terrain. Parmi les animaux domestiques, les chiens, les moutons, les bœufs, les porcs, sont issus, pense-t-il, de plusieurs espèces. Cette opinion a été déjà bien souvent soutenue, et la grande, l'unique raison invoquée est toujours la différence de caractères existant d'une race à l'autre. Darwin apporte peu de considérations nouvelles à l'appui de cette opinion; il en fournit de bien sérieuses propres à la renverser. Son admirable travail sur les pigeons montre que cette espèce domestique compte au moins cent cinquante races bien assises ayant reçu des noms spéciaux, et pouvant se diviser en quatre groupes fondamentaux, comprenant onze divisions principales. Cependant, par l'examen approfondi d'une masse énorme de faits, par un ensemble de considérations et de déductions qui se contrôlent et se confirment mutuellement, il en est arrivé à montrer de la manière la plus irrécusable que toutes ces formes, aujourd'hui héréditaires, ont pour ancêtre commun une forme spécifique unique, notre biset, la *columba livia* des naturalistes. Sans disposer de matériaux aussi nombreux, mais par l'application de sa méthode, Darwin ramène de même toutes nos races gallines au *gallus bankiva*. Certainement, s'il eût fait de même pour les mammifères domestiques, auxquels il accorde une origine multiple, il aurait conclu tout autrement qu'il ne l'a fait. Je ne puis entrer ici dans une discussion détaillée, et je me borne à indiquer quelques faits.

Les principales raisons données par Darwin pour ramener au

biset tous nos pigeons domestiques peuvent se résumer de la manière suivante. Les races les plus éloignées se rattachent les unes aux autres par des intermédiaires. Si les races principales ne résultent pas de la variation d'une seule espèce, si leurs caractères essentiels sont dus à la descendance de plusieurs espèces distinctes, il faut admettre une douzaine de souches; il faut admettre aussi que ces douze espèces primitives avaient toutes les mêmes mœurs, les mêmes instincts. Or l'état actuel de l'ornithologie permet d'affirmer que ces espèces n'existent pas aujourd'hui. On serait ainsi conduit à supposer qu'après avoir été domestiquées elles ont disparu; hypothèse entièrement gratuite. Ces espèces supposées auraient dû être extrêmement différentes de toutes les espèces du genre actuellement vivantes et présenter même certains caractères qu'on ne retrouve peut-être dans aucun oiseau. A l'exception des différences caractéristiques, toutes les races de pigeons ont dans la manière de vivre, dans la manière de nicher, dans leurs goûts, dans leurs allures au temps des amours, la plus grande ressemblance entre elles et avec le biset. Spontanément ou par suite du croisement de races bien tranchées, on voit reparaître souvent certaines particularités de plumage et de teintes rappelant exactement ce qui existe chez le biset.

Les argumens qui précèdent reposent essentiellement sur des considérations morphologiques; mais Darwin en a appelé aussi à la physiologie et au croisement. Il rappelle d'abord combien il s'est fait de tentatives depuis deux ou trois siècles pour domestiquer de nombreux oiseaux sans qu'on ait ajouté en réalité un seul nom à la liste des espèces apprivoisées. Il aurait donc fallu dès le début soumettre à la domestication une douzaine d'espèces distinctes, et cela si complétement qu'elles fussent devenues aptes à se croiser sans difficulté aucune en produisant des hybrides aussi féconds que leurs parens (1). Cette hypothèse serait bien peu d'accord avec l'expérience. L'auteur cite un nombre considérable de tentatives faites pour croiser diverses espèces du genre pigeon soit entre elles, soit avec les pigeons domestiques, et toujours les unions ont été infécondes ou n'ont donné que des individus incapables de se reproduire. Tout au contraire, les mariages entre pigeons domestiques, quelque éloignées que soient les races, se montrent toujours féconds, et les produits ne laissent rien à désirer sous ce rapport. Darwin cite ici ses expériences personnelles à la fois nombreuses et décisives. Dans l'une d'elles, il a par des croisemens successifs

(1) Ici, et dans plusieurs autres passages de son livre, Darwin admet la doctrine de Pallas, et pense que la domestication a pour résultat de faciliter les croisemens et d'en accroître la fécondité.

réuni dans un seul oiseau le sang des cinq races les plus distinctes sans que les facultés reproductives aient subi la moindre atteinte. Darwin attache avec raison une grande importance à ce côté de son argumentation.

Appliquons maintenant ces mêmes considérations à celui de nos mammifères domestiques qui présente les races les plus nombreuses, les plus diversifiées, les plus opposées par leurs caractères (1). Voyons si, étudiés à ces divers points de vue, nos chiens doivent être regardés comme issus d'une seule souche ou bien si plusieurs espèces ont confondu leur sang pour former un être complexe, le *canis familiaris*. Buffon avait admis la première de ces deux opinions. Récusera-t-on son témoignage en disant que cette conception est le résultat de ses idées générales sur la variabilité limitée, mais encore indéterminée, de l'espèce? Il est bon de rappeler alors que Frédéric Cuvier, après s'être occupé pendant bien des années de ce sujet, est arrivé à la même conviction. Or la pression des faits a pu seule le conduire à une conclusion pareille, car, disciple zélé de son frère, dont il exagérait parfois les doctrines, il a toujours défendu l'invariabilité de l'espèce. L'évidence seule a donc pu le contraindre à accepter dans ce cas particulier une opinion qui pouvait le faire accuser d'inconséquence. Aussi la motive-t-il à diverses reprises (2), et plusieurs de ses argumens sont précisément ceux qu'invoque Darwin à propos des pigeons. Il fait remarquer, par exemple, que « les modifications les plus fortes n'arrivent au dernier degré de développement que par des gradations insensibles, » et il appuie cette proposition sur l'examen détaillé des caractères extérieurs et ostéologiques. Il montre que, si l'on veut voir dans les caractères de races les signes d'autant d'espèces primitives, il faut admettre environ cinquante souches distinctes, multiplicité qui dépasse de beaucoup, on le voit, celle que Darwin regarde déjà comme si improbable lorsqu'il s'agit des pigeons. Ajoutons que presque toutes ces espèces premières auraient dû disparaître sans que la paléontologie nous ait encore rien révélé sur leur prétendue existence. Ajoutons encore que certains caractères de quelques races canines les plus tranchées, tels que ceux de la tête du bouledogue, ne se trouvent ni chez aucune espèce des genres voisins, ni même peut-être chez aucun animal sauvage. Comme pour les pigeons d'ailleurs, ces cinquante espèces-souches

(1) A la première exposition des races canines faite à Paris par le Jardin d'acclimatation, on avait réuni 180 races parfaitement distinctes, et cependant toutes les races européennes n'y étaient pas représentées à beaucoup près, et les races exotiques manquaient presque toutes.

(2) *Recherches sur les caractères ostéologiques du chien* (*Annales du Muséum d'histoire naturelle*, t. XVIII, 1811); *Dictionnaire des Sciences naturelles*, article Chien, 1817.

auraient dû avoir essentiellement les mêmes instincts, surtout celui de la domestication.

Les similitudes entre les pigeons et les chiens considérés au point de vue physiologique ne sont pas moins frappantes. Le temps de la gestation est le même pour toutes les races de même taille (1), toutes paraissent être susceptibles d'apprendre à aboyer, et semblent également exposées à perdre cette voix factice par l'isolement et quelques autres conditions encore mal connues (2). Toutes enfin se croisent avec une facilité dont nos rues et nos chenils ne témoignent que trop; personne n'a prétendu que ces unions faites au hasard et souvent en dépit de la surveillance la plus attentive aient jamais été improductives ou aient donné naissance à des individus inféconds. Évidemment, si la fécondité du croisement entre les races a quelque autorité quand il s'agit des pigeons, à plus forte raison doit-elle conduire à une même conséquence quand il s'agit des chiens, dont la variété supposerait un nombre d'espèces-souches bien plus considérable.

Si Darwin avait fait avec quelque détail l'examen comparatif que je me borne à esquisser, s'il y avait apporté son esprit de critique impartiale ordinaire, il serait certainement arrivé à une conclusion tout autre que celle qu'il a admise, car son livre ne renferme en réalité qu'une seule objection à laquelle ne réponde pas ce court parallèle entre les pigeons et les chiens. J'entends parler de la ressemblance que présentent en divers pays les chiens plus ou moins domestiques et d'autres animaux sauvages vivant à côté d'eux ou dans le voisinage. Darwin regarde ces derniers comme autant de souches, et il arrive ainsi à en reconnaître de six à huit, sans compter, ajoute-t-il, « peut-être une ou plusieurs espèces éteintes. » Il reconnaît d'ailleurs lui-même que, même en admettant le croisement de ces nombreuses espèces, on ne peut expliquer l'existence des formes extrêmes telles que celles des lévriers, des bouledogues, des épagneuls, des blenheim.

Ici Darwin oublie un fait important qu'ont aussi négligé ses devanciers, et dont il faut pourtant tenir compte. Au milieu des populations les plus civilisées, dans les campagnes les plus cultivées, dans les villes les plus populeuses, il existe des chiens errans dont la police ne peut entièrement nous débarrasser. On sait comment

(1) Isidore Geoffroy, *Histoire naturelle des règnes organiques.*

(2) Deux chiens de la rivière Mackensie, amenés en Angleterre, restèrent muets comme leurs ancêtres; mais leur fils apprit à aboyer. Les descendans des chiens abandonnés dans l'île de Juan Fernandez avaient oublié l'aboiement au bout d'une trentaine de générations. Ils le reprirent peu à peu en compagnie de chiens restés domestiques. Les chiens amenés sur certains points de la côte d'Afrique perdent de même la faculté d'aboyer.

ils ont pullulé dans les villes d'Orient, comment en Amérique ils ont enfanté des hordes qui, redevenues entièrement sauvages, ont ajouté une bête féroce de plus à la faune du Nouveau-Monde. Il est impossible d'admettre, à moins de preuves incontestables qui manquent, que les choses se soient passées autrement partout ailleurs. Évidemment, partout où l'homme a conduit le chien, celui-ci aura tendu à enfanter des races marronnes toutes les fois qu'il aura trouvé à vivre loin de son maître. Or l'homme a amené partout le chien avec lui. On ne peut guère en douter en voyant les Polynésiens eux-mêmes le transporter jusqu'à la Nouvelle-Zélande. Par conséquent, dans les pays où les conditions d'existence l'ont permis, il a dû inévitablement se développer des chiens marrons. L'Asie méridionale avec ses jungles et ses vastes espaces à peine habités par des tribus demi-sauvages offrait à ce point de vue les conditions les plus favorables, et c'est une des contrées où le fait paraît s'être produit le plus fréquemment. Quant à l'Amérique du Sud, quelle raison aurait-on pour admettre que ce qui s'est passé avec les chiens des Européens n'a pu se produire avec les chiens des indigènes? A côté des chiens domestiqués par les Mexicains, les Péruviens, à côté de ceux qui suivaient les tribus de l'Orénoque, de l'Amazone, du Rio de la Plata, nous devons certainement trouver les races marronnes correspondantes.

Or, en recouvrant leur liberté, les animaux reprennent, on le sait, la plupart des caractères propres aux types sauvages; mais ils n'en conservent pas moins en partie l'empreinte particulière qu'ils avaient reçue de l'homme et qui distinguait leur race domestique. Les observations de MM. Roulin et Martin de Moussy, comparées aux descriptions malheureusement trop rares de quelques voyageurs, ne peuvent laisser de doute à cet égard. Il résulte de là qu'en disséminant le chien sur toute la surface du globe l'homme a semé pour ainsi dire en même temps des races marronnes forcément plus ou moins différentes les unes des autres. Ce sont les descendans d'individus soumis jadis à l'homme qui forment ces bandes de chiens sauvages souvent assez semblables aux races domestiques des mêmes contrées. Pour voir dans ces dernières les filles et non les mères des races ambiguës vivant en liberté, il faut oublier tout ce qui s'est passé en Amérique, ce qui se passe au milieu de nous et jusque dans Paris. Sans doute on ne peut le plus souvent invoquer à l'appui de l'opinion que je défends d'autre argument que l'analogie; mais tout au moins m'est-il permis de dire qu'elle milite tout entière en ma faveur.

Voici pourtant un exemple bien propre à montrer comment on a pris pour une espèce sauvage une simple race de chiens marrons et abandonnés probablement depuis assez peu de temps. La plupart

des naturalistes ont fait du chien des îles Malouines (îles Falkland) une espèce distincte sous le nom de *canis antarcticus* (1). Ils répètent que cet animal a été trouvé là par le commodore Byron, le premier Européen qui, selon eux, aurait visité ces îles. Il y a là d'abord une erreur historique. Byron ne fit que toucher aux Malouines en janvier 1765. Or l'année précédente, en janvier aussi, Bougainville avait conduit dans ces îles une colonie d'Acadiens, et y avait séjourné pendant quelque temps. Il s'y trouvait de nouveau au moment de la visite de Byron. C'est ce dont on peut se convaincre en consultant les deux récits de voyage écrits par ces célèbres navigateurs. Tous deux parlent du *chien* qu'ils ont vu dans ces îles et à peu près dans les mêmes termes quant aux caractères extérieurs; mais Bougainville a pu être plus précis. « Cet animal, dit-il, est de la taille d'un chien ordinaire, dont il a l'aboiement, mais faible. » Ce dernier détail est décisif, aucune espèce sauvage n'aboie, et, pour pouvoir le faire, il fallait que le *canis antarcticus*, descendu d'un chien domestique, n'eût pas même eu le temps à cette époque d'oublier son langage appris. Du reste Bougainville, sans même s'occuper de la question zoologique, nous apprend fort bien comment cet animal a dû arriver dans cet archipel isolé, lorsqu'il rappelle que sir Richard Hawkins, en longeant les côtes, avait vu des feux à terre, et en avait conclu que ces îles étaient habitées.

Les faits précédens, les conséquences qui en découlent, me semblent répondre pleinement à la seule objection nouvelle opposée par Darwin à l'opinion qu'a soutenue Frédéric Cuvier lui-même. Si les pigeons proviennent tous d'une seule souche sauvage, il en est incontestablement de même du chien (2). A plus forte raison peut-on en dire autant des autres espèces auxquelles le savant anglais accorde une origine multiple. En somme, elles ne sont pas bien nombreuses, pas plus que celles dont l'origine unique est hors de doute. Au point de vue morphologique, elles ne présentent rien qui dépasse ni même qui égale ce que nous montrent les pigeons, et leurs races sont aussi moins nombreuses; au point de vue physiolo-

(1) Le *canis antarcticus* paraît ressembler beaucoup au chien *aguara*, race marronne issue d'un chien domestique de l'Amérique du Sud, et qu'il ne faut pas confondre avec l'*aguara* proprement dit. Ces ressemblances mêmes trahissent son origine. Il est du reste surprenant que les naturalistes aient accepté si facilement l'existence sur le stérile et petit archipel des Malouines d'un mammifère de cette taille lui appartenant exclusivement. Il y avait là une exception aux faits généraux de la géographie zoologique qui aurait pu éveiller leur attention d'une manière toute spéciale.

(2) Dans la *Revue* même, j'ai montré après Güldenstaedt, Pallas, Tilesius, Ehrenberg, Hemprich, Isidore Geoffroy, que le chien n'est autre chose que le chacal domestique (*Unité de l'espèce humaine*). J'ai apporté depuis quelques preuves nouvelles à l'appui de cette opinion, en faisant connaître les faits qu'ont bien voulu me communiquer diverses personnes, entre autres MM. Lartet, Dufour, etc.

gique, nous retrouvons chez elles cette facilité de croisement que Darwin invoque en parlant des races colombines; la chèvre, le bœuf, le porc, ont donné des races marronnes sur divers points du globe, et le dernier surtout, en se rapprochant du sanglier, en acquérant aussi des caractères en harmonie avec le climat, a néanmoins conservé des traces irrécusables de son ancienne servitude. Bien plus, l'histoire récente de quelques-unes de ces espèces nous apprend comment ont pris naissance chez d'autres ces races anormales, dont la multiplicité spécifique des origines est incapable de rendre compte, au dire de Darwin lui-même. En voyant l'ancon reproduire chez le mouton les jambes et le corps du basset, en retrouvant dans le bœuf gnato les caractères extérieurs et ostéologiques du bouledogue, nous comprenons aisément ce qui a dû se passer chez le chien (1). Pour qui se place à notre point de vue, l'induction, partant de faits précis, permet donc de résoudre des questions reconnues inabordables par l'hypothèse que je combats.

En résumé, tout nous ramène à voir l'expression de la vérité dans le langage ordinaire et accepté par nos contradicteurs eux-mêmes, langage qui comprend sous une même dénomination spécifique les races canines, bovines, ovines, porcines, de même que nous n'avons qu'un seul nom pour désigner l'ensemble des races de pigeons. Il faut ou bien renoncer à chercher dans nos races animales domestiques des exemples d'hybridation, ou bien admettre autant d'espèces que l'on compte de formes héréditaires bien tranchées; mais, si l'on se place à ce point de vue exclusivement morphologique pour le chien, le porc, le cheval, on ne peut agir autrement pour le lapin, l'âne, l'oie, le canard, le pigeon. On est conduit à séparer en espèces distinctes des êtres dont la filiation est bien connue et qui descendent incontestablement d'une espèce unique sauvage vivant encore à côté de nous. Il me semble difficile que cette dernière conséquence soit acceptée par les morphologistes les plus décidés. Pourtant elle ressort irrésistiblement de leurs doctrines dès qu'on les applique aux questions spéciales dont nous possédons le mieux les données essentielles. Je me crois donc auto-

(1) La race *ancon* ou race *loutre* de moutons a pris naissance dans le Massachusetts en 1791. Le bœuf *gnato* (bœuf *camard*) apparaît d'une manière erratique dans nos troupeaux d'Europe (Nathusius cité par Darwin). M. Dareste a récemment étudié un jeune veau né aux environs de Lille et qui présentait tous les caractères du gnato de la Plata. (*Rapport sur un veau monstrueux; Archives du comice agricole de l'arrondissement de Lille*, 1867). Cette race s'est constituée et assise au milieu des troupeaux des Indiens à demi sauvages au sud de la Plata. A l'époque où M. Lacordaire visita ces régions, elle paraît avoir été assez répandue, et quelques personnes, oubliant l'origine tout européenne du bétail américain, la croyaient indigène. Elle existe aussi au Mexique, comme nous l'apprend une communication faite à l'Académie des Sciences par M. Sanson dans la séance du 8 mars 1869.

risé à conclure que ces doctrines ont pour fondement avant tout notre ignorance même, et n'ont de valeur apparente que lorsqu'il s'agit de ce que nous ne connaissons pas.

Telles sont les conclusions générales que je crois pouvoir tirer de tous les faits empruntés au règne animal. Chez les végétaux, l'influence plus facile et plus forte du milieu, la multiplicité correspondante des variétés et des races naturelles ou artificielles, la facilité que la greffe, le marcottage et les autres procédés de reproduction fournissent pour multiplier les plus graves comme les plus légères variations, viennent compliquer singulièrement les phénomènes; néanmoins, en les étudiant avec attention, l'on est conduit exactement aux mêmes résultats, indépendamment des analogies qu'on peut légitimement établir d'un règne à l'autre en pareille matière. Pour justifier cette conclusion, je ne crains pas d'en appeler à l'ouvrage même de Darwin, bien que l'auteur parfois ne paraisse pas très loin d'adopter la manière de voir opposée. Pas plus que pour les animaux, il ne cite d'exemple bien constaté d'une suite de générations hybrides nées d'espèces sauvages, et les groupes de races cultivées sous le même nom spécifique lui semblent seuls témoigner en faveur des mélanges hybrides. Lui-même s'exprime parfois de manière à montrer qu'il hésite à formuler cette conclusion en présence de la fécondité si complète de toutes ces races entre elles. Il accepte d'ailleurs franchement le résultat des expériences qui ont démontré l'unité spécifique de quelques-uns des groupes où les formes sont le plus multipliées. Il cite sans commentaires le travail du Dr Alefeld, qui, après avoir cultivé une cinquantaine de variétés de pois (*pisum sativum*), a conclu de ces études qu'ils appartenaient certainement à la même espèce; il ne fait aucune objection au travail si complet de M. Decaisne (1), qui, après dix ans d'expérimentation ininterrompue, est arrivé à la même conclusion pour les poiriers, dont on connaît plus de six cents variétés ou races (2). Il aurait pu ajouter que le même expérimentateur, qu'il appelle « un des plus célèbres botanistes de l'Europe, » a ramené à une seule sept formes de plantain extrêmement différentes, toutes fort répandues dans la nature, et que l'on considérait, en apparence avec raison, comme autant d'espèces différentes (3).

(1) *De la variabilité dans l'espèce du poirier;* résultat d'expériences faites au Muséum de 1853 à 1862 inclusivement. (*Comptes-rendus de l'Académie des Sciences,* séance du 6 juillet 1863.)

(2) Godron, *De l'espèce et des races dans les êtres organisés.*

(3) Je tiens le chiffre de M. Decaisne lui-même, qui s'est borné à indiquer, dans le compte-rendu d'une séance de la société qu'il présidait alors, le résultat général de ses recherches. Il a reconnu dans le genre *plantago,* si nombreux pour quelques botanistes, trois *espèces majeures* seulement. Les autres ne sont que des races ou des variétés. (*Bulletin de la Société de botanique de France,* séance du 20 avril 1860.)

Je crois inutile de multiplier ces citations. Ce qui précède suffit pour montrer combien est grande chez les végétaux la variabilité des types spécifiques, et par conséquent combien il est facile de se laisser égarer ici lorsqu'on s'en tient aux considérations tirées de la forme seule. Il est évident qu'on est exposé à chaque instant à prendre pour des hybridations vraies de simples métissages (1). Toutefois, parmi les exemples empruntés par Darwin au règne végétal, il en est un de vraiment fondé, et qui montre bien deux espèces parfaitement distinctes ayant produit de vrais hybrides qui sont restés régulièrement féconds pendant une suite déjà considérable de générations. Ce fait, unique jusqu'à ce jour, mérite d'autant plus de nous arrêter.

La patrie originelle du blé, de cette céréale dont nous ne comprenons guère en Europe qu'on puisse se passer pour vivre, n'est pas encore connue avec certitude (2). De là sans doute est née la pensée qu'il pouvait bien n'être que le résultat de la transformation d'un ægilops, plante qui, quoique bien plus petite que nos diverses races de froment, leur ressemble beaucoup. Cette opinion est populaire en Syrie, où les Arabes désignent l'*ægilops ovata* sous le nom de *père du blé*. Elle fut soutenue vers 1820 par un professeur de Bordeaux, nommé Latapie, qui disait avoir confirmé par des expériences les observations qu'il avait faites en Sicile. C'est dans cette île, pensait-il, que la transformation s'était opérée ou bien avait été reconnue pour la première fois, et il expliquait ainsi la fable de Triptolème. Bory de Saint-Vincent accueillit assez favorablement cette idée, qui concordait si bien avec ses théories. Cependant elle était tombée dans l'oubli quand les recherches de M. Esprit Fabre, d'Agde, publiées en 1853, vinrent lui donner une importance inattendue. M. Fabre avait trouvé au bord d'un champ de blé la plante décrite par Requien sous un nom qui indiquait ses caractères intermédiaires entre ceux des ægilops et du froment (3); mais il l'avait vue sortir d'un épi de véritable *ægilops ovata*, enterré par accident. Il crut à un commencement de transformation,

(1) Cette observation me semble surtout applicable aux expériences de sir W. Herbert, rapportées par Darwin. (*De l'Origine des espèces*, chap. VIII, 2.) D'après cet expérimentateur, il existerait certains genres de plantes chez lesquels la fécondation serait aisée et fertile en croisant des *especes* différentes, tandis que les plantes fécondées avec leur propre pollen resteraient infécondes. Ces faits me semblent rappeler ceux que Darwin admet lui-même pour le croisement des *races* ou ceux qu'il a fait connaître sur les plantes polymorphes bien plutôt qu'aucun de ceux que tous les naturalistes rattachent à l'hybridation.

(2) Quelques voyageurs, Olivier, André Michaux, plus récemment Aucher Éloy, ont cru reconnaître le froment sauvage dans une graminée de Perse.

(3) *Ægilops triticoides*.

et se mit à l'œuvre pour continuer une expérience si heureusement commencée. Pendant douze années consécutives, il cultiva les graines de son ægilops triticoïdès, et finit par obtenir des plantes donnant un blé parfaitement comparable à celui de certaines variétés de froment. Alors seulement il publia les résultats de ses recherches, qu'avait suivies et contrôlées un célèbre botaniste de Montpellier, Dunal.

Les faits observés par M. Fabre étaient incontestables; les conséquences qu'il en tirait semblaient être à l'abri de toute objection. La transformation de l'*ægilops ovata* en froment sembla un moment un fait acquis à la science, et pourtant il n'en était rien. Quelques particularités dans les phénomènes de cette prétendue métamorphose avaient éveillé l'attention de M. Godron, alors professeur à Montpellier. Ce botaniste éminent crut y reconnaître les caractères d'une hybridation plutôt que ceux d'une transformation graduelle. A son tour il expérimenta, et, croisant d'abord l'*ægilops ovata* avec le froment, il obtint l'*ægilops triticoïdes;* puis, fécondant de nouveau cet hybride avec du pollen de froment, il obtint un quarteron fort semblable au *blé ægilops* de M. Fabre (1). Ces expériences, répétées par plusieurs botanistes en France, en Allemagne, donnèrent partout les mêmes résultats (2). La question changeait ainsi de nature, sans perdre pour cela de son intérêt. Le premier expérimentateur avait constaté la fécondité de son *blé artificiel;* le second avait à s'assurer si elle se retrouvait dans son hybride. M. Godron poursuivit donc son expérience. Il continua d'élever des plantes provenant de semences obtenues par M. Fabre et par lui-même. Aujourd'hui encore il cultive les descendans des unes et des autres, et obtient tous les ans une récolte plus ou moins abondante. La forme intermédiaire de l'hybride s'est maintenue jusqu'ici dans les cultures de M. Godron. Il n'a pas observé de retour vers l'une ou l'autre des espèces parentes, comme cela a eu lieu à Montpellier et chez M. Fabre. Toutefois ce résultat n'a été obtenu qu'à l'aide de soins continus et minutieux, et les expériences de M. Godron ont bien montré qu'abandonné à l'action des seules conditions naturelles, même sur un sol préparé comme on le fait pour le blé, l'*ægilops speltæformis* disparaîtrait bien probablement dès la première année, et ne pourrait en aucun cas continuer à se propager. Cette *race hybride*, exception unique jusqu'à ce jour, ne dure donc que par l'intervention active de l'homme, et à ce titre nous aurons à l'examiner de nouveau plus tard. Il suffit

(1) M. Godron a donné à cet hybride quarteron le nom d'*Ægilops speltæformis*.

(2) M. Godron fit ses premières hybridations à Montpellier l'année même où parut le mémoire de M. Fabre. Il les a répétées à Nancy en 1857.

ici de constater qu'il existe sous ce rapport une différence absolue entre elle et les nombreuses races animales métisses journellement obtenues, et dont on connaît l'origine. La différence n'est pas moindre quand il s'agit de ces nombreuses races de végétaux cultivés qui se reproduisent par graines et qui constituent l'immense majorité de nos légumes. Pour admettre que ceux-ci doivent leur existence à un ancien croisement d'*espèces*, il faut encore conclure en dépit des seules analogies qui permettent de jeter du jour sur ce que nous ne connaissons pas.

J'ai dû insister sur la manière dont Darwin a traité la question du croisement des espèces. On peut être beaucoup plus bref lorsqu'il s'agit du croisement des races. Ici nos opinions sont semblables, et il ne peut guère en être autrement, car les faits journaliers parlent trop haut. J'ai reproduit plus haut textuellement sa déclaration au sujet du croisement entre races domestiques animales. Il ne connaît pas un seul exemple de stérilité dans cette sorte de métissage. Il constate au contraire que la fertilité se ranime ou s'accroît souvent en pareil cas. Son langage est moins précis quand il s'agit des végétaux, et par momens il semble admettre l'infécondité de certains métissages. Pourtant, après avoir discuté quelques rares exemples, il se borne à dire : « Ces faits relatifs aux plantes montrent que dans quelques cas certaines variétés (races) ont eu leurs pouvoirs sexuels modifiés, en ce sens qu'elles se croisent entre elles moins facilement et donnent moins de graines que les autres variétés des mêmes espèces. » Certes c'est là une conclusion que personne n'aura la pensée de contester. On reconnaît à tout moment des différences de fécondité de race à race lorsqu'on unit des individus appartenant tous deux à l'une d'elles. Que des faits analogues existent dans leur croisement réciproque, il n'y a certainement là rien qui soit en désaccord avec la distinction de la race et des espèces même les plus voisines. Le savant anglais paraît voir dans les cas d'amoindrissement de la fécondité une sorte d'acheminement vers un isolement plus complet; mais comment interpréterait-il les cas contraires, ceux où la fécondité grandit sous l'influence du métissage, et qui sont de beaucoup les plus nombreux? Sans doute il y a du plus et du moins dans les phénomènes de cet ordre comme dans tous. Cependant, du minimum de fécondité continue constaté entre races aux faits qui caractérisent l'hybridation, il existe toujours une distance énorme et dont le lecteur peut juger aisément.

Ainsi, en matière de croisement, quand il s'agit des races, accord complet de toutes les opinions; accord encore à propos des espèces lorsqu'il s'agit des cas spéciaux dont on possède toutes les données,

désaccord là seulement où ces données manquent; voilà en résumé ce que constate l'ouvrage même de Darwin, ouvrage qui est sans contredit l'effort le plus sérieux qui ait été fait jusqu'à ce jour pour abaisser les barrières qui séparent la race de l'espèce. Nous retrouvons donc encore ici l'appel à l'inconnu employé pour combattre les analogies empruntées à une foule de faits positifs. A lui seul, ce contraste me semble fait pour confirmer les convictions de ceux qui croient à la distinction fondamentale de l'espèce et de la race, qui voient dans la différence des phénomènes de l'hybridation et du métissage un moyen de distinguer ces deux choses. Est-ce à dire que ce criterium efface toutes les difficultés? Non, certes. Avec M. Decaisne, je n'hésite point à reconnaître que, lorsqu'il s'agira de ramener un nombre indéterminé de formes différentes à un seul et premier type spécifique, « il y aura toujours des cas douteux, même après l'épreuve du croisement fertile dans toute la série des générations possibles (1); » des cas inverses se présenteront sans doute aussi. Est-ce une raison pour repousser la règle générale qui ressort d'une écrasante majorité de faits indiscutables? A ce compte, je ne sais trop quel principe pourrait être conservé dans n'importe quelle science. L'attraction elle-même n'a pas résolu toutes les difficultés de la mécanique sidérale, si simple pourtant dans ses immuables lois. A-t-elle été mise en doute pour cela? Vouloir être plus exigeant quand il s'agit des phénomènes si complexes du monde organisé serait méconnaître la nature des choses. Il ne faut pourtant pas exagérer la portée de ces difficultés et y voir un motif pour confondre ce qui est en réalité très distinct. Les lacunes de notre savoir actuel ne sauraient autoriser l'adoption d'hypothèses en contradiction avec les faits acquis. J'ai cherché à montrer l'ensemble de ceux que la science a enregistrés. Je ne crois pas possible d'aller chercher ailleurs les bases d'une discussion sérieuse, qu'il s'agisse du présent ou du passé. Pas plus dans le monde organisé que dans le monde inorganique, les lois générales n'ont pu changer depuis les temps paléontologiques, quelque lointains qu'ils soient par rapport à nous et à notre courte existence. En réalité, ces époques, même en leur accordant toute la durée que leur attribue Darwin, sont à peine des jours dans les années de l'univers.

A. DE QUATREFAGES.

(1) *De la Variabilité dans l'espèce du poirier.*

UN

POÈTE-ROMANCIER

DE L'ALLEMAGNE DU NORD

FRITZ REUTER.

I. *Fritz Reuter, Sämmtliche Werke,* Wismar 1868. — II. *Fritz Reuter und seine Dichtungen,* von Otto Glagau, Berlin 1866.

Il y a une quinzaine d'années, un Holsteinois, M. Klaus Groth, publia, sous le titre un peu ambitieux de *Quickborn* (sources vives), un recueil de poésies en bas-allemand (1). M. Groth ne briguait point le suffrage populaire, et il ne l'obtint pas; comme autrefois Hebel, c'était « aux amis de la nature et des mœurs champêtres » qu'il s'adressait de préférence. Le livre n'avait de bas-allemand que la forme, juste de quoi réveiller le goût d'un public blasé, en quête de sensations nouvelles. Malgré mainte page heureuse, ce n'était qu'un pastiche après tout que ces *sources vives;* l'intention de renouveler la poésie nationale s'y trahissait à chaque instant. La manière ne déplaît point aux raffinés, et ses défauts même achevèrent de gagner à M. Groth l'admiration des beaux esprits. Ce succès remit

(1) Le *plat-deutsch* ou bas-allemand est parlé, avec des différences de dialecte, dans tout le nord de l'Allemagne, de Memel à Aix-la-Chapelle, par 8 ou 10 millions d'hommes environ. C'est la langue du peuple, des marins et de la petite bourgeoisie. En Mecklembourg, il est répandu même dans les meilleures familles.

en vogue la littérature bas-allemande, fort négligée alors, bien qu'elle eût depuis le commencement du siècle produit des œuvres estimables. Cependant les connaisseurs ne s'y trompèrent point. « M. Groth, écrivait en 1857 un critique autorisé, M. Robert Prutz, reste dans la plupart de ses poésies sous l'influence de notre culture moderne : c'est la société et les idées allemandes qu'il habille en *plat-deutsch*... Ceux qui l'exaltent si bruyamment ne devraient point négliger un autre écrivain qui s'est acquis par ses poésies en ce langage une célébrité hors ligne dans son pays. Je veux parler du Mecklembourgeois Fritz Reuter. Celui-là est bas-allemand dans l'âme. Sa muse est une robuste fille de campagne, de forme un peu carrée et de manières agrestes, mais brillante de santé, les membres dégourdis, qui porte autour d'elle ses yeux espiègles et malins, toujours prête au propos joyeux et à la répartie. » C'était la première fois que le nom de Reuter parvenait au grand public allemand. Le jugement était juste, mais incomplet, et M. Prutz ne signalait ici qu'un des côtés du talent de l'écrivain mecklembourgeois. L'éloge cependant ne parut point être du goût de M. Groth. Il était en possession d'un monopole, il entendait le conserver, et, dans des *lettres sur le haut et le bas-allemand* qu'il publia peu de temps après, il entreprit de réduire à néant la réputation naissante de ce rival qu'on lui suscitait si mal à propos. Il lui reprochait, et dans les termes les moins distingués du monde, d'être commun, trivial, réaliste, de ne rien respecter et de ne mettre en scène que des natures vulgaires. Il fait, disait-il, de notre héros Blücher le sujet d'un conte ridicule. Sa muse n'est point une belle villageoise, c'est une gardeuse de vaches. « Et ce serait là, s'écriait-il enfin, la fleur de la vie du peuple! Non, ce n'est rien qu'une écurie d'Augias de balourdises et de grossièretés. » Ces querelles de poète ne sont plus guère de notre temps, et M. Groth nous ramenait de plus d'un siècle en arrière. L'attaque cependant ne resta point sans riposte. Reuter répliqua, non pas dans son dialecte mecklembourgeois, mais dans le meilleur allemand, avec une ironie mordante et fine qui rappela le ton des fameuses polémiques de Lessing, et qui mit tout d'abord les délicats de son côté. Tout cet éclat fait autour de lui n'eut d'autre résultat que de mettre en lumière son nom, qui jusque-là n'était célèbre que dans le Mecklembourg.

On n'apprit point sans étonnement que ses livres comptaient plusieurs éditions, et que les provinces du nord saluaient en lui avec enthousiasme leur poète national. Les beaux esprits l'ignoraient encore qu'il avait conquis déjà des milliers de lecteurs. Il n'y eut d'abord que de la curiosité, une curiosité un peu dédaigneuse et défiante peut-être, dans l'empressement qu'on mit à le con-

naître; mais ce sentiment se changea bientôt en une sympathie marquée. Il ne s'agissait pas ici en effet d'une célébrité de convention, d'un auteur de pastiches plus ou moins réussis; rien de voulu, rien d'apprêté : c'était un esprit spontané et original avant tout. Il écrivait en bas-allemand parce qu'il pensait en cette langue. Dans la disette littéraire où l'on se trouvait, ce fut comme une surprise délicieuse. Il n'y avait point à dire, l'Allemagne comptait un écrivain de plus. Les livres de Reuter se répandirent rapidement. Les Allemands du nord comprennent aisément son dialecte, ceux qui ne l'entendaient point se mirent à l'apprendre. On publia un lexique spécial pour ses ouvrages, on en fit des lectures publiques, et les maîtres même de la science ne dédaignèrent point de lui servir d'introducteurs et de truchemens. On ne se contenta point de le lire, on s'enquit de sa personne. Ce qu'on apprit de sa vie n'éveilla pas moins de surprise et d'intérêt. Tout ici était nouveau, en dehors du convenu, et au premier abord déroutait les esprits. Ce qui avait charmé chez lui, c'était une saveur naïve, quelque chose de jeune et de primitif qui rafraîchissait les cœurs, une bonhomie fine, un bon rire clair, une sorte de sérénité saine et virile; on se le figurait volontiers dans la force de l'âge, dans la pleine maturité d'une existence heureuse et calme. Rien de moins exact : il approchait du déclin de la vie, et avait publié son premier livre à quarante ans passés. Peu d'existences avaient été plus traversées que la sienne, peu d'hommes avaient rencontré autant de mauvais hasards et de revers de fortune. Cette nature tendre et douce qui sentait si bien la poésie des choses simples et que les passions semblaient n'avoir point effleurée, c'est parmi les épreuves les plus dures qu'elle s'était trempée. Il avait langui plus de sept ans dans des prisons d'état; il avait essayé vainement de plusieurs carrières; ruiné enfin et réduit à vivre de leçons au cachet, il ne s'était mis à écrire qu'en désespoir de cause, et, devenu poète, pour ainsi dire, à son insu, il avait trouvé la fortune dans ce métier des lettres où ses pareils la rencontrent si rarement. On admira comment une telle vie avait pu développer en lui un pareil talent. Il y avait là une étude curieuse à entreprendre. Je voudrais l'essayer aujourd'hui et tracer une esquisse de la vie de Reuter avant de donner un aperçu de ses œuvres. Son nom n'est point inconnu aux lecteurs de la *Revue*, et ils ont pu entrevoir ici même un des côtés les plus charmans de son esprit. Les documens ne manquent point sur son compte : outre le livre consciencieux que lui a consacré un critique allemand, M. Glagau, il nous a fourni lui-même, dans ses *Souvenirs de prison*, des renseignemens précieux sur l'époque la plus intéressante de son existence. Je serai ainsi naturellement amené à faire connaître un des ouvrages qui ont à juste titre le plus contribué à sa réputation.

I.

Fritz Reuter est né le 7 novembre 1810 à Stavenhagen, petite ville du Mecklembourg-Schwerin. Son père y remplissait les fonctions de bourgmestre et de juge municipal. Il possédait en outre une exploitation agricole assez considérable qu'il dirigeait lui-même. C'était un homme actif, exact et rigide. L'enfant, écarté par ses dehors sévères, se tourna de préférence vers sa mère, qui, condamnée par un mal cruel à ne pas quitter sa chambre, n'avait d'autre joie que de s'occuper de ses enfans. Sensée, instruite, douce avec une teinte de tristesse qui venait de son état, il ne la vit jamais que « tricotant au fond de sa bergère ou lisant accoudée sur son oreiller. » Elle commença l'éducation de Fritz, entremêlant les leçons de toute sorte d'histoires merveilleuses qu'elle inventait pour lui. Il resta jusqu'à sa quatorzième année sous cette direction, et il nous a tracé dans les *Souvenirs de l'an treize* des portraits charmans des premiers amis de sa jeunesse, qui furent aussi ses premiers maîtres. Enfant gâté de tous les braves gens qui entouraient sa mère, il se développa en toute indépendance parmi ces natures simples et originales. Il sortit de là non pas formé, mais préparé. De cette atmosphère pure et fraîche, de ce grand air libre où on l'avait laissé s'épanouir à l'aise, il emporta la bonne santé morale qui affermit le cœur. Ce bonheur inconscient des premières années ne reste point stérile. Tandis que l'enfant laisse la vie affluer joyeusement en lui, des affections témoignées, des belles choses entrevues, de tout ce qu'il a ressenti d'heureux et de bon, il se dépose comme une alluvion insensible qui plus tard fera l'homme. Reuter garda de ces premières années une empreinte caractéristique. Tout le germe de son talent est là.

Il fallut bien cependant qu'il quittât la maison paternelle. Il passa d'abord au gymnase de Friedland une année, pendant laquelle il perdit sa mère. Il ne montrait alors de dispositions prononcées que pour les mathématiques et le dessin. Un beau jour même, il déclara qu'il voulait devenir peintre; mais son père, qui s'était mis en tête de faire de lui un juriste, ne l'entendait point ainsi. Il fit cesser les leçons de dessin, et envoya Fritz terminer ses classes à Parchim. Il y resta jusqu'en 1831, et s'en alla ensuite commencer ses études de droit à l'université de Rostock, qu'il quitta bientôt pour celle d'Iéna. Le milieu était dangereux pour un homme fait comme lui. Il avait vingt-deux ans à peine : enthousiaste et naïf à la fois, sans expérience des choses réelles, avec une imagination de poète et la générosité téméraire de son âge, il tombait sans guide au milieu d'une jeunesse exaltée. Ce fut sa période de tempête, *Sturm und*

Drang, comme disent les Allemands; mais il choisissait mal son jour, et la tempête l'emporta. Une digression historique ne serait point ici de mise; il y a peu d'écrivains en effet qui aient moins reflété leur temps que Fritz Reuter. La politique n'a eu sur sa carrière qu'une influence indirecte, objective, pour parler la langue du pays. Ce fut pour lui comme une de ces aventures où l'on se jette à l'étourdie et dont les suites pèsent sur la vie entière. Qui ne connaît d'ailleurs l'état des universités d'Allemagne à cette époque? Les étudians d'Iéna marquaient parmi les plus ardens. Ils s'étaient partagés en deux associations, l'*Arminia*, plus idéaliste, plus scientifique, la *Germania*, politique avant tout. C'est dans cette dernière société que Reuter se fit admettre, et il s'y distingua bientôt par la chaleur qu'il apportait dans toutes les réunions. « Un grand flandrin d'étudiant, au long corps étiré suivi d'un long cou, coiffé d'un bonnet aux rubans noir, rouge, or, — quelque chose d'antédiluvien dans toute la personne, » telle est l'image qu'il nous donne de lui-même en ce temps-là. Le droit l'attirait moins que l'activité tapageuse dans laquelle s'étourdissaient ses compagnons de la *Germania*. Tout était pour eux occasion de discourir, de boire, de s'exalter et de flétrir surtout la niaiserie des *arminiens*, qui rêvaient au lieu d'agir. Anniversaires glorieux pompeusement célébrés, promenades en corps, chants patriotiques, flots de bière, torrens d'éloquence, voilà sans doute ce que la *Germania* entendait par l'action. Toute cette effervescence était-elle bien redoutable? les étudians conspiraient-ils? La plupart étaient inoffensifs. Ils jouaient avec conviction un rôle qui leur plaisait; mais, la pièce finie et les lumières éteintes, ils reprenaient leur costume de tous les jours, et s'en retournaient tranquillement chez eux rêver de l'avenir de la patrie allemande. Au bout de trois ans, ils devenaient, comme leurs prédécesseurs, de paisibles pasteurs et de pesans conseillers. A la distance où nous sommes, on serait tenté de sourire de ces écarts juvéniles, si les répressions qu'ils amenèrent ne nous forçaient à prendre les choses au sérieux.

En janvier 1833, un commandement militaire fut installé à Iéna; on opéra plusieurs arrestations, et la *Germania* jugea prudent de se dissoudre. Reuter quitta même la ville et s'en retourna dans son pays. Il y était depuis quelque temps lorsque les événemens de Francfort, dans lesquels plusieurs anciens membres de la *Germania* se trouvèrent compromis, vinrent ranimer les poursuites, qui prirent dès lors un caractère beaucoup plus grave. De toutes parts, l'opinion conservatrice réclama des mesures rigoureuses contre les « démagogues. » On organisa dans différentes villes des commissions d'enquête, et les arrestations se multiplièrent. Reuter s'était

retiré à temps, et, à l'abri de tout danger sérieux, il pouvait tranquillement attendre en Mecklembourg que la tempête fût passée. Il n'en fit rien; malgré tous les conseils, il se rendit ouvertement à Berlin au mois de novembre de 1833. Il comptait sur sa qualité d'étranger; mais elle ne le protégea point. Il fut arrêté et, malgré les réclamations du gouvernement mecklembourgeois, compris dans l'instruction commencée alors contre un grand nombre de ses camarades. Elle dura toute une année, dont six mois se passèrent pour Reuter dans la *Hausvogtei* (conciergerie) de Berlin, sous le régime le plus dur et dans les privations les plus pénibles. Il avait un sac de paille pour tout mobilier, et pour toute vue un coin de ciel large de deux mains. L'ennui et l'anxiété étaient pires encore que les souffrances matérielles. Il trouva moyen d'écrire : d'un morceau de cuiller, qu'il avait réussi à dérober et qu'il aiguisa, il se fabriqua un couteau; il tailla une plume dans une lamelle de bois, et se fit de l'encre en brûlant des coquilles de noix qu'on lui avait données pour la fête de Noël. Il transcrivit ainsi de mémoire un poème entier de Byron, *la Fille de Jephté*. Byron était alors son homme. Il composait aussi des poésies, « des vers simples, dit-il, où je mettais toute l'amertume de mon état, où je détruisais le monde entier pour m'établir sur les décombres comme un second Dieu. Heureusement pour le monde, tout cela est perdu, et ces poésies n'ont plus d'écho dans mon cœur. »

Les accusés comparurent enfin. Plusieurs furent condamnés à mort pour crime de haute trahison; Reuter était du nombre. Le jugement, en ce qui le concerne, n'était pas motivé, paraît-il. La réserve qu'il a gardée sur ce point honore trop son caractère pour qu'on ne la respecte pas; mais, si l'on considère la suite de sa vie, sans rancune, sans haine, en dehors et au-dessus de toutes les passions révolutionnaires, il est permis de croire qu'il a payé bien cher quelques excès de jeunesse. Il se pourvut en grâce, et obtint que la peine fût commuée en trente années de prison. Le Mecklembourg cependant n'avait cessé de le réclamer; mais tous les efforts furent vains, et le 15 novembre 1834 il partit pour la forteresse de Silberberg en Silésie. Il avait la vie sauve, mais à quel prix! Qu'on se le figure ainsi séquestré à vingt-quatre ans, seul avec lui-même et sans autre perspective que trente années de prison. Dans quel état en sortirait-il, s'il n'y succombait pas? Il y avait entre le monde et lui un abîme entr'ouvert et qu'il n'osait sonder; son imagination surexcitée grossissait encore les fantômes et les ombres : il y a là des vertiges de pensée qui font horreur. Les regrets s'y joignaient avec de tristes retours vers son enfance et tous ceux qu'il aimait, dont maintenant il faisait le désespoir. Il paraît cependant qu'il trouvait

dans ces rêveries le seul adoucissement à ses peines : il se plaisait à ramener devant ses yeux les images de son pays, les traits de personnes chères. Vus du sein de cette nuit, ces tableaux lui apparaissaient dans une lumière plus puissante et plus vraie, il les gravait pour toujours dans son esprit. Qui sait si cet effort pour grouper les souvenirs, ressaisir et ranimer le passé, ne fut point ce qui développa en lui ce talent de peindre et de reproduire la vie qui est le grand charme de ses livres?

Il resta deux ans et trois mois à Silberberg sans autre distraction que quelques ouvrages de droit et de mathématiques. On le transporta ensuite à Glogau. Il y fut mieux traité : le commandant parlait bas-allemand et connaissait Stavenhagen. Il parut s'intéresser à son prisonnier et lui procura le moyen d'écrire dans son pays. Peu de temps après, il lui apporta une lettre de son père, de l'argent, des livres et la permission de se promener. On était au printemps, mais ce qu'il ressentait de ce réveil des choses n'inspirait à Reuter que des réflexions pénibles. Il y eut un de ces retours de froid et de vent qui sont si fréquens au mois de mars. Notre captif, relégué dans sa cellule, en fut réduit à regarder par sa fenêtre la bourrasque qui faisait voler la neige. Il prenait à ce spectacle une sorte de joie mélancolique. « Quand le soleil rayonne, dit-il, que les oiseaux chantent et que les arbres sont en fleur, quand le monde entier se réjouit et que les cœurs battent plus joyeusement, c'est le pire temps pour un prisonnier; le meilleur pour lui est quand il pleut à verse, ou que la tempête fait rage avec la neige. » Un autre poète, détenu aussi, mais dans des circonstances bien autrement lugubres, Roucher, écrivait à sa fille en avril 1794 de sa prison de Saint-Lazare : « Tu ne connais pas tous les élans de mon âme vers la liberté depuis le rajeunissement de la nature. J'ai supporté avec le courage d'un stoïcien la captivité pendant les six mois brumeux, neigeux et pluvieux qui ont passé sur ma tête en prison. Ce courage ne m'a point abandonné; mais à mon insu et malgré moi ma pensée me quitte à tout moment, et, quand je la retrouve, c'est au milieu des jardins et des campagnes dont je ne jouis pas. »

Reuter était à Glogau depuis six semaines quand on lui annonça qu'il allait partir. Il se mit en route par un froid très vif; enfermé dans une mauvaise voiture, il parcourait le pays entre deux gendarmes, en butte aux propos injurieux des habitans, qui le traitaient en malfaiteur. Il passait la nuit dans les villages, le plus souvent à l'auberge. Tandis que les gendarmes se reposaient et buvaient dans la salle commune, il demeurait dans une chambre à part, flanqué de deux bourgeois désignés par le *landrath* pour le

garder à vue, braves gens pour la plupart, qui l'accablaient de questions, et, après l'avoir écouté silencieusement, hochaient la tête et concluaient toujours : « C'est égal, vous avez voulu tuer notre roi. » Ce mot de haute trahison, qui circulait autour de lui et effarouchait ses paisibles gardiens, lui valait les témoignages d'admiration d'un public bien différent. Il se trouva un jour près d'un groupe de collégiens de dernière année qui discouraient bruyamment le verre en main. Dès qu'ils eurent appris son nom, ils accoururent à lui avec toute sorte de démonstrations, et lui confièrent qu'ils avaient formé une petite société secrète. S'ils s'attendaient à quelque diatribe enflammée, ils furent bien déçus. Il leur parla en « honnête homme, » revenu de toutes les illusions de ce monde. « Laissez, leur dit-il, l'Allemagne aller son train oblique, et ne m'imitez pas. » Il traversa ainsi toute la Prusse, et arriva au commencement d'avril 1837 à Magdebourg. Les cellules étaient malsaines, la discipline était rigoureuse. Aussi, dès qu'on lui proposa de changer de prison, Reuter accepta sans même connaître la forteresse où il serait transporté. Un de ses camarades d'université, qu'il avait retrouvé parmi les prisonniers de Magdebourg et avec lequel il s'était lié d'amitié, voulut l'accompagner. C'était un ancien auditeur de haute taille, d'une maigreur extrême, que sa raideur martiale et sa tenue militaire avaient fait surnommer « le capitaine. » Imagination emportée, esprit nébuleux et plein de minuties, excellent homme du reste et l'honneur même, le capitaine était susceptible à l'excès et sérieux en toute chose. Offusqué un jour de lire sur l'adresse de ses lettres « au démagogue Sch..., » il avait réclamé à Berlin, et fait décider bureaucratiquement qu'on l'appellerait désormais « M. le criminel d'état. » Ils partirent au mois de février 1838 dans toute la rigueur de l'hiver. Le voyage fut court, et la voiture s'arrêta bientôt devant la concierge ie de Berlin. C'est là que Reuter avait passé les plus durs momens de sa captivité. Était-ce le terme du voyage? devaient-ils donc regretter Magdebourg? Ils restèrent quatre jours dans des angoisses cruelles. Le pauvre capitaine ne résista point au froid et à la fatigue; la fièvre le prit. Il lutta tant qu'il put, mais il sentait son esprit s'en aller : il se promenait de long en large en lisant la Bible; à la fin, il n'y tint plus, et tomba dans le délire. Reuter, qui s'était en vain efforcé de le calmer, commençait à désespérer lui-même. Le lendemain heureusement, on leur annonça qu'ils allaient se remettre en route.

Cette fois la fortune les servait mieux. On les conduisit à Graudenz, sur la Vistule, et dès l'abord l'accueil du commandant de place leur donna bon espoir. C'était un vieux soldat qui avait autrefois servi sous Napoléon. « Ces hommes-là, dit Reuter, qui avaient fait

leur devoir sur le champ de bataille et savaient le train du monde, ne nous ont jamais maltraités. » Celui-ci examina leurs papiers. « Je vois, dit-il, que vous êtes des gens convenables; on vous traitera bien, car mon devoir n'est pas de faire souffrir davantage des hommes qui sont déjà dans le malheur; mais, prenez garde, il y a ici quelqu'un que vous devez connaître, un certain S..., détenu pour les mêmes raisons que vous, et dont autrefois j'ai beaucoup connu le père. Il m'a fait le méchant tour de se fiancer avec la fille d'un officier, — honnêtes fiançailles assurément. Je lui ai permis de la visiter trois fois par semaine; ne l'imitez pas, je ne pourrais en faire autant pour vous. » — Ce S... était bien connu des deux amis; personnage vaniteux et plein de prétention, il désolait le capitaine par la peinture de ses amours et fatiguait Reuter de la lecture de ses œuvres poétiques. L'un et l'autre s'étaient établis dans des casemates claires et bien aérées. Avec ce qu'ils recevaient de leurs familles, ils arrivaient à se nourrir convenablement; enfin ils pouvaient communiquer entre eux, dessiner, lire, écrire et se promener matin et soir dans une grande allée de tilleuls sous la surveillance d'un sous-officier. La forteresse elle-même n'avait pas trop l'air d'une prison. Il y avait de vastes cours et le long de la promenade des logemens occupés par les familles des officiers. Comparée à celle qu'ils venaient de mener, cette vie leur semblait presque heureuse. Elle s'améliora encore avec le temps. De nouveaux détenus politiques arrivèrent : joyeux compagnons jadis, il fallait bien que par momens leur bonne humeur reparût. Ils cherchaient à prendre leur mal en patience, et ils y parvinrent la plupart du temps. Figures originales, dont Reuter nous trace d'aimables portraits : il ne nous dit point leurs noms; mais les sobriquets qu'ils se donnaient entre eux sont plus expressifs pour nous. C'était d'abord don Juan, libraire de son état, beau garçon, d'humeur libertine, de goût changeant, et qui menait l'amour du côté positif, puis un petit homme tout sec, au teint bilieux, aux cheveux bruns, qui avait des inclinations scientifiques sans doute, car on le nommait Kopernikus, enfin le dernier venu, gras, replet, teint rosé, calvitie vénérable, démarche affable, parler onctueux, œil noyé de componction, et que ses camarades appelaient l'archevêque. Le fait est qu'à son arrivée tout le monde le prit pour un prélat polonais que l'on attendait justement ce jour-là. On se pressa sur son passage, la foule lui demanda sa bénédiction, il ne la refusa point, et les choses n'en allèrent ni mieux ni plus mal.

La jeunesse est comme les plantes vivaces: qu'importe où le vent les jette? Un brin de terre, une échappée de soleil, et voilà que la séve remonte et que le rocher se couvre de fleurs. Les casemates

s'animèrent, chaque jour apportait aux captifs une invention nouvelle; puis l'amour se chargea d'embellir leur domaine. Des familles d'officiers habitaient la forteresse; on n'y voyait donc point que des mines rébarbatives; parfois, à l'heure de la promenade, une main blanche soulevait les rideaux des fenêtres, une ombre gracieuse apparaissait au loin. Prisonniers et jeunes filles, c'étaient oiseaux en cage qui chantaient même chanson. De la compassion, un peu de curiosité, quelque coquetterie, voilà plus qu'il n'en fallait pour enflammer nos gens. Qu'avaient-ils de mieux à faire qu'à devenir amoureux? Ils n'y manquèrent point, et, malgré les adjurations du surveillant Bartels, chargé de prévenir toute tentative de fiançailles, la fille du *proviantmeister*, Mlle Aurelia, « la belle aux cheveux jaunes, » vit chaque jour s'arrêter sous son balcon un adorateur nouveau. Kopernikus dressait un siége en règle, le capitaine poussait des soupirs, don Juan rêvait un enlèvement, l'archevêque un mariage, et le pauvre Bartels tremblait pour sa consigne. On devine l'événement, — les confidences, les explications, les rivalités qui éclatent et la guerre qui s'allume. Reuter s'interpose : l'archevêque se résigne, don Juan consent à anticiper sur son inconstance; mais ni Kopernikus ni le capitaine ne cèdent. Ce dernier surtout ne voulait rien entendre. Il s'écartait de ses amis, il se morfondait dans la solitude; enfin au bout de huit jours on le vit apparaître dans la cellule de son rival. Tout le monde redoutait une querelle; mais le capitaine, solennel et impénétrable, s'approche de son ami. « Aimes-tu Aurelia? lui dit-il par deux fois; et comme l'autre se contentait de répondre oui : — L'aimes-tu, reprit le capitaine, avec la même profondeur que moi? » — Sur ces choses insondables, les Allemands d'habitude n'entendent pas raillerie, et cette simple question était grosse d'orages; mais Kopernikus était homme pratique. « — Ma foi! répondit-il, cette jeune fille me plaît, et je l'aime tout bonnement. — A la bonne heure, reprit le capitaine; mais tu ne l'aimeras jamais comme je l'ai aimée. » Et toujours du même ton de gravité émue le voilà qui se jette dans les bras de son ami, et le fiance avec Aurelia. Il avait le goût du sacrifice, puis il trouva bientôt où reporter le trop-plein de son cœur, et la fille du major, qu'il aperçut un jour étendant du linge, « pareille, disait-il, à une rose épanouie parmi les lis blancs, » lui fit oublier la fille du *proviantmeister*. Celle-ci du reste ne se doutait absolument de rien. Poursuite ardente d'une ombre vaine, course furieuse dans le vague, bataille pour l'abstraction, nous sommes ici en pleine Germanie comique; mais, dans toutes ces aventures qu'il nous conte avec tant de grâce et de belle humeur, Reuter joue lui-même un rôle trop effacé pour que l'on s'y arrête davantage.

Il ne donnait point en effet dans les extravagances sérieuses où se complaisaient ses amis; il se bornait à s'en amuser et à empêcher les choses de tourner au tragique. Il dessinait beaucoup, lisait le plus possible; son âme était ailleurs, et le souci dévorant de la jeunesse perdue le rongeait sourdement. Il n'était point au quart du chemin, et ces années lui avaient paru si longues! « Je voudrais vieillir de vingt-cinq ans, » disait-il à ses camarades de prison. Parfois cependant une émotion douce, quelque chose comme un parfum frais et léger de vie, venait réjouir son cœur. Aurélia avait une sœur cadette qui jouait souvent sur la promenade à l'heure de son passage. « C'était, dit-il, une enfant si merveilleusement gracieuse que Bartels lui-même en était touché, et me permettait de m'arrêter un peu plus longtemps auprès d'elle. De ses grands yeux bruns rayonnait une gaîté si espiègle, et sur son frais visage l'ombre et la lumière se succédaient si rapidement, qu'on l'eût crue née sous un rayon de soleil, à l'ombre douce d'un tilleul. Il semblait que sa courte vie se fût écoulée dans un pays au printemps éternel. Elle est morte, je suis devenu vieux; mais, quand je rencontre une jolie enfant, je la compare malgré moi avec ma petite Ida, et je remercie Dieu aujourd'hui encore de m'avoir fait sentir par ce petit être une joie aussi pure. » Ce fut là tout son roman.

Le temps s'écoulait, et Reuter commençait à perdre courage. Presque tous ses anciens camarades d'Iéna avaient été remis en liberté. Le gouvernement mecklembourgeois l'avait par trois fois réclamé sans succès. Enfin le grand-duc Paul-Frédéric intervint personnellement auprès du roi de Prusse, son beau-père; mais tout ce qu'il put obtenir, ce fut que Reuter achèverait sa captivité dans une prison de son pays. Il quitta donc Graudenz et se sépara de ses amis: ceux-ci du reste espéraient bientôt obtenir leur grâce. On le dirigea sur Domitz, en Mecklembourg. Il retrouvait sur son chemin des visages amis, et, pour la première fois depuis six ans, il revoyait la campagne, les fleurs et la verdure. Le premier bois qu'ils traversèrent, ce fut un ravissement. La route montait, il obtint de suivre la voiture à pied. « Le postillon sonna une joyeuse fanfare, le bois embaumait; ma poitrine se dilatait, les insectes dansaient dans le soleil. On pouvait, de joie, redevenir enfant, un véritable enfant. Je me laissai tomber sur le bord du fossé, et je me mis à pleurer. » A Domitz, il était presque prisonnier sur parole; le commandant de place le recevait dans sa famille. Il resta là un an et trois mois, étudiant l'agriculture. Cependant le roi de Prusse était mort, et Frédéric-Guillaume IV avait inauguré son règne par une amnistie; mais Reuter n'y était point compris. On réclama, et, comme la réponse tardait, le grand-duc prit sur lui de le remettre en liberté.

On était au mois d'octobre 1840; sa captivité avait duré sept ans et demi. Il dit adieu à tout le monde et partit à pied. Il était libre; mais la joie fut courte, et cette heure tant désirée fut pour lui celle des plus poignantes angoisses. Le pays était triste, rien que du sable et des sapins. Il s'assit, et toutes sortes de pensées affligeantes lui vinrent à l'esprit. Sept années s'étendaient derrière lui, sept années dont le poids l'accablait, et qu'il pouvait croire entièrement perdues. Il se trompait sans doute, mais le fruit qu'il devait tirer de ses malheurs n'était encore qu'un germe latent au fond de son cœur. Il ne lui restait pour le moment que des regrets et de l'amertume. Dans chaque ville qu'il traversait, il rencontrait des amis d'autrefois qui le fêtaient au passage. Ils étaient heureux, mariés pour la plupart, leur vie était faite, leur avenir assuré. En présence de ce bonheur tranquille, il ne pouvait se garder d'un retour mélancolique sur lui-même. Toute la joie du retour était gâtée pour lui. « Je ne m'entendais plus avec eux, dit-il, je me sentais comme un arbre découronné qui voit les arbres voisins verdir au-dessus de lui, prendre son air et sa lumière. » Enfin il arriva à Stavenhagen, où sa famille l'attendait. La première effusion passée, la terrible question : que faire maintenant? « retomba sur nous comme du plomb, et devant cette question je me suis arrêté des années. J'essayais tantôt une chose, tantôt une autre; rien ne me réussissait. Je sais bien que c'était ma faute : les gens le disaient; mais cela ne servait de rien, et je n'en étais pas moins malheureux, plus malheureux qu'à la forteresse. »

Il se trouvait en retard sur tout le monde et pour toutes choses. Ce n'était point seulement sept ans qu'il avait à regagner, il avait oublié beaucoup; il lui fallut reprendre ses études interrompues et commencer à trente ans tous les apprentissages de la vingtième année. C'était un labeur aride et tout plein de mécomptes; puis il n'était pas apte aux travaux pratiques. Il y réussissait mal, et s'en lassait vite. Au moment où il se désolait de ses échecs et de ses défaillances, il ne pressentait point le talent que mûrissaient en lui les agitations mêmes qui l'éprouvaient de la sorte. Son père n'avait point abandonné l'idée de faire de lui un juriste. Reuter fut envoyé à Heidelberg. Il n'avait jamais eu de goût pour l'étude du droit, il sortait de prison, et c'eût été vraiment trop demander à notre poète que de pâlir sur le *Digeste* au milieu de ces sites enchanteurs, parmi toute cette jeunesse qui le fêtait en héros. Ce n'est point de ce train-là que son père entendait qu'il rattrapât le temps perdu. Reuter fut rappelé à Stavenhagen. Il s'était occupé d'agriculture dans sa prison de Domitz; les travaux de la campagne ne lui déplaisaient point; son père possédait un bien assez vaste qu'il faisait

valoir lui-même; il l'y employa en qualité de *strom*, c'est le nom qu'on donne en Mecklembourg aux jeunes gens attachés à une exploitation agricole. Le père ne méconnaissait nullement la situation où se trouvait son fils, il ne se montrait à son égard ni injuste ni exigeant; mais il avait toujours été d'humeur austère, il ne pouvait dissimuler ni ses regrets ni ses craintes. Ils avaient beau faire tous deux, ce n'étaient plus les rapports d'autrefois. « Il avait toujours pour moi la même bonté, dit Reuter, mais les sept années qui avaient emporté mes espérances avaient aussi brisé les siennes : il s'était habitué à me considérer, ainsi que je le faisais moi-même, comme un malheur. Il s'était fait de l'avenir une autre image : quelque chose nous séparait; la faute était de mon côté bien plutôt que du sien, elle était là surtout où gisaient mes sept années perdues. »

Le vieillard mourut en 1845; il redoutait l'avenir pour son fils, et ses inquiétudes n'étaient que trop justifiées. Les temps étaient mauvais, et plus encore que l'expérience les capitaux manquaient à Reuter. Ses affaires allèrent de mal en pis. Cependant cette vie au grand air, cette activité libre en pleine nature, lui convenaient; « cela fait le teint et le sens frais, » dit-il quelque part. Dans ce calme de la famille et de la campagne, il se remettait peu à peu en équilibre avec le monde, et le bon tempérament de ses jeunes années reprenait le dessus. Avec la santé morale, il retrouvait sa belle humeur. Aussi lorsqu'en 1850 il dut renoncer décidément à l'agriculture, vendre son bien, et demander à un travail plus rude les ressources qui lui étaient nécessaires, il le fit bravement et sans murmure. Il obtint de rentrer en Prusse, se retira à Treptow en Poméranie, et se mit à donner des leçons au cachet. La résolution était énergique. Peut-être ne l'eût-il pas prise de lui-même, car, malgré ses turbulences d'étudiant et toute sa vivacité d'esprit, il avait beaucoup de ce flegme germanique qui a besoin, pour se résoudre à l'action, des impulsions du dehors; mais il avait reçu la plus forte de toutes. Un attachement sérieux, le seul, paraît-il, où se soit engagé son cœur, le liait à la fille d'un pasteur de son pays. Pour épouser celle qu'il aimait, il lui fallait un état : il prit le premier qui s'offrit à lui. Il touchait pourtant à la gloire et à la fortune, et cette crise devait être la dernière.

Il avait quarante ans. Bien qu'il eût dans sa prison crayonné quelques vers et produit depuis lors bon nombre de petites poésies de circonstance, il n'avait jamais songé sérieusement à écrire. A Treptow, il avait plus de loisirs, des loisirs plus littéraires surtout. Possédant à fond le dialecte de son pays, il avait recueilli dans son séjour à Stavenhagen et rapporté de son enfance toute sorte de

contes joyeux et d'aventures plaisantes, pleins de cette finesse narquoise et de cette grosse joie franche qui est la marque du bon esprit populaire. Pour son plaisir d'abord et sans autre dessein que d'amuser quelques amis qui l'entouraient, il reprit une à une ces historiettes anonymes, les mit en scène et les personnifia. Au lieu de types convenus et de désignations vagues, il peignit des hommes et des caractères. Nos plus grands conteurs souvent n'ont point fait autre chose. Il ne voulait que fixer ces récits populaires et leur donner une forme; il se trouva qu'il avait produit une série de tableaux de genre où étaient représentés sous les plus vives couleurs les choses et les gens de son pays. C'est à eux seuls qu'il avait pensé en écrivant, il fallait avant tout qu'ils se reconnussent; mais les portraits étaient des œuvres d'art d'autant plus achevées que l'effort se sentait moins. Beaucoup de ces historiettes étaient de petits chefs-d'œuvre. Il hésitait à les publier : ses amis l'y décidèrent, et le succès dépassa toute attente (1853). Bourgeois et paysans s'arrachèrent ce livre (1), où, sous une forme dont ils subissaient le charme sans le bien comprendre, ils retrouvaient leur vie même et leurs plus plaisans souvenirs. Sans doute cette gaîté était quelquefois un peu exubérante et frisait la trivialité. Le mot souvent était cru, l'allure gaillarde; mais cela tenait au genre même, et ne pouvait choquer les lecteurs rustiques. Rien d'égrillard d'ailleurs, c'était de la naïveté un peu agreste et nue, pas autre chose, et Reuter pouvait en toute sincérité s'appliquer le mot de Sterne: « mon livre est cet enfant qui joue sur le tapis. » Il ne prêchait pas, et laissait aux gens le soin de tirer eux-mêmes le suc et la moelle de ses contes; une morale saine les imprégnait tous et s'insinuait doucement avec le large rire : la verve était railleuse sans doute, mais de la bonne façon, et ne versait le ridicule que sur les choses égoïstes, mesquines et calculées.

L'idée qu'il pourrait être né poète et que les lettres étaient la vocation secrète qui l'avait conduit par de si longs détours commença de poindre alors dans l'esprit de Reuter. Il s'était laissé façonner par la vie; elle avait maintenant achevé son ouvrage, le temps était venu d'en recueillir les fruits. Il s'engagea donc dans la voie nouvelle qui s'ouvrait à lui, non sans quelque défiance d'abord, essayant son pas, mesurant ses forces, ne s'enhardissant qu'à mesure, et ne s'arrêtant jamais. Il compléta son recueil de contes en 1854. D'autres sans doute eussent cherché à exploiter une veine aussi féconde; mais il était artiste dans l'âme et de ceux qui s'élèvent toujours. Sans sortir précisément de son premier cadre, il

(1) *Läuschen un Rimels.*

tenta des œuvres plus personnelles. Il alla ainsi chaque jour plus assuré de lui-même et mieux apprécié du public. Le produit de ses livres lui procurait déjà une large aisance, et lui permettait de se consacrer exclusivement aux lettres. C'est de 1857 à 1864 qu'il a fait paraître ses ouvrages les plus marquans, des poèmes champêtres d'abord, puis une série de livres en prose, publiés sous le titre original de *Olle Kamellen* (1), et qui semblent être à la fois le terme et l'apogée de l'évolution de ce talent si souple et si varié. C'est à cette série qu'appartiennent les souvenirs de prison, *Ut mine Festungstid*, qui parurent en 1862. Le lecteur en a pu prendre une idée dans ce qui précède; c'est sinon la plus accomplie des œuvres de Reuter, du moins celle qui fait le mieux juger de la portée de son esprit et de la nature de son caractère. Il ne se pose point en martyr, il n'a point de goût aux lamentations, et c'est l'originalité charmante et relevée de ce livre que cette absence de toute diatribe, ce dédain de toute rancune. Reuter d'ailleurs y parle moins de lui-même que des hommes qui l'ont entouré; il a rencontré des compassions touchantes, il y a eu des instans de trêve et comme des éclaircies durant ces jours de peine lourde et monotone, voilà les seules choses que du sein de son bonheur calme et reposé il aime à se rappeler et se plaise à nous peindre. « Si le miroir, dit-il dans la dédicace adressée à un de ses anciens compagnons de captivité, ne te présente point une image entièrement exacte, si la lumière qui s'y joue te semble trop gaie, pense que la plaie s'est cicatrisée et que des années nous séparent de ces mauvais temps... Sans doute, ajoute-t-il, la tristesse me prend quand je pense que cette tempête a dû justement tomber sur le printemps de ma vie; mais ce n'est point une tristesse amère, car Dieu m'a donné un beau soir où je puis me réchauffer... » Reuter est là tout entier; dans cette mansuétude qui s'étend sur le passé il y a plus en vérité que de la bonne humeur, il y a de l'art, et du plus pur. Cependant parmi cette lumière réjouissante il se glisse çà et là quelques traînées d'ombre; elles laissent deviner ce qu'il ne montre pas, et elles frappent d'autant plus qu'elles sont plus rares.

Depuis 1863, Reuter a quitté son pays de Mecklembourg et s'est retiré à Eisenach, au pied de la Wartbourg. C'est là qu'il accueille avec une cordialité toute germanique les nombreux amis qui viennent le visiter, et qu'il jouit des loisirs glorieux qu'il a payés assez cher pour pouvoir en goûter le charme. Telle a été cette carrière

(1) Mot à mot, *vieilles camomilles*. Il entend par là de bons remèdes domestiques, qui chassent les vapeurs et remettent les sens en équilibre.

si agitée au début, si sereine au déclin. Reuter peut vraiment contempler son passé sans haine et sans aigreur; il n'est que juste envers la vie. Si cruelles qu'elles aient été, les épreuves qu'il a traversées l'ont grandi singulièrement : il leur doit sans doute d'être ce qu'il est devenu. Qui sait si, dans le courant d'une existence facile, il ne se fût point abandonné à une satisfaction indifférente, laissant dormir les facultés qui se cachaient en lui? Il fallait que cette nature fût secouée pour pousser au dehors toute sa séve. Rien n'est perdu pour qui sait vivre. Il languissait dans sa prison et se plaignait de manquer de livres; mais ne lisait-il pas en lui-même le plus instructif de tous? S'il voyait peu d'hommes, il les voyait de près et dans un lieu où l'on ne songe guère à prendre le masque. Il en apprenait là sur l'âme plus qu'en vingt ans ailleurs : il allait au fond et du premier coup. La privation est un grand maître; elle aiguisait son sens poétique en même temps qu'elle ramenait son esprit à la mesure. Dans le tourbillon du monde, le futile et le frivole nous aveuglent comme fait la poussière des chemins, et nous cachent les grandes lignes; de la solitude on voit les choses dans leur vrai jour, et l'on connaît bientôt celles qui seulement valent qu'on les poursuive. Cette opération intime de la nature en lui, il ne la sentait point dans le moment qu'elle se faisait : les regrets et l'anxiété l'absorbaient trop pour cela; mais quand il eut retrouvé la santé dans l'air libre, les forces cachées se développèrent tout à coup, et ses premières qualités se réveillèrent grandies et transformées. L'infortune avait élevé son cœur sans l'aigrir; l'expérience ne l'avait point désenchanté. Il eût été toujours un poète aimable, les événemens, en trempant son caractère, firent de lui un écrivain.

II.

Nous ne reviendrons pas ici sur le premier ouvrage de Reuter, les *Contes en vers*. Ils méritent sans doute le succès qu'ils ont obtenu, mais ces peintures prises sur le vif ont une couleur trop locale pour qu'elle ne s'efface pas avec la distance. L'attrait et le piquant de ces petits récits est dans toute sorte de figures de langage, d'allusions, de citations proverbiales, que l'étranger ne peut saisir. Des saillies expliquées perdent toute leur pointe; l'idée seule d'alourdir d'un commentaire ce livre d'une gaîté si fantasque et si légère prête au ridicule et ne se peut admettre. Tout ce qui plaît ici du reste se retrouve ailleurs à un degré plus élevé. Bien qu'achevés en eux-mêmes, ces contes ne sont qu'un essai dans l'œuvre de Reuter : c'est, si l'on veut, comme une série d'études dont il a fait plus tard

ses grands tableaux. C'est à ceux-ci qu'il faut mener directement le lecteur. Reuter a écrit des poèmes et des romans. Les uns et les autres partent de la même inspiration et se distinguent par les mêmes qualités; mais il n'a point confondu les genres, ni choisi arbitrairement sa forme; il n'a entendu faire ni des romans en vers, ni des poèmes en prose. Peintre original de la nature champêtre dans ses poèmes, c'est par la représentation vive des caractères qu'il frappe surtout dans ses romans. Ce sont les deux faces remarquables de son talent.

C'est dans *Hanne Hüte* et *Kein Hüsung* que les qualités poétiques de Reuter se montrent sous le meilleur jour. Les deux ouvrages se tiennent par des rapports étroits : ce sont des pastorales dramatiques auxquelles se mêle, dans *Hanne Hüte*, l'élément merveilleux. L'un et l'autre pèchent par le même défaut : la composition est lâche, l'action presque nulle; tout l'intérêt est dans les épisodes. Il ne faut chercher ici rien qui rappelle *Hermann et Dorothée*, rien de cette forme plastique que l'on y admire. Reuter est d'un autre temps et nous transporte dans un autre monde. Si la source première de sa poésie est la même, la nature, il voit et rend les choses d'une façon toute différente. Il écrit en dialecte mecklembourgeois : on connaît la saveur particulière de ces langages primitifs formés spontanément par la parole et l'instinct populaire; « c'est un parler simple et naïf, tel sur le papier qu'à la bouche. » Les dialectes provinciaux ont, en même temps qu'une richesse étonnante de mots et de tournures, quelque chose de hardi et de décousu, de la force, presque de la véhémence, avec cela des délicatesses enfantines, une sorte de grâce indécise et embarrassée, comme un parfum de plante sauvage. « Les dialectes, a dit Goethe, c'est l'élément dans lequel l'âme respire. » Cela est vrai de Reuter plus que de personne; il parle cette langue parce qu'il sent comme ceux qui l'ont créée. Sa naïveté n'est point réfléchie, il n'y a rien chez lui qui rappelle le pastiche; mais, par l'esprit comme par la forme de ses poèmes, il procède en droite ligne des auteurs des vieux chants populaires, de ces admirables *Lieder* qui sont le joyau poétique de l'Allemagne. Ces rapprochemens frappent à chaque page. Il a cette impression vive, cette vision de l'enfance qui découvre partout la petite vie joyeuse dont elle se sent animée. La nature est enchantée aux yeux de l'enfant, et se peuple d'êtres mystérieux et charmans comme lui. Tout se personnifie, prend une âme et lui parle. C'est entre le monde et lui un dialogue continu, un échange incessant de sourires. Les aspects se modifient, les images deviennent plus tristes; mais la sensation reste la même : l'hiver est méchant, la nuit se remplit de fantômes, l'orage entraîne avec lui toute sorte de créa-

tures sinistres. Tel est Reuter dans ses poèmes. Il décrit moins les choses qu'il ne les met en scène.

« Et comme le soleil monte dans sa magnificence, dira-t-il par exemple pour peindre le lever du jour, il tire du sommeil de la nuit le son et la couleur; la fleur se colore, l'arbre devient vert, le ciel bleu, la terre belle à voir, et en haut dans l'espace court une flotte de nuages au-dessus du lac tranquille. C'est un baiser que, dans son amour profond, le ciel donne à la terre, et par le monde résonne un bruissement qui semble dire : Vie! vie! c'est la chanson du matin de la terre. La fleur lève sa corolle, la grive lance son premier chant, le chevreuil sort du bois, et tout salue le jour nouveau. »

Il représente ainsi l'existence elle-même et non pas seulement l'effet qu'elle produit sur nous. Toutes ses images, toutes ses comparaisons, viennent de la même source, toutes ont le même éclat de fraîcheur naturelle. « L'amour, dit-il quelque part d'un de ses héros, traversait tout son être comme les cloches de la fête de Pentecôte traversent les prés verts et les arbres en fleur. » Ailleurs il a un mot charmant sur la joie. « Je l'aime, dit-il, quand elle arrive à nous comme un oiseau chanteur à travers le feuillage, plus près, toujours plus près, de branche en branche, jusqu'à ce que dans l'arbre voisin il me chante à l'oreille sa chanson. » Ses personnages sont dans un commerce continuel avec la nature, qui prend part à leur bonheur, compatit à leurs peines, pleure avec eux et les console; la nature est pour eux comme un témoin sympathique de leur vie, une conscience vivante qui les entoure. Toute la magie sans doute vient d'eux-mêmes, c'est leur âme qui se projette sur les choses et les anime. Dans toutes ces voix qu'ils croient entendre, il n'y a qu'un écho de leur propre pensée; mais ils ne s'en doutent pas, l'illusion est complète pour eux et le miroir est en vie. Tel chant d'oiseau éveille telle idée, évoque tel souvenir; ils ne séparent point la cause de l'effet, et les mots que murmure en eux la voix secrète de leur cœur, ils croient les distinguer dans le ramage du petit être. Les bêtes prennent une voix; de là à leur prêter la conscience de leurs actes et à les intéresser à l'action du poème, il n'y a qu'un pas. Il est vite franchi, et c'est encore un des traits de la vieille poésie populaire qui se retrouve à chaque instant chez Reuter. Il y a même une de ses idylles, *Hanne Hüte*, où les oiseaux jouent un rôle pour le moins aussi important que les hommes : ils se mêlent au récit et en font le dénoûment. Leur petit monde donne lieu en même temps à des allusions pleines d'*humour;* mais Reuter ici ne vise pas plus à l'apologue qu'ailleurs au merveilleux, et tout cela procède du même sentiment naïf qui charme sans étonner. Cette féerie cependant n'est pas le seul attrait de ses poèmes; on y trouve

des pages émouvantes, et surtout de ces tableaux de genre que l'on admire si justement dans son pays. J'en voudrais présenter au moins un au lecteur.

Hanne Hüte est le fils d'un forgeron. Il a pris ses vingt ans, et s'en va partir le sac sur l'épaule pour faire son tour d'Allemagne. Il se rend chez le vieux pasteur du village pour lui faire ses adieux. Il le trouve se promenant sous ses tilleuls, tout ragaillardi et rasséréné par le retour du printemps. Hanne lui annonce son départ pour le lendemain. « — Hé! hé! voilà qui est charmant, s'écrie le vieillard; au premier jour de mai se mettre en voyage, lorsque la nature vient de se réveiller, lorsque tout verdit et se couvre de fleurs, aux chants du rossignol et de l'alouette s'en aller par le monde, le monde est si beau!... » — Il fait apporter une bouteille de vin. On boit à la santé du voyageur un verre, puis un autre; le temps est tiède, toutes les choses renouvelées sourient alentour; c'est comme un flot de sang jeune et frais qui vient dilater le cœur du vieillard et fait briller ses yeux.

« N'était mon âge et ma place qui me retiennent, dit-il, je partirais, ma foi, volontiers avec toi. Tu vas loin, tu fais bien. Il faut qu'un garçon, vois-tu, apprenne à se tirer d'affaire, à parer les coups et à les rendre, à combattre l'ennemi et à le vaincre, jusqu'à ce qu'en lui se soit formé un homme qui puisse à son tour se vaincre lui-même... Reviens au pays en brave et bon garçon. Encore un coup, parbleu! et, si tu le peux sans nuire à ton travail, cherche à orner avec les fleurs du chemin ton bâton de voyage. Va par les belles campagnes allemandes, contemple du haut des montagnes la verdure des vallons et le ruban argenté des torrens qui serpente parmi les blés. Salue les murs blanchis des vieilles cités où se conservent les mœurs et le caractère allemands, et salue aussi en mon nom la noble contrée où ce vin fut vendangé. Regarde-moi, mon fils : dans mon vieil âge vit tout frais encore le souvenir du temps où, comme toi, libre et jeune, je pris mon essor vers le pays lointain. Ah! Iéna! Iéna! mon cher fils... Écoute, as-tu jamais entendu le nom d'Iéna, l'as-tu lu quelque part? J'y demeurai une année, la belle année que ce fut là! »

Et voilà que les souvenirs lui montent à la tête comme une vapeur légère, et l'étourdissent un instant. Les grands coups que l'on buvait, les terribles estocades échangées et les chansons surtout!... Le bonhomme n'y tient plus et se met à chanter : « Les philistins nous veulent du bien; du diable s'ils savent ce que c'est qu'être libre! » A ces accens profanes, la pastoresse accourt tout effarée. « — Eh! père, qu'as-tu donc? quel exemple donnes-tu là? — C'est ma foi vrai, reprend-il; la jeune et joyeuse vie du printemps, le vin et les souvenirs du temps où nous chantions ces couplets, tout cela

m'avait un peu troublé la tête ; mais tu as raison... » Et se retournant vers Hanne : — « Mon cher fils, ajoute-t-il, ne t'abandonne jamais à la folie. Tout est vain dans le monde. Le roi Salomon l'a dit il y a longtemps. » Tout en devisant ainsi, il le reconduit à la porte du jardin. « — Vois autour de toi, poursuit-il, toute la création est profondément plongée dans le péché, et depuis la chute primitive elle n'exhale vers le ciel rien que des puanteurs... Attends un peu,... n'est-ce pas le rossignol? En vérité, c'est lui, écoute donc; c'est bien lui, quelle merveille! Oui, la nature est corrompue, et par les délectations de la créature le malin tâche de nous surprendre; c'est pourquoi mon fils... Hé! hé! voilà qu'il chante encore. Comme la voix du rossignol pénètre doucement le cœur et le console! On dirait que, comme une aspiration, elle vient du ciel pour élever et entraîner les âmes : si douce est la puissance de sa mélodie... Ainsi tu pars dès demain, et nous causions tout à l'heure du péché. Dieu soit avec toi, mon fils! Je te dirai une autre fois les raisons de croire à la corruption des choses... — Adieu, dit Hanne, et, comme il s'éloigne, le vieillard, demeuré sur le seuil, lui crie encore de loin : — A ta place, j'irais à Iéna. »

Cette petite scène, si vraie dans sa poésie naïve, peut donner une idée de ces peintures de la vie intime où Reuter a excellé, et qui sont un des grands mérites de ses ouvrages en prose. L'interprétation donnée ici même, sous le titre de *En l'année treize*, du récit intitulé *Ut de Franzosentid* me dispense d'en fournir une analyse. Ce petit roman est un des ouvrages les plus achevés de Reuter et montre parfaitement sa manière. Il décrit peu, simplement, ne disant rien que ce qu'il faut pour déterminer le lieu de la scène. C'est l'activité humaine qu'il étudie ici; c'est des caractères qu'il se préoccupe avant tout. — Une esquisse de quelques lignes vous donne les traits et le ton du personnage; vous le voyez se mouvoir ensuite; c'est à vous de le juger comme il vous plaît et de l'expliquer comme il vous convient. Reuter procède en poète plutôt qu'en psychologue; il saisit la vérité d'un élan spontané bien plutôt qu'il ne l'atteint par réflexion. Il raconte et n'analyse pas. Il ne cherche point à pénétrer le travail intime de la conscience, il n'en présente que le résultat et ne montre l'homme qu'en action. Par cette manière brève et simple, il se rapproche bien plus de nos anciens romanciers, Lesage par exemple, que des modernes. Du reste peu d'invention, encore moins de ce qu'on nomme le métier. Avec des facultés d'observation aussi remarquables, cet art consommé de reproduire la réalité vivante qu'aucun écrivain allemand n'avait égalé depuis Goethe, cette fécondité enfin et cette variété si rare de types originaux, il est, en ce qui regarde la composition, d'une insuffisance qui surprend. Il ne trouve point d'événemens ou néglige

de les grouper : le récit *En l'année treize* est une exception à ce point de vue; mais il a écrit un roman en trois volumes, *Ut mine Stromtid* (du temps où j'étais *strom*), regardé à juste titre comme son meilleur ouvrage, et dont la trame est d'une simplicité vraiment élémentaire. Un agriculteur, Karl Hawermann, est ruiné par de mauvaises récoltes et forcé de vendre son bien; sa femme meurt dans le même temps. Resté seul avec sa fille Louise, il se remet bravement au travail, et, avec l'aide d'un de ses amis d'enfance, Bræsig, employé comme inspecteur chez un gentilhomme du voisinage, il se refait peu à peu une nouvelle aisance. Il se retire dans la petite ville de Rahnstadt, marie sa fille et meurt entouré d'affections. Voilà, dégagé de ses épisodes, tout le sujet du roman. L'intérêt toutefois n'y languit point un instant, et c'est un des traits les plus particuliers de notre auteur que d'avoir su l'éveiller ainsi en dépit de toutes les règles reçues. C'est qu'en définitive, du moment qu'on le fait voir dans le jour qu'il faut, le spectacle de la vie ne laisse jamais indifférent. Le réalisme grossier, trivial, ennuyeux, c'est la vérité mal choisie, rien de plus. Voyez mieux, de plus haut surtout, et vous atteindrez le but. C'est le fait de Reuter. Il se place au centre d'un petit monde provincial, il le parcourt avec nous et nous le fait connaître; mais il ne nous fait point entrer par toutes les portes ni à toutes les heures. Il ne nous présente que les gens qui en valent la peine, et même ceux-ci au moment où ils montrent bien ce qu'ils sont. Au bout de peu de temps, nous sommes au fait de toutes les grosses affaires du pays. Ajoutez que le lieu n'est pas pris au hasard : nulle part certainement vous ne trouveriez tant d'originaux aimables ou curieux réunis et mêlés. Comme notre mémoire nous montre les hommes que nous avons connus, Reuter nous présente ses personnages : de là cette sympathie secrète, cet attrait d'humanité qui nous attire vers eux.

Ils le méritent bien. Ils sont gais d'abord pour la plupart, ils nous divertissent par leurs saillies et leur entrain; puis il y en a de comiques, des sots importans, des méchans ridicules : tous font rire, mais franchement, et jamais aux dépens des choses saines et délicates. Point de caricatures d'ailleurs, de tics ni de grimaces, point de monstres non plus. Il y a sans doute de vilaines gens ici, il en faut bien, le tableau sans cela manquerait d'ombre, et les couleurs ne seraient plus vraies; mais ils sont naturels, et ne dépassent point la mesure. Leur laideur n'est que relative et partielle; c'est ainsi qu'ils restent hommes et qu'ils intéressent. Retors, âpres au gain, capables de menées perfides et de diplomatie douteuse, durs aux pauvres, égoïstes et mesquins, ils sont au logis presque tendres, toujours faibles, suspendus aux caprices de quelque enfant gâté, et tremblant qu'il ne souffre... Mais c'est l'ombre, je le répète : on

l'aperçoit à peine; c'est la belle et pure lumière qui attire et qui frappe, — bons cœurs simples, vertus sans étalage, vaillances muettes, que le monde ignore et qui sont pourtant comme les couches fécondes d'où sort tout ce qui fait l'honneur de l'humanité. Reuter a excellé dans la peinture de ces âmes moyennes et de ces existences modestes : il y a trouvé l'émotion, l'intérêt, le dramatique même. La sincérité en définitive est la seule mesure commune des choses de l'âme : qu'importent le théâtre et le costume des acteurs? C'est le drame humain qui se joue, et, si la scène est vraie, vous serez irrésistiblement saisi. C'est peu de chose sans doute dans le train du monde qu'un campagnard ruiné et qu'une jeune femme morte de peine et de misère. Allez au fond, toute la vie est là : c'est la plus grande affection brisée, toutes les espérances anéanties, une âme qui sombre et se déchire; qu'un peu de lumière d'en haut vienne éclairer le tableau, il grandit et se transforme, ce qu'il a d'humain paraît, et l'émotion s'éveille. Citons parmi tant d'autres les pages qui ouvrent le roman. — On a vendu les derniers meubles chez Karl Havermann, c'est demain qu'on enterre sa jeune femme. Tout le monde s'est retiré, il rentre pour une nuit encore dans la maison vide; une domestique fidèle veillait la pauvre morte, il l'envoie se reposer, et reste seul avec sa fille, qui pleure silencieusement, près du cercueil entr'ouvert. Bientôt il n'y peut tenir, il étouffe, il ouvre la fenêtre, respire et regarde au dehors.

« La nuit était sombre pour la saison, aucune étoile au ciel, tout était voilé de noir, une brise douce et chargée de vapeur sifflait et gémissait dans le lointain. La caille fit entendre son appel de pluie, et doucement tombèrent les premières gouttes sur la terre altérée, qui bientôt exhala comme un remercîment ce parfum bien connu de l'agriculteur et le plus précieux pour lui, cette vapeur de la terre où nage toute la bénédiction de son labeur. Combien de fois elle avait rafraîchi son âme, et chassé les soucis en réveillant l'espoir d'une récolte meilleure! Maintenant il était délivré des soucis, mais aussi des joies... Il referma la fenêtre et revint à l'enfant, il la souleva vers le cercueil; elle caressait de ses petites mains chaudes le visage glacé de la morte, et murmurait de douces paroles; puis elle regarda son père avec ses grands yeux comme pour lui demander quelque chose d'incompréhensible, et dans son langage enfantin elle lui dit : « Petite mère a froid... — Oui, dit Hawermann, petite mère a froid, » et les larmes lui tombèrent des yeux... Il s'assit sur un coffre, prit l'enfant sur ses genoux, et pleura amèrement. La petite commençait aussi à pleurer, et en pleurant elle s'endormit. Il la serra contre lui et l'enveloppa chaudement dans son manteau. Il resta ainsi toute la nuit, gardant fidèlement le cadavre de sa femme et de son bonheur. »

L'ouvrage est plein de passages de ce genre. Cependant les scènes riantes y sont plus nombreuses encore, la vie du pasteur Behrend surtout a fourni à Reuter une série de tableaux délicieux; mais le grand attrait du livre, le personnage devant lequel s'effacent tous les autres, c'est l'inspecteur Bræsig, le plus original à coup sûr, le plus divertissant et le plus sympathique, qui traverse tout le roman, l'anime et en relie les divers épisodes. Tout le monde le connaît, l'aime et l'estime dans le pays. On l'appelle « l'oncle Bræsig. » Il n'a rien de comique ni de ridicule en lui : sa vue seule inspire la gaîté, et quelque chose de sa bonne humeur se répand autour de lui. C'est un grand discoureur, il aime à conter, il est inépuisable en saillies surprenantes; son langage décousu, tout émaillé de locutions étrangères qu'il dénature et de bribes d'instruction qu'il accommode au gré de sa fantaisie, prête à rire, il le sait, et s'en amuse tout le premier. Il n'a rien pourtant du loustic de village; il est sérieux, le bon sens le plus sain brille dans tous ses propos; c'est sa manière de dire qui égaie plutôt que ce qu'il dit. Agriculteur consommé et demeuré campagnard au fond, c'est le plus serviable, le plus dévoué, le plus loyal et le plus délicat des hommes. Il a ses petits défauts et ne s'en cache point; aussi ne font-ils que le rendre plus aimable en montrant combien tout est franc et ouvert en lui. On ne peut dire tout ce que Reuter a mis d'observation et d'*humour* dans ce personnage, le plus étudié de tous ceux qu'il a produits. Ces caractères moyens et prime-sautiers, tout en nuances et en finesses, sont les plus difficiles à soutenir. Celui-ci ne se dément jamais, et si variées que soient les faces sous lesquelles il se présente, il garde une netteté et une précision remarquables. Bræsig est passé dès maintenant en Allemagne à l'état de type.

L'unité des caractères fait l'unité de ce roman. Les deux premières parties avaient atteint déjà plusieurs éditions lorsque parut le troisième volume, qui forme le dénoûment. On l'attendait avec impatience, non que les événemens suspendissent l'intérêt : l'ouvrage aurait pu rester où il en était; mais on s'ennuyait d'être sans nouvelles de tous les amis qu'on s'était faits en Mecklembourg. Qu'étaient-ils devenus? La mort était la seule conclusion possible de la petite épopée de leur existence : quelque peine qu'on y eût, il fallait en venir là; puis Reuter s'était arrêté au seuil de l'année 1848, et, sans qu'il eût rien annoncé, cette date découvrait de curieuses perspectives. On se figurait en Allemagne les braves gens de Rahnstadt en pleine révolution et tout inondés de démocratie. Comment se tireraient-ils d'affaire? On voyait déjà les poltrons aux abois, les mauvais riches affolés de peur, tous les importans en mouvement, tous les bavards en liesse, et l'on entendait l'élo-

quence pittoresque de l'excellent Bræsig. Sans doute il ne prendrait point les choses comme tout le monde, et ménagerait au public quelque surprise de son cru. L'attente ne fut point trompée, et ce que l'on désirait, Reuter le donna. Toute cette histoire de la révolution à Rahnstadt est très réussie; cela est observé à fond et écrit avec une verve irrésistible. Reuter n'a point entendu faire de satire : ses héros ont traversé ce temps, il ne nous en parle qu'autant que cela les touche; rien d'abstrait ne vient refroidir ici la vie qui les anime. Il faut voir Bræsig se démenant au milieu des sottises que débitent au « club de la réforme » les grands esprits de Rahnstadt. On y discute l'origine de la pauvreté, et c'est plaisir de voir la sagacité campagnarde aux prises avec la niaiserie ampoulée des tribuns de la petite ville. Hélas! les badauds sont partout les mêmes, que ne se trouve-t-il toujours des Bræsig pour payer de bon sens dans des momens pareils?

Ce roman consacra la réputation de Reuter. L'Allemagne a raison de le revendiquer parmi ses poètes et de s'en faire gloire. Il n'est point en effet un simple écrivain de dialecte. Il doit beaucoup sans doute à la forme qu'il a adoptée et dont il s'est si profondément pénétré : le bas-allemand se prête à toute sorte de finesses et de grâces de langage qui manquent à la langue littéraire; mais sa sphère est bornée par ses qualités mêmes. Reuter l'a bien senti, et ce n'est pas seulement par recherche réaliste qu'il fait la plupart du temps parler en haut-allemand les personnages cultivés qu'il introduit dans ses récits. Les deux langues se touchent de si près, la transition est ménagée avec tant d'art, qu'elle ne choque point, et passe inaperçue. C'est que, de quelques mots qu'il se serve, la langue de Reuter est à lui, il en est maître absolu, et, comme elle se moule sur sa pensée même, elle en prend toute l'harmonie et toute l'originalité. Il dépasse donc son dialecte, de même que, dans ses tableaux de la nature et de la vie de sa province, il n'a cherché que la vérité humaine et a su s'élever jusqu'à elle. Parce qu'il avait d'abord réussi dans le conte et montré une verve plaisante et franche inconnue en Allemangne, on a voulu le confiner dans ce genre et lui dénier à la fois le sentiment, la grandeur et l'émotion. Il suffit de quelques lignes prises au hasard dans ses ouvrages pour montrer tout ce qu'il y a au contraire de souple et de multiple dans son talent.

Reuter est gai plutôt que spirituel, il tire tout son comique du jeu des caractères, de l'allure dégagée, du ton de bonhomie et de rondeur dont il conte. Il ne cherche pas le trait et ne fait point de bons mots; mais il possède au plus haut degré ce caractère mêlé de sensibilité et d'enjouement que les Allemands appellent *Gemüth*, et que notre langue est aussi impuissante à exprimer que la leur à

traduire ce que nous appelons esprit. Il aime la vie et ne le cache pas : non qu'il se paie de l'optimisme superficiel des natures bornées et satisfaites; il a cette haute indulgence du cœur qui plane sur les misères communes. Il tient qu'il y a plus de fous que de méchans, qu'il faut rire des uns, qu'il faut plaindre les autres, et que, pour qui sait voir, ce monde renferme assez de beautés pures et de grandeurs simples pour que l'on prenne en patience les médiocrités passagères. Rien donc d'acrimonieux en lui; les violences répugnent à cette âme modérée avant tout. Il ignore ce que l'on appelle les grandes passions, et ne saurait les peindre. L'amour, en tant qu'élément dramatique, est pour ainsi dire absent de ses ouvrages : il n'y est guère qu'un ornement discret. « La plus suprême marque de sagesse, dit Montaigne, c'est une esjouissance constante; son état est toujours serein. » Cette sagesse, chaque page de Reuter en est empreinte, elle est le fond même de sa pensée, et c'est en définitive ce qu'il y a de meilleur en lui. Un bon tempérament moral, un art sans effort, produit direct de la vie, exquis comme toutes les œuvres de la nature, voilà Reuter.

On a beaucoup dit que Reuter était un écrivain populaire; il faut s'entendre sur le mot et ne le prendre ici, comme on fait chez nos voisins, que dans le sens le plus large et le plus élevé. Les *Lieder* que chante le peuple sont la fleur même de la littérature allemande. Populaire de cette façon, Reuter l'est au plus haut degré. Tout le monde le lit, tout le monde peut l'entendre et l'apprécier, sans qu'il ait eu besoin, pour cela, de faire aucun sacrifice aux passions de la foule. Il tranche complétement sur ses contemporains; depuis Henri Heine, personne d'aussi marquant n'avait paru. Faut-il voir dans le succès de ses ouvrages le début d'une évolution nouvelle dans les goûts du public? Reuter fera-t-il école? Les critiques allemands eux-mêmes, si enclins aux généralisations, n'ont essayé que bien timidement de tirer de ses écrits des conséquences de ce genre, tant cet homme est lui-même, tant il est dégagé de tout parti-pris. S'il marque une tendance, il le fait sans le savoir. L'ingénu, le naturel, voilà où il faut toujours en revenir quand on parle de lui. « Fouillez à pleines mains dans le sein de la vie, disait Gœthe; partout où elle palpite, vous trouverez l'intérêt. » Reuter a suivi ce précepte; il a puisé à la source qui ne tarit pas, et il y a trouvé la fraîcheur qui ne passe point.

ALBERT SOREL.

IMPRESSIONS DE VOYAGE

ET D'ART.

V.

SOUVENIRS DE HOLLANDE (1).

I. — LA HAYE.

De toutes les villes de l'Europe, La Haye est peut-être celle qui donne le mieux une vision lointaine de ce que dut être Versailles aux derniers temps de l'ancienne monarchie, par exemple vers l'époque où Sterne le visita, et s'amusa à dessiner la figurine de son chevalier de Saint-Louis marchand de petits pâtés : vision certes bien imparfaite, car La Haye n'évoque aucune idée de faste et de magnificence, et les carrosses où *tant d'or se relève en bosse* n'abondent pas dans ses rues. A La Haye, séjour de la maison royale de Hollande et de ce que le petit royaume compte d'aristocratie en fonctions officielles (2), tout est vraiment plus simple que partout

(1) Voyez la *Revue* du 1er février.

(2) La haute société hollandaise semble assez inégalement disséminée sur l'étroite surface de ce petit pays; cependant il est en dehors de La Haye trois régions qu'elle nous a paru habiter de préférence : la campagne semée de riantes villas entre Harlem et Amsterdam; Utrecht, ville opulente et de sévère tenue, où se retirent bon nombre de hauts fonctionnaires retraités et de riches commerçans qui ont renoncé aux affaires, et la Gueldre, la plus nobiliaire historiquement et la plus féodale des provinces hollandaises, qui, m'apprend-on, est en outre le séjour favori des personnes qui ont fait fortune aux Indes.

ailleurs : boutiques nombreuses et bien garnies, sans nul étalage et nul éclat, lieux de plaisir et de réunion rares et sans trompeuses amorces, habitudes régulières et sages; dès neuf heures du soir, tout bruit s'éteint. Un ami du correspondant de la *Revue* à La Haye, M. Belinfante, veut bien m'introduire dans un des cercles de la ville, celui où se réunit la bourgeoisie lettrée, avocats, professeurs, employés des divers ministères. Ces vastes salles, propres et sans luxe, en bois de chêne verni et luisant, me reportent à deux cents ans en arrière, à l'époque où nos magnifiques seigneurs eux-mêmes allaient boire ou se délasser dans les salles de quelque cabaret en renom, et me font songer par la disposition du mobilier à quelques-uns des intérieurs de taverne des anciens peintres hollandais. Dans ce cercle, par parenthèse, on me fait faire connaissance avec les *sandwichs aux crevettes*, friandise de saveur toute populaire, régal de marin et de pêcheur, dont le goût et le parfum, en pénétrant mon cerveau, y évoquent, non certes des visions poétiques d'Orient à l'instar de l'opium, mais, ce qui vaut tout autant, de prosaïques et cordiales visions, de solides et braves images du passé,— vieux loups de mer, grasses commères épanouies, bourgeois qui n'ont jamais connu la légèreté d'esprit que donne la pratique ascétique du jeûne, hobereaux qui ne pèchent point par la mièvrerie des goûts. Après la première gorgée, le squire Tobie Belch, oncle de la belle Olivia, de Shakspeare, et son compère André Aguecheek, se sont mis à danser leurs gigues devant mes yeux, et quand j'ai eu achevé, il m'a semblé que je venais de lire un bon chapitre d'un roman anglais du dernier siècle, de Fielding ou de Smollett. Le cercle de la noblesse, que j'ai pu inspecter tout à mon aise par ses fenêtres bien éclairées, ne pèche pas non plus par l'exagération du luxe, et fait sous ce rapport un contraste singulier avec la salle vraiment somptueuse du club d'Utrecht; sa plus grande magnificence est certes sa situation au bord du Vivier, dont l'eau caresse ses murailles, point de la ville d'où l'on a parfois de ravissans aspects pittoresques, et des effets de lumière et de vapeur d'une finesse et d'une élégance froides dont peut seulement donner une idée l'espèce de gaze diaphane et glacée des belles gravures anglaises sur acier. C'est une magnificence, il est vrai, qui en vaut une autre, et la perpétuelle bucolique qui s'étend sous les yeux des membres du cercle privilégié de La Haye vaut bien pour la santé de l'imagination le perpétuel vaudeville dont les personnages défilent tout le long de l'année sous les yeux des affiliés de notre *Jockey-Club*.

Mais, en dépit de cette simplicité dans les habitudes extérieures et de cette absence de tapage fastueux, La Haye est partout marquée d'un cachet royal qui est son unique caractère : de là son

analogie avec notre Versailles. Le quartier du Vivierberg, la spacieuse promenade plantée d'arbres qui conduit à la bibliothèque royale, la grande rue qui mène au bazar Boer et qui, se prolongeant en allée, conduit à Scheveningen, peuvent, sans désavantage aucun, soutenir la comparaison avec les magnifiques avenues de Versailles. Le caractère général de l'architecture des quartiers aristocratiques mérite une mention toute spéciale. Il n'y faut point chercher l'extrême originalité de l'architecture des riches quais d'Amsterdam, de *Heeren's gracht* par exemple. Ici l'alignement règne en souverain, une sévère uniformité a fait disparaître de ces façades toute marque de fantaisie individuelle; mais ces quartiers n'en sont que plus aristocratiques en un sens par cette noble monotonie même, et plus conformes à ces lois de la haute société moderne qui consistent à réprimer toutes les floraisons fantasques et toutes les végétations pétulantes du caractère individuel par la franc-maçonnerie anonyme d'une bienséance et d'une tenue communes aux hommes d'un certain ordre. A La Haye comme à Versailles, on peut observer l'influence très particulière que la royauté exerce sur ce qui la touche immédiatement, et les transformations qu'elle fait subir aux choses qui sont renfermées dans sa sphère ambiante. La royauté assouplit sans efforts l'indépendance de ceux qui l'approchent, et la change en déférence; l'esprit le plus original éteint de son plein gré ses saillies indisciplinées dans une soumission respectueuse, et l'aristocrate le plus sûr de son autorité individuelle, dès qu'il renonce à se tenir à l'écart, se transforme immédiatement en un *noble*. C'est un serviteur de haut rang, et alors adieu aux fantaisies personnelles, architecturales ou autres; tout ce qui reste de l'aristocratie consiste nécessairement dans le grand air avec lequel on porte la soumission, dans la grâce avec laquelle on manifeste la déférence. Ce qui entoure la royauté n'existe que pour lui faire cortége et accompagnement; il faut donc d'abord un intervalle marqué, et ensuite une harmonie qui ne s'obtient qu'au prix d'une uniformité sévère. Dans une ville gouvernée par cinq cents patriciens égaux entre eux de rang et de pouvoir, cinq cents palais d'une variété extrême témoigneront au contraire que la magnificence de leurs possesseurs n'a été gênée par aucune contrainte, par aucun sentiment d'inégalité qui les ait rappelés à une sorte de modestie. Rien n'est frappant sous ce rapport comme l'aspect d'Amsterdam quand on vient de quitter La Haye. A Amsterdam, la ville républicaine par excellence, l'architecture des maisons offre le spectacle des républiques bien ordonnées, celui de la fantaisie la plus excessive dans l'alignement le plus correct, de l'indépendance la plus complète au sein de l'ordre le plus régulier. Jamais la ligne

droite n'a été respectée avec plus d'intelligence que dans les quais magnifiques de *Keizers' gracht* et de *Heeren's gracht*; mais en revanche toutes les figures des deux parties de la géométrie, surfaces et solides, ont été épuisées pour les façades et les frontons de ces riches demeures. Ce sont des arcs, des courbes, des triangles, des trapèzes, des losanges, des carrés, des cubes, des cylindres à foison, si bien que les habitans d'Amsterdam, pour rendre leurs enfans savans dans l'art d'Euclide et d'Archimède, n'ont pas besoin d'autre livre que de la géométrie amusante et vivante de leurs demeures. Là, visiblement chaque habitant est roi, car chacune de ces maisons dit à haute et intelligible voix : Je suis le résultat d'une volonté individuelle, et je n'ai souci de ma voisine pas plus qu'elle n'a souci de moi.

Certainement ce Versailles hollandais ne possède rien qui puisse se comparer pour la grandeur au palais de Louis XIV, à la terrasse du grand escalier, à ce parc, chef-d'œuvre de l'art classique des jardins, qu'il a été de mode de dénigrer parmi nous pendant un temps, mais qui peut soutenir la comparaison avec les plus nobles choses, et qui cessera d'être beau le jour où les paysages du Poussin et les soleils de Claude Lorrain perdront aussi leur sérieuse beauté. La Haye n'est pas cependant sans quelques-unes de ces créations d'un *art artificiel* qui marquent presque inévitablement les résidences de la royauté, lorsque ces résidences la gardent à l'écart de la foule des sujets. J'ai nommé déjà le *Vivier*, ce lac charmant creusé au centre de la ville, d'où l'on jouit des spectacles pittoresques les plus délicats grâce à la petite île verdoyante qui se dresse au-dessus de ses eaux. Ne dirait-on pas un détail détaché d'un grand parc royal, distrait de l'ensemble dont il faisait partie par la munificence d'un souverain? Mais si La Haye n'a pas le parc classique de Le Nôtre, elle a celui qui convient essentiellement à un Versailles hollandais, et qui s'accorde avec le génie d'un pays dont les peintres découvrirent les premiers l'existence de la nature, — le Bois, la plus délicieuse promenade dont puisse jouir un civilisé raffiné qui tient à épuiser les sensations de la vie rustique sans obéir à ses exigences et à ses ennuis. Oh! comme on est loin de la ville et en même temps qu'on en est près! Ce bois n'est pas un parc, c'est la nature même, et le citadin de La Haye qui irait y passer tous les jours quelques heures n'aurait rien à envier, en connaissance intime de la campagne, au bûcheron le plus perdu au fond des forêts et au paysan le plus sédentaire. Qu'il est vert, ce bois, qu'il est feuillu, qu'il est ombreux, qu'il est humide! C'est en vain qu'on y a tracé des allées, découpé des pelouses, creusé des pièces d'eau; l'art n'a pu réussir à y dessécher et à y tarir aucune des séves de la nature.

Notre paysagiste Corot a-t-il jamais vu ce bois? S'il l'a vu, il doit en être fou d'enthousiasme; s'il ne le connaît pas, il faut avouer qu'il l'a presque deviné, car rien ne ressemble davantage, surtout aux heures du matin et du crépuscule, qui sont les heures favorites où il aime à épier la nature, à ces paysages verts et feuillus, chargés de vapeurs blanches ou grises, manteau de brouillard dont la mollesse dissimule la solidité des arbres et des terrains, où il place de préférence ses figures d'un caractère incertain, femmes, fées, visions, sorties d'une traînée de brume.

Ce parc a son Trianon, un Trianon d'aspect tout rustique. La pieuse veuve de Henri-Frédéric, qui éleva cette demeure modeste, se rapprocha beaucoup plus de la nature sans le vouloir ni le savoir que ne le fit en le voulant notre reine Marie-Antoinette avec son petit Trianon; personne certes ne s'étonnerait de voir sortir une laitière ou une fermière vraie ou fausse de cette résidence qui me rappela le titre d'un roman enfantin, *la Maisonnette dans les bois*, titre qui décrit si exactement son caractère que c'est le nom même sous lequel les Hollandais la désignent. C'est la marque d'un vrai bon goût, ennemi des cacophonies et des discordances, d'avoir évité le contraste déplaisant qu'un extérieur prétentieux de palais aurait fait avec ce parc si campagnard. Cette petite maison ressemble à la monarchie dans les pays germaniques, pleine de bonhomie à l'extérieur, simple d'apparence comme elle ne l'a jamais été dans nos pays latins, mais singulièrement royale à l'intérieur, et plus sûre intrinsèquement de ses prérogatives que ne le fut jamais le plus fier de nos rois magnifiques. La modestie extérieure de cette maison du Bois recouvre les souvenirs les plus fiers et la somptuosité la plus rare. Dans cette suite de belles salles, deux surtout arrêtent plus particulièrement la curiosité. La première est la salle d'Orange, avec son plafond en coupole et ses peintures de van Thulden, amusant trompe-l'œil qui donne pendant quelques minutes l'illusion de Rubens, espèce de chapelle appartenant à ce *Hero-Worship* et à cette religion du *Sinto* que les races nobles ont eue de tout temps pour elles-mêmes. Cette chapelle sans autel est le logement d'une âme, le sanctuaire d'une mémoire, celle du prince Henri-Frédéric, frère du terrible Maurice, troisième stathouder des provinces unies et triomphateur définitif de l'Espagne. Avec son souvenir, sa veuve voulut conserver encore un reflet de l'éclat qu'il jeta dans le monde, et ce reflet coloré, ce sont les peintures de Jordaens et de van Thulden qui recouvrent les parois de la salle. Ces peintures allégoriques, éloquentes seulement pour celui qui sait quel fut le prince, ne doivent certes évoquer dans l'esprit de l'ignorant que l'idée d'une grandeur vague et confuse; cependant cette impression

de l'ignorant naïf ne serait pas sans quelque vérité, sinon à l'égard du prince dont ces allégories célèbrent les exploits, au moins à l'égard du temps où il vécut, car, en regardant ces peintures et surtout la composition gigantesque, embrouillée et presque monstrueuse de Jordaens qui orne le fond de la salle, je ne pus m'empêcher de penser que par cette œuvre compliquée le peintre anversois avait involontairement donné une fort exacte représentation du gigantesque gâchis dans lequel la paix de Westphalie trouva l'Europe. Comme emblème des exploits de Henri-Frédéric, — dont le principal, par parenthèse, fut de ruiner la ville natale du peintre, — la composition de Jordaens est inexacte et peu claire; mais comme emblème de ce qu'elle n'exprime pas, c'est-à-dire du pêle-mêle de l'Europe au sortir de la guerre de trente ans, elle est aussi lumineuse et aussi éloquente que possible. Quant à la seconde salle, la salle chinoise, le mobilier, entièrement exotique, est probablement ce qui en Europe donne l'idée la plus juste et la plus haute de ce qu'est le luxe chez les grands de ces sociétés de l'extrême Orient. Ah! voilà des gens qui s'entendent à l'art d'orner un appartement, ces Chinois et ces Japonais; élevé à cette hauteur, cet art devient presque moral et se confond à peu près avec la sagesse, car que nous recommandent toute philosophie et toute religion, sinon d'entretenir l'âme dans un état d'allégresse qui lui conserve sa lumière et sa chaleur? Comment les monstres du *spleen* et du découragement pourraient-ils s'introduire dans un appartement rempli de ces autres monstres, enfans du caprice des artistes chinois et japonais, parmi ces vases, ces porcelaines, ces coffrets, qui distraient et morcèlent l'attention, et, appelant à chaque minute l'âme en dehors, l'empêchent de se refouler sur elle-même? Comment les pensées tristes entreraient-elles dans l'esprit devant ces tentures et ces rideaux en soie blanche, ramagés de fleurs et animés d'oiseaux? Oh! que tous nos velours, nos brocarts, nos damas les plus splendides, paraissent lourds, moroses et ennuyeux quand on a vu de telles tentures! Cependant toutes les choses ont leur revers, et je ne puis m'empêcher de penser que vivre perpétuellement au milieu d'une abondance de semblables amusantes merveilles doit à la longue remplir l'âme d'enfantillage, la rendre incapable de tout sérieux et de toute grandeur, et qui peut dire si ce n'est pas là une des causes de cette puérilité qui nous frappe chez les sociétés de l'extrême Orient?

En dehors de ce charme des lieux, La Haye possède un attrait moral très particulier, qui en fait un des séjours les plus désirables de l'Europe. La Haye ne contient pas de populace, et ce n'est certes jamais pour cette ville que Voltaire prononça son imprécation célèbre, *adieu canards, canaux, canaille*, d'abord parce

que la canaille y est inconnue, ensuite parce que les canaux n'existent qu'en dehors de la ville, et enfin parce que, pour tous canards, La Haye ne possède que les cygnes qui nagent dans le Vivier. Les manières du peuple de La Haye sont un reflet de celles de la société choisie que les circonstances lui ont donné exclusivement à servir. A La Haye peut se vérifier sur le vif l'influence que les aristocraties exercent à la longue sur le caractère des classes populaires, même chez les races dont le caractère est le plus indépendant, les Hollandais et les Anglais. Le peuple de Venise est, dit-on, le plus doux, le plus affable, le plus poli de la terre, et Dieu sait cependant si ce sang italien, mélangé de sang grec, illyrien et dalmate, contient des élémens violens; à quoi cela tient-il, sinon à cette longue domination de dix siècles d'aristocratie qui peu à peu a broyé, poli, assoupli toute obstination, tout entêtement, qui a enseigné à ce peuple avec l'obéissance la contrainte personnelle, et réprimé ces soudainetés irréfléchies de l'instinct physique, se traduisant chez l'homme comme chez l'animal en mouvemens sans raison de colère, d'audace et de familiarité. Certes ce n'est point un phénomène aussi frappant que l'on observe à La Haye; cependant le résultat est le même sur une plus petite échelle. Le peuple de La Haye possède une supériorité de manières et de tact, un art de servir, une politesse et une absence de morgue qu'on ne rencontre à ce degré en Hollande que dans cette seule ville, et le voyageur qui désirera vérifier notre observation n'aura qu'à pousser droit à Amsterdam en quittant La Haye, sans s'arrêter à Leyde, ville d'université, et surtout à Harlem, ville en partie déchue de son ancienne splendeur, et où il trouverait en conséquence quelque chose de cette politesse qu'il aurait laissée à La Haye, car rien n'enseigne la politesse comme la déchéance.

Il est vraiment presque inexplicable que La Haye ait réussi à conserver si longtemps son aimable originalité, et qu'elle n'ait pas échangé ce caractère d'oasis royale contre le caractère de véritable capitale. Ce fait est peut-être la preuve la plus irréfutable du patriotisme parfait de la maison royale de Hollande, car jamais une maison ambitieuse n'aurait permis que dans un pays monarchique la capitale fût représentée par une ville d'aspect, de mœurs et de traditions toutes républicaines comme Amsterdam; j'imagine que, sous d'autres princes, ce constraste bizarre aurait été évité. Rien n'était plus facile cependant que de faire de La Haye une grande capitale, et si quelque entreprenant baron Haussmann eût passé par là, la chose serait faite depuis longtemps. Ne pourrait-elle en effet, s'étendant jusqu'à Scheveningen, aller toucher la mer, et devenir ainsi un centre d'activité commerciale bien autrement choisi, bien autrement pourvu de ressources et de facilités de communica-

tions que ne le fut jamais Amsterdam sur son mélancolique Amstel, et en face de son Y? Peut-être cette fortune arrivera-t-elle quelque jour à La Haye; mais alors adieu à ses mœurs et à sa politesse! La Haye cesserait d'être le séjour désirable et charmant qu'elle est aujourd'hui.

C'est évidemment au voisinage de La Haye qu'il faut attribuer la vogue dont les bains de mer de Scheveningen jouissent depuis tant d'années déjà, car il est impossible d'expliquer par le charme du lieu ce caprice de la mode : il ne se peut rien voir de plus aride et de plus maussade que cette plage, rien de plus morose et de plus sauvage que le petit village qui est à côté. D'ordinaire les villages hollandais sont gais à l'œil, mais voilà un village qui ne rit pas, ce Scheveningen! Le contraste est d'autant plus frappant qu'on vient de quitter une ville charmante, et qu'on est conduit à ce sombre Scheveningen par une magnifique avenue. Ces dunes désagréables, dans lesquelles on enfonce jusqu'aux genoux, n'ont d'autre mérite que de contenir assez de sable pour récurer pendant l'éternité toutes les batteries de cuisine de toutes les ménagères de la peinture hollandaise, et Dieu sait quelle quantité de chaudrons elle contient! Quant à la mer, le premier regard qu'on jette sur elle n'est rien moins que poétique. On dit que ses tempêtes sont terribles pendant les orages d'hiver, je n'en sais rien; mais par les temps calmes elle a vraiment une placidité toute hollandaise. C'est à peine si l'on entend ici sa grande voix, que cette masse de sable adoucit en un murmure faible et triste. Pour sa couleur, elle n'est ni bleue, ni verte, ni glauque; elle est grise et nuance de boue. A Scheveningen, à Zandvoort, à Amsterdam, au Helder, partout elle porte le même manteau d'aspect morne et désagréable à l'œil; mais il y a une compensation à cette laideur : cette mer, si déshéritée de couleur et de musique, est aimée de la lumière d'un amour plus fin, plus tendre, plus sensible, dirai-je presque, que les mers de contrées plus belles. Les couchers du soleil sur la mer n'ont pas en Hollande la pompe et la majesté qu'ils ont dans d'autres pays, mais ils ont une suavité élégiaque incomparable. Rien de plus triste et de plus doux : on dirait que le soleil va mourir. Il se dresse à l'horizon comme un agonisant dont l'œil jette une dernière flamme, et il envoie à la mer son adieu enveloppé dans un sourire si languissant que le cœur en est attendri comme devant le spectacle d'une réelle agonie. Ce baiser si faible, ce dernier regard si caressant qui effleure l'épiderme des flots, vous l'avez vu courir bien des fois dans les marines des peintres hollandais, surtout de Backhuysen, souvent trop malmené par les connaisseurs, mais qui, comme tous ses confrères de Hollande, n'a fait autre

chose que reproduire fidèlement ce qu'il voyait, une mer de couleur sale, sur laquelle glisse, furtive, discrète et pâle, une lumière maladive qui n'a pas la force de pénétrer le premier flot. Le musée van der Hoop contient en particulier un spécimen remarquable de ce spectacle. Là où ces couchers de soleil sont les plus beaux, c'est à Amsterdam, et je conseille à tous ceux qui voudront connaître ce phénomène dans toute sa douceur, et en même temps pénétrer la vérité intime des marines hollandaises, d'aller souvent aux bouts de la ville s'accouder sur un des ponts de l'Amstel, et de regarder de là le soleil se coucher sur l'Yachtaven ou sur l'Y; c'est la mélancolie même. Devant ce spectacle, on retrouve sans nul effort quelques-unes des impressions des hommes des anciens âges, on se sent venir une âme d'Hindou du temps des Vêdas ou de Grec de l'époque poétique, et l'on a envie de croire que le soleil meurt tous les soirs.

Des édifices de La Haye, que j'ai visités comme tout le monde et dont la description se trouve partout, je n'ai rien à dire. Un seul détail m'a frappé d'une manière originale dans la salle des états, c'est la rangée des encriers en étain si soigneusement fourbis et espacés d'une manière si mathématique. Il m'a semblé visiter la salle du congrès de Munster après que les plénipotentiaires auraient eu levé la séance, tant la disposition de cette salle ressemble, grâce à ce détail des encriers, à celle que nous présente la gravure du célèbre tableau où Terburg a peint les membres de ce congrès. En dehors du musée, La Haye n'avait pour moi d'autre intérêt rétrospectif que les souvenirs du Taciturne qui s'y rencontrent, et j'ai dit ailleurs quelle impression ils m'avaient causée. Je n'ai pas eu le courage de visiter la prison où furent enfermés le vieux Barneveldt et les De Witt. Le souvenir des martyrs de la liberté est toujours triste, quand la raison ne peut les absoudre absolument et que leur nom n'éveille pas un enthousiasme sans mélange. La liberté est le plus grand des biens de la vie; mais l'indépendance nationale est la première des conditions de l'existence d'un peuple, et les chefs du parti républicain, s'ils eurent raison devant les principes, eurent toujours tort contre le stathoudérat, qui eut pour lui la force des circonstances, et contre la nation même, qui refusait d'affaiblir son droit de légitime défense, d'exposer son existence conquise par le miracle de son énergie, et par le miracle plus grand encore d'un prince dévoué sans arrière-pensée à ses concitoyens. La philosophie absout les chefs du parti républicain de Hollande; mais l'histoire moins indulgente les condamne. Certes il est toujours triste de voir des âmes nobles tomber sous les coups de l'ignorance et du fanatisme, d'honnêtes gens périr, selon l'expression de Voltaire, parce qu'ils ne pouvaient consentir à penser comme leur tailleur et leur

blanchisseuse : aussi, toutes les fois que les noms de quelques-uns des martyrs républicains de Hollande se rencontrent sous la plume de Voltaire, un cri d'indignation échappe-t-il au grand polémiste, qui de tous les hommes est celui qui a le plus abhorré la populace. Certes c'est une dure condition, mais il est des situations où le patriotisme commande aux gens éclairés de penser comme leur tailleur et leur blanchisseuse. Il est vrai qu'il est moins pénible à un prince de se soumettre à cette condition qu'à un simple citoyen, et c'est pourquoi la monarchie aura toujours plus de faveur auprès des masses populaires que la république, qui est de sa nature oligarchique, et qui, quelque démocratique qu'elle soit à l'origine, deviendra toujours au bout d'un temps plus ou moins long le gouvernement de quelques-uns, de par la logique secrète des choses, qui mène les hommes ailleurs que là où ils voulaient aller.

II. — HOLBEIN.

Le musée de La Haye possède un mérite qui manque à tous les musées que j'ai visités jusqu'à présent; il ne fatigue pas. Il se compose d'un peu moins de trois cents numéros et peut se voir en quelques heures. Il contient juste le nombre de chefs-d'œuvre voulus pour que le spectateur puisse jouir de sa faculté d'admirer, sans qu'elle lui devienne une souffrance, une douzaine tout au plus : un Paul Potter, trois ou quatre Rembrandt, un Titien, un Holbein, deux Albert Dürer. Ce n'est pas, il est vrai, à cette douzaine de chefs-d'œuvre que se borne l'intérêt du musée de La Haye; mais la masse de ravissantes compositions qu'il renferme n'exige pas de contemplation soutenue, ni de dépense épuisante de fluide nerveux. Les Jean Steen, les van Ostade, les Terburg et les Gérard Dow peuvent être regardés sans plus de fièvre que ces spirituels dessins où Troost a représenté des scènes de la vie hollandaise et des épisodes du théâtre d'autrefois. Entre deux chefs-d'œuvre, on se sert de quelques-unes de ces amusantes compositions comme de délassant intermède, on se refait de l'admiration par la gaîté, et l'on sort de ce musée dispos et sans mal de tête, ce qu'on ne pourrait dire de toutes les galeries de peinture.

Rembrandt est le premier qui attire l'attention, et c'est à lui que nous devrions nous arrêter d'abord; mais, comme nous le retrouverons à Amsterdam, traversons aujourd'hui les salles hollandaises et allons droit au salon consacré aux maîtres étrangers. Là se trouve une des pages capitales d'Holbein et son chef-d'œuvre, je le crois bien, le portrait d'une bourgeoise suisse. Ce tableau remarquable se trouve placé non loin d'une *Hérodiade* de Lucas de Leyde, joli visage empreint de cette grâce délicate et un peu mièvre confinant

à la gentillesse plus qu'à la beauté véritable, qui se rencontre souvent dans les peintures de ce vieux maître, et flanqué de deux portraits d'hommes d'Albert Dürer d'une conscience admirable; ainsi l'œil embrasse à la fois quatre chefs-d'œuvre. Ces deux portraits d'Albert Dürer méritent une mention spéciale; l'un est celui d'un vieillard dont il est impossible de spécifier l'âge, ni de nommer le sexe, tant il est vieux, tant son nez et son menton, qui se cherchent et sont près de se rejoindre, lui donnent l'aspect d'une vieille femme. Devant ce portrait, l'imagination remonte d'emblée le cours des âges. Grands dieux! mais c'est un revenant du temps de Sigismond; ce contemporain de Luther a vu certainement brûler Jean Huss et se souvient du concile de Constance. L'autre portrait est celui d'un homme d'âge moyen sur lequel le fardeau de la vie a l'air d'avoir lourdement pesé; c'est la figure la plus fatiguée que je connaisse, même en comptant celle du Caraffa qui fut le septième ou le huitième général de l'ordre des jésuites, curieux visage sur lequel la finesse napolitaine se présente comme terrassée sous la torpeur produite par l'expérience de la vie. Ainsi encadrée des deux portraits d'hommes d'Albert Dürer, la bourgeoise suisse d'Holbein a l'air d'être placée entre son mari et son grand-père. Ce sont en effet trois portraits de même famille, tant par une certaine parenté d'âme et de talent entre Holbein et Albert Dürer, tous deux adorateurs passionnés de la vérité, que par la ressemblance plus étroite encore de la race et des sentimens, qui sont visiblement communs entre la bourgeoise suisse d'Holbein et les deux Allemands d'Albert Dürer.

Dans le portrait de cette bourgeoise suisse se lit le principal caractère d'Holbein, celui qui fait de lui un véritable représentant des pays de race germanique et leur artiste le plus sérieux à l'époque de la réforme, après Albert Dürer toutefois. Ce caractère, c'est l'indifférence à la beauté. Pour faire un portrait dont le souvenir reste dans la mémoire des contemplateurs, Holbein n'a jamais eu besoin de beauté, il lui a suffi de la vérité. Cette bourgeoise, par exemple, qui fait en ce moment l'objet de notre admiration, posant devant un artiste ordinaire, aurait fourni certainement un des plus laids modèles qu'on pût voir. Le contour du visage est rond et sans grâce, les traits sont petits, courts, ramassés; la chair, visiblement malsaine, parle de rhumatismes, de sang apte à la décomposition. Le seul détail physique réellement beau de ce visage, c'est la peau, qui est d'une blancheur remarquable et surtout d'une étonnante finesse. Cette figure n'en reste pas moins à jamais gravée dans le souvenir. Peu de temps après mon séjour en Hollande, j'eus l'occasion de traverser Bâle, et je ne manquai pas, ainsi qu'on peut le penser, d'aller visiter le musée de cette ville, où se trouvent

tant de beaux échantillons du talent d'Holbein, où surtout tant de preuves irrécusables de sa profonde science de métier et de l'expérience de sa main ont été réunis dans cette collection unique de quatre-vingts dessins. Eh bien! tous ces portraits du musée de Bâle, celui de l'imprimeur Froben, de l'orfévre Schweiger, du bourgmestre Mayer, du jurisconsulte Ammerbach, du bourgeois anglais à paremens de fourrure, sont parlans, mais rivalisent vraiment de laideur. Ammerbach, ami d'Holbein, fondateur de ce musée de Bâle, dont la base la plus solide est la collection de tableaux et de dessins du maître qu'il avait réunis, Ammerbach attire plus particulièrement l'attention. C'est bien une des plus déplaisantes figures qui se puissent rêver. Ce n'est pas que ce visage soit dépourvu de tout attrait physique; mais cet attrait est mis à néant par une grimace d'aigre dédain que son ami Holbein, dans son amour de la vérité, n'a pas songé à diminuer. Tel était Ammerbach dans l'habitude de la vie, tel Holbein l'a peint avec la franchise que Cromwell réclamait du peintre Lely lorsque ce dernier fit son portrait. « Si vous oubliez une seule de mes verrues, je ne vous donne pas un penny. » Hans Holbein était marié et père de famille, et il a gratifié la postérité des portraits de sa femme et de ses enfans. Grands dieux, quel tableau que ce chef-d'œuvre! et la singulière admiration qu'il inspire! La femme d'Holbein, type de bonne maritorne, a posé sans doute devant son mari au moment où elle venait de s'acquitter de ses fonctions de ménagère. C'est la vulgarité même en négligé malpropre; on dirait vraiment que, pour plus de vérité, Holbein lui a refusé le droit de laver ses mains et son visage, et de se parer de ses beaux atours. Voilà ce qu'elle était six jours de la semaine, a-t-il l'air d'avoir voulu dire à la postérité : le dimanche, elle était un peu moins affreuse, et j'aurais pu vous la représenter telle qu'elle se montrait ce jour-là; mais je vous aurais menti, puisque la majeure partie du temps elle était ce que vous la voyez. Les deux enfans d'Holbein sont debout contre les genoux de leur mère; ce sont deux marmots assez gentils, mal peignés, mal lavés, déguenillés, qui ressemblent à deux petits pauvres des tableaux espagnols. On se demande quel démon a déterminé Holbein à faire un pareil tableau, qui pourrait être regardé comme une véritable satire des siens et une vengeance contre la vie vulgaire que lui faisait incontestablement une telle ménagère. Eh bien! ce n'est pas un démon qui l'a poussé, c'est une vertu des plus franches et des plus naïves, la sincérité. Ainsi l'amour de la vérité est tel chez Holbein qu'il n'épargne même pas sa famille et ses amis. Avec un peu de bonne volonté, il aurait pu certes corriger la déplaisante grimace d'Ammerbach, déguiser légèrement la vulgarité de sa femme, atténuer le tempérament malsain de la dame suisse. Peu de

chose suffisait pour cela, choisir pour Ammerbach une pose qui dissimulât sa grimace, permettre à sa femme de se parer de sa robe des grands jours et de son bonnet neuf, choisir des couleurs de vêtemens qui fissent moins ressortir la blancheur malsaine de la bourgeoise du musée de La Haye. Un Italien n'y eût pas manqué; dans son insouciance de la beauté, Holbein n'y a même pas songé.

Un jour que nous nous trouvions assis à côté de M. Ingres, nous prîmes la liberté de lui demander quel était l'heureux possesseur de son portrait d'une dame italienne de l'empire, et, comme nous lui exprimions toute l'admiration que ce portrait nous avait fait éprouver à l'exposition universelle de 1855 : « Oui, répondit-il avec la vivacité qui lui était habituelle, c'est bien le portrait que j'aime le mieux avoir fait. Ce n'est pas que dans les autres j'aie fait de concession au moins, mais dans celui-là..... » Il ne s'expliqua pas davantage, pourtant nous n'eûmes aucune peine à compléter et à interpréter sa pensée. De tous ses portraits, c'est en effet dans celui de cette dame italienne que le maître a le plus exclusivement consulté la nature et qu'il l'a le moins corrigée. J'entends ici par corriger la nature contraindre le modèle à choisir telle ou telle pose qui le fasse sortir de son habitude corporelle normale, qui fasse saillir telle ou telle de ses grâces, enfouie d'ordinaire dans la masse de ses traits, ou qui présente sa physionomie sous son caractère le plus sympathique. Ajoutez encore que le peintre peut s'aider de certains auxiliaires et même de certaines conventions pour flatter son modèle, le choix du costume, surtout le choix des couleurs, les accessoires du tableau, un dais, un fauteuil, une cheminée, une table chargée de fleurs ou de livres, une draperie, détails qui donnent au portrait soit plus de majesté, soit plus d'abandon et d'aimable familiarité, selon le caractère qu'on veut rendre. Or Holbein ne s'est jamais inquiété de tels détails; son modèle a mis le costume qui lui a plu, a choisi la pose qu'il a préférée, Holbein s'est occupé non de le faire valoir, mais de rendre son effigie telle qu'elle était réellement. Il y a aussi un genre d'infidélité à la vérité dont il est bien difficile de ne pas se rendre coupable, pour peu qu'on ait la passion de la beauté. Que manque-t-il à l'ovale de ce visage pour être parfait? Peu de chose en vérité, il suffirait qu'il fût arrondi légèrement. Ce nez serait irréprochable, si la courbe, était infléchie d'un millimètre; pourquoi ne pas compléter la nature lorsque cette correction demande si peu de frais? Les mains sont plus belles que le visage, mettons-les en évidence. Qui ne devine que les Italiens se sont mille fois rendus coupables de ce péché véniel? La Joconde de Léonard est irrésistible; mais son adorable sourire était-il l'expression habituelle de son visage, ou bien n'était-il que l'expression exceptionnelle, passagère, de ses heureux momens? Holbein ne se

rend jamais coupable de tels péchés. Lorsqu'il a rencontré la beauté, et cela lui est arrivé plusieurs fois, il l'a peinte telle qu'il la voyait, sans aucune de ces corrections. Le meilleur exemple que l'on puisse en donner est son tableau de *Laïs de Corinthe*, portrait d'une demoiselle noble de la maison d'Offenbourg, laquelle, pour le dire en passant, eut une délicatesse médiocre, si elle se trouva flattée de se voir représentée en courtisane grecque avec une pile d'or devant elle. J'avais été très frappé de la beauté de ce visage dans une gravure due à un artiste suisse qui figurait à la dernière exposition universelle de Paris, et il m'avait fait ressentir un genre d'impression analogue à celui que nous éprouvons devant les figures de Léonard : grand éloge, comme vous voyez. Tout autre a été mon impression lorsque j'ai vu l'original au musée de Bâle. La *Laïs* d'Holbein est une grande Allemande, jolie fille, aux traits allongés et robustes, la physionomie un peu brutale, avec de beaux yeux sourians légèrement bêtes. Il est évident que le graveur, enthousiaste de son œuvre, avait fait inconsciemment devant le tableau ce qu'Holbein n'a pas fait en face du modèle vivant lui-même. La *Laïs* du peintre est ce qu'elle fut dans sa réalité la plus franche, une beauté lourde et sans caractère sympathique. Notez cependant qu'Holbein avait d'autant plus ici le droit de corriger la nature qu'il avait choisi le modèle dans l'intention d'en faire un portrait qui fût en même temps une sorte d'allégorie.

Grâce à cet amour de la vérité, sur lequel nulle séduction semble n'avoir jamais pu s'exercer, même lorsqu'il reproduisait de beaux visages, Holbein, est, je crois, celui de tous les portraitistes qui a le mieux exprimé la ressemblance fondamentale, et ce qu'on pourrait appeler le *permanent* de ses modèles. D'autres peintres de portraits ont mieux rendu la vie mobile, Rembrandt est incomparable sous ce rapport; d'autres ont mieux rendu ces grâces de l'expression qui s'épanouissent à la surface des traits, mais qui ne sont pas plus le visage qu'une végétation fleurie n'est la terre qui la porte : ce que Holbein a rendu avec une solidité admirable, c'est le modèle au repos et dans son centre de gravité, la structure essentielle de son visage, en un mot non l'*humus* mélangé de la physionomie, mais le *tuf* même du *moi* humain. En regardant les portraits d'Holbein, nous sommes sûrs de leur ressemblance intime avec ses modèles, et si nous ne devinons pas toujours ce que ceux-ci eurent d'attraits fugitifs ou intermittens, nous les saisissons dans leurs qualités continues, durables, et qu'ils ne pouvaient pas plus dépouiller que leur chair. C'est ainsi qu'ils étaient à toutes les heures du jour, quelles que fussent les passions qui les agitaient; bien mieux, c'est ainsi qu'ils furent, en dépit de tous les changemens de la chair, depuis le berceau jusqu'à la tombe, dans la jeunesse en fleur

comme dans le soucieux âge mûr, comme dans la vieillesse ridée. Cette partie de nous-mêmes qui est inaccessible au changement et qui est notre véritable *moi*, Holbein la saisit et la fait saillir avec une habileté et une fermeté incomparables. Si Holbein n'avait peint que des bourgeois oubliés, nous ne nous douterions probablement pas de la qualité qui constitua son talent; mais, heureusement pour sa mémoire, il eut l'occasion d'appliquer ce talent à des personnages restés historiques, et, l'histoire à la main, nous pouvons garantir la ressemblance de ses portraits, car le caractère essentiel qui nous apparaît dans l'image de tel ou tel personnage est justement celui que l'histoire lui assigne. Qui ne voit dans les si nombreux portraits qu'il nous a laissés d'Érasme, — dont la gloire par parenthèse doit un beau cierge à Holbein, — que le trait essentiel de ce *moi* était une finesse lumineuse? c'est aussi ce que l'histoire nous apprend de lui. Qui ne devine dans son portrait d'Henri VIII une âme massive, lourde, capable par conséquent de mouvemens violens, orgueilleuse précisément parce qu'elle est pesante, comme on devine le lion redoutable dans son repos même? Cette bourgeoise suisse anonyme que nous admirons au musée de La Haye n'a pas laissé d'histoire, mais nous pouvons nous la figurer aussi bien que si cette histoire eût été écrite. Son histoire fut celle des âmes vertueuses, ce qui équivaut à dire qu'elle n'en eut pas. Une assurance modeste est le trait dominant de cette physionomie; on y lit toutes les vertus qui fleurissent dans les terrains modérés, dans ceux qui ne sont ni trop sur les cimes brûlantes ou froides, ni trop dans les vallées humides, qui ne sont visités ni par trop d'ombre, ni par trop de soleil. Cette vie s'écoula paisible et pieuse, — car le visage a cette douceur qui est particulièrement propre à la piété, — protégée contre le prochain par une aisance sans faste, contre les passions de l'âme par la modestie de la condition. De tempérament malsain et sans beauté, elle ne connut pas les adulations et les flatteries; mais elle n'en souffrit pas, et cette absence de regrets et d'envie fut récompensée par une paix intérieure qui, se répandant sur ce visage, lui donne un attrait sympathique que n'a pas toujours la beauté, souvent d'aspect fort redoutable par les dangers qu'elle laisse entrevoir. Jamais personnage inconnu ne s'est révélé avec plus de naïve franchise que cette bourgeoise suisse en robe de grosse étoffe d'un bleu sombre et en coiffe blanche retombant sur le front à la manière du voile des religieuses, comme si elle était une nonne de la vie laïque, une vestale de la vie conjugale. Ce voile, pour le dire en passant, par la manière dont il retombe mollement sur le front et y adhère, tout en restant distinct de la chair, est une merveille de finesse qu'il faut se borner à indiquer, car la décrire de manière à la faire apparaître aux yeux

qui ne l'ont pas vue est chose impossible. C'est dans cet art de rendre le trait fondamental d'un caractère que consiste le génie d'Holbein comme peintre de portraits, génie tout philosophique et tout allemand, comme on le voit, puisque pour le définir il m'a fallu, empruntant un mot au vocabulaire de la philosophie, dire qu'Holbein se distinguait de tous ses émules en ce qu'il avait peint surtout le *permanent* de ses modèles.

En dehors de ce mérite éminent, Holbein avait-il du génie? Quelquefois je me suis surpris à en douter; mais il est vrai que la qualité que nous venons d'indiquer est d'ordre si rare qu'on peut la tenir pour du génie et n'en pas exiger d'autre. En tout cas, ce dont je suis sûr, c'est qu'il avait une maîtresse main, et que jamais homme n'apprit son métier avec plus de conscience; j'en prends à témoin les quatre-vingts dessins qui se voient au musée de Bâle. Un critique d'art distingué, M. Charles Clément, rendait compte récemment d'une publication dont l'auteur a eu l'excellente idée de substituer de beaux dessins d'après les maîtres aux éternels modèles que les professeurs donnent à copier à leurs élèves, et s'étonnait du grand nombre de dessins d'après Holbein que contient, paraît-il, cette publication. Il faisait observer qu'il était surprenant qu'Holbein, malgré son mérite, fournît plus d'échantillons que les plus grands maîtres. C'est qu'il s'agit ici non de génie, mais de science du métier, et que l'auteur de ce recueil, lorsqu'il a cherché des modèles irréprochables qu'il pût mettre sous les yeux des élèves, en a trouvé en plus grande abondance dans Holbein que chez les autres peintres. Les quatre-vingts dessins de Bâle sont d'une précision rigoureuse qui atteste la profonde science technique du maître. Il y en a de toute sorte, têtes d'étude, esquisses, portraits, dessins d'arabesques et d'ornemens faits sur commande pour des édifices publics ou des maisons de particuliers, car Holbein, comme tous les grands artistes de cette époque, ne croyait pas se rabaisser en consacrant son temps à des besognes relevant du métier, et la qualification d'artiste se confondait modestement dans son esprit avec celle d'artisan. Tous sont remarquables par la sûreté de main qu'ils révèlent; pas un coup de crayon n'est resté inachevé, pas un trait n'a été laissé négligemment à l'état d'indication. Parmi ces dessins, il en est plusieurs de fort beaux; mais il en est deux qu'il faut plus particulièrement citer : le portrait désigné sous le nom du *Jeune homme au grand chapeau,* page qu'on peut présenter en toute confiance, tant pour la beauté des traits du modèle que pour la pureté correcte, comme un type de dessin classique. Le second, qui est un chef-d'œuvre, possède une importance historique; c'est un portrait du petit prince Édouard, fils de Henri VIII, celui qui fut Édouard VI, à l'âge de cinq ou six ans,

visage d'enfant sans vivacité, mais qui à l'occasion pourrait être boudeur et morose. Nous apprendrons aux très rares lecteurs qui pourraient être curieux d'un tel détail sur un prince si loin de nous, qu'à cet âge de cinq ou six ans Édouard avait beaucoup des traits et du visage rond de son père, tandis qu'en grandissant il prit de la ressemblance avec sa revêche mère au menton pointu. Jeanne Seymour, dont Holbein, historiographe par le pinceau de la cour d'Angleterre, a fait aussi le portrait, qui se voit aujourd'hui au musée de La Haye, juste au-dessous de la bourgeoise suisse. Visage maigre, traits allongés et pointus, expression froide, regard hautain, mais sans morgue, tant la hauteur semble l'habitude d'âme de cette personne, très grand air, au demeurant physionomie sèche et peu sympathique, telle est la reine Jeanne Seymour, troisième femme de Henri VIII et mère de son seul rejeton mâle, lequel ne valut jamais, soit dit en passant, pour la vigueur virile et la trempe du caractère, ses deux rejetons féminins, Marie la sanglante et Élisabeth, deux hommes véritables.

J'ai dit il y a un instant qu'il m'était arrivé de douter parfois que Holbein eût du génie. C'est qu'en effet Holbein, très grand peintre de portraits, devient inférieur dès que le modèle vivant ne pose plus devant lui, et qu'il lui faut composer une scène avec ses propres ressources et rendre des sentimens pour son compte personnel. Tous les guides du voyageur et tous les livrets des musées de l'Europe vous apprendront qu'il existe à Bâle un grand tableau d'autel divisé en huit compartimens, autrement dit en huit petits tableaux, représentant *la Passion de Notre-Seigneur*, et presque tous ajouteront que ce grand tableau, peint sur bois et divisé en petits carrés qui le font ressembler à une gaufre, passe généralement pour le chef-d'œuvre d'Holbein. Ce tableau eut même à son époque tant de réputation que l'empereur Maximilien en offrit, paraît-il, la somme incroyable de 35,000 florins. Cela prouve non pas que le tableau soit excellent, mais que Maximilien, personnage dont la parfaite noblesse ne fut pas sans bizarrerie, prince qui fut à beaucoup d'égards un don Quichotte couronné, esprit rétrospectif et à tournure archaïque, avait plutôt l'amour du gothique que le sentiment de la beauté. En effet, dans ce tableau, — œuvre d'ailleurs de la jeunesse d'Holbein, — que je me permets de trouver très laid, le gothique le plus gauche du plus gauche moyen âge se mêle à un sentiment aussi nouveau qu'audacieux, mais incomplétement et surtout hideusement exprimé. L'inspiration religieuse est la même que celle d'Albert Dürer; c'est cette interprétation radicale et démocratique du christianisme qui est si navrante chez le maître de Nuremberg, cette interprétation à laquelle un siècle et demi plus tard Rembrandt devait donner sa forme la plus nette et la plus voisine de la grandeur. De

ce tableau d'Holbein, comme des œuvres analogues d'Albert Dürer, émane un sentiment d'arianisme qui s'impose de lui-même au contemplateur. L'esprit de la composition reste très chrétien; mais la scène qu'elle nous présente est purement humaine, et l'on se sent amené à établir instinctivement la séparation entre les deux natures que les théologiens unissent en Jésus. Ce Jésus est laid, non d'une laideur morale comme chez Rembrandt, mais comme le plus vulgaire des produits de la création, laid d'une laideur abjecte, sans flamme qui trahisse l'âme, sans rayon qui révèle le prophète, sans aucune de ces expressions de piété, de douceur et de confiance où la divinité de la nature pourrait se révéler. Toute lumière est éteinte chez ce Christ, et vraiment ses bourreaux sont presque excusables, car il est impossible de deviner un dieu sous une pareille enveloppe. Ce Christ, c'est la boue humaine dans toute sa visqueuse humidité, un vase de la plus vile terre que le potier n'a pas approché du feu purificateur. J'imagine que les pauvres sorciers de village, quand on les mettait à la torture ou qu'on les brûlait, durent présenter mainte fois un spectacle analogue à celui de ce Christ d'Holbein. Oh! non certes, se dit-on presque involontairement, il n'était pas dieu au moment où il subit de semblables souffrances. Il avait fait abdication complète de sa nature divine, pour ne la reprendre que dans le ciel. Il n'exposait aux supplices que l'homme, il ne rendit au créateur que le dieu. Les deux natures furent successives, non simultanées, et séparées sur la terre comme dans l'éternité.

Cette grande composition trop vantée n'offre même pas toujours la correction et la pureté de dessin qui distinguent Holbein. Elle est bien loin de valoir un autre tableau sur bois représentant le Christ mort étendu dans le tombeau. C'est ce que nous avons vu de plus cruellement douloureux après *le Christ à la paille* de Rubens. Dans cette œuvre, excellente comme peinture, se trouve cette fois complétement rendu le sentiment que nous venons de décrire, et que *la Passion de Notre-Seigneur* exprime d'une manière imparfaite, gauche et sans nulle poésie. Nous venons de nommer Rubens, et en effet ce tableau d'Holbein appelle à première vue la comparaison avec les divins cadavres sortis du pinceau du maître d'Anvers. Chez Rubens comme chez Holbein, le Christ est un Christ populaire, mais quelle différence! Chez le maître d'Anvers, ce pauvre cadavre d'homme du peuple reste le Christ selon toutes les traditions de l'orthodoxie; chez Holbein, cette dépouille humaine est entièrement hétérodoxe. Regardez à Anvers non-seulement *le Christ à la paille*, mais encore et surtout le Jésus de *la Descente de croix*. Un des caractères les plus admirés généralement de ce Christ, c'est sa réalité funèbre. Il est bien mort, dit-on, on le voit à l'inertie avec la-

quelle pendent les membres, à la pâleur exsangue des chairs, à l'abandon général du corps en un mot. Et sans doute il est mort, aussi mort que possible; mais ce qui me frappe en regardant ce chef-d'œuvre de la peinture pathétique, c'est combien cette mort est particulière, et ressemble peu à la mort commune. Avec un prodigieux génie, Rubens a trouvé moyen de faire ici sentir une miraculeuse exception; pour cela, il lui a suffi de donner aux chairs une certaine mollesse, de faire tomber les membres avec un abandon absolu sans doute, mais sans rigidité cadavérique, de faire pencher la tête sur la poitrine de manière à lui donner la pose que prend parfois la tête d'un homme qui dort assis. Est-ce la mort? Oui, c'est la mort, mais c'est aussi une léthargie surnaturelle. Avec le cadavre de Rubens, la résurrection n'a rien d'impossible; au contraire le corps étendu dans le tombeau par Holbein n'en soulèvera jamais la pierre, tant la rigidité est complète, tant la non-existence est marquée avec netteté. Dans le cadavre de Rubens, on sent, pour parler le langage de l'église, la chair glorieuse promise à l'immortalité; dans celui d'Holbein, on ne voit qu'une chair misérable dévolue au ver du sépulcre.

III. — LE PAYSAGE DU NORD-HOLLANDE. — RUYSDAEL.

Holbein vient de nous retenir longtemps sur le domaine exclusif de l'histoire; pour secouer cette poussière du passé et nous rafraîchir de ces impressions dont le charme est le résultat d'un effort d'imagination, partons pour le Nord-Hollande, et plongeons-nous au sein de la nature, qui donne des plaisirs sans labeurs. Le Nord-Hollande commence, à proprement parler, à Harlem; mais ce n'est que beaucoup plus haut que le paysage prend toute son originalité. En tout cas, il ne saurait y avoir de plus vif *allegro* que cette campagne de Harlem, comme introduction à la symphonie pastorale du Nord-Hollande. Nous avons déjà décrit, en cherchant des points d'opposition pour expliquer le paysage du Sud-Hollande, cette exubérance de végétation de la campagne des environs d'Harlem et ces riantes maisons de campagne que nous avons définies des nids humains enfoncés dans des édredons de verdure. Une particularité de ce paysage d'Harlem, c'est qu'il présente le point de toute la Hollande où le gazon est du vert le plus vif, soit que cette vivacité résulte de l'existence de l'ancienne mer de Harlem, dont la fécondante humidité n'est pas encore tout entière épuisée, soit qu'elle provienne de toute autre cause physique intéressante pour le savant, mais indifférente à celui qui ne demande à la nature que des couleurs, des formes et des sensations de bien-être physique. Dans le sud, la verdure est selon les heures du jour pâle ou sombre; dans le nord,

elle est douce et tendre; à Harlem, point intermédiaire, elle est intense, robuste et gaie, sans nuance aucune de tristesse. C'est une ravissante campagne, cependant elle ne nous surprend pas trop : nous retrouvons quelque chose de son image dans nos souvenirs des autres pays; mais lorsque le chemin de fer qui vous emporte au Helder vous a fait franchir quelques lieues, alors commence le spectacle le plus original que vous réserve la nature de Hollande, après le paysage aquatique de l'arrivée à Dordrecht toutefois. Jamais originalité ne fut due à des élémens plus simples et moins nombreux; figurez-vous deux surfaces parallèles prolongées à l'infini, une surface verte, celle de la terre, et, selon les jours, une surface bleue ou blanche, celle du ciel. Cette immense prairie qui s'étend sans discontinuité de Harlem au Helder donne en pleine terre ferme quelque chose de la sensation que l'on éprouve en mer, lorsque l'œil, regardant à l'horizon, n'aperçoit que vagues succédant aux vagues. De même il n'aperçoit ici que flots de verdure succédant à flots de verdure et *moutonnant* sous un vent frais et doux. Comme sur mer, la vue est reposée d'un spectacle qui serait bientôt accablant par cette illusion bienfaisante de l'œil qui, donnant un démenti à la géométrie, prouve contre l'évidence de la raison que deux lignes parallèles peuvent se rencontrer lorsqu'elles sont prolongées à l'infini; l'horizon est fermé par le baiser du ciel et de la terre. Comme la mer enfin, ce spectacle endort l'âme et la plonge dans l'hébétement délicieux que nous ressentons lorsqu'assis sur une plage nous y restons de longues heures sans penser à rien. Au bout d'un instant, un sentiment d'une suavité incomparable s'empare de nous devant cette immense nappe de verdure d'une nuance si tendre. L'âme éprouve le besoin du silence et du recueillement, à l'instar de cette campagne où l'on n'entend aucun bruit, sauf de loin en loin le léger battement d'ailes de quelque joli petit canard, gros comme une perdrix, que l'on voit sortir du fossé qui longe le polder, ou le bond muet de quelque taureau paissant dans la prairie. Vos paisibles voisins arrivent bientôt eux-mêmes à vous gêner, et l'esprit de la solitude vient vous solliciter avec une éloquence d'une douceur irrésistible. Je conçois parfaitement maintenant que les habitans du Nord-Hollande passent pour bizarres même auprès des Hollandais des autres provinces.

Cette taciturnité, ce farouche amour de l'isolement, ces excentricités qui ressemblent aux manies des âmes innocentes d'enfans et de solitaires, cette proverbiale patience, tout cela est conseillé par cette nature, et, si au bout de quelques heures nous avons pu ressentir ces influences et glisser dans un état d'âme en harmonie avec ce paysage, qu'est-ce donc de l'homme qui passe les longues années de sa vie en face de cette verte steppe? Avec ces vertus,

cette nature conseille aussi à la longue, je le crois, les défauts qui en sont le revers, la lenteur, l'indolence et la mollesse. Tous ces traits de caractère se réunissent synthétiquement en un seul, l'indépendance, sentiment qui est nettement marqué dans la disposition de ces villages qui se composent d'habitations isolées, et que l'on rencontre comme égrenés sur le polder. Chacune de ces gentilles petites maisons, qui sont construites contre terre comme si elles se courbaient pour éviter les coups de vent qui passent sur la plaine, se tient sur son quant à soi, à l'écart de sa voisine, et non fraternellement unie à elle comme les maisons des villages de nos pays. Les animaux eux-mêmes semblent ressentir l'influence morale de cette nature, et obéir à l'isolement et au recueillement qu'elle conseille. Le troupeau est essaimé sur le polder comme le village lui-même; les animaux paissent non par groupes et par bandes, par petits comités d'amis, comme dans nos prairies, comme dans les autres provinces hollandaises même, mais volontiers isolés; on dirait qu'aucune de ces bêtes n'a de camarade dans l'étable. Est-ce un effet du hasard? Elles m'ont aussi semblé silencieuses; au moins pendant mon excursion dans le Nord-Hollande n'ai-je entendu ni un mugissement ni un bêlement; les animaux de nos contrées sont plus loquaces, et ne manquent pas d'exprimer leur plaisir, leur crainte ou leur colère au moindre bruit qu'ils entendent, au moindre promeneur qu'ils aperçoivent. Est-ce une fantaisie de ma part? Cela est bien possible; mais comment donc les bêtes ne ressentiraient-elles pas dans une certaine mesure les mêmes influences que les hommes, et pourquoi, si la nature conseille aux bipèdes humains la taciturnité et l'isolement, ne les conseille-t-elle pas aussi aux animaux, qui lui sont en toutes choses beaucoup plus dociles? Les animaux n'ont pas pour lutter contre l'influence de la nature ces ressources morales dont l'homme se vante d'être armé : si donc, en dépit de ces ressources, l'habitant du nord est moins sociable que celui du midi, comment les bêtes hollandaises seraient-elles aussi sociables que celles de nos campagnes de France?

Nous pouvons définir en deux mots le caractère général de ce paysage : tout y est couleur, rien n'y est forme. De là sa douceur et sa suavité, de là aussi une certaine mollesse et une véritable monotonie; rien qui arrête le regard et l'empêche d'errer vaguement sur la verte plaine, rien qui donne un sursaut à l'imagination et l'arrache au bercement par lequel cette nature l'endort lentement en lui présentant toujours le même aspect et en lui chantant toujours le même *lied*. De loin en loin, quelques rares touffes d'arbres, plus fréquemment des arbres mélancoliquement isolés, et qui ont l'air d'avoir, eux aussi, le sentiment de l'indépendance. Toujours

la prairie verte, l'œil se fatigue à la longue de cette couleur. Je crois que les Nord-Hollandais eux-mêmes ont ressenti cette fatigue, et c'est ainsi que je me plais à expliquer une de leurs bizarreries dont les voyageurs ont beaucoup ri, et qui me semble trahir au contraire un génie inné de coloriste. Je veux parler de ces arbres peints de diverses couleurs, surtout en bleu de ciel, que l'on rencontre dans le Nord-Hollande autour des grandes fermes. Est-ce le résultat d'une manie à la manière chinoise, comme on l'a dit? Eh non! c'est le résultat inconscient d'un besoin ressenti par l'œil. L'œil fatigué du vert cherche une autre couleur, et n'en trouve pas; il y a bien la robe grise des troncs d'arbres, mais c'est une teinte trop effacée; il en faudrait une plus tranchée et qui pût faire contraste avec la couleur triomphante. De là l'idée de peindre les troncs d'arbres en bleu. Ce qu'il y a de certain, c'est que cette bizarrerie n'a absolument rien qui choque en face de l'éternel polder, et qu'elle m'a paru pour ma part une innovation des plus sympathiques.

Ce Nord-Hollande est vraiment l'idylle de l'Europe, tant pour l'aspect général du paysage que pour les sentimens moraux qu'il éveille. Oh! que voilà un pays qui parle peu de grandeur et de gloire! Ce n'est pas là que le laboureur, du soc de sa charrue, fera jaillir les ossemens des guerriers, et, s'étonnant devant ce spectacle, fournira le sujet d'un paysage historique aux Poussins du présent et de l'avenir. Oh non! ce paysage ne parle pas de vie héroïque; mais il parle, ce qui vaut tout autant, de vie patriarcale, d'affections simples, de bonheur silencieux, de patience et de douceur. Là peuvent vivre des familles selon la Bible et *le Vicaire de Wakefield*, des paysans selon les chants de Robert Burns. Y a-t-il des méchans et voit-on des assassinats dans le Nord-Hollande? Je me suis surpris à en douter, d'abord parce que je ne sais pas où pourraient s'embusquer les meurtriers en ce pays ouvert de toute part devant le ciel, ensuite parce qu'il me semble difficile que cette nature sans violence et pleine d'apaisement puisse inspirer à l'âme des sentimens noirs ou passionnés. Dans un tel pays, l'âme tournerait plutôt aux manies innocentes, et c'est par l'influence de la nature ambiante qu'il faut, avons-nous dit, expliquer très probablement les bizarreries des habitans. Ce paysage parle de vie patriarcale, il parle aussi de vie philosophique, d'austérité, de pensées graves; là peuvent vivre dans le voisinage d'âmes simples les solitaires selon Spinoza, les hommes qui dans les profondeurs de la méditation ont su trouver la paix, et le bonheur dans le renoncement. Ce paysage en effet a deux faces : d'une suave douceur pendant le jour, dès qu'il est touché par les ombres du soir, il devient d'une mélancolie profonde, mais cette mélancolie n'a rien d'affaiblissant pour l'âme : la tristesse du paysage hollandais n'a

rien de byronien, ni d'élégiaque, elle n'a pas de plaintes ni de murmures; elle est grave, muette et recueillie. C'est la mélancolie la plus mâle et la plus saine qui ait jamais émané du cœur de la nature aux multiples inspirations.

C'est ce sentiment d'austérité que Ruysdael a merveilleusement compris, et c'est pour l'avoir compris qu'il mérite le nom d'homme de génie. Lui aussi, comme tous ses compatriotes, il n'a peint que ce qu'il voyait; mais son œil s'est arrêté justement sur ce qui était le plus digne d'être remarqué dans son pays, c'est-à-dire sur cette mâle et saine tristesse de la nature hollandaise. Ces paysages singuliers, composés des élémens les plus pauvres du monde, un maigre terrain, une flaque d'eau immobile, un buisson isolé, un arbre unique, ces paysages qui semblent presque des paradoxes, que l'artiste a imposés à notre admiration par la force de son génie, ils existent, et la réalité parle à l'âme juste le même langage que lui parlent les peintures de Ruysdael. Le caractère d'individualité que prennent les objets naturels dans la grande plaine de la Hollande, Ruysdael seul l'a saisi; ni avant, ni après lui, aucun de ses confrères et de ses émules ne s'est même douté de cette puissante originalité. Il a surpris l'âme pensive de la nature de son pays, tandis que les autres n'en ont vu que les surfaces et les gais costumes. Voilà pourquoi il a pu accomplir le miracle de nous intéresser avec un paysage qui contient un seul arbre, ou un pauvre buisson, ou un pont de bois à demi ruiné; mais cet arbre, il faut voir quelle physionomie il prend en Hollande dès que les heures du soir font sentir davantage encore sa solitude. Alors il a vraiment l'air d'un philosophe qui médite ou d'un ascète en contemplation. Ce buisson isolé, autour duquel montent les abondantes fumées de la terre à la fin du jour, exprime dans sa muette éloquence toutes les tristesses de l'abandon et de la pauvreté. Ce terrain maigre et sans charme dit plus tristement que Salomon que tout est vanité, et que verdure et fleurs sont une illusion qui apparaît à la surface d'un éternel rien. Cette flaque d'eau immobile parle du repos éternel avec plus de gravité que n'en parla jamais bouddhiste hébété par la *Nirvana*.

Parmi les beaux Ruysdael que l'on voit en Hollande, il en est deux qui sont plus particulièrement faits pour toucher les âmes dignes de nobles pensées. L'un, le plus extraordinaire, se trouve au musée van der Hoop à Amsterdam. Un terrain sec, sans verdure, sans arbres ni fleurs, nu comme la pauvreté même et cicatrisé de ravins comme l'image du malheur, est traversé par un courant d'eau terne, lente, impuissante; tout en haut, une habitation chétive, et un ciel sombre, pluvieux, recouvre ce paysage; le vent souffle visiblement sur cette lande où il n'a pas une feuille à emporter, où il ne

remuera que quelques grains de sable. Avec ces maigres élémens, Ruysdael a composé un paysage dont on a peine à détourner les yeux. Plus on le regarde, plus on sent s'élever en soi le plus haut sentiment de l'âme humaine, le sentiment de la soumission aux lois des choses. C'est le plus frappant symbole de renoncement que j'aie jamais vu, et, pendant tout le temps que je l'ai regardé, il m'a semblé contempler l'explication par l'art de cet aphorisme : « changer plutôt ses désirs que l'ordre du monde, » troisième règle de la méthode de ce Descartes, qui fut contemporain de Ruysdael, et qui, lui aussi, avait vécu en Hollande et vu de tels paysages.

Le second, qui se voit au musée de Rotterdam, a fait, m'a-t-on dit, l'admiration d'une dame qui est femme d'un des écrivains philosophiques les plus distingués de ce temps-ci. Il n'y a guère en effet que les philosophes ou ceux qui se sont mêlés à leur vie qui puissent sentir le charme profond d'un pareil paysage. Un vaste champ de blé d'un blond pâle incline doucement la tête sous le souffle d'un vent léger qui n'a rien de la molle tiédeur de Favonius, ni de l'amoureuse espièglerie de Zéphyre. Un rayon de soleil aussi pâle que la moisson tombe sur les pointes des épis, et court sur le champ entier avec une finesse incroyable. Blafards sont les épis, blafarde la lumière qui passe sur eux comme une caresse tristement prolongée. Cette fois encore, Ruysdaël a composé son chef-d'œuvre avec les élémens les plus ingrats du monde, une moisson incolore et une lumière incolore; mais un charme d'une mélancolie sans amertume s'échappe de cette toile, et nous parle éloquemment de la condition ordinaire des pauvres humains. Oh! que ces épis ont été peu favorisés du sort et peu gâtés par la nature; ils ont grandi cependant, ils ont percé ce sol humide, résisté à cet air grelottant, et avec l'aide de cette lumière moins avare que pauvre, et qui a donné ce qu'elle a pu, ils sont arrivés à maturité et composent maintenant une moisson tout comme s'ils avaient vécu sous la lumière la plus opulente, caressés par les brises les plus amoureuses et nourris par le sol le plus généreux. Voilà l'image de la vie moyenne de notre espèce : pour la majeure partie des hommes, le ciel est aussi froid, la lumière aussi pâle, l'air aussi âpre; ils vivent cependant, et, dociles à une inconsciente résignation, ils accomplissent leur loi et portent leurs fruits en dépit de l'inclémence des choses et de l'indifférence de la nature. Ce champ de blé révèle tout le secret de la sagesse : savoir vivre sans soleil.

ÉMILE MONTÉGUT.

AHMED

QUATRIÈME PARTIE (1).

IX.

Il était huit heures à nos montres, et environ deux heures à celle d'Ahmed, qui se réglait chaque soir sur le soleil couchant. Nous avions des fourmis dans les jambes, et la soif du nouveau nous talonnait. Quant à notre hôte, il semblait d'humeur plus calme, et, si nous l'avions laissé faire, je crois bien qu'il se fût livré, selon l'usage, aux douceurs du *kief*. Ces hommes d'Orient, quelles que soient leur vigueur physique et leur activité morale, subissent le climat : ils sont capables des plus puissans efforts; mais ils font une large part au repos. Notre inquiétude les étonne, le besoin de mouvement qui nous tracasse les ébahit, l'Européen qui court sans but ou qui danse à l'heure du sommeil leur paraît un animal aussi curieux que l'écureuil tournant dans sa cage; mais ils savent immoler leurs goûts et leurs habitudes au devoir de l'hospitalité. Ahmed devina notre envie, et le brave garçon, qui peut-être tombait de sommeil, nous demanda comment il nous plaisait de terminer la soirée. Nous ne songions guère à dormir, mais nous avions pitié de lui. — Mon cher ami, lui dis-je, faites-nous voir votre maison, et renvoyez-nous à l'hôtel; pour aujourd'hui, l'on vous tient quitte du reste. Demain matin, nous allons voir Éram-Bey, le secrétaire du vice-roi, qui demandera une audience pour nous. Après midi, nous

(1) Voyez la *Revue* des 1er et 15 février, et du 1er mars.

voulons courir seuls, sans guide, à l'aventure; c'est une pratique que j'ai souvent essayée dans les capitales d'Europe, et qui m'a toujours réussi. Vous viendrez à six heures partager notre mauvais dîner, puis nous nous livrerons à vous pour étudier les mœurs nocturnes du rhamadan, si vous avez le temps de nous conduire.

— A votre volonté.

Il donna quelques ordres en arabe, et reprit : — La maison que vous allez voir est l'ancien palais d'un mameluck appelé Mustapha-Aga. Personne ne saurait dire en quel temps elle fut bâtie, l'architecture est encore d'une assez bonne époque. Les trois quarts du vieux Caire sont en ruine, c'est un faubourg Saint-Germain décrépit; mais il y reste encore, grâce à Dieu, quelques belles habitations, et j'ai eu le bonheur d'en acheter une. Vous pouvez voir dès à présent que je ne l'ai point gâtée par l'introduction des nouveautés européennes; votre industrie n'a rien à nous offrir qui vaille le bon vieux luxe de nos pères. Plût au ciel que mes riches concitoyens fussent tous de mon avis! Nos plus beaux édifices ne seraient point démolis ou défigurés au nom du progrès par le rebut de vos maçons, de vos barbouilleurs et de vos tapissiers. Voulez-vous prendre vos pardessus? On me dit que la cour est éclairée.

Elle était même illuminée. Huit grands gaillards, pareils à des statues de bronze, portaient au bout de longues piques huit réchauds de fer à claire-voie où flambaient des copeaux de bois résineux. Les feux rouges, fumeux et pétillans dardaient leurs langues en tout sens; il pleuvait des gerbes d'étincelles sur le pavé de marbre blanc. Une fontaine jaillissante placée au milieu de la cour semblait jeter du vin clairet, tant ses eaux réfléchissaient exactement la lumière colorée. Les bâtimens, blanchis à la chaux, formaient un vaste quadrilatère égayé par vingt balcons impénétrables à la vue; chaque ouverture est close par un de ces treillis de bois qu'on appelle *moucharabiés;* il semble que l'architecte ait fait tous ses efforts pour éviter la symétrie; les moucharabiés, accrochées comme au hasard, sont toutes de dessin différent. Une face du premier étage s'avance en tribune et s'appuie sur une magnifique colonne de granit. C'est la relique d'un temple grec; le chapiteau de marbre date des Ptolémées; les Arabes l'ont exhaussé par une étrange et ingénieuse rallonge de cèdre sculpté. A gauche de la colonne, au pied du mur, une portière bariolée de mille couleurs et brodée d'inscriptions religieuses indique l'entrée du harem, ce sanctuaire de la famille. Le piano que nous avons entendu doit être perché sur cette large galerie; mais il se tait maintenant, les lumières sont éteintes, tout dort là-haut, à moins pourtant que quelques beaux yeux cachés derrière le grillage ne s'amusent aux dépens de trois Français ahuris.

On nous fit admirer ensuite une chambre à coucher sans lit, un cabinet de travail sans bureau et trois salles de bain sans baignoire. Le lit est remplacé par un divan où l'on se couche tout habillé, sous une gaze ou sous une fourrure, suivant la saison. C'est aussi sur un divan que l'Égyptien écrit sans plume, le papier mis à plat sur la main gauche et le roseau taillé dans la droite. Les livres et les manuscrits, comme les vêtemens, les armes et les bijoux, reposent dans des coffres de laque ou de marqueterie; les tapis sont semés de grandes boîtes anciennes, incrustées de nacre, d'écaille ou d'argent. Les niches pratiquées dans les murs étalent un monde de curiosités japonaises, chinoises, indiennes ou arabes, bronzes, faïences, porcelaines, ivoires ciselés. Les parois sont décorées d'arabesques peintes ou moulées dans le stuc. Il n'y a pas deux chambres qui communiquent de plain-pied, il faut toujours monter ou descendre; parfois la même pièce a deux niveaux dont le plus élevé forme une sorte d'estrade. L'air circule partout, car les treillages de bois remplacent les fenêtres; tout est d'une propreté exquise, tout sent bon, et l'étranger se demande si ce parfum de roses émane du jardin ou d'une cassolette invisible. Au moment où nous y pensons le moins, une porte s'ouvre, Ahmed nous pousse doucement, et nous nous trouvons transportés dans un véritable paradis. C'est un bosquet, je dirais presque un bois, où les palmiers, les orangers, les myrtes, les lauriers-roses, les mimosas, les bananiers et les bambous s'entremêlent dans un aimable et inextricable fouillis. Un grand arbre par-ci par-là, sycomore, olivier, figuier des banians, s'étale en parasol et règne au-dessus du bocage. Tantôt c'est une clairière où les rosiers, les jasmins, les pélargoniums, les sauges cardinales, fleurissent en bouquets énormes. On y voit des plantes rares même en Égypte, l'arbre à crème par exemple auprès de l'arbre à café. Mille petits filets d'eau circulent en murmurant dans des canaux de terre cuite, et vont baigner les plantes une à une; une multitude d'oiseaux effarés voltigent de branche en branche au milieu des lanternes multicolores et des torches qui ont interrompu leur sommeil, tandis que les sphinx immobiles et les statues mystérieuses d'Isis reflètent froidement l'incendie sur leur surface de granit. Cependant le croissant de la lune marie sa lueur argentée à l'éclat turbulent de l'illumination; le ciel est scintillant d'étoiles, les lampes éternelles d'en haut et les lumières fugitives d'en bas confondent leurs images dans l'eau rapide du Nil, car le vieux fleuve coule à nos pieds. Assis sur la première marche de l'escalier qui conduit le maître à ses barques, nous voyons défiler silencieusement les grandes voiles; la pointe de Rhoda brille à gauche, et les palais de Giseh s'étalent sur l'autre rive presque en face de nous. Un peu plus de clarté, et l'on distin-

guerait les pyramides. Une musique étrange, sauvage et presque agréable pourtant accompagne ce grand spectacle : c'est le bruit de deux sakiés ou norias mises en mouvement par des bœufs qui puisent l'eau du fleuve et arrosent le jardin nuit et jour. Ahmed fait rapporter les pipes, le café, le mastic de Chio, et nous nous sentons envahis à notre tour par cette sensation de bien-être égoïste et placide qui n'explique que trop les langueurs du monde oriental.

— Ah! sarpejeu, disait Najac, il me pousse un turban sur la tête, et je me sens devenir Turc. Faites-nous vite et tôt reconduire à l'hôtel, car c'est le véritable Léthé qui coule là-bas, et je ne me soucie point d'oublier famille et patrie.

Notre hôte rayonnait. — N'est-il pas vrai, répondit-il, que la vie arabe a du charme, et qu'un homme échangerait volontiers les plaisirs tapageurs et vaniteux de l'Europe contre cette félicité tranquille et concentrée ?

— Un homme ? oui, répondit Du Locle. Une femme? je ne sais pas.

— Toutes les femmes ne sont pas des Parisiennes, Dieu merci! Il en reste bien quelques-unes qui préfèrent l'être au paraître, et qui se contenteraient d'être heureuses tout uniment sans éblouir ni éclabousser personne.

Je devinai le sous-entendu de sa phrase et je lui dis à demi-voix tandis qu'il nous ramenait vers sa maison : — Mon cher ami, la femme, qu'elle le sache ou non, est faite pour la vie d'intérieur; il y a chez la plus mondaine un secret instinct qui s'émeut à la vue d'une maison comfortable, élégante, un peu retirée, où l'on sent qu'il ferait bon vivre et qu'on vivrait pour soi. Si la plupart des Parisiennes haïssent leur logis, c'est qu'elles y sont mal : est-ce vivre que de s'agiter du matin jusqu'au soir dans un tiroir étroit entre deux familles inconnues, dont l'une vous trépigne sur la tête et l'autre étudie le piano sous vos pieds? La rage de sortir est une protestation maladive contre le *home* inhabitable qui se loue si cher à Paris. Je sais un peintre de talent qui n'est ni bien ni mal de sa personne, mais qui occupe une maison entière et qui l'a meublée avec art. S'il y vient des personnes légères, Dieu le sait! Toutes ou presque toutes, après avoir couru, visité, fureté, sont prises d'une émotion qui les désarme et les livre sans défense au bon plaisir du propriétaire; il y en a qui pleurent, mon ami! A quel propos? je vous le demande. Est-ce parce que les tapis sont moelleux, les tentures de bon goût et les étagères bien garnies? Si précieux qu'ils puissent sembler, ces détails n'ont rien d'attendrissant en eux-mêmes. Expliquerez-vous ce miracle par quelques tableaux passables ou même excellens? On en voit de divins au Louvre et sans pleurer. Non, c'est qu'en mettant le pied dans un intérieur à souhait, la femme la plus déclassée reprend goût à ce bonheur intime pour lequel la nature

l'a faite. Sa coquetterie s'évapore, ses calculs vont à la dérive, elle sacrifie tout au plaisir de régner, ne fût-ce qu'une heure, dans une maison pour de vrai. Jugez de ce qu'éprouve une fille de bien en pareille occurrence!

— Vous croyez que...

— J'affirme qu'une enfant honnêtement née et apprise, comme miss Grace par exemple, serait plus d'à moitié décidée, si elle vous avait vu chez vous.

— Eh! puisqu'elle me hait à l'avance!

— C'est beaucoup dire : vous l'avez plutôt agacée que séduite; mais du moins vous n'avez pas tout à fait passé inaperçu. Faites votre paix avec elle; tâchez que la famille Longman vous favorise d'une visite, et, quand vous les tiendrez ici, laissez parler les murs, les divans, les tapis, les tentures, les potiches, les statues, les terrasses, le Nil et les arbres de votre jardin. Vous aurez autant d'avocats qu'il y a d'oiseaux dans ces branches, de fleurs dans ces parterres et d'étoiles dans ce beau ciel.

— Inchallah! s'il plaît à Dieu.

— Il est donc bien vrai qu'un croyant peut épouser une chrétienne?

— Puisque je vous l'ai dit! Est-ce que cette idée choquerait vos préjugés religieux?

— Mes préjugés? Ahmed, vous êtes biblique.

La voiture était attelée, une excellente berline à deux chevaux. Il y prit place malgré nous, par un scrupule d'hospitalité : impossible de nous en défendre; mais au vingtième tour de roues chacun se mit à réfléchir pour son compte, nos quatre têtes oscillèrent d'arrière en avant comme pour approuver une opinion que personne n'avait émise. Rien de tel que le sommeil pour accorder les hommes entre eux.

Ahmed nous déposa tout ébaubis devant l'hôtel d'Orient, et poussa le boab qui dormait sur un méchant matelas contre la porte. — A demain, six heures du soir!

— A demain.

Je ne me rappelle pas si les moustiques entreprirent de nous réveiller cette nuit-là, je réponds qu'ils en furent pour leur peine. Il y a derrière l'hôtel un horrible café-concert où l'on danse, où l'on s'enivre, j'ai même entendu dire que nos frères d'Europe s'y égorgeaient quelquefois; mais les étonnemens de la journée plus encore que la fatigue physique avaient anéanti nos sens. Notre sommeil flotta ballotté sur un débordement de tapage, comme le berceau de Moïse sur le Nil.

Mes fenêtres ouvraient au nord sur un quartier que j'ai parcouru bien des fois sans arriver à m'y reconnaître. Le Caire est un dé-

dale, toutes les rues, sauf une ou deux, semblent construites au hasard; non-seulement elles ne portent pas de nom et les maisons n'y sont pas alignées, mais elles n'ont ni commencement ni fin : on y entre par une porte, on en sort par une brèche, on y rencontre des jardins, des cimetières, des bazars et des précipices. Partout des édifices démolis que personne ne songe à relever. Il semble à première vue qu'une bonne moitié de la ville soit en ruine. Si vous prenez votre observatoire un peu haut, le regard se répand sur une immense plate-forme de terrasses poudreuses, hérissées de quelques minarets çà et là. Le vice-roi bâtit des palais de noble apparence où la pierre et le marbre ne sont pas épargnés, quelques riches négocians élèvent des maisons à la mode d'Europe, la police municipale s'applique résolûment à percer une longue rue en ligne droite; mais les ruelles, les masures, les huttes de sauvages et les mœurs assorties à ce décor sont l'œuvre de plusieurs siècles. Le pittoresque est là chez lui, le progrès a l'air d'un intrus, il fait scandale; une métamorphose du Caire n'est pas probable avant cent ans. Les fellahs qui cultivent la banlieue, les petits marchands du bazar, les ouvriers des corporations, le gros du peuple en somme a des goûts simples et des besoins élémentaires. A quoi bon des rues carrossables pour tant de bonnes gens qui n'useront jamais d'une voiture? La moindre ruelle paraît large au piéton et même au cavalier d'un âne. Ces voies étroites où les maisons se joignent par le haut entretiennent la fraîcheur et l'ombre. Les logis ne sont pas spacieux, pourquoi le seraient-ils? Le pauvre monde n'y rentre que pour dormir. Les boutiques de cinq ou six mètres carrés suffisent aux mouvemens d'un commerce somnolent et rêveur; les habiles y font malgré tout d'assez belles fortunes, et le maladroit qui s'y ruine n'est pas rongé par les frais généraux. Souvenez-vous que la presque totalité de cette population végète au jour le jour, et dépense sa vie à gagner de quoi vivre. La naissance indigente et la mort nécessiteuse forment un cercle vicieux qui ne réclame pas beaucoup de place. C'est l'étranger riche ou cupide, mais toujours vain, bruyant et pressé, qui se démène avec fracas et fait les routes trop étroites. Les musulmans parvenus sont tranquilles par esprit de dignité, les petits se taisent et s'effacent par modestie. Les frottemens de la vie publique sont doux, chacun sachant quelle est sa place et n'ayant garde d'en sortir; quant à la vie privée, elle se clôt et se capitonne dans un mystère impénétrable. C'est l'Europe qui a tout dérangé en important ici la hâte, la montre et la fièvre; le besoin des voitures est venu d'Occident, comme les voitures elles-mêmes. Sur les trois cent mille âmes qui s'agitent au pied du Mokattan, il y en a pour le moins deux cent cinquante qui vivraient du Koran, de l'eau du Nil et du pain mou, sans autre ambition, si la colonie

ne leur imposait en quelque sorte les mœurs et les idées d'une autre race. Notre commerce, en quadruplant le prix de toutes choses, a troublé un monde heureux ou du moins résigné; nous secouons une antique et respectable quiétude qui tirait son origin du soleil africain; nous contraignons une population tranquille à se démener comme nous bon gré mal gré, sous peine de mourir de faim au bénéfice de l'Europe.

Le touriste, qui vient au Caire pour son argent comme il irait à l'Opéra-Comique, regarde la ville comme un décor et le peuple comme un troupeau de comparses. L'homme véritablement humain, c'est-à-dire convaincu de la solidarité qui l'unit à ses semblables blancs ou noirs, interroge avec émotion cette société brusquement transformée. Ce qui nous frappe dès l'abord, c'est le contraste des misères présentes et des splendeurs anciennes. Je ne parle pas du passé cinquante ou soixante fois séculaire qui a créé les pyramides et tant d'autres monumens prodigieux. Il paraît trop certain que les maîtres du sol et du peuple immolaient des millions d'indigènes ou d'esclaves à des œuvres de pure ostentation; mais les mosquées du Caire et ces miracles de fine architecture que l'on appelle improprement les tombeaux des califes représentent une somme de travail accumulé que tous les bras de l'Égypte ne sauraient reproduire aujourd'hui. Rien de plus admirable en soi qu'une vieille mosquée; le monument est beau, solide, savamment construit, décoré avec autant de goût que de richesse. Presque toujours une fontaine de marbre, annexée au lieu saint, s'offre au passant de la rue; une école, perchée au-dessus de la fontaine, appelle les enfans du quartier. Toutes ces œuvres, aussi bonnes que belles, datent d'un temps que l'histoire nous donne comme plus misérable et plus troublé que le nôtre. Comment les hommes d'alors ont-ils pu créer des merveilles que l'Égypte contemporaine ne sait pas même réparer? Tout croule, tout périt, tout s'en va misérablement en poussière sans que les vivans d'aujourd'hui tentent même un effort pour étayer ces glorieuses ruines. Ils ont la foi pourtant, leurs âmes n'ont pas molli comme les nôtres depuis la construction de nos cathédrales gothiques. D'où vient que ces croyans laissent tomber les monumens du culte, quand notre scepticisme se met en frais au moins pour les entretenir? En tout pays, les édifices publics créés par une contribution réelle ou personnelle figurent un trop-plein, un boni, l'excédant de la production nationale sur la consommation. Les Égyptiens que nous avons sous les yeux consomment aussi peu que possible, et produisent, à ce qu'il semble, le maximum du travail corporel. C'est tout au plus s'ils peuvent se suffire et payer au gouvernement une ration de strict entretien. Est-ce la terre qui a dégénéré? ou la race? ou l'état? ou faut-il croire que le despo-

tisme idiot des mamelucks a creusé un abîme impossible à combler?

Le 6 janvier, dès le matin, nous courions seuls comme des fous par la ville. Combien de fois nous nous sommes perdus, je ne saurais le dire; il paraît que l'indigène lui-même s'égare à tout propos lorsqu'il sort de son quartier. J'ai passé par des rues où deux hommes ne se rencontraient pas sans s'aplatir à la muraille; j'ai traversé des oasis où les chameaux, les moutons et les chèvres sommeillaient pêle-mêle sous un dais de palmiers; j'ai donné dans des culs-de-sac où l'on croyait toucher au bout du monde; j'ai violé sans mauvaise intention la retraite mystérieuse de mégères qui criaient comme des harengères. Un hasard nous jeta dans le quartier du Crocodile, mauvais lieu, je suppose, car la jeunesse européenne y fourmillait autour de mauricaudes peu voilées. Après avoir tourné sept ou huit fois sur nous-mêmes, rencontré des maisons sans portes et des portes sans maison, évité des montagnes de coton qui circulaient à dos de dromadaire, refusé les services de cent cinquante âniers, longé un double rang de boucheries où l'on égorgeait les moutons dans nos jambes, à la face du ciel, nous débouchons au milieu d'un bazar où l'or, les pierreries, les châles, les tapis, les étoffes de soie et les meubles précieux s'empilaient en mille boutiques plus étroites et plus basses que le moindre placard de Paris. Nous étions au Khan-Khalil. C'est un océan de richesses. J'ai su depuis comment on s'y gouverne et même comment on s'y fait voler suivant les règles de l'art; mais je n'en ai jamais si bien joui qu'à la première rencontre. Les marchands nous interpellaient en arabe, en turc, en persan; les chiens galeux nous frôlaient les genoux, les mendians de tout âge et de tout sexe nous tiraient par le bras, les ânes nous bourraient de la tête, les eunuques ayant charge de femme nous maudissaient d'une voix aiguë Les *pick-pockets*, — ce produit de la civilisation ne manque pas au Caire, — tâtaient nos poches mal garnies et s'éloignaient avec majesté. Sauf un Algérien qui vend des bronzes surmoulés et des haches d'armes de Manchester, nul marchand ne parlait une langue européenne, et j'avoue que nous éprouvions quelque plaisir à nous sentir baignés dans le pur Orient; mais les âniers comprennent toutes les langues de nos pays sans en parler aucune. Il nous suffit de dire à trois bambins *locanda Coulomb* pour nous voir emportés d'un joli trot, à travers l'éternel encombrement du Mousky, jusqu'à la porte de notre auberge. Les ânes sont les fiacres du Caire, comme disait déjà le général Bonaparte.

On fit un bout de toilette après le déjeuner, quoiqu'à vrai dire la toilette soit un préjugé dans une ville où la poussière pleut nuit et jour, et une voiture de louage plus comfortable et mieux attelée que les fiacres de Paris nous conduisit chez Éram-Bey.

X.

Le secrétaire intime de son altesse est Arménien, beau-frère de Nubar-Pacha; il parle français comme nous, sans préjudice des autres langues, et son éducation est tout européenne. Il nous accueillit dans un salon parisien où quelques jeunes gens de son âge, Ibrahim-Bey, Arakel-Effendi et autres joyeux camarades fredonnaient les airs d'Offenbach, commentaient les dernières caricatures de Cham et discutaient savamment le mérite des chevaux et des demoiselles à la mode. Aimables compagnons, bons vivans, gens d'esprit, dont quelques-uns nous ont laissé et nous gardent aussi, je l'espère, une amitié durable.

Éram-Bey se chargea d'annoncer notre arrivée au vice-roi, qui la savait déjà sans doute, car les nouvelles les plus indifférentes parviennent instantanément au chef de l'état. Il nous fit espérer que nous serions reçus le lendemain, et comme il se rendait à son service, Arakel-Effendi s'empara de nous jusqu'au soir pour nous montrer la citadelle, les tombeaux des califes et la promenade de Choubrah. Il sait beaucoup, cet Arakel, et il voit juste. Sans être Égyptien de naissance, car il appartient à une grande famille arménienne, il s'est fait une sorte de patriotisme adoptif; ses goûts, ses idées, ses préférences, nous rappellent à chaque instant les discours d'Ahmed. Il parle de l'islam avec une chaleur qui l'eût fait brûler en Espagne au bon temps d'Isabelle la Catholique; sa maison est installée dans le style arabe. Un esclave, acheté, affranchi et marié de son argent, commande à ses domestiques. Il n'a point de harem que je sache; mais il mange avec les doigts dans une salle décorée de bronzes et de tableaux modernes, devant une bibliothèque où Guizot coudoie Macaulay.

La citadelle, qu'il nous montra, m'a paru plus curieuse et plus pittoresque que belle; c'est un amoncellement de bâtisses énormes, ruineuses, mal entretenues et médiocrement appropriées à leur destination présente. Tous les ministères de l'Égypte sont ramassés dans un ancien harem de Mohammed-Ali. Figurez-vous un immense palier de premier étage découpé en croix latine. Aux quatre angles intérieurs s'ouvrent des portes grandioses dont chacune est l'entrée d'un appartement isolé. Si l'étranger n'est pas admis à visiter un harem en activité de service, il n'a qu'un faible effort à faire pour se figurer la vie intime des musulmans d'après les harems désertés qu'on lui montre. Le palier représente un domaine indivis où les quatre épouses légitimes se rencontrent à toute heure du jour et vivent en commun. C'est là qu'elles s'embrassent et

s'appellent ma sœur, sans jalousie apparente. Chacune a son appartement, grand, moyen, médiocre ou mesquin, suivant le rang de celle qui l'habite, car les femmes sont classées par ordre hiérarchique aussi exactement que les hommes. L'usage veut que le mari dorme successivement chez ses quatre épouses légitimes; c'est une formalité à laquelle un musulman bien appris n'échappe guère. Il est vrai que l'architecture orientale, fantasque en apparence et très ingénieuse au fond, a ménagé des compensations particulières. Dans chaque appartement, vous découvrez, en cherchant bien, des cabinets obscurs, mystérieux, qu'on dirait installés en dépit de toutes les règles, mais qui attendent le caprice et qui semblent prévoir l'imprévu. C'est grâce à cette complication que le mari de quatre femmes peut avoir dix enfans dans son année.

Voilà ce que j'appris d'abord dans les bureaux des ministères; mais mon attention ne tarda guère à se reporter sur les coutumes administratives. Les maisons du gouvernement sont véritablement des lieux publics : y vient qui veut, les mendians, les marchands d'allumettes, et même, après le rhamadan, ceux qui vendent du pain, du lait caillé ou des dattes. La porte des ministres est ouverte du matin au soir, gardée par des cavas, il est vrai, mais ouverte. L'humble solliciteur à qui l'on en refuserait indûment l'entrée n'aurait qu'à crier un peu fort pour être entendu des pachas. Toujours les habitudes des *Mille et une Nuits* et cette familiarité démocratique dans l'absolu que les excellences parisiennes auraient bon besoin d'apprendre! J'aperçois d'ici un ministre accroupi sur son divan dans un immense salon sans meubles. C'est le président du conseil, Ragheb-Pacha lui-même. Un chef de division debout devant lui dans l'attitude la plus humble lui donne quelques pièces à signer. Il les lit en se dandinant de tout son corps par un mouvement régulier qui rappelle les oscillations du pendule : ce tic est enseigné dans les écoles musulmanes; on croit à tort ou à raison qu'il aide la mémoire. J'ai vu des médecins distingués, des professeurs formés au Caire et perfectionnés à Paris se précipiter ainsi tête basse dans la lecture de nos journaux.

Lorsque Ragheb a lu la pièce qu'il doit signer, il prend son cachet, il l'enduit d'encre, il humecte avec sa langue un coin du papier, il applique le sceau et l'efface imperceptiblement du bout du doigt de peur qu'un faussaire ne soit tenté d'en prendre copie : usage antique et qui remonte au temps où les hommes d'état ne savaient pas écrire, après quoi le ministre jette négligemment le papier sur son tapis pour que le chef de division l'y ramasse. Ces airs hautains ne seraient pas tolérés en Europe par un expéditionnaire à quinze cents francs; je suppose que Ragheb a subi pareille humiliation dans sa jeunesse et qu'il se venge. Nous n'a-

vons pas voulu voir de plus près ce haut personnage; mais nous nous sommes fait annoncer chez Zulficar-Pacha, ministre par intérim des affaires étrangères, et il nous a reçus tout naturellement, sans lettre d'audience, avec une bonhomie cordiale et pleine de dignité. C'est un ancien esclave, comme Ratib-Pacha le généralissime, comme Kourchid-Pacha, et Khassim-Pacha, et Mourad-Pacha, cet aimable, ce bon, ce charmant homme qui continue avec honneur la famille de son ancien maître et beau-père, le Français Soliman-Pacha.

Parmi les hauts fonctionnaires de l'Égypte, on cite un certain nombre de fellahs arrivés, Mazhar-Pacha, Behget-Pacha, élèves tous les deux de notre École polytechnique. Giaffer-Pacha, le gouverneur-général du Soudan, est fils d'un paysan de Damiette. Dans ce pays de privilége, où le pauvre et le riche, le contribuable et le fonctionnaire semblent séparés par un abîme, le mérite personnel franchit en un rien de temps tous les obstacles, et l'homme de valeur arrive plus sûrement peut-être que chez nous.

Arakel nous fit voir la mosquée de Mohammed-Ali, la chambre des délégués, et le divan historique où le grand pacha se caressait la barbe pendant le massacre des mamelucks. La mosquée ne manque pas de caractère pour un monument contemporain; elle est presque aussi grande par le plan que par les dimensions, ce qui n'est pas peu dire; la richesse des matériaux employés dépasse toute croyance : c'est un déluge d'albâtre oriental qui monte jusqu'à neuf ou dix mètres du sol. La pacotille commence là, c'est-à-dire une piètre imitation de la noble matière. Ce mélange de splendeur et de vulgarité se retrouve dans presque tous les monumens postérieurs à l'occupation française. Les vice-rois ont voulu faire beaucoup, grandement, richement et vite : le temps leur a manqué, l'argent aussi et les hommes surtout. L'impatience de jouir les a livrés en proie aux faiseurs européens; j'explique ainsi le style Schahabaham qui gâte leurs plus belles œuvres. L'ancien sélamlik du grand homme, ou, si l'on veut, sa salle du trône, est un champ de bataille où la magnificence et le mauvais goût semblent lutter à armes égales. Rien de plus grandiose que les partis d'architecture, rien de plus riche que les tissus et les tapis de fabrique européenne; le barbouillage du décor touche au grotesque. Le motif le plus apparent de ces peintures murales est une horloge vingt fois reproduite et qui marque des heures de fantaisie. On a plus de goût aujourd'hui. La chambre des députés ou délégués est meublée approximativement comme un salon du nouveau Louvre; mais que toutes les richesses de l'Égypte moderne paraissent misérables, lorsqu'en sortant de la citadelle on se fait voiturer aux tombeaux des princes arabes! Il y a là quarante ou cinquante édicules dont

chacun mériterait d'occuper six mois durant nos plus excellens architectes. J'espère qu'un jour ou l'autre on les restaurera tout au moins sur le papier. Quant à les rebâtir, nul n'y songe; les indigènes ne vont pas même les visiter; ce coin de la banlieue appartient à la mort, au désert, à l'oubli. C'est l'antipode de cette avenue de Choubrah qu'on nous mena voir aussitôt pour nous régaler du contraste.

Avec un peu de bonne volonté, ceux qui vont du Caire à Choubrah dans une voiture bien suspendue pourraient se croire en Europe. La route est large, bordée de sycomores et de caroubiers magnifiques. On dit qu'ils n'ont pas quarante ans; nos arbres forestiers les égaleraient à peine en deux siècles. La poussière est plus dense que sur nos promenades et le sol moins artistement nivelé; mais les coupés de Londres et de Paris, menés grand train, s'y croisent avec des *gentlemen riders* du meilleur style, et, si par aventure le cocher qui fait claquer son fouet est doublé d'un eunuque, ce trait de mœurs peut passer inaperçu. Force villas italiennes d'un goût parfois douteux, mais riantes et riches, se suivent sans se ressembler au milieu de petits parcs agréables. Si l'on entrait un peu trop avant dans le détail, peut-être découvrirait-on la misère installée à poste fixe dans quelques huttes de fellahs; mais le touriste ne voyage que pour cueillir la fleur des choses. Il y a d'ailleurs un moment où les villas heureuses, les taudis misérables, les jardins, les voitures, les cavaliers, la poussière et même les beaux sycomores de la route s'effacent comme par miracle devant la splendeur éblouissante du soleil couchant.

Le soleil luit pour tout le monde, dit-on; n'en croyez rien. Ce disque blanc, jaunâtre et parfois rouge que les peuples du nord voient descendre sous l'horizon quand les nuages ne le cachent pas, n'est que la pâle et triste image du soleil Osiris, dieu puissant en Égypte, qui se lève dans une éruption et se couche dans un incendie; mais aussitôt que l'incendie s'éteint, gare au froid! La nuit tombe comme une chape de plomb sur les épaules mal abritées.

Tous les promeneurs se couvrent, on se blottit au fond des voitures, les cochers tournent bride, les chevaux s'animent; c'est à qui rentrera plus vite à la maison. Comme nous approchions de l'hôtel Shepherd, qui est à l'entrée de la ville, je laissai mes amis poursuivre leur chemin, et je fis une visite à la famille Longman, tandis qu'ils devançaient Ahmed au rendez-vous.

Nos amis les Anglais me parurent assez comfortablement établis et charmés de tout ce qu'ils avaient vu depuis leur arrivée. — Ce Caire est un monde! disait miss Grace, et le plus merveilleux de tous les mondes possibles. On y courrait vingt ans sans éprouver la moindre fatigue, car il y a place pour tout, excepté pour l'ennui.

Nous avons battu la ville en tout sens et je me sens comme enivrée des formes, des couleurs, surtout de l'admirable variété des choses que j'ai vues. M. Longman se dépitait presque aujourd'hui en apprenant que notre barque ne sera pas prête avant huit jours. Moi, je voudrais qu'elle se fît attendre six semaines; il me semble que ma curiosité ne se rassasiera jamais. Savez-vous qu'ils sont excellens, ces pauvres Égyptiens, et mille fois plus hospitaliers qu'on ne pense? Notre voiture a versé ce matin dans un chemin peut-être un peu trop pittoresque. La foule s'est précipitée sur nous; en un clin d'œil, la calèche était remise sur ses roues, les chevaux relevés à bras d'hommes, les traits rattachés et réparés. Un vieux diable, brûlé comme l'enfer, me ramassait dans la poussière comme un enfant et me déposait sur les coussins avec une douceur quasi maternelle. Ils ont tous refusé notre argent. C'est-à-dire que ces sauvages ont une délicatesse inconnue au petit peuple de nos villes. Il y a de la misère en Orient, et, chose étrange, il n'y a point de canaille.

Je lui fis compliment de sa conversion subite : — Car enfin hier encore, à midi, vous étiez dure au pauvre monde des fellahs.

Elle rougit un peu. — C'est, dit-elle, que les demi-barbares, comme les demi-savans, sont des êtres insupportables. Le grand gorille noir que vous nous avez présenté n'est pas civilisé, quoi qu'il prétende; il est frotté de civilisation. Sous prétexte qu'il bredouille assez correctement une ou deux langues de l'Europe, il a l'air de se croire notre égal, comme si la supériorité de nos croyances et de nos mœurs ne le mettait pas sous nos pieds avec tous les musulmans, ses compères!

— Je suis certain, mademoiselle, que, si vous le connaissiez un peu mieux, vous lui rendriez meilleure justice.

Je résumai en peu de mots l'histoire de mon brave ami; je dépeignis l'intérieur qu'il nous avait fait admirer la veille, et je pris sur moi d'ajouter : « C'est un homme qu'un peu d'éloquence et beaucoup de douceur amèneraient sans peine aux doctrines calvinistes. » Elle tressaillit; je crus voir étinceler dans ses beaux yeux cet esprit de prosélytisme qui s'éveille au moindre mot dans les cœurs sincèrement anglais. — Vous moquez-vous? On sait que les musulmans ont converti de gré ou de force quelques millions de chrétiens; mais ni la séduction ni la menace n'ont arraché une âme à la foi de Mahomet.

— Je sais ce que je dis. Ahmed n'est pas du bois dont on fait les renégats, mais je maintiens que musulmans et calvinistes s'embrasseraient comme du pain, s'ils connaissaient moins mal leur religion réciproque.

— Fi! l'horreur!

— Nous en reparlerons, miss Grace; la chose en vaut la peine. En attendant, je vous supplie, mesdames, de nous prêter M. Longman après son dîner. Nous avons le projet de courir à pied par les rues et de faire une étude de mœurs sous la direction d'Ahmed.

— Est-ce que nous serions de trop? demanda la jeune dame.

— Peut-être bien. Dans tous les cas, si M. Longman est content de son guide, il pourra se concerter avec lui pour quelques sorties générales.

On agréa mes offres, et deux heures après le jeune patron du yacht venait nous rejoindre à l'hôtel. Il tendit la main au fellah et lui dit : — J'espère que vous avez oublié, monsieur, les légers ennuis du voyage. Quant à nous, nous vous connaissons maintenant assez pour souhaiter de vous connaître un peu plus. Ces dames prendront le thé vers onze heures, et l'on nous attend tous à Shepherd.

Ce petit compliment, assaisonné d'une politesse un peu froide, mais manifestement sincère, émut Ahmed au dernier point. A peine trouva-t-il quelques mots de réponse, et cinq minutes après, dans la rue, il s'approcha de moi et me dit à l'oreille : — Que s'est-il donc passé, juste Dieu?

— Rien, mon cher; seulement je leur ai raconté votre histoire, et on sait à l'hôtel Shepherd que vous n'êtes pas le premier venu.

Les rues du Caire ne sont éclairées ni par la police ni par les particuliers, et pourquoi le seraient-elles? Les boutiques ferment à la nuit, le commerce s'arrête, chacun rentre chez soi, la vie intime commence; les musulmans n'ont pas l'habitude de se visiter à tout propos et de vivre les uns chez les autres comme nous. S'il vous plaît de sortir après dîner, vous ferez sagement de vous éclairer vous-même. Par exception, les marchés où l'on débite des comestibles sont presque illuminés pendant les nuits du rhamadan : il faut bien pourvoir aux besoins de la consommation nocturne; mais tout le reste de la ville est plongé dans une nuit profonde que les falots des rares passans sillonnent sans la dissiper. Ahmed s'était pourvu de deux lanternes à trois bougies que ses serviteurs portaient à la tête et à la queue de notre petite caravane. Nous marchions un peu éblouis dans un massif de lumière; les chiens, réveillés en sursaut, fuyaient à notre approche et hurlaient de loin contre nous. Ces pauvres bêtes, qui vivent sur le commun et qui gagnent leur salaire en balayant mille horreurs éparses dans les rues, furent nos seules rencontres, ou peu s'en faut, pendant un bon quart d'heure; aucune trace de police.

— Savez-vous, dit M. Longman, que la sécurité publique pourrait être mieux protégée?

— Elle l'est bien assez, répondit Ahmed; nous payons vingt fois moins de gardiens que la population de Londres ou de Paris, et nos personnes courent vingt fois moins de risques. Les attentats contre la vie humaine, les vols à main armée, les crimes d'escalade ou d'effraction, sont presque inouis parmi nous. Ce n'est point que le fellah professe un respect sans limite pour la propriété d'autrui; on respecte si peu la sienne! Ces éternels volés ont toujours ramassé sans scrupule ce qui leur tombait sous la main. S'ils traversent un champ de légumes et que le propriétaire n'y soit pas, je plains la récolte; mais ils sont doux, la violence répugne à leur nature : il y a de la marge entre la naïve maraude et ce qu'on appelle chez vous le vol qualifié.

Cet entretien nous conduisit à l'entrée d'une rue lumineuse et bruyante où la foule des acheteurs, des mendians et des curieux circulait de boutique en boutique. Ahmed nous précéda sous une espèce de hangar assez vaste et fort aéré, car on apercevait le ciel à travers les longues pailles de la toiture. Quelques lampes fumeuses et vacillantes éclairaient une centaine d'individus de tout âge, blancs, noirs ou basanés, les uns assis par terre, les autres accroupis sur des nattes, sur des bancs; on fit une razzia de six chaises, cinq pour nous, la dernière pour remplacer la table qui manquait. Le tavernier y déposa un plateau de fer battu chargé de tasses et de verres. Au même instant, un orchestre bizarre que nous n'avions pas remarqué dans son coin attaqua une mélodie grinçante et farouche, et une grande créature fardée, constellée de paillons et surchargée de bijoux, bondit comme si elle sortait de terre en faisant sonner deux paires de crotales.

Une almée!... Je me trompe, *un* almée, car ce monstre a le menton bleu comme un vieux comédien de province. Il arrondit les bras, il fait des grâces, il sourit... Brr! la moelle se fige dans nos os, rien qu'à l'aspect de ses premières agaceries. Son ventre nu sous une mousseline transparente se tord en mouvemens prétentieux, ses hanches vont et viennent, sa jupe frétille en cadence. Le montreur de cette bête immonde, un garçon de dix-huit à vingt ans en blouse de fellah, se tient debout devant lui, ou devant elle, une bougie à la main, pour éclairer tous les détails de sa personne. Il lui crie de temps à autre un compliment horrible accompagné de gestes trop significatifs. L'être ambigu sourit à ces incroyables louanges, et bientôt, toujours en musique, il fait le tour de la halle pour quêter des hommages plus solides et mieux sonnans. Il s'arrête devant chacun des spectateurs et lui dédie ses contorsions les plus engageantes jusqu'à ce qu'on lui jette un pourboire. Les uns lui donnent de l'argent, d'autres lui tendent leur verre, où il prend

une gorgée de rhaki, d'autres enfin, et ce n'est pas le petit nombre, se détournent avec dégoût. Un des serviteurs d'Ahmed était resté dehors avec les deux lanternes, l'autre avait une provision de cuivre et d'argent dans un sac; il payait.

— Pourquoi diable nous montrer ce spectacle-là? dis-je en sortant à notre guide.

— Pour plus d'une raison, mon cher ami. D'abord je ne veux pas que vous me soupçonniez de cacher nos plaies. L'honnêteté m'oblige à vous faire connaître le bien et le mal. Vous venez d'entrevoir un genre d'ignominie que les anciens Orientaux, les Grecs de la belle époque et les plus illustres Romains trouvaient parfaitement naturel en dépit de la nature. J'ajoute que les sauvages de l'Amérique, ces hommes primitifs, donnaient naïvement dans le même travers, lorsque Colomb leur fit sa première visite. Notre peuple est arriéré, je le sais, je l'avoue. Nous sommes au XIIIe siècle de notre ère, c'est-à-dire en plein moyen âge musulman. Il n'y a pas cinquante ans, l'immense majorité du peuple égyptien prenait un plaisir sans vergogne aux danses répugnantes qui se cachent piteusement aujourd'hui. J'estime qu'en cherchant bien on découvrirait trois *kowals* dans les trois cent mille habitans du Caire. Ils ne font pas leurs frais, les malheureux! Leur clientèle, comme vous avez pu le comprendre, se recrute parmi les buveurs de rhaki, les consommateurs de haschich, le rebut des mauvais musulmans. Je ne vous dirai pas que ces turpitudes scandalisent nos honnêtes gens au même degré que vous. Si les mœurs se sont épurées, notre pudeur n'est pas la vôtre, nous manquons de délicatesse; peut-être faudra-t-il encore un peu de temps pour décrasser nos âmes de certaine grossièreté héréditaire. L'action des vice-rois y peut beaucoup; Abbas a presque fait un coup d'état en reléguant les almées dans la Haute-Égypte; un signe d'Ismaïl-Pacha suffirait pour envoyer au diable les derniers kowals, et notre souverain, Dieu merci! ne s'intéresse ni peu ni prou à cette indigne espèce. Qui sait si vous ne serez pas les derniers témoins d'une infamie longtemps célèbre? Bathylle, le danseur qui fit les délices de Rome, était un fellah comme moi.

Tout en causant, il nous poussait vers une humble boutique, presque une échoppe, dans laquelle vingt-cinq ou trente personnes s'étouffaient le long des murs. C'était encore un café, et, n'en déplaise aux Européens qui se forgent un Orient de fantaisie, ce petit coin sans air et sans lumière ressemblait à tous les cafés égyptiens. On se serra du mieux qu'on put pour nous faire un peu de place, et nous voilà tant bien que mal assis sur une espèce de cage à poulets. J'allais me demander à quel propos Ahmed nous avait transvasés

dans cette coupe déjà trop pleine, lorsqu'un jeune bédouin en burnous râpé, chaussé de babouches béantes, vint s'accroupir au milieu de la chambre sur une natte réservée. Il tira de son sein un rouleau de papier, et commença modestement une lecture. Les assistans paraissaient le connaître et même s'intéresser par avance aux choses qu'il allait dire. J'en vis un qui bredouillait en hâte à l'oreille de son voisin une sorte de commentaire ou de prologue pour le mettre au courant de l'affaire. Le lecteur promena les yeux sur son public, reconnut les visages que sans doute il avait déjà vus la veille, lança deux ou trois questions auxquelles on répondit affirmativement, après quoi, sans plus marchander, il nous lut son petit chef-d'œuvre. C'était sans doute quelque chapitre d'un roman plein de surprises. L'intérêt le plus vif se peignait sur toutes les physionomies. De temps à autre, l'auteur suspendait son récit pour interroger le public. Chacun disait son mot, donnait sa solution; les avis se croisaient, les opinions contradictoires s'entre-choquaient dans l'air avec fracas. Lui, souriant avec malice et montrant ses petites dents aiguës, laissait dire, puis repartait de plus belle à la grande joie de ceux-ci, au grand dépit de ceux-là, à la satisfaction générale des neutres, qui confondaient leurs voix dans un long soupir modulé. Ces hommes sont de grands enfans; ils s'amusent d'un rien et s'extasient à tout propos. Le moindre chanteur de la rue est interrompu vingt fois à l'heure par un *ah!* général plein de langueur et de sympathie, véritable accompagnement qui fait comme une musique dans la musique. Notre conteur avait porté au maximum l'intérêt de son auditoire, lorsqu'il s'arrêta net, roula vivement ses papiers, les cacha dans sa poitrine, et se déroba, non sans rire un peu, comme le feuilletoniste parisien qui laisse le poignard suspendu sur la tête de l'héroïne et dit : la suite au prochain numéro. Non-seulement on l'applaudit et on le rappela, mais quelques dilettantes le retenaient par son vieux burnous, sans songer que la pauvre guenille n'était pas de force à se défendre. Je crus qu'il s'apprêtait à faire une collecte, et je mis la main à la poche; mais Ahmed m'arrêta.

— Vous vous trompez, dit-il; ce jeune homme est un des six mille élèves de la grande université arabe qui peuple Gama-el-Azhar. Il étudie le Koran, ce résumé de toutes nos lois religieuses et civiles, pour devenir un jour magistrat ou prêtre. En attendant, il consacre ses loisirs à des ouvrages en style fleuri, dans le genre des *Mille et un*, et les lectures qu'il fait ici sont comme une répétition générale, une révision des épreuves; il tâte le public, essaie ses effets, provoque la critique et se prépare à corriger ses fautes.

— A-t-il du talent?

— Oui et non; l'invention est faible : vous saurez que les idées neuves se font rares chez nous.

— Ailleurs aussi.

— Mais nous avons une jeune école qui s'inspire des bons auteurs persans, soigne la forme, revient insensiblement au vrai style. Le petit peuple n'est pas aussi indifférent que vous pourriez le croire à cette résurrection littéraire : nos cavas et nos chameliers, ayant appris à réciter leur Koran dès l'enfance, deviennent connaisseurs et savent apprécier une phrase bien faite. Je crois au reste que chez vous la plus humble population des villes n'est pas sourde aux beautés de Corneille et de Molière, car j'ai vu le succès des représentations gratuites.

Tandis qu'il me donnait ces explications, un grand nègre aux cheveux crépus s'établissait sur la natte centrale, et déroulait un nouveau manuscrit.

— Allons-nous-en, dit Ahmed, je sais quel ennui l'on éprouve à écouter sans comprendre.

Nous nous levons, chacun en fait autant; le lecteur et les auditeurs nous saluent comme si nous étions leurs frères.

— Eh quoi! s'écria M. Longman, voilà donc les fureurs du fanatisme musulman, qu'on nous disait si terrible en carême?

— Quant à moi, reprit Camille Du Locle, ce que j'ai surtout admiré, c'est la propreté du petit monde. Tant de corps humains entassés dans un étroit espace où il fait chaud s'asphyxieraient mutuellement en Europe. Cependant les habitués de ce bouge littéraire ne sont ni des préfets ni des ministres.

— C'est le fretin de la nation, dit Ahmed; mais le riche et le pauvre se lavent cinq fois par jour. Nous allons pénétrer dans une habitation privée. Gardez vos chapeaux sur la tête, car vous tomberez au milieu d'une pratique religieuse et solennelle. On vous apportera cependant les pipes et le café; acceptez.

Nous arrivions devant une large façade de pierre un peu dissimulée, pour ne pas dire enlaidie, par la carcasse d'une illumination éteinte. Najac voulut savoir pourquoi tous les palais du Caire et même les maisons de moyenne importance affectaient ce singulier mode de décoration. Du bois peint en vert et en rouge, des fils de fer, des godets sans huile, ne sont pas un ornement à conserver toute l'année.

— Vous avez raison, dit Ahmed; mais l'usage veut qu'on illumine à toutes les fêtes de son altesse, et les fonctionnaires petits et grands croient faire acte de *loyalism* en gardant à demeure le monument de leur hommage. Entrez; nous sommes chez son excellence El-Arroussy, uléma, cheik-ul-islam, docteur en théologie,

recteur de la mosquée El-Azhar, c'est-à-dire doyen de la Sorbonne arabe, et archevêque musulman, ou peu s'en faut.

Dans une vaste cour abritée d'un velarium aux couleurs éclatantes, une centaine de dévots célébraient les louanges de Dieu. Les uns étaient assis sur leurs talons, les autres, debout sur leurs pieds, fermaient le cercle. Quelques longs siéges de forme antique s'offraient à la multitude des allans et venans, car la cour du grand cheik était ouverte à tout le monde. On nous fit place; le sélamlik s'ouvrait à notre droite, le harem se fermait à notre gauche. Un petit eunuque noir nous servit les rafraîchissemens de rigueur, et le fils de l'uléma, bel homme de quarante ans environ, nous donna la bienvenue au nom de son père absent. Les politesses échangées, nous fûmes tout au spectacle et au concert. Le groupe des fidèles accroupis et debout exécutait un *zikr*, c'est-à-dire une invocation. Les basses, singulièrement fortes et profondes, répétaient à satiété le nom d'Allah; un ténor énumérait les attributs de la Divinité, et brodait sur chacun d'eux une variation nouvelle : « que tu es puissant! que tu es doux! que tu es clément! que tu es généreux! » Et le chœur de reprendre : « Allah! » La scène était grandiose dans sa simplicité; ce culte exclusivement moral, sans pompe, sans images, n'est-il pas le plus digne que l'homme puisse offrir à ses dieux? Notre émotion redoublait encore à l'idée que tous ces musulmans, appris dès leur bas âge à maudire le nom de chrétien, nous faisaient place au milieu d'eux, et semblaient nous associer à leur prière, comme si le dogme nouveau de la fraternité humaine avait retourné leur cœur en éclairant leurs yeux.

— Si vous voulez garder vos illusions, dit Ahmed, sortons d'ici.

— Pourquoi?

— Parce que cela va se gâter. Voyez-vous ces gaillards qui commencent à dodeliner de la tête comme l'ours blanc du Jardin des Plantes. Ne remarquez-vous pas que les voix de basse deviennent rauques et haletantes? Le *zikr* est en lui-même une fort belle chose; mais on le pousse trop loin, et on le corrompt par l'abus. Ces mouvemens de tête et ces cris répétés étourdissent l'homme, l'épuisent, le jettent enfin dans une sorte d'ivresse qui ravale le croyant au niveau de la brute. Lorsque cette pratique était permise dans l'armée, les soldats s'en donnaient au point que le service n'allait plus. La mode en passera, et plus tôt que plus tard, car l'islam retourne grand train vers sa simplicité native. Les derviches tourneurs, qui dansent la valse à deux temps dans une espèce de cirque forain, ne sont plus qu'un objet de mépris. Les santons immondes et braillards perdent leur crédit sur le peuple; la police les ramasse,

les tond, les débarbouille, et les envoie travailler sans que personne s'avise de crier au sacrilége.

Il regarda sa montre et ajouta : Nous avons près d'une heure à nous avant de rallier l'hôtel Shepherd; voulez-vous que nous descendions, pour finir, dans un de ces repaires qu'Eugène Sue à révélés au beau monde de Paris?

— Un tapis-franc du Caire?

— Sans armes et sans *policemen?*

— Soyez tranquilles; je vais vous montrer des sauvages et des misérables, mais les meilleures gens du monde au demeurant. — Iacine, dit-il à son premier porte-fanal, conduis-nous à ce café de Bab-el-Baher où tes compatriotes se rassemblent pour boire la bière du pays. Iacine est Barbarin, messieurs, c'est-à-dire Nubien, né entre la première et la deuxième cataracte, sous le tropique du Cancer. Les Barbarins sont les Auvergnats du Caire, ils y exercent les professions les plus humbles, les plus dédaignées et les moins lucratives; ils sont concierges, porteurs d'eau, balayeurs, gens de peine, mais bons musulmans, eux aussi, et par conséquent fort honnêtes.

— Mais nous voilà hors de la ville?

— Non, c'est que nous traversons un jardin. Prenez garde à vos pieds; il y a des puits, des rigoles et encore autre chose à éviter.

La tête de colonne tournait autour d'une grande cage de roseaux sans en trouver l'entrée : tout à coup le fanal d'avant-garde plonge sous terre, on le suit à l'aveuglette, et nous nous trouvons réunis dans une enceinte murée par-ci, treillagée par-là, vide de meubles et de personnes, occupée, en attendant mieux, par un cuveau de lait mousseux. Tout s'anime bientôt : Iacine pousse un premier cri, et une figure du plus beau brun se détache du sol. C'est le maître de ce domaine, le brasseur barbarin. Il frappe dans ses mains; une autre statue de terre modelée se lève en poussant des cris aigus : c'est Abdallah, le garçon de café, tout habillé de noir par la nature. Ahmed leur dit en arabe : Enfans, je paie la *bouza* cette nuit à tous ceux qui viendront en boire. La cuve est pleine; j'aime à croire que la bière est fraîche?

— Goûte plutôt! — Et le brasseur emplit une demi-calebasse qu'il fait circuler à la ronde.

Ahmed n'hésite pas; il semble même apprécier la marchandise, et moi, sans défiance, j'avale à pleine bouche ce liquide trompeur qui unit la saveur de l'encre à la couleur du lait. J'aurais pu prévenir mes compagnons, je l'aurais dû peut-être; mais il m'aurait été trop pénible de mourir empoisonné sans eux. Je passai donc la calebasse sans rien dire. M. Longman, enhardi par l'exemple, emplit ses joues, ferma la bouche, écarquilla les yeux, s'aperçut que

je riais dans ma barbe, et songea probablement qu'un Anglais en voyage doit tout souffrir plutôt que de s'avouer vaincu. Il fit un effort héroïque, l'encre passa, rien ne parut; mais moi, qui l'observais, je constatai qu'il était écarlate. Najac saisit la coupe aux trois quarts pleine avec l'assurance d'un homme qui va sur la foi d'autrui. La boisson le prit à la gorge et l'étrangla si bien que sa face joyeuse éclata comme une bombe : le liquide jaillit par le nez, par la bouche, peut-être même par les yeux et les oreilles, aspergeant toute l'assistance et en particulier Du Locle, qui s'écria : — Merci, je n'en tâterai point!

A la faveur de cette comédie, les boabs, les porteurs de guirbeh et autres Barbarins entraient incognito; l'enceinte se trouva presque pleine. Le petit Abdallah avait-il fait une battue dans le quartier, ou tous ces pauvres diables accouraient-ils spontanément à l'odeur de la bière? Personne ne l'a su; mais bientôt la demi-citrouille écumante circula si vite et se vida si bien que le niveau de l'encre blanche baissa d'un bon pied dans la cuve. Une franche gaîté se répandit sur ces visages noirs qu'on aurait dits cirés à neuf, tant ils luisaient! Iacine, ou El-Iacine, ou même Éliacin, pour écrire son nom comme l'auteur d'*Athalie*, n'eut pas besoin d'inviter ses *pays* à la musique et à la danse : ils se mirent à chanter comme des sourds en se trémoussant comme des fous, ployant les jambes, battant des mains, montrant les dents, et prouvant, n'en déplaise aux disciples de Gratiolet, que l'homme est proche parent du singe. J'observai même que l'un d'eux, ayant laissé tomber une demi-piastre par terre, la saisit entre deux orteils par un acte de préhension véritable. Ces bonnes gens auraient-ils quatre mains? Je ne suis pas éloigné de le croire, et je recommande la question aux physiologistes qui nous succéderont en Égypte.

Ahmed était préoccupé d'une autre idée. — Remarquez-vous, dit-il, que cette population, la plus misérable du Caire, se laisse régaler naïvement, et ne montre ni faux orgueil ni basse envie? Transportez en esprit la scène dans quelque cabaret de vos faubourgs. De deux choses l'une : ou les pauvres nous répondraient par cette familiarité insolente qui est le châtiment des riches encanaillés, ou ils repousseraient avec fureur nos politesses les plus cordiales. Une seule fois en ma vie, je me suis égaré chez vous dans un bal de porteurs d'eau; j'y ai laissé moitié de ma redingote et mon chapeau tout entier, trop heureux de remporter mes quatre membres. Ces barbarins de France s'étaient figuré, bien à tort, que nous entrions là, comme les Romains en Sabine, pour ravir leurs épaisses moitiés. Le mélange des sexes, que vous considérez comme un élément de concorde, rend le petit monde ombrageux et lui fait redouter l'intrusion du riche. Ici, rien de pareil : les hommes seuls

ont part à la vie publique; ils sont classés, chacun connaît sa place, on peut mêler toutes les catégories de la société sans qu'elles se heurtent ou se confondent.

Tandis qu'il philosophait ainsi, les sauvages de Nubie, animés par la bière, par le chant, par la danse et par le souvenir du pays natal, s'exaltaient jusqu'au délire. A la lumière de nos deux lanternes, ces grands corps demi-nus représentaient un vrai sabbat, mais un sabbat de bons diables. Ils se démenaient non en mercenaires payés pour amuser autrui, mais plutôt en hommes libres ou en enfans étourdis qui dansent pour eux-mêmes. Lorsque nous leur dîmes adieu, ils nous accompagnèrent tous aux confins de leur territoire; mais la fête repartit de plus belle aussitôt que nous eûmes tourné le dos.

La voiture d'Ahmed nous attendait à cent mètres de là. Elle nous transporta lestement à Shepherd, où miss Grace servit le thé au milieu des récits de M. Longman et d'une conversation bruyante.

Ahmed semblait avoir perdu sa faconde en route. Je ne sais quelle timidité le paralysait; il ne s'expliquait plus que par monosyllabes, et chose étrange, Mlle Thornton, si vaillante et si délibérée l'avant-veille, était plus muette que lui. Nous fîmes tous les frais; ce fut moi qui offris l'hospitalité aux Anglaises dans le palais du fellah et dans son abadieh de la Basse-Égypte. Il trouva juste assez d'éloquence pour dire que le Delta est sillonné de chemins de fer comme la Belgique, et qu'il ne faut guère plus de quatre heures pour aller du Caire à Mansourah. La jeune Mme Longman était fille d'un gros agriculteur du Yorkshire; le ménage faisait valoir quelques acres de terre autour de son château, et quoique assurément on ne se fût pas mis en route pour étudier la production des blés et des cotons, cette curiosité intelligente qui distingue tout Anglais bien né entraîna le succès de ma démarche. On prit rendez-vous non-seulement pour un *lunch* dans le beau jardin du vieux Caire, mais pour une promenade à la ferme. Ahmed ne se sentait pas de joie; cependant il ne retrouva l'usage de la parole que sur le chemin de notre hôtel. Pour peu qu'on lui eût prêté le collet, il était homme à nous entretenir jusqu'au matin des perfections de miss Grace; mais nous mourions tous de fatigue, et le congé que nous prîmes de lui devant chez nous n'admettait pas de réplique. Quelle journée, bon Dieu! et dire que j'en ai passé soixante-dix en Égypte tout aussi pleines, ou peu s'en faut, que celle-là.

XI.

Le lendemain, vers deux heures après midi, le vice-roi nous reçut en audience au palais de Kasr-en-Nil dans une vaste salle

éblouissante d'or et de soie. On dit que le mobilier seul a coûté un million et demi; je ne jurerais pas du contraire. Le prince des fellahs, — c'est lui-même qui s'intitule ainsi dans la conversation, — nous accueillit avec toute la bonne grâce imaginable, et nous entretint une heure durant dans notre langue maternelle. Il s'exprime au commencement avec effort et semble chercher ses paroles; mais dès qu'il s'anime, et surtout lorsqu'il traite un des sujets qui lui sont chers, l'abondance lui vient, et le discours coule de source. Sa préoccupation capitale est le progrès des cultures indigènes; il énuméra vivement les principaux *desiderata* de l'Égypte, et me traça ainsi tout un programme d'études. « Les bras manquent; comment y suppléer dans un pays où le charbon coûte de cinquante à cent francs la tonne, suivant les provinces? Pourquoi nos blés subissent-ils une dépréciation d'un tiers sur les marchés d'Europe? Ils se vendent vingt francs quand les autres en valent trente. D'où vient cette âcreté particulière et ce parfum musqué qui les distinguent? Ce défaut s'explique-t-il par le mode de dépiquage usité chez les fellahs, ou par la nature du sol qui manque absolument de phosphates? Nous convient-il d'acheter des engrais, et lesquels? La maladie qui sévit sur nos cotons est-elle incurable? Nos récoltes de cannes sont magnifiques, et le rendement en sucre est médiocre; pourquoi? Y a-t-il en Europe ou ailleurs des cultures que l'Égypte puisse emprunter avec profit? Y a-t-il un remède à la dégénérescence des animaux et des plantes? Le régime alimentaire adopté par les hommes est-il assez réparateur? Quelle part faut-il reporter aux vices du gouvernement dans la misère publique?

Ces questions se logeaient une à une dans ma mémoire, et la dernière ne fut pas celle qui me donna le moins à penser. Qu'il y ait des nations mal gouvernées, ce n'est pas sujet d'étonnement; mais un prince qui ne se fait pas d'illusion sur ses agens et qui court de lui-même au-devant de la critique, voilà ce que le voyageur ne rencontre pas tous les jours.

Le vice-roi nous dit : — Je désire que vous visitiez et la Haute et la Basse-Égypte. Vous remonterez le Nil sur un bateau à vapeur que je vous prête; on aura soin que rien n'y manque; ne vous préoccupez ni des provisions ni du service : dans quatre jours, à l'arsenal de Boulaq, vous n'aurez qu'à monter à bord. Il se peut que je vous retrouve à Thèbes, où j'ai commandé quelques fouilles; en tout cas, vous rencontrerez mes trois fils, qui font tous les ans un petit voyage d'éducation.

Au sortir de cette audience, nous disions entre nous que l'hospitalité écossaise doit avoir pris ses quartiers d'hiver en Égypte, car enfin, si le plus grand écrivain de la France ou de l'Allemagne allait présenter ses hommages à l'auguste souveraine du royaume-

uni, on le laisserait se débrouiller tout seul avec les bateaux à vapeur, les chemins de fer et les auberges. Ibrahim-Bey, qui nous guettait à la porte du grand sélamlik, nous cria : — Bonne nouvelle! C'est Arakel qui sera votre guide et votre interprète, ou en un mot votre michmandar. — Rien ne pouvait nous être plus agréable : Arakel a fait le voyage du Nil avec Prevost-Paradol et ce pauvre Gramont-Caderousse; il sait la Haute-Égypte sur le bout du doigt, et dans les heures de nostalgie, si tant est que nous en ayons quelques-unes, il nous parlera de Paris.

Nous fîmes une halte chez les aides-de-camp, et vers trois heures et demie la voiture que nous avions gardée nous conduisit au *lunch* d'Ahmed. Les serviteurs nous menèrent droit au jardin, et nous montrèrent le Nil. J'en conclus que nos amis étaient en promenade sur l'eau; ils ne se firent guère attendre : au bout de quelques minutes, un grand canot à six rameurs les ramenait au pied de la terrasse. Les dames avaient pillé le jardin, elles étaient couronnées de fleurs et chargées de bouquets énormes. La meilleure harmonie semblait régner entre la jeune Égypte et la vieille Angleterre. On servit le goûter sous une tonnelle de jasmin; Ahmed nous dit : — Si vous voulez envoyer chez vous le vrai parfum de ma patrie, cueillez quelques-unes de ces fleurs et logez-les dans une lettre; elles arriveront sans rien perdre, soit à Londres, soit à Paris. Nous n'eûmes garde de nous faire prier; quant à miss Grace, elle répondit étourdiment : — De famille, je n'en ai plus; je ne pourrais adresser une fleur qu'à mon Valentin; mais s'il vit, ce que j'ignore, commencez par me dire où il est.

Ahmed rougit jusqu'aux oreilles; il porta la main droite au bord de son tarbouch, mais il ne trouva pas d'autre réponse, et l'on attaqua le luncheon.

La simple nature avait fourni les mandarines, les oranges à chair rouge, les dattes fraîches semblables à des prunes d'Agen, les bananes, tout enfin, sauf un xérès haut en couleur que miss Longman ne savourait point sans extase. — C'est du xérès de Mansourah, dit Ahmed. Le Koran m'interdit de le boire, mais non de le fabriquer, et j'en livre une centaine d'hectolitres, bon an mal an, au commerce d'Alexandrie. Nos aïeux étaient vignerons, les monumens l'attestent; pourquoi ne ferions-nous pas comme eux? Je produis aussi de l'opium, et je le place au meilleur prix, sans en avoir jamais goûté moi-même. Mieux encore, les ricins que je cultive dans la Haute-Égypte fournissent assez d'huile pour médicamenter la moitié de l'Europe; nous n'en abusons pas ici, nous n'en usons pas même, sinon pour graisser les machines qui s'en trouvent fort bien et qui ne se dérangent pas pour si peu.

Le dernier mot ne parut pas d'un goût irréprochable; miss Grace se mordit les lèvres, on leva la séance et l'on s'éparpilla dans le jardin. — Quel singulier garçon que votre ami! me dit la jeune Anglaise : il est intelligent, il est aimable, et il est rustre.

— C'est que l'éducation occidentale a des délicatesses inconnues à ces hommes de l'Orient.

— Oh! je vois bien, un véritable abîme entre eux et nous. Cependant celui-ci est bon fils et bon frère; il a parfaitement élevé Mlle Zeinab.

— Vous l'avez donc vue ?

— Mais oui, en arrivant.

— Vous êtes entrée dans le harem ?

— Je crois bien! c'est le troisième de la journée; mais c'est le plus joli, le plus propre et le plus intelligent des trois. Dès le matin, une de nos compatriotes, qui vit au Caire, nous a menées chez la femme d'un employé supérieur, Arabe ou Turc, je ne sais trop, une sorte de préfet monogame. La maîtresse du logis n'entend pas plus l'anglais que nous sa langue; elle nous a reçues en grande pompe, au milieu de ses dix-huit ou vingt servantes dont pas une ne m'a paru passable ou médiocre. On nous fait asseoir sur un divan, on nous sert à chacune le café et devinez quoi? la pipe! oui, monsieur, une pipe aussi longue qu'un manche de balai. La madame nous donne l'exemple et commence à fumer comme un Suisse. Il paraît que nous aurions commis la plus grave impolitesse en refusant de faire comme elle; je me mis donc à souffler de toutes mes forces dans ce tuyau de bois doré. Au bout de trois minutes, la préfète se lève, fait une révérence, disparaît et rentre bientôt dans une autre toilette. Elle refait la roue, se rassied, fait apporter d'autres tasses et d'autres pipes. Nous n'y comprenions rien, mais nous vidions nos tasses et nous soufflions de plus belle une fumée qui nous aveuglait. Le jeu se répéta dix fois : dix toilettes! dix tasses! dix chibouks! et cela n'était pas fini quand nous prîmes congé de vive force. Il paraît que la cérémonie aurait pu se continuer jusqu'au soir; mais nous avions besoin de respirer le grand air et surtout de secouer nos pauvres robes qui s'étaient imprégnées de cet affreux tabac. Quel néant que la vie des femmes musulmanes! Je comprends la manie de la toilette, sans la partager; je crois même qu'au fond les femmes s'habillent moins pour plaire que pour rivaliser avec les personnes de leur sexe. Si je me voyais condamnée à ce désœuvrement laborieux et ridicule, j'aimerais mieux, ah! cent fois mieux, mourir aujourd'hui même. L'autre harem où l'on nous a conduites était plus riche, paraît-il; le maître a quatre femmes très grosses, plutôt laides que belles, peu soignées, et tout le reste

à l'avenant. La population, singulièrement entassée, va peut-être à quatre vingt-dix ou cent personnes. On a dansé pour nous, fort mal à mon avis; on a chanté cruellement faux, sans préjudice des pipes et du café, qui semblent être le fond de la conversation. La principale épouse a fait venir ensuite une vieille bouffonne, qui s'est mise à tourner autour de moi avec des cris, des grimaces et des contorsions inintelligibles; je me fatiguais à chercher le sens de sa pantomime, lorsque MMmes Longman et la personne qui nous guidait perdirent patience et m'entraînèrent dehors en toute hâte. Ici, nous nous sentons transportées dans un monde supérieur. La mère de M. Ahmed, sans pouvoir nous parler ni nous entendre, nous a donné la bienvenue la plus digne et la plus cordiale. Zeinab, qui paraît être de mon âge, est une belle personne, modeste dans son maintien, sérieuse d'esprit, fort occupée de sa maison, passablement lettrée, et quel cœur! Ce n'est pas de l'amitié qu'elle a pour son frère, c'est un culte.

— Elle lui rend justice. Je vous ai dit comment il s'est conduit avec sa famille.

— Il est bien payé de retour; mais pourquoi ne se marie-t-il pas? Zeinab et la bonne maman se lamentent de le voir tourner au vieux garçon.

— Vieux garçon! il n'a que trente ans. Toutefois, si vous connaissez en Angleterre ou dans les colonies une jeune fille qui vous ressemble rien qu'un peu, dites-le-moi; nous ferons sa fortune et son bonheur en un tour de main.

— *For shame!* Comment pouvez-vous supposer qu'une chrétienne et une Anglaise!...

— Le propre d'une chrétienne est d'être bonne, le propre d'une Anglaise est d'être active et intelligente. Ahmed est l'ouvrier d'une grande œuvre de bienfaisance; pourquoi ne trouverait-il pas une femme assez héroïque pour prendre la moitié de sa tâche et se dévouer avec lui?

— Si je rencontre en mon chemin celle que vous cherchez, je vous le ferai dire; mais n'y comptez pas trop, mon cher monsieur. Voici Mme Longman qui m'appelle.

Mme Longman ne l'appelait pas, mais pas du tout. Elle courait dans le jardin avec sa belle-sœur en cueillant une panerée de mandarines.

Je me tins la chose pour dite, et je m'en fus rejoindre mes amis. Le jeune Anglais leur racontait, d'après une confidence de sa femme, comment miss Grace avait été traitée le matin même dans un grand harem. Les bouffonnes du Caire ne savent rien de plus plaisant que de singer la brutalité des hommes. Miss Thornton n'a-

vait rien compris à cet horrible jeu; il y a des grâces d'état pour l'innocence! Mais Ahmed se mordait les poings au récit de M. Longman, et l'on voyait les larmes lui monter aux yeux.

— Oui, disait-il, l'enseignement qu'on donne aux femmes musulmanes est stupide, monstrueux, infâme! On les dresse à la provocation comme vos chiens à la chasse. Elles n'apprennent qu'à éveiller insolemment l'appétit grossier; nous en faisons des êtres inférieurs, cupides, vils, dont le commerce quotidien dégrade l'homme. Si le harem est un milieu malsain pour l'âme des maris et des pères, que sera-t-il pour les enfans? Le vrai fléau de l'Orient n'est ni le tabac, ni l'opium, ni le haschich, c'est la femme. Cependant gardez-vous de croire que cette dégradation d'un sexe s'étende à tous les étages de la société : il y a des hauteurs où elle ne saurait atteindre, grâce à Dieu; je jure également qu'elle ne descend pas jusqu'à la couche infime où ma digne femme de mère m'a enfanté et allaité.

— Monsieur Ahmed! cria miss Longman, venez ici, je vous prie. Grace prétend que cette coupole éclairée par des lentilles de verre est une étuve de bain arabe.

— Rien de plus vrai, miss Longman; à votre service!

Pauvre garçon, une inconséquence de plus! Les trois Anglaises rougirent, et Grace la vaillante répondit fièrement : — Merci, monsieur; je préfère me baigner dans le Nil.

— Voudrez-vous me permettre de vous accompagner, le cas échéant?

Nouveau scandale.

— C'est que, mademoiselle, l'eau du Nil est si légère qu'on s'y noie quand on n'est pas de première force.

— Nous sommes de première force, monsieur.

Il sentit un peu tard qu'il avait fait un pas de clerc, et s'empressa de rompre les chiens. — Pour le moment, dit-il, c'est de la terre ferme qu'il s'agit. Vous avez daigné me promettre une visite dans mon domaine de Mansourah. Je me flatte de vous y montrer toute la Basse-Égypte en raccourci. Ces messieurs doivent s'embarquer dans quatre jours pour Thèbes et Philæ; vous-mêmes, si j'ai bien compris, suivrez bientôt la même route : il n'y a pas de temps à perdre; si nous partions demain matin?

M. Longman dit oui, les Anglaises ne dirent pas non; quant à nous, on devine si nous étions heureux de commencer notre cours d'agriculture pratique en si aimable compagnie.

EDMOND ABOUT.

(*La cinquième partie au prochain n°.*)

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 mars 1869.

Nous avons fait du chemin depuis quelques années en Europe, nous marchons rapidement, cela est certain; mais nous marchons dans l'obscurité, et celui qui pourrait dire où nous allons, vers quel point de l'inconnu nous nous dirigeons, celui-là aurait à un degré surprenant le don de clairvoyance ou de divination. Une chose est frappante surtout, c'est le contraste étrange, absolu, entre les apparences et les réalités, ou, si l'on veut, entre les commentaires publics, officiels, de la politique, et ce murmure de nouvelles tombant périodiquement dans la liberté des entretiens familiers. Consultez les déclarations des gouvernemens : tout est placide en Europe, c'est à qui répudiera la pensée d'un conflit funeste. Le roi Guillaume de Prusse, en ouvrant l'autre jour le parlement de la confédération de l'Allemagne du nord, ne s'est pas montré moins pacifique que ne l'était M. de La Valette lorsqu'il rappelait dans sa circulaire du 22 février, à propos de la dernière conférence, « ce que pourrait avoir de fécond l'action diplomatique des puissances quand elle s'appliquerait, suivant la proposition dont l'empereur prenait, il y a quelques années, l'initiative, à l'ensemble des questions générales... » Voilà qui est rassurant : au lieu de la guerre, c'est une mélancolique évocation du congrès mis en avant autrefois avec le succès dont on se souvient. Écoutez d'un autre côté ce qui se dit tout bas : ici la scène change. On vous fait entendre le bruit sourd des canons s'ébranlant vers les frontières. Les imaginations sont en travail, et, par un phénomène qui se réproduit tous les printemps, les bruits se multiplient avec les incidens. Cette année même, avant que le printemps soit venu, l'essaim des nouvelles inquiétantes s'est répandu sur l'Europe à la suite de toute sorte de voyages diplomatiques.

Eh quoi! dira-t-on, ces voyages ou ces déplacemens de diplomates ne sont-ils pas la chose la plus simple du monde? N'est-il pas naturel que

M. Nigra aille à Florence, où il a des affaires, et que le duc de Gramont, ambassadeur de France en Autriche, vienne à Paris pour la même cause? Pourquoi s'étonner que M. de Beyens, ministre de Belgique parmi nous, éprouve le besoin de se rendre à Bruxelles, et que M. de La Guéronnière, ministre de France en Belgique, accoure au chevet de M. de Lamartine expirant? Si l'empereur d'Autriche, allant en Croatie, se rapproche de la frontière italienne, et si le roi Victor-Emmanuel lui envoie un de ses aides de camp chargé peut-être de préparer une entrevue des deux souverains, est-ce là ce qui peut passer pour extraordinaire? Si enfin M. d'Usedom quitte l'Italie, où il a représenté la Prusse depuis quelques années, n'est-ce pas tout simplement la suite de froissemens personnels produits par la divulgation de cette fameuse dépêche de 1866 qui pressait le général La Marmora d'aller guerroyer en Hongrie? — Assurément tout cela est possible, tout cela est naturel. Nous ne trouvons pas étonnant que les diplomates aient des affaires de famille ou des raisons personnelles de quitter leur poste, et que deux souverains qui ne se sont vus depuis longtemps qu'en ennemis sur le même champ de bataille éprouvent le désir de se rencontrer plus amicalement. Il n'est pas moins curieux que tous ces faits se produisent à la fois, et qu'ils coïncident avec un ensemble de choses qu'un spectateur désintéressé, le ministre des affaires étrangères de Suède, caractérisait ces jours derniers en disant : « Malgré les assurances pacifiques qui émanent des grandes puissances, la situation générale est inquiétante et tout à fait incertaine. »

A tout prendre, il y a sans doute, selon l'habitude, quelque exagération dans ce qu'on dit, et d'abord on pourrait écarter cet incident qui a un moment aigri les relations de la France et de la Belgique. L'examen des intérêts économiques atteints par la loi belge sur les chemins de fer est remis aujourd'hui à une commission mixte, et le cabinet de Bruxelles est animé, dit-on, des intentions les plus conciliantes. Malheureusement, quand on écarterait un incident, la situation de l'Europe ne resterait pas moins « tout à fait incertaine, » selon le mot du ministre suédois, M. de Wachtmeister. Rien n'est changé, il est vrai, dans les rapports de la France et de la Prusse; oui, rien n'est changé, — à une condition pourtant qu'on ne cache pas, c'est que la Prusse s'arrêtera dans son expansion, et ne passera pas le Mein. Or n'y a-t-il pas bien des manières de passer le Mein, et tout n'est-il pas livré par cela même à une interprétation que chacun est libre de définir selon sa volonté ou son intérêt du moment? D'autre part, on commence à dire aujourd'hui que la France rappellera ses troupes avant l'ouverture du concile qui doit se réunir à Rome, et il est bien certain qu'il serait assez difficile de laisser nos soldats monter la garde à la porte d'une assemblée où seront consacrées sans doute les doctrines qui sont exposées dans une lettre adressée par le pape à M. l'archevêque de Paris et publiée récemment par M. Émile Ollivier. Le

gouvernement français semble avoir pris son parti. Or à qui fera-t-on croire que cette résolution n'est point concertée avec l'Italie, et que cette entente avec l'Italie est sans aucun rapport avec l'ensemble des affaires européennes? De telle sorte qu'on revient sans cesse à cet état sur lequel on ne ferme un instant les yeux que pour être bientôt réveillé par quelque symptôme plus significatif. Et sait-on quel est le résultat de cette crise indéfinie? Nous ne parlons pas même de l'énervement moral et politique; le résultat matériel se chiffre par des pertes de centaines de millions, par les faillites qui se multiplient, par la stagnation qui se produit sous toutes les formes, ainsi que le prouve le dernier compte-rendu de la Banque de France. Déjà en 1867 le chiffre des transactions avait diminué considérablement; en 1868, il a baissé encore de plus de 270 millions comparativement à l'année précédente, et la grève du milliard enfoui dans les caves de la Banque de France ne fait pas mine de s'arrêter. Voilà une paix singulière qui coûte plus cher qu'une guerre, sans parler des armemens ruineux qui servent à l'étayer.

Tant qu'on ne verra pas plus clair dans ce tourbillon qui s'agite à la surface de l'Europe, il en sera ainsi; on se défiera, on s'aigrira dans un doute maladif dont on ne voudra même pas guérir. Les intérêts éprouveront de ces crises, de ces ralentissemens qui deviennent redoutables, parce qu'ils prennent un caractère permanent. Les gouvernemens eux-mêmes finiront par se discréditer à ce jeu invariable d'incidens multiples et équivoques où se laisse prendre une crédulité toujours déçue et toujours en éveil. Ce qui manque dans nos affaires extérieures comme dans nos affaires intérieures, c'est la netteté. Ce que la France désire et appelle de tous ses vœux, ce qu'elle sollicite en vérité avec une passion presque naïve et dénuée de toute malveillance, c'est la précision dans les desseins et la clarté dans la conduite, c'est une politique se plaçant simplement et résolûment en face des situations, avouant les erreurs, s'il y en a, allant droit au pays pour l'associer libéralement à la direction de ses affaires, au lieu de se traîner dans une stratégie compliquée de demi-confessions et de concessions incertaines.

Après tout, que veut-on dans la politique e térieure? La France, dans l'intimité de ses aspirations, veut la paix sans aucun doute; il est pourtant bien certain que devant une situation qui ne serait pas celle qu'elle doit garder en Europe, devant cette situation, si elle existe, la France serait toute prête à montrer que sa virilité n'est ni émoussée ni engourdie. Seulement la première condition est de l'éclairer, de ne pas lui laisser croire tantôt qu'elle doit être satisfaite, qu'elle n'a rien à souhaiter, tantôt qu'elle a raison dans ses amertumes contre les événemens qui se sont accumulés. Si la paix de l'Europe, comme on pourrait s'en douter, dépend aujourd'hui de quelques volontés disposant par un geste de la force de millions d'hommes, il y a de la part de ces volontés, convenez-en, une dangereuse arrogance à venir dire ou à pa-

raître dire à tout un continent, à une multitude d'intérêts alarmés : « De quoi vous mêlez-vous? tenez-vous tranquilles, laissez-nous prendre notre temps, laissez-nous attendre le moment favorable. Cela peut durer des années, patientez et ne nous en demandez pas davantage, car nous n'avons rien à vous répondre. » Il y a peu de jours, un membre du parlement fédéral de l'Allemagne du nord demandait à M. de Bismarck pourquoi il avait précipité la réunion du *reichstag*. « Vous êtes bien curieux, » répliquait d'un ton goguenard le ministre prussien. Voilà qui est clair. Autrefois, quand la politique était une affaire d'initiés, où le public n'avait aucune part, c'était bon de se retrancher dans ces réserves et ce silence. Aujourd'hui, ce n'est plus ainsi; la politique est le secret et l'affaire de tout le monde. L'opinion est une complice nécessaire, une alliée exigeante, qui devient d'autant plus difficile qu'on lui mesure plus étroitement son droit, et qui se venge quelquefois d'avoir été dédaignée ou négligée. C'est elle qui a toujours le dernier mot, a dit l'empereur avec une haute raison il y a quelque quinze ans. Encore faut-il qu'elle sache où elle en est, où on la conduit.

Et de même dans la politique intérieure, que veut-on? On ne veut pas retourner en arrière. Le gouvernement, nous osons le dire, s'est coupé la retraite; il n'a aujourd'hui ni le pouvoir ni la volonté de revenir sur ses pas. L'empereur l'a dit à l'ouverture de la session législative, et M. Rouher a renouvelé les déclarations impériales; mais alors pourquoi s'envelopper d'apparences contradictoires? Pourquoi s'arrêter à chaque pas et avoir l'air de ne céder qu'à contre-cœur, sous la pression des choses? Pourquoi paraître flotter sans cesse entre les concessions et les rétractations? C'est s'exposer simplement à entretenir dans les esprits l'incertitude et l'excitation, à réveiller tous les doutes à l'instant même où on semble faire un grand effort de bonne volonté pour ranimer la confiance publique. On vient de le voir par cette discussion des affaires de la ville de Paris qui s'est déroulée pendant quelques jours au sein du corps législatif. Pendant longtemps, le gouvernement a tenu le voile baissé sur ces affaires de la ville de Paris; il a commencé par défendre ces opérations qui, même avant d'être entièrement connues, semblaient déjà fort étonnantes. L'heure est venue cependant où, à la lumière d'une discussion pressante, il n'y a plus eu moyen de prolonger cette fiction de la parfaite légalité de l'administration parisienne, et c'est alors que M. le ministre d'état, opérant ce qu'on appelle en langage militaire un changement de front devant l'ennemi, s'est hâté fort habilement de prendre cette attitude de courageuse sincérité dont nous n'avons pas hésité, pour notre part, à lui faire honneur. M. Rouher est passé pour un moment à l'opposition; il a fait la confession générale de M. le préfet de la Seine plus que celui-ci ne l'eût désiré peut-être. Les irrégularités commises à l'hôtel de ville, il les a énumérées et caractérisées de façon à décourager les censeurs les plus sévères de M. Haussmann.

Ce n'est pas tout : dans ces étranges opérations qui se soldent par un découvert de plus de 465 millions, il y avait nécessairement deux personnages, un emprunteur et un prêteur; il y avait M. le préfet de la Seine, qui avait dépassé toutes ses facultés en négociant par un subterfuge ingénieux un emprunt qu'il n'avait pas le droit de contracter, et il y avait le Crédit foncier, qui s'était, lui aussi, placé en dehors de ses statuts en prêtant ce qu'il ne pouvait prêter, qui avait même saisi cette bonne occasion de prélever des commissions aussi avantageuses qu'elles étaient illégales. Après avoir abandonné M. le préfet de la Seine, M. le ministre d'état et M. le ministre des finances n'ont pas hésité davantage à désavouer le Crédit foncier; ils sont allés plus loin, ils se sont engagés, autant qu'ils le pouvaient, à faire rentrer les 17 millions de commission que le Crédit foncier en bonne conscience n'aurait pas dû percevoir. C'était merveilleux; tout le monde en apparence était d'accord.

Qu'a-t-il manqué à cet élan de sincérité et de bonne volonté? Un peu de logique et tout simplement une sanction. Tant qu'il ne s'est agi que d'avouer des irrégularités, il n'y a point eu de difficulté. Quand on en est venu aux conséquences naturelles de ces aveux et aux arrangemens nouveaux que proposaient quelques-uns des membres les plus modérés du corps législatif pour échapper à la nécessité de sanctionner des opérations irrégulières et onéreuses, quand on en est venu là, tout a changé. Après avoir fait un pas en avant, le gouvernement en a fait deux en arrière; il est rentré en campagne pour arrêter au passage les conséquences pourtant fort légitimes qu'on tirait de ses déclarations. Il a eu l'air de croire que, puisqu'il avait fait la confession générale de M. Haussmann et du Crédit foncier, il n'y avait plus rien à faire, si ce n'est à jeter un voile sur le passé et à tout approuver, de sorte que le moment où l'on semblait le plus parfaitement d'accord a été justement celui où l'on ne s'est plus entendu du tout. Le gouvernement a fini par venir à bout des visibles répugnances du corps législatif; il ne s'est pas moins heurté contre une minorité qui a été de 97 voix à un premier scrutin, et de 69 voix à un second vote.

C'est ce qui fait précisément de cette discussion un véritable drame, et de ce drame parlementaire la scène la plus curieuse n'est peut-être point ce qui s'est passé en public, si, comme on le dit, dans l'intervalle des deux séances, les plus hautes influences se sont employées à ramener les récalcitrans et les timorés en les effrayant de la perspective d'une crise politique. Qu'est-ce que cela prouve d'ailleurs que le nombre des voix ait augmenté ou diminué au scrutin définitif? Matériellement le gouvernement a son vote, comme il le désirait. L'administration de M. le préfet de la Seine ne reste pas moins sous le coup de ces sévérités auxquelles M. le ministre d'état lui-même s'est associé. Nous ne savons trop ce que pourra dire M. Haussmann dans le sénat, où les affaires de la ville

de Paris vont être discutées de nouveau, et si le tout-puissant édile nous donnera le piquant spectacle d'une revanche des désaveux que lui a infligés M. Rouher. Ce sera peut-être curieux. M. Haussmann n'effacera pas cette marque d'illégalité empreinte sur la plupart de ses actes. Il peut demeurer à l'hôtel de ville, il y est désormais comme un administrateur momentanément acquitté et surveillé. Il en est de même du Crédit foncier. Il est aujourd'hui couvert par un vote qui valide son traité avec la ville de Paris. Il rendra ou il ne rendra pas la commission de 17 millions que M. le ministre des finances a trouvée exorbitante, peu importe; le Crédit foncier ne s'est pas moins engagé dans une série d'opérations absolument hasardeuses qui ont réagi sur la fortune publique, sur les intérêts privés, qui ont déterminé dans ses valeurs des oscillations considérables. Au milieu de ces mouvemens, les uns se sont enrichis, les autres ont pu se ruiner, et tout cela sous l'influence d'actes illégaux, œuvre dictatoriale d'administrateurs nommés par le gouvernement lui-même. Nous comprenons que M. Rouher ait tenu à dégager la responsabilité de l'état en laissant entrevoir la nécessité de mettre fin à une tutelle administrative qui peut se trouver ainsi compromise. C'est la moralité de cette discussion, certainement une des plus graves et aussi une des plus curieuses comme spécimen des embarras que le gouvernement se crée souvent à lui-même.

Ce que prouvent en même temps ces réveils de vie parlementaire, c'est la marche des esprits. Il est certain qu'il y a quelques années à peine des débats aussi sérieux, aussi décisifs, n'auraient point été possibles, et sous ce rapport nous ne méconnaissons pas un progrès qui a surtout son point de départ dans une date que M. Émile Ollivier remet aujourd'hui en lumière par son livre sur *le 19 janvier :* livre curieux assurément, qui est une autobiographie de l'auteur, une profession de foi adressée par lui à ses électeurs de Paris, et le rêve rétrospectif d'un homme qui a failli être premier ministre ou tout au moins ministre de l'instruction publique. M. Émile Ollivier a eu l'heureuse fortune d'avoir un rôle dans les préliminaires de cette crise du 19 janvier 1867, qui en définitive a été favorable aux libertés de la France, et il tient à dire quel a été ce rôle. Malheureusement c'est une question de savoir si ce livre intéressant et quelquefois piquant est très propre à servir l'auteur dans ses desseins d'action politique. C'est le livre d'un esprit sincère, très préoccupé d'éviter les faux pas et de se montrer désintéressé; ce n'est pas l'œuvre d'un esprit vraiment politique, et nous nous permettrions volontiers de dire que ce que M. Émile Ollivier a de mieux à faire, c'est de rester l'ingénieux avocat consultant des réformateurs dans l'embarras. Sait-on pourquoi M. Émile Ollivier est si vif, si acerbe contre M. Rouher? Ce n'est point du tout parce que M. Rouher lui a ravi l'honneur d'accomplir les réformes du 19 janvier en les diminuant, et parce que M. le ministre d'état, comme on l'a dit spirituellement, aurait pris

le train chauffé par le député de la Seine; c'est tout simplement antipathie de natures contraires, antagonisme d'homme spéculatif et d'homme pratique.

Non, ce livre n'est pas l'œuvre d'un politique, et cela pour plusieurs raisons. La première raison, c'est que l'auteur est en vérité trop plein de lui-même. Il a le culte naïf et religieux de sa personnalité. Il se contemple dans Mirabeau et dans Benjamin Constant, il ne voit que lui, il est tout ingénument convaincu que c'est lui qui a gagné M. de Morny au libéralisme dans les dernières années de sa vie, — et il le dit! Que M. Émile Ollivier soit très honorablement intervenu dans les préliminaires du 19 janvier, cela est certain; qu'il ait été joué, nullement : il a été jugé, on a vu qu'il n'y avait rien à faire avec lui, et dès sa première conversation avec l'empereur, à ce qu'il semble, on ne lui parlait plus de son ministère. Ce livre n'est pas d'un politique pour une autre raison, parce qu'il peut passer jusqu'à un certain point pour une indiscrétion. Un vrai politique ne l'eût jamais écrit; il se serait souvenu qu'un homme entrant dans les affaires publiques ne travaille pas au succès de ses idées seulement par la parole, qu'il peut y contribuer plus encore peut-être par la confiance qu'il inspire, par la sûreté de ses relations, et notez qu'en disant beaucoup l'auteur ne s'est même pas donné certainement l'avantage de tout dire. Après cela, M. Émile Ollivier restera un esprit honnête, un orateur éloquent, il y a peu de chances pour qu'il devienne premier ministre, et franchement il n'y perdra pas peut-être plus que nous.

Que sera la fin de ce siècle où s'agitent à la fois tant de questions? Les vivans d'aujourd'hui en décideront. En attendant, ceux qui l'ont personnifié jusqu'ici s'en vont l'un après l'autre, et en ce moment encore le même jour a vu disparaître M. de Lamartine et M. Troplong, deux hommes qui n'ont en vérité rien de commun, rien, si ce n'est de quitter le monde ensemble. Avec M. de Lamartine, c'est assurément une des plus éclatantes gloires françaises qui s'éclipse. On ne peut cependant se défendre d'un serrement de cœur en présence de cette destinée qui aurait pu rester si belle jusqu'au bout, et qui vient de s'achever dans les amertumes. Il en est de l'admiration comme de l'amour : ce qu'on pardonne le moins aux êtres qu'on a aimés ou admirés avec passion, c'est de déchoir. M. de Lamartine a eu le malheur de faire éprouver cette tristesse à ses contemporains. Quoi! une si éclatante aurore et un si sombre déclin! Quel homme fut jamais plus comblé? Il a eu le génie, la fortune, la popularité, l'adoration de ses semblables, et tout cela pour en venir à passer ses dernières années courbé comme un manœuvre sous le fardeau de labeurs ingrats et vulgaires, à demi délaissé d'un monde dont il fut l'idole. Poète, M. de Lamartine le sera toujours; toujours il restera l'enchanteur d'une génération. Homme politique, ce fut sa faiblesse de jouer avec une insouciance prodigue le sort de son pays, de le

lancer dans l'inconnu avec un mot, *alea jacta est!* et chose surprenante, c'est depuis ce moment qu'il a cessé d'être lui-même, qu'il est entré dans cette période d'obscurité douloureuse d'où la mort le retire aujourd'hui pour le rendre à sa gloire première, la gloire de l'incomparable poète.

Avec M. Troplong, c'est un des grands dignitaires de l'empire qui disparaît, et c'est aussi l'un des chefs de la magistrature française, un des plus habiles jurisconsultes. M. Troplong avait eu de très humbles débuts; il avait été, après 1815, dans une petite ville du midi, petit maître d'études dans un petit collége dirigé par un de ses oncles, qui a été depuis un inspecteur distingué de l'université. M. Troplong avait eu la bonne fortune de trouver dans la petite ville où il était un magistrat qui le traitait avec bonté, qui l'attirait chez lui pour faire de la musique, et qui fut un de ses premiers protecteurs, un de ses introducteurs dans l'étude du droit comme dans la magistrature. Depuis, il avait fait son chemin tout seul, et il le méritait par ses travaux. C'était cependant moins un juriste de la vieille école française qu'un de ces jurisconsultes romains du temps de l'empire; il avait moins le souci des droits politiques d'un peuple que des droits civils d'une démocratie organisée sous un maître, et César avait d'avance en lui un apologiste. Ce qu'on peut dire de cet homme éminent, c'est que la politique ne l'avait pas créé par un acte de faveur; elle l'avait trouvé au sommet de la magistrature, où il était arrivé par lui-même, par la science, et en l'adoptant au lendemain de 1851 elle avait rencontré en lui le théoricien naturel du nouveau régime, une des personnifications intelligentes et soumises de l'empire dans cette première période d'où nous sortons aujourd'hui, pour rentrer dans l'arène des libres débats, des agitations régulières de la vie publique.

L'Angleterre touche enfin au moment où va s'ouvrir une grande et solennelle discussion. Il ne s'agit de rien moins que de savoir comment on détachera une pierre du vieil édifice des institutions anglaises sans ébranler l'édifice tout entier. C'est le 1er mars que le chef du cabinet, armé de toutes pièces, a porté devant le parlement le lumineux exposé de son plan sur l'abolition de l'église établie d'Irlande. En principe, cette résolution avait été adoptée par la dernière chambre des communes, elle a été sanctionnée par le vote du pays dans les élections récentes, elle entre aujourd'hui dans la phase d'exécution, et en déroulant son plan, pendant trois heures, avec une magistrale éloquence, M. Gladstone a pu se laisser aller à dire avec un certain orgueil : « Cette mesure montrera au monde de quel métal nous sommes. » Dans le beau discours par lequel le premier lord de la trésorerie a inauguré véritablement la session, il y a un souffle de libéralisme et de justice qui explique cette fortune d'un homme porté au pouvoir par un des plus irrésistibles mouvemens d'opinion. Ce n'est pas que le chef du cabinet de Londres, en accomplissant une des réformes les plus graves et les plus délicates, sacrifie tout à une abstraction séduisante, et se lance dans

l'aventure pour l'honneur d'une idée; le bill qu'il a présenté l'autre jour est bien au contraire une œuvre essentiellement anglaise, marquée du sceau du génie national. Les Anglais ne sont pas comme nous : ils ne reculent pas plus que nous, ils l'ont souvent prouvé, devant les plus grands problèmes; mais ils ont une manière à eux d'aborder et de résoudre ces problèmes sans rompre avec les traditions, en s'efforçant de ménager tous les intérêts, d'adapter en quelque sorte à leur passé, aux conditions de leur développement historique, le progrès nouveau qu'ils veulent accomplir. Ainsi ils ont fait l'an dernier pour cette réforme électorale qui en définitive a produit un parlement où l'esprit libéral triomphe sans étouffer l'esprit conservateur; ainsi ils vont faire pour leur constitution ecclésiastique avec la hardiesse circonspecte de leur génie pratique. C'est là précisément le caractère des propositions développées par M. Gladstone devant le parlement.

A vrai dire, c'est là qu'on attendait le chef du nouveau ministère. Comment allait-il résoudre la question sans donner trop beau jeu à ses adversaires? M. Gladstone s'est tiré de la difficulté en véritable Anglais; il s'est visiblement proposé un but assez complexe et dans tous les cas essentiellement politique. Il a voulu d'abord, cela est bien clair, accomplir un grand acte de justice à l'égard de l'Irlande en la délivrant du fardeau d'une domination religieuse étrangère; il a voulu en outre transformer l'église établie sans en faire une église salariée, et sans blesser trop vivement des situations acquises, des intérêts traditionnels. En disposant enfin des biens ecclésiastiques que cette mesure hardie met dans ses mains, il a voulu avant tout en faire profiter l'Irlande. Il y a une première période de dix-huit mois durant laquelle une commission désignée par le parlement est chargée de présider à cette difficile et délicate transition. C'est ce qu'on pourrait appeler la phase de liquidation morale et matérielle. A dater de 1871, la séparation est définitivement accomplie; les juridictions, les corporations ecclésiastiques, disparaissent, les évêques irlandais cessent de faire partie de la chambre des lords; en un mot, l'église d'Irlande n'existe plus, au moins comme établissement de l'état : elle n'est plus qu'une communion religieuse semblable à toutes les autres communions, se gouvernant elle-même sous l'empire du droit commun.

Voilà pour le principe et pour la politique. Comment M. Gladstone tranche-t-il la question au point de vue matériel? C'était là l'écueil évidemment. La propriété de l'église d'Irlande est évaluée aujourd'hui à 16 millions de livres sterling ou 400 millions de francs en capital, et à 7 ou 800,000 livres en revenu; c'était, il faut en convenir, une église bien rentée. Sur cette somme, une moitié à peu près est consacrée à tout un système de dotations, de compensations, d'indemnités en faveur de la communauté protestante et des bénéficiaires actuels; le reste, à part un prélèvement destiné à remplacer le *donum regium* des presby-

tériens et la dotation du séminaire catholique de Maynooth, devra être employé à subvenir à des établissemens de bienfaisance qui n'ont aujourd'hui pour vivre que les produits de la taxe dite des comtés. La disparition de cette taxe est déjà un soulagement pour les tenanciers irlandais; mais ce n'est pas tout : dans la vente des biens ecclésiastiques, les tenanciers actuels ont un droit de préemption, et peuvent rester en possession des terres qu'ils ont aujourd'hui en ferme. On leur en facilite les moyens; c'est un stimulant pour la diffusion de la propriété. Le rachat des dîmes s'opère également par une ingénieuse combinaison financière dans un certain nombre d'années. Nous ne reproduisons que les traits sommaires. Le caractère essentiel de cette mesure, c'est une libérale équité envers l'Irlande, une généreuse réparation qui ne coûte à l'église protestante qu'un peu de son superflu.

Cela n'empêchera pas, bien entendu, l'anglicanisme de crier à la confiscation, à la spoliation, de se lamenter sur la ruine de la constitution de l'Angleterre, sur l'invasion du papisme romain passant à travers la brèche ouverte par l'abolition de l'église d'Irlande. On n'a pas tant attendu pour rallier les passions nationales et protestantes, et l'autre jour, à peine M. Gladstone avait-il exposé son plan au milieu des applaudissemens de la chambre des communes, M. Disraeli se levait pour déclarer que son parti s'opposerait de toute son énergie à cette mesure. De part et d'autre, on s'est donné rendez-vous à la seconde lecture du bill, qui doit avoir lieu prochainement. Ce sera le moment où s'engagera une lutte sérieuse. Le dénoûment n'est pas moins à peu près certain, dût le ministère se laisser prendre dans quelque guêpier préparé par l'habile stratégie de ses adversaires, dût M. Disraeli jouer à M. Gladstone un de ces tours comme il lui en a joué lors du bill de réforme électorale, et de toute façon cette question de l'église d'Irlande est un signe de plus du travail qui s'accomplit dans les mœurs et dans les institutions de l'Angleterre. Aujourd'hui c'est l'établissement religieux irlandais qui est mis en cause de façon à ne pouvoir survivre même à une victoire passagère et d'ailleurs fort imprévue des tories; hier c'était le système électoral qui cédait sous la pression de l'opinion. Depuis que la chambre des communes est ouverte, les propositions se succèdent tous les jours, tantôt sur l'introduction du scrutin secret dans les élections, tantôt sur la nécessité de mettre les dépenses des *hustings* au compte des commettans, ce qui ouvrirait immédiatement l'entrée de la vie parlementaire au prolétariat politique. Il n'y a pas jusqu'au droit d'aînesse qui ne soit battu en brèche, et dont l'abolition n'ait été tout récemment l'objet d'une motion dans le parlement. Chacune de ces propositions est en vérité une révolution dans les mœurs anglaises. Elles ne réussiront pas toutes du premier coup. La plupart des ministres actuels, qui représentent le libéralisme ou une nuance de radicalisme au pouvoir, ne vont pas si loin ou si vite dans leur goût d'innovation. Dans tous les cas, voilà la campagne

qui commence : M. Gladstone est à l'œuvre, et M. Disraeli le guette pour le prendre en défaut. Ce qui sauve l'Angleterre dans ces luttes, c'est que l'essor de sa puissance ne s'arrête point, parce que l'esprit libéral et l'esprit conservateur se pondèrent jusque dans les actes les plus marqués de sa politique réformatrice.

Où en est aujourd'hui l'Espagne? Après un mois de session de l'assemblée constituante, on n'a pas trop l'air de se hâter vers un dénoûment. Il y a toujours une certaine hésitation dans le gouvernement, dans la chambre, comme dans le pays. Il n'est pas difficile cependant de saisir la tendance des esprits. Ainsi il n'est plus douteux que la question de forme de gouvernement ne soit désormais à peu près tranchée. Le parti républicain a fait ce qu'il a pu, il reste impuissant; la monarchie l'emporte tout à fait. Il y a mieux, cette question vient de faire un pas décisif, et, comme il arrive souvent, c'est le parti républicain lui-même qui, en voulant arrêter le mouvement monarchique, l'a précipité. Jusqu'ici, on avait hésité à briser la glace, comme on dit. Le nom du duc de Montpensier était partout, il n'avait pas été prononcé officiellement. Il a retenti tout récemment dans les cortès, et l'attitude du gouvernement a été telle qu'on peut désormais apercevoir sans effort tout ce que cette candidature a de sérieux. Le général Prim lui-même a parlé du prince de façon à laisser parfaitement entendre qu'il ne le comprenait pas dans son exclusion des Bourbons. Les choses en définitive en sont venues aujourd'hui à ce point qu'il n'y a plus de choix qu'entre cette candidature et un provisoire indéfini. Or le provisoire, c'est l'anarchie, et, comme conséquence infaillible, la réaction. C'est là ce qu'on sent de plus en plus en Espagne, et il ne serait point impossible que les interpellations des républicains proposant d'enlever au duc de Montpensier son titre de capitaine-général n'eussent pour résultat de hâter le moment où on lui donnera une couronne.

Les États-Unis, quant à eux, regardent passer leurs princes, leurs dynasties, c'est-à-dire leurs présidens, et n'en sont pas plus troublés. Le 4 mars était, selon la coutume, la date fixée pour cet événement. M. Andrew Johnson s'éclipse sans bruit, sans exciter beaucoup de regrets. Maintenant c'est le général Ulysse Grant qui entre à la Maison-Blanche, dont il va être l'hôte pendant quatre ans, et avec lui c'est le dix-huitième président qui monte au pouvoir, c'est le quarante-unième congrès qui va s'ouvrir depuis que Washington a inauguré l'ère de l'indépendance américaine. On ne peut pas dire que le général Grant arrive à ce haut poste dans des conditions défavorables. Les États-Unis sont sortis intacts d'une crise effroyable, après avoir tranché définitivement par le glaive la seule question qui pouvait les menacer, et ils ont retrouvé aujourd'hui une paix féconde. Le nouveau président lui-même est entouré d'un singulier prestige; il est aux yeux des Américains la personnification la plus

éclatante de la victoire de l'Union, et parmi les victorieux c'est le chef qui peut le moins froisser l'orgueil des états du sud. Tout contribue à lui donner, avant qu'il ait rien fait, un ascendant moral qui manquerait à d'autres; c'est beaucoup. Pour ce qui est de longs discours, il n'en abuse guère; s'il parle peu cependant, il parle bien, et dans sa première allocution, courte et nette comme un ordre du jour, il a prononcé une parole qui est la garantie d'un esprit ferme et droit, qui est faite pour retentir partout où l'on travaille à fonder la liberté. « Les lois, a-t-il dit, doivent dominer ceux qui les approuvent comme ceux qui y sont contraires. Je ne connais pas de mode plus efficace d'assurer le rappel des lois nuisibles que la stricte exécution de ces lois... »

Rien ne pouvait mieux inaugurer l'ère nouvelle. On ne peut certes s'étonner que la première pensée du général Grant en arrivant au pouvoir ait été pour deux de ses plus brillans compagnons d'armes, Sherman et Sheridan, qui ont reçu : l'un le commandement en chef de l'armée, l'autre le grade de lieutenant-général. Quant à la formation du cabinet de la nouvelle présidence, qui est restée un mystère jusqu'au dernier moment, elle a été signalée par un incident assez curieux. Le général Grant avait nommé ministre des finances M. Stewart, qui est un des plus grands marchands de nouveautés de New-York. Or le président ne s'était pas souvenu, s'il l'avait jamais su, qu'il existait une loi interdisant aux ministres de faire du commerce; il a demandé au sénat l'abrogation de cette loi, et le sénat a refusé. M. Stewart a donné aussitôt sa démission. Un marchand de nouveautés appelé au ministère des finances, un président demandant pour un de ses coopérateurs la faculté de se partager entre les affaires de son département et les affaires de son comptoir, c'est là certainement un trait caractéristique des mœurs américaines. La plus grosse question que le nouveau président trouve devant lui n'est point d'ailleurs une question intérieure, c'est cet éternel différend avec l'Angleterre au sujet des corsaires armés pendant la guerre de la sécession. Un arrangement avait été conclu à Londres, il n'a pas été approuvé à Washington, et Grant lui-même ne passait pas pour être très favorable à une transaction du genre de celle qui avait été négociée; mais le général Grant n'est plus seulement le soldat vainqueur de Richmond, il est aujourd'hui le président de l'Union américaine. Il n'a point certainement la pensée d'engager son pays dans des difficultés sérieuses avec l'Angleterre au sujet de l'*Alabama,* et pourquoi ne verrait-on pas se renouveler aux États-Unis cet exemple assez fréquent d'un soldat plus soucieux qu'un autre de maintenir la paix, — la paix qui est le grand bienfait pour le Nouveau-Monde et pour le vieux monde?

CH. DE MAZADE.

REVUE MUSICALE.

Ceci n'est point à discuter : il y a des noms qui sont marqués d'une sorte de prédestination talmudique. — Ce nom de *Faust* par exemple, quelle place ne tient-il pas dans l'histoire de l'esprit moderne? A partir du xve siècle, de quelque côté que votre curiosité se tourne, vous le trouvez partout. De ces cinq lettres assemblées par le doigt du destin sur son échiquier, des montagnes d'œuvres sont sorties : récits populaires, drames, compilations littéraires et musicales, dessins, gravures et tableaux. Les bibliothèques, les musées, les salles de spectacle, ce nom a tout rempli, à ce point que voilà un héros légendaire qui, si je m'en rapporte au catalogue des choses qu'il a suscitées, a déjà plus occupé le génie humain que n'ont fait les plus authentiques personnages de l'histoire. Ce nom à double sens, il est mystique, et, en même temps qu'il attire la foule par le merveilleux, le pittoresque, il ouvre à l'œil inquiet du penseur les mystérieuses profondeurs où s'agitent tous les grands problèmes de cette vie et de l'autre. « Deux âmes sont en moi qui travaillent incessamment à se séparer l'une de l'autre, l'une âpre au plaisir, à l'amour, se cramponnant à la terre par ses organes, l'autre invinciblement attirée vers les campagnes d'azur où planent les immortels aïeux. » Dirai-je toutes les partitions dramatiques et symphoniques auxquelles cet inépuisable sujet, éternellement repris, élaboré à nouveau, a fourni matière? Ici encore la nomenclature serait trop longue, et je me contente de citer dans le nombre *le Manteau du docteur Faust* de Bauërle, le *Faust* de Julius Voss, celui du prince Radziwill, celui de Mlle Bertin représenté aux Italiens (mars 1831), esquisse vigoureuse tracée par la main d'une jeune femme qui depuis a pu se vouer à la retraite sans renoncer à son art ni se faire oublier. Ajoutons les superbes fragmens de Berlioz, *la Damnation de Faust,* et la fameuse partition de Spohr, qui régnait depuis vingt-cinq ans sur toutes les scènes d'Allemagne quand parut le *Faust* de M. Gounod, lequel à son tour semble occuper la place pour un temps, comme ces cercueils des rois de France installés sur le degré de Saint-Denis et n'attendant qu'un nouveau-venu pour descendre à jamais l'escalier. C'est de ce *Faust* et des détails somptuaires de son emménagement à l'Opéra que nous avons à nous occuper aujourd'hui.

Le directeur actuel de l'Académie impériale paraît avoir cette opinion qu'en matière de *libretti* ce qu'on a de mieux à faire est de s'adresser aux chefs-d'œuvre, lesquels, étant d'avance connus du monde entier, parlent aussitôt à l'imagination. Administrativement il se peut que l'idée soit bonne, les recettes d'*Hamlet* l'ont prouvé, celles de *Faust* vont venir à l'appui de la démonstration; mais, pour peu qu'on envisage la question

par les seuls côtés qui doivent intéresser une critique élevée, on verra qu'un pareil système, en enrichissant le théâtre, ne tarderait pas à tuer le genre. Les choses doivent rester ce qu'elles sont, et les chefs-d'œuvre ne se font pas avec des chefs-d'œuvre.

Ce qui dans un opéra doit prévaloir, c'est la musique; elle est là pour étudier, peindre les caractères, passionner le drame, inventer, colorer, composer, créer. D'elle tout émane et tout retourne à elle. Une anecdote de l'histoire, un fait aventureux, ce qui se lit dans tous les romans, la chronique avant qu'elle n'ait reçu une consécration définitive, la légende avant la lettre, voilà ses vrais points de départ, ses vraies sources. Prenez les maîtres de la musique dramatique moderne : d'un simple récit de la forêt, Weber tire le *Freyschütz;* un fabliau traité Dieu sait comme lui inspire son *Euryanthe,* un conte bleu son *Oberon,* et, pour donner lieu d'exister au *Fidelio* de Beethoven, le premier thème venu de sensiblerie bourgeoise aura suffi. Meyerbeer ne connaît pas d'autre esthétique; il sent que c'est la bonne et s'y tient. S'il lui plaît d'avoir une fois maille à partir avec le diable, il évite soigneusement de se rencontrer avec Méphisto, qui pourrait le berner d'importance et vouloir recommencer avec lui la célèbre scène de l'écolier. C'est un goût du reste assez commun à tous les forts d'aimer à boire dans leur verre et de ne trinquer volontiers qu'avec leurs propres créations. Si cette méthode n'existait pas, Richard Wagner assurément l'eût inventée, la musique étant, selon sa théorie, trop intimement liée à l'idée littéraire pour jamais pouvoir s'accoler au texte du génie en manière d'illustration. Si les poétiques légendes de Tanhauser, de Tristan et de Lohengrin eussent, comme celle de Cymbeline, passé au préalable par les mains d'un Shakspeare ou d'un Goethe, il est à croire que le musicien de l'avenir, dont de jour en jour s'occupe davantage le présent, les eût très respectueusement laissées à leur place. La musique n'est point faite pour cet emploi médiocre; elle a sa vocation qui lui est propre, ses destinées à courir seule, elle a son coup d'aile et de nageoire : pour fendre l'espace et remonter les fleuves, ce n'est pas son métier de s'atteler à plus gros qu'elle. Colorier sur vélin les majuscules d'un fabliau est un art exquis; mais on n'enlumine pas un dessin de Léonard ou de Michel-Ange.

Ce que j'ai déjà dit à cette place à propos de l'*Hamlet* de M. Thomas, je le répète au sujet de ce *Faust* de M. Gounod, un faux chef-d'œuvre qui depuis dix ans doit son succès à l'attraction d'un titre irrésistible, et surtout à ce penchant propre aux esprits bourgeois de proclamer belles les choses ennuyeuses qu'ils comprennent. Chopin disait : « Je ne sais rien au monde de plus haïssable qu'une musique qui n'est ni sans détour ni sans arrière-pensée. » Le grand pianiste définissait d'avance l'art de M. Gounod, ce style plein de détours et d'arrière-pensées, et dont la rare habileté consiste à vous faire toujours croire à des dessous qui n'existent pas. Jamais au Théâtre-Lyrique, jamais à Vienne ni à Lon-

dres, le vide profond de cette musique ne nous avait saisi comme à l'Opéra l'autre soir. Les splendeurs de la mise en scène, l'immensité du spectacle et des moyens d'exécution, loin d'en rehausser les qualités, ne font qu'en accentuer davantage la petitesse. Dès le troisième acte, le public n'y tient plus, cause dans les loges, comme en Italie, en attendant qu'un décor, une phrase de Mlle Nilsson, un pas de la Fioretti, viennent raviver sa sensation. Qui n'a parlé de la longueur des opéras de Meyerbeer? Ce *Faust* dépasse en durée tout ce qu'on peut imaginer: c'est interminable, et cependant la durée en somme compterait peu, car ce n'est point la montre en main, c'est sur les proportions que ces choses-là se mesurent. M. Gounod, qui naguère encore visitait Rome, a trop fréquenté la cathédrale de Saint-Pierre pour ne pas avoir admiré la surnaturelle harmonie de cette architecture, dont les lointains, si vastes qu'ils soient, se rapprochent par la symétrie. *Robert le Diable, les Huguenots, l'Africaine, le Prophète* surtout, sont des édifices de cet ordre. Comme dans la construction de Bramante et de Michel-Ange, tout y est calculé, à sa place; les morceaux ont le grandiose voulu par l'ensemble de la conception, laquelle à son tour s'encadre dans l'immense salle dont elle remplit magnifiquement tout le vaisseau. Je sais qu'on va me reprocher d'évoquer là des témoignages écrasans. Comment ne pas le faire? Est-ce notre faute à nous, si dans cette salle de l'Opéra, toute chaude encore des sublimes résonnances de la veille, cette musique appelle des comparaisons? Passe encore pour les partitions nouvelles; mais cet opéra de *Faust* ne date pas d'hier. Pour qu'on le transporte avec de tels honneurs d'un théâtre secondaire sur notre première scène, il faut apparemment que depuis dix ans il soit devenu classique. Cherchons alors, étudions, et tâchons de bien nous rendre compte du grand secret de cette transformation.

Qui dit classique dit simplicité, cohésion, harmonie, autorité de style. Or dans ce *Faust* point de grand parti-pris, tout y est détail, afféterie, juxtaposition de pièces, quelquefois très-remarquables, presque toujours disparates. A côté de la *kermesse*, puissamment conçue, noblement écrite, mouvementée, incidentée, pittoresque, page de maître, où fait seule tache une mesquine valse de salon, — à côté de la scène du roi de Thulé, peinte élégamment à la manière archaïque d'un Leys, voici, flambante et pailletée de vocalises de bravoure, la cavatine des bijoux, qui pourrait tout aussi bien figurer dans l'*Ambassadrice;* puis viennent dans la scène de l'église les élancemens vers Meyerbeer, dans le tableau du retour de Valentin la pompe militaire de *la Juive* d'Halévy, et, toujours et partout, la mélopée wagnérienne passée à l'alambic de l'hôtel Rambouillet et précieusement édulcorée d'une once de miel de l'Hymette.

Voyons un peu les caractères. Marguerite se montre, abordons-la. Quelle est cette jeune personne toute confite en mièvrerie, et d'où vient-elle? Assurément point de chez Goethe. Sa Marguerite à lui est une na-

ture simple, réfléchie, adorable: non-seulement elle n'a jamais aimé; mais elle ignore jusqu'aux moindres choses de l'amour, et son absolue innocence fait son charme. Or un opéra ne pouvait, on l'imagine, se contenter de si peu. La Marguerite à laquelle ici nous avons affaire a déjà son galant, un certain petit Siebel, espèce de Chérubin sentimental qui la rencontre au puits, lui cueille des bouquets au clair de lune, l'embrasse entre les portes, et cause d'elle avec ses camarades de la brasserie. Comment M. Gounod ne s'est-il pas aperçu qu'en maniérant ainsi le type il le tuait? Comment un esprit aussi délicat que le sien n'a-t-il pas compris que cette complication, d'ailleurs vieillotte et ridicule au seul point de vue scénique, engageait tout l'ensemble du caractère. Marguerite, avant sa rencontre avec Faust, n'a jamais reçu les complimens de personne; absorbée par les soins et les soucis de la famille, toute à ses devoirs religieux, à ses occupations domestiques, elle a grandi obscurément, honnêtement. Si l'hommage de Faust éveille en ses sens un pareil trouble, c'est que cet hommage est le premier qu'un homme ait osé lui adresser. Faites que son innocence ne l'ait pas jusque-là infailliblement protégée contre les aveux, qu'elle ait été, je ne dis pas atteinte, mais simplement effleurée, et l'idéal aussitôt s'évanouit; vous avez à la place de Marguerite une de ces aimables filles d'Ève qui, dans l'école buissonnière de l'existence, prennent, en attendant mieux, les bouquets qu'on leur offre, et plantent là leur Siebel pour courir au damoiseau qui se présente un écrin sous le bras. Siebel n'avait que sa chanson et son pot de giroflées; Faust donne des diamans, va pour le docteur, et qu'on se le dise! En vérité, pas n'était besoin d'évoquer le diable pour séduire un pareil tendron d'opéra-comique. *Sienna mi fece, disfece mi maremma*, soupire en un vers d'inexprimable mélancolie la dame de Toloméi, ce que librement nous traduirions ainsi : « Weimar m'a faite, et Paris m'a défaite. »

C'est un peu cette figurine en biscuit de Sèvres que représente Christine Nilsson : de là son insuccès. On lui reproche son manque de tendresse, d'entraînement, ses gentillesses provocantes, sa sécheresse tempérée de mignardise, comme lorsqu'après avoir dit : « Je voudrais bien savoir quel était ce jeune homme, » elle ajoute tout à coup : « Et comment il se nomme, » en secouant la tête d'un joli petit air mutin et coquet qui semble ménagé par un ressort. J'entends les fâcheux s'écrier que ce n'est point là Marguerite. A merveille, s'il s'agit de la création de Goethe; mais, s'il ne s'agit au contraire que de la Marguerite de M. Gounod, je trouve qu'il est impossible de mieux saisir ce personnage et d'en rendre avec plus de virtuosité le charme ondoyant et divers. Dans la phrase d'entrée, dans certaines mélopées languissantes du jardin, dont les fadeurs ont besoin d'être relevées par la belle diction d'une cantatrice de haut style, j'avoue que Mme Carvalho conserve l'avantage. Quant à l'air des bijoux, je ne pense pas qu'il y ait au monde une comparaison que Mlle Nilsson doive redouter dans ce morceau; elle

enlève cela d'un talent et d'un *brio* à fermer la bouche à la critique. C'est incorrect, mais c'est divin : les vocalises filent trop vite, point de mesure, la voix coule en montant, ne tient pas; mais la gerbe chromatique a des irradiations si fulgurantes qu'on n'y voit que du feu. Autre part, dans le quatuor, trop de lenteur; dans le duo d'amour, point de flamme! C'est la Lucca qu'il faut entendre, si l'on veut se rendre compte de la manière triomphante dont une interprète chaleureuse peut passionner un morceau, et faire de la page la plus ordinaire quelque chose d'ému, de dramatique et d'entraînant.

La scène de l'église fournissait à Mlle Nilsson une occasion, qu'elle a saisie, de relever son drapeau compromis et de se réhabiliter de haute lutte vis-à-vis de ces éternels mécontens qui, après avoir jadis étouffé sous elle Mme Miolan, voudraient aujourd'hui éconduire la jeune Gretchen en évoquant le spectre de la Marguerite émérite. La revanche, s'il y en avait une à prendre, est cette fois victorieuse. Je voudrais seulement que Mlle Nilsson ne forçât point la voix. Pourquoi ces *sol* et ces *la* de poitrine? Je signale surtout un *sol* sur la phrase finale : « mon Dieu! » d'un effet détestable. La voix de Mlle Nilsson est d'un métal trop rare et trop précieux pour qu'on l'expose en pure perte, car les notes ainsi obtenues sortent ouvertes et *blanches*. Le reproche que j'adresse à Mlle Nilsson dans cette scène atteint également M. Faure, qui se surmène à outrance : excès de cris, excès de gestes, une emphase pontificale! M. Faure, qui partout ailleurs joue le rôle sous jambe, ici se met à croire sérieusement que c'est arrivé. Je crains que cette conviction n'émeuve personne. On se dit : Ce n'est pas le diable, et dans cette robe rouge qu'il agite à si grands frais, sous cette barrette écarlate qui le coiffe, on le prendrait plutôt pour un cardinal officiant.

Que Mlle Nilsson ne soit point Marguerite, je l'admets volontiers; mais Mme Carvalho ne l'est pas davantage, ni la Patti, ni la Lucca. Chacune de ces dames exécute le rôle en y faisant briller habilement la virtuosité qui lui est propre, et toutes ont raison, car il s'agit, ne l'oublions pas, bien plutôt d'un opéra écrit dans les données du Théâtre-Italien que d'une de ces conceptions où règne un plan déterminé, où se laisse voir une étude suivie des caractères. Cette fameuse phrase, que Mme Carvalho débitait avec tant de calme et de radieuse pureté, sait-on, par exemple, comment la Lucca l'a comprise? Elle paraît à peine, et déjà brûlent dans son accent toutes les flammes d'un tempérament qui ne se contient plus. Le désordre des sens éclate dans ses paroles. La jeune fille qui a de ces ardeurs, de ces désirs, ne fut jamais pure un seul jour. Voilà certes une version qui ne se rattache guère au texte de Goethe, et cependant c'est enlevant. Inutile d'ajouter que la Lucca, en sa qualité d'Allemande, connaît son *Faust*, et que son interprétation, qui, selon Goethe, ne serait point la bonne, devient tout à fait permise dans un opéra italien, où la cantatrice n'a qu'à se donner libre carrière. Après ce que je viens de

dire, j'aurais mauvaise grâce à vouloir reprocher à M. Colin de représenter un Faust de fantaisie. Il va et vient, se promène au bras de Méphisto, au bras de Marguerite, porte un costume charmant avec plus d'aisance qu'il n'en n'avait dans *les Huguenots*, et, toujours convenable, répand sur certains côtés de ce monotone personnage l'éclat sonore d'une voix de ténor qui serait sans reproche, si les qualités du médium répondaient au charme des notes élevées. Tel qu'il est, M. Colin reste encore le meilleur Faust qu'on ait vu à Paris, comme Mlle Mauduit est le meilleur Siebel. A force d'intelligence, la jeune artiste a réussi à faire quelque chose de ce triste rôle, ennuyeux comme une élégie, et quand arrivent les deux romances, la seconde surtout ajoutée pour elle, à la sûreté de la voix, au pathétique de l'accent, on reconnaît la cantatrice de grand répertoire.

Maintenant, abordons Méphisto :

O Herr, verzeiht den rohen Gruss!

J'avoue ne point m'expliquer comment on a pu songer à M. Faure pour ce caractère, auquel ne devaient se prêter ni l'air de son visage ni la nature tout onctueuse de son élocution. Puisqu'on faisait à cette partition les honneurs d'une telle mise en scène, il fallait demander un remaniement absolu. C'était M. Obin qu'il fallait mettre dans Méphisto, en laissant alors M. Faure figurer l'amant de Marguerite. Au lieu de cela, qu'avons-nous? Un charmant diable rose qu'on dirait échappé de ce sucrier où le pape Benoît XIII enfermait les malins esprits qu'il exorcisait, un diable tout badin, tout rococo, point méchant le moins du monde, pas même goguenard, et qui se bat les flancs pour tâcher de divertir la galerie par ses traits d'esprit. Passe pour les traits d'esprit, s'il y en avait, mais non pour les grimaces. Jouer Méphistophélès en pur Scapin est une idée qui pouvait séduire un Frédérick Lemaître, et dont un chanteur aussi médiocrement comédien que M. Faure aurait dû se garder comme du feu. On s'imagine être fort plaisant, on se croit tout permis, et de gentillesse en gentillesse on en arrive à des effets comiques du genre de celui-ci par exemple : lorsque Méphistophélès, au second acte, pénètre chez Marguerite, il salue, et demande à parler à Mme Marthe Schwerdtlein. Rien de plus simple en apparence que cette entrée de jeu. M. Faure ne le voit pas ainsi. Son affaire à lui étant d'être avant tout très spirituel et profondément épigrammatique, voilà qu'il imagine de baragouiner ce nom de Schwerdtlein de la façon la plus grotesque et comme on faisait aux Variétés du temps des *Anglaises pour rire*. De pareilles plaisanteries sur un théâtre comme l'Opéra ont cet inconvénient d'entretenir chez les étrangers cette idée pitoyable qu'ils ont de notre intelligence à comprendre les choses de leur langue et de leur littérature. Schwerdtlein en Allemagne est un nom fort ordinaire qui, pas plus que chez nous Pascal ou Martin, ne prête au rire. En outre, dans la langue de

Goethe et de Schiller, les lettres se prononcent comme elles s'écrivent, et le *w* ne se dit point en *ou*. On peut être un chanteur distingué et n'avoir pas appris ces détails de grammaire; mais, si M. Faure a le droit de les ignorer, le diable, lui, doit les savoir. Ce qu'on peut dire de M. Faure dans ce rôle, c'est qu'il a l'air de bien s'y amuser; tout ce qu'il fait, on voit qu'il le trouve charmant, et puis comme il s'écoute bien chanter!

A-t-il toujours raison? j'aime à le croire, quoique sa voix ne convienne point au caractère. Dans la scène de l'église, dans le beau trio qui précède la mort de Valentin, l'effort devient tel qu'il fatigue même le spectateur. Il est vrai que dans ce trio le voisinage de M. Devoyod compte pour une gêne; à côté de cette voix nerveuse du fier Valentin, la voix lymphatique de maître Méphisto fait grise mine. M. Devoyod, dont les débuts dans le Nélusko de *l'Africaine* furent remarqués, et qui depuis s'effaçait un peu trop, vient de ressaisir là son avantage. Cette figure de Valentin lui sied; ajoutons que c'est peut-être la moins manquée de tout l'ouvrage. N'était qu'il dit trop souvent : « la croix de ma sœur, » ce Valentin aurait quelque tournure. Vigoureusement encadrée dans ce beau trio de la provocation, la figure ressort au demeurant très poétique sous les traits de M. Devoyod, qui par sa voix superbe et son rude aspect de lansquenet accentue encore davantage la situation. Le duel, la mort, sont d'une réalité pleine d'effroi; on ne saurait tomber l'épée à la main d'une façon plus tragique, et ce tableau qui termine l'acte obtiendrait l'applaudissement d'un Cornélius.

Du reste toute la mise en scène est splendide et vous livre du commencement à la fin la pensée d'un artiste qui s'est voulu bravement passer la fantaisie de traduire en tableaux vivans le poème de Goethe et de donner au public de l'Opéra le spectacle de cette suite de sujets incomparables qui sont ce que la poésie moderne a certainement rêvé de plus pittoresque. J'entends de tous côtés pleuvoir les récriminations. Pourquoi tant d'argent dépensé sur un ouvrage qui musicalement a fait son temps? Et les œuvres nouvelles pendant ce temps, que deviennent-elles? que deviennent ces grands chefs-d'œuvre du passé qu'on devait reprendre? Patience, ne précipitons rien; Verdi travaille, *Armide* est à l'étude, et quand cette éblouissante pantomime aura fini son train, *Robert le Diable*, remis à neuf à son tour, sortira de la nuit où très habilement on l'a laissé reposer, et, restauré, rajeuni par les magnificences d'une distribution et d'une mise en scène éclatantes, reparaîtra tout flamboyant pour montrer à ceux qui l'ignorent ce que c'est qu'un grand ouvrage conçu dans les proportions de l'Opéra, et ce que sait faire le génie aux prises avec l'élément fantastique et religieux. En attendant, courons applaudir ce beau spectacle qu'on nous offre, et, jusqu'à ce que Mme Miolan lui succède, jetons des fleurs à la Nilsson dansant son pas de Marguerite.

D'ailleurs la musique manque-t-elle donc au jour où nous sommes,

et faut-il tant se plaindre quand on a sous la main cette messe de Rossini pour se consoler des misères présentes? Laissons de côté les vaines discussions, ne parlons ni contre-point ni liturgie, et tenons ces pages sublimes pour ce qu'elles sont, le recueillement de la dernière heure, l'élévation du génie vers son créateur. La prière a fait là son miracle des roses. Ce Rossini, qui, même en ses plus grands chefs-d'œuvre, ne pleure presque jamais, cette fois ouvre abondamment la source des larmes; on pense au Racine des chœurs d'*Esther*, tant l'urne coule profonde, intarissable : c'est ému, c'est beau, surtout humain. Dans ce *Sanctus* ineffable, cet *Agnus Dei*, qu'un Mozart envierait, rien de mystique, de solennel, ni prosternation claustrale, ni épouvante sacrée; le recueillement, la prière d'un homme d'aujourd'hui qui a douté, qui peut-être encore doutera, et, méditant en présence de l'Être, s'écrie : *Adoremus*, très simplement, et dans quel style! On se demandait ce que serait l'instrumentation. Elle est ce que nous avions prévu, sobre et puissante, au fait de toute la science moderne; le *quid nimis* de l'avenir manque peut-être un peu, ce qui n'empêche pas les effets de coloration. Je cite en témoignage l'accompagnement plein de sanglots du *Passus et sepultus est*. Cette phrase admirable est, dans le *Credo*, le moment du génie : la douleur gémit sourdement, le cœur brisé se fond en larmes; on entrevoit se lamenter les saintes femmes, et mystérieusement l'immense deuil du calvaire vous inonde. Mlle Krauss rend cette inspiration du maître avec un irrésistible sentiment : de pareils accens ne peuvent venir que de l'âme; la voix n'est rien et l'art est tout. Soudain l'Alboni passe au second plan, ce merveilleux organe tant applaudi vient à peine de se taire, et voilà toute une salle entraînée, passionnée par cette flamme contenue, par cette force infailliblement dominatrice d'une émotion qui ne marchande pas. L'autre est la virtuose, voici l'artiste. La phrase, je le sais, vaut par elle-même; mais la rendre ainsi dans son plein n'est point d'une cantatrice ordinaire, et tant de gens aujourd'hui courent aux feux d'artifice qu'il faut bien aussi donner quelque encouragement à l'intelligence, lorsqu'elle se rencontre au théâtre, chose rare!

Des encouragemens, Rossini sur son déclin n'en obtenait même plus des générations nouvelles, c'était à qui le bafouerait. Et le pauvre homme, auquel on disputait son droit de vivre, écrivait cette messe, un chef-d'œuvre immortel. Les rieurs sont vivans, Rossini dort dans sa tombe, et cependant c'est encore lui qui rira le dernier. Rossini n'avait peut-être pas tout l'esprit que nous avons; mais il avait son génie, dont il se servit, on le voit, jusqu'à la fin. Notre âge, aux yeux duquel bien des curiosités ont pourtant défilé, ne se serait probablement jamais douté qu'une pareille *ganache* pût produire un pareil chef-d'œuvre.

HENRI BLAZE DE BURY.

L. BULOZ.